TRENTE-QUATRIÈME ANNÉE — N° 10 150 38 PAGES — SAMEDI 17 SEPTEMBRE 1977

Le déficit du commerce extérieur atteint presque 11 milliards de francs en sept mois

LIRE PAGE 35

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

1,60 F

Algérie, 1,20 DA; Maroc, 1,60 dir.; Tunisie, 1,20 m.; Allemagne, 1 DM; Autriche, 11 sch.; Belgique, 13 fr.; Canada, $ 0,75; Danemark, 3,50 kr.; Espagne, 35 pes.; Grande-Bretagne, 20 p.; Grèce, 20 dr.; Iran, 45 rls; Italie, 350 L.; Liban, 175 p.; Luxembourg, 13 fr.; Norvège, 2,75 kr.; Pays-Bas, 1 fl.; Portugal, 13 esc.; Suède, 2,25 kr.; Suisse, 1 fr.; U.S.A., 65 cts; Yougoslavie, 10 n. din.

Tarif des abonnements page 14

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 650572
Tél. : 246-72-23

LES TENSIONS EN EXTRÊME-ORIENT

Pékin conteste la validité du traité sino-soviétique

M. Teng Hsiao-ping, recevant à Pékin une délégation japonaise, a contesté la validité du traité d'amitié sino-soviétique conclu en 1950, indiquent des informations en provenance de Tokyo.

Le vice-premier ministre chinois a également déclaré à ses interlocuteurs que Pékin ne s'opposerait pas au renforcement par le Japon de sa capacité de défense ni au développement de ses liens avec les Etats-Unis.

« *Les deux blocs socialiste et impérialiste établis après la seconde guerre mondiale ont éclaté et, en conséquence, le traité d'alliance a perdu de son caractère effectif* », a dit M. Teng Hsiao-ping devant des membres du Nouveau Club libéral, parti d'opposition modéré au Japon. Ce traité, signé en février 1950 et préparé par Mao Tse-toung lors d'un séjour d'un mois à Moscou, était valable en principe jusqu'en 1980. L'U.R.S.S. et la Chine s'engageaient à se consulter mutuellement sur tous les problèmes internationaux importants touchant leurs intérêts, ainsi qu'à développer leurs relations économiques et culturelles.

Malgré la dégradation des relations entre Pékin et Moscou, le traité n'a jamais été dénoncé officiellement. Néanmoins, il était clair depuis longtemps que les dirigeants soviétiques et chinois ne se considéraient plus tenus par l'alliance militaire. « *L'U.R.S.S. ne peut soutenir de sa puissance nucléaire les buts particuliers de la Chine* », avait écrit dès 1964 M. Valerian Zorine, alors vice-ministre des affaires étrangères, dans la *Pravda*. De son côté, Chou En-lai, premier ministre, affirmait en 1967 : « *Même s'il devait y avoir la guerre entre la Chine et les Etats-Unis, nous ne chercherions pas l'alliance avec l'U.R.S.S.* »

La publication des déclarations de M. Teng a coïncidé avec l'arrivée jeudi à Paris d'une délégation militaire chinoise composée de treize membres des trois armes conduite par le général Yang Cheng-wu, chef d'état-major adjoint, qui est en visite officielle en France jusqu'au 25 septembre (*le Monde* du 14 septembre). Cette délégation devait avoir ce vendredi un premier entretien avec le général Méry, chef d'état-major français. Les hôtes de la France doivent également rencontrer à une date qui n'est pas encore précisée MM. Barre et Bourges, ministre de la défense.

Un geste de la Chine à l'égard du Japon

Le plus étonnant dans les propos de M. Teng Hsiao-ping sur le « traité d'amitié », d'alliance et d'entraide » entre l'U.R.S.S. et la Chine est qu'ils n'aient pas été tenus plus tôt. Conclu en 1950, ce traité n'avait plus qu'un caractère historique depuis le début de la campagne des dirigeants de Pékin contre leurs anciens alliés, accusés chaque année, avec plus de virulence, de « révisionnisme » et d' « impérialisme ». Quelle pouvait être le « traité d'amitié. d'alliance militaire entre les. Chinois et ceux qu'ils décrivent comme les « nouveaux tsars » ?

Ce traité, dont on commençait à oublier l'existence en raison de la polémique entre ces deux grands pays, avait été conclu dans un contexte historique aujourd'hui différent. Son but principal était d' « empêcher une nouvelle agression ou la violation de la paix de la part du Japon, ou de tout autre Etat qui s'allierait à lui », allusion aux Etats-Unis alors soupçonnés de vouloir utiliser Tokyo dans leurs menée contre Pékin. En cas d'agression, l'U.R.S.S. et la Chine s'engageaient à s'apporter immédiatement « une aide, militaire ou autre, par tous les moyens à leur disposition ».

Aujourd'hui, la Chine se méfie moins des Etats-Unis et recherche l'amitié du Japon. Assurant que seule la « bande des quatre » s'opposait à l'exportation des matières premières, les dirigeants de Pékin se sont entendus au printemps dernier sur le principe d'un accord à long terme prévoyant notamment la livraison au Japon d'importantes quantités de pétrole et de charbon. A cette occasion, Pékin a réaffirmé son désir que les deux pays, qui entretiennent simplement des relations diplomatiques, en viennent à signer un traité d'amitié et de coopération.

Les Japonais, soucieux de tirer parti de l'immense marché que constitue la Chine, souhaitent eux aussi signer un traité, mais ils n'ont pas accepté jusqu'à présent la clause « anti-hégémonie » dont Pékin exige l'inclusion. Tokyo estime, non sans raison, que cette clause vise essentiellement l'U.R.S.S. et qu'il n'est pas possible de l'accepter sans compromettre gravement les relations avec Moscou.

Ces relations se sont apparemment dégradées depuis quelques mois. La controverse sur l'archipel des Kouriles, dont Tokyo revendique quatre îles « occupées » par l'U.R.S.S., s'est envenimée en juin. Le contentieux au sujet des droits de pêche dans la zone de 200 milles établie par l'U.R.S.S. n'a pas été réglé définitivement. De façon significative, les dirigeants chinois qui ont reçu la délégation japonaise, à laquelle M. Teng Hsiao-ping a dit son sentiment au sujet du traité de 1950, ont expliqué à leurs hôtes que, le jour où la Chine établirait à son tour une zone de pêche réservée au large de ses côtes, ils examineraient avec « bienveillance » les problèmes que cette mesure pourrait susciter parmi les pêcheurs japonais.

Pékin estime qu'il lui faut profiter du mécontentement du Japon à l'égard de l'U.R.S.S. pour tenter de lui forcer la main en vue de la signature du traité d'amitié. C'est le sens de la petite phrase de M. Teng Hsiao-ping sur l'ancienne alliance sino-soviétique. Cette phrase n'est qu'une nouvelle étape dans la polémique entre l'U.R.S.S. et la Chine, déjà si vive qu'on ne voit pas ce qui pourrait advenir de plus, à part une rupture des relations diplomatiques. En revanche, elle constitue un geste significatif à l'égard du Japon, désigné comme l'adversaire dont il fallait se méfier dans le traité considéré comme caduc.

Dans un rapport d'experts

LA C.E.E. PRÉCONISE UNE RELANCE DE LA CONSOMMATION

(Lire page 38 l'article de PHILIPPE LEMAITRE.)

LES ENTRETIENS DE WASHINGTON

Le président Carter fait l'éloge du programme économique de la France

Poursuivant son séjour aux Etats-Unis, M. Raymond Barre a commencé la journée du vendredi 16 septembre par un petit déjeuner de travail avec des sénateurs américains.

Au cours d'un nouvel entretien avec le président Carter, devaient être ensuite abordés les problèmes de l'énergie, du contrôle des armements, des négociations soviéto-américaines sur les armements stratégiques, les affaires économiques et commerciales multilatérales.

Après avoir répondu, lors d'un déjeuner au National Press Club, aux questions des journalistes américains, le premier ministre devait rencontrer dans l'après-midi quatre ministres ou conseillers du président des Etats-Unis, afin d'examiner notamment les questions des transports et de la défense. Il termine sa journée par un dîner offert à l'ambassade de France en l'honneur du vice-président Mondale. M. Barre doit repartir pour Paris samedi en fin de matinée.

Le premier ministre a reçu jeudi un chaleureux accueil de la part de M. Carter, qui a fait l'éloge de son programme économique. Les premiers entretiens ont porté sur Concorde et les affaires économiques, puis sur le Proche-Orient, l'Afrique australe et la non-prolifération nucléaire.

Le plan Barre et l'horizon américain

par PAUL FABRA

On se souvient de la pragmatique et peu glorieuse définition que M. Wilfrid Baumgartner, ministre des finances et des affaires économiques de janvier 1960 à janvier 1962, donnait d'une bonne politique anti-inflationniste : « *Ne pas faire plus de bêtises que le voisin.* » A l'époque où furent prononcées ces paroles, si souvent citées depuis lors — signe de la médiocrité des ambitions françaises dans ce domaine, — la plupart des voisins continentaux de la France étaient sages, au nord, à l'est et même au sud-est puisque c'était encore le temps du « miracle » italien.

Aujourd'hui, il est des voisins sur lesquels il serait dangereux de s'aligner (même si leur situation est en voie d'amélioration). Il en est un autre — l'Allemagne fédérale — dont les performances en matière de prix en tout cas (pour l'activité, c'est autre chose...) apparaissent hors de portée. Deux tentatives, l'une et l'autre sanctionnées par l'échec, de lier le franc au deutschemark au sein du « serpent » européen ont convaincu, semble-t-il, le partisan résolu de la stabilité qu'est M. Raymond Barre, que, pour une période indéfinie de temps, la France doit renoncer à « *ne pas faire plus mal* » que la République fédérale. Tout semble indiquer que ses objectifs, douze mois ou peu s'en faut après le lancement du plan qui porte son nom, sont plus modestes.

(Lire la suite page 6.)

Violents combats dans l'Ogaden

De très violents combats se poursuivent dans la province éthiopienne de l'Ogaden entre l'armée d'Addis-Abeba et les forces somalies. Selon certaines informations, la ville de Jijiga serait tombée aux mains des troupes somalies. Dans le sud de l'Ogaden, un groupe de journalistes — parmi lesquels notre envoyé spécial — a pu circuler dans les zones « libérées » par le Front de libération somali sans trouver trace d'une intervention de l'armée régulière somalienne.

D'autres journalistes, en revanche, amenés par les autorités éthiopiennes à Dire-Daoua, ont acquis la conviction que l'armée régulière de Mogadiscio avait été engagée, avec du matériel lourd, dans l'attaque contre cette ville, repoussée, à la mi-août, par les Ethiopiens.

(Lire nos informations page 3.)

RÉPONSE A JEAN GENET

Comment faire face à la violence ?

Le point de vue de M. Jean Genet, « Violence et brutalité » (« le Monde » du 2 septembre), a ouvert, sur la « bande à Baader », ses méthodes et son idéologie, un vif débat. Il s'est poursuivi par des répliques de Jacques Ellul, de V. V. Stanciu, des extraits de lettres de lecteurs et des articles d'Alfred Grosser et de Maurice Duverger, ainsi que par une enquête de Manuel Lucbert en Allemagne fédérale.

Pour clore ce dossier, nous publions ci-dessous le point de vue de Pierre de Boisdeffre.

par PIERRE DE BOISDEFFRE

Le premier réflexe, lorsqu'on lit l'article de Jean Genet (1), est de hausser les épaules. Il faut, en effet, une bonne dose de généralisation pour confondre, dans une même réprobation, les H.L.M. et la marche au pas de l'oie, le tutoiement policier et le bombardement de Haïphong, la Rolls-Royce et la bureaucratie... Mais enfin, on comprend : l'auteur entend stigmatiser le processus, abondamment dénoncé depuis mai 1968, qui tend à faire de chacun de nous les rouages d'une société industrielle et bureaucratique, puis policière. Qu'il faille réagir à la prolifération de l'auto dans les villes, à la multiplication des sigles ou aux brutalités policières, qui pourrait le nier — encore que tout ne doive pas être placé sur le même plan ? Et que, dans certains cas — qui sont tout de même des cas extrêmes, — « la violence spontanée de la vie continuée par la violence des révolutionnaires » puisse et même doive s'opposer à « la brutalité organisée », il faut, en effet, l'admettre : rien de plus légitime que de combattre la tyrannie ! Mais lorsque nous apprenons ensuite que « nous devons à Andreas Baader, à Ulrike Meinhof... à la Rote Armee Fraktion en général, de nous avoir fait comprendre, non seulement par des mots, mais par leurs actions... que la violence seule peut achever la brutalité des hommes », alors, soudain, nous comprenons qu'il s'agit de tout autre chose.

Il s'agit de justifier les crimes de la RAF en territoire allemand et d'opposer la violence assez bien organisée de ces « desperados » à la « brutalité » d'une société repue et hiérarchisée. Quelque jours plus tard, l'enlèvement de M. Schleyer et l'assassinat de ses quatre gardes du corps par la Rote Armee Fraktion achevaient de donner un sens clair aux propos de M. Genet.

(Lire la suite page 8.)

(1) *Violence et brutalité* (*le Monde* du 2 septembre).



LES DÉBATS DE LA GAUCHE

Un rapprochement n'est pas impossible entre les thèses respectives de MM. Marchais et Fabre sur les nationalisations

C'est en vain que M. Georges Marchais a une nouvelle fois proposé, jeudi soir 15 septembre, de reprendre le plus tôt possible, c'est-à-dire le 16, le 17, le 18 ou le 19, les négociations « au sommet » sur l'actualisation du programme commun. M. Robert Fabre réclame un délai de réflexion plus long et n'envisage de reprendre la discussion au plus haut niveau que s'il a la certitude d'une modification des positions communistes. M. François Mitterrand passe le week-end dans la Nièvre, en attendant la réunion, lundi 19 septembre, du comité directeur du P.S.

L'actualisation du programme commun demeure donc « gelée », mais les perspectives d'un déblocage se dessinent. D'une part, le débat public entre MM. Marchais et Fabre à la télévision laisse entrevoir les bases d'un compromis possible, d'autre part, des contacts discrets ont déjà été noués par les radicaux de gauche : M. Maurice Faure avec M. Mitterrand, et M. François Loncle avec le P.C.

S'ils ne cachent pas leur satisfaction devant la crise de l'union de la gauche, les dirigeants des partis de la majorité ne se font guère d'illusions sur ses conséquences immédiates dans la répartition des forces politiques. M. Lecanuet invite les radicaux de gauche à « tirer la conclusion logique de leur attitude », mais M. Chirac estime que le bloc de la gauche se reconstituera.

Qu'ils se situent dans la majorité, derrière M. Jean-Jacques Servan-Schreiber ou dans l'opposition de gauche avec M. Robert Fabre, les héritiers dispersés de la famille radicale ont encore en commun leur goût pour la technique du coup d'éclat. Dans les camps qu'ils ont respectivement choisis, leur participation minoritaire aux côtés de formations massives et volontiers impérialistes les contraint, sous peine d'être écrasés ou oubliés, à se faire remarquer d'une façon ou d'une autre. C'est le moyen de se rappeler à la mémoire des électeurs et, pour les dirigeants qui ne négligent pas les effets de « l'Etat spectacle » dénoncé par M. Schwartzenberg, de réaffirmer leur autorité sur des troupes instables avant les échéances ou les congrès décisifs. De ce point de vue, M. Robert Fabre a réussi sa manœuvre. Les militants radicaux aprouvent sa fermeté à l'égard du P.C., tandis que les élus s'inquiètent un peu des conséquences électorales d'une éventuelle rupture de l'union de la gauche.

Il n'est pas question pour le président du M.R.G. d'aller jusqu'à cette extrémité, ainsi qu'il l'a clairement réaffirmé jeudi soir à l'émission télévisée « l'Evénement ». Son interlocuteur, M. Georges Marchais a été tout aussi net en expliquant que son parti n'avait pas œuvré depuis tant d'années à l'union de la gauche pour la briser alors qu'elle est, selon lui, aux porter du pouvoir. Les communistes veulent aller au gouvernement. Gageons que les radicaux de gauche veulent y aller aussi. Pour ces deux partis, comme pour le P.S., tout le problème est de conquérir, ensemble, le pouvoir, sans sacrifier si peu que ce soit leur audience électorale et en prenant des garanties pour l'avenir.

ANDRÉ LAURENS.

(Lire la suite page 11.)

AU JOUR LE JOUR

Programme comment ?

« Qu'est-ce qu'une campagne électorale dans laquelle nous n'aurions pas dit toute la vérité, et dans laquelle on n'aurait pas proposé à l'avance les projets à mettre en œuvre ?... »

Diable ! Pourquoi J.-J. S.S. parle-t-il comme Georges Marchais ? Pourquoi lui répond-on, à lui aussi : surtout pas de polémique ? Pourquoi y a-t-il un manifeste radical, un manifeste de M. Chirac, un manifeste de la majorité, un manifeste-programme commun individuel P.C., un manifeste-programme commun individuel P.S., un manifeste-programme commun et, finalement — il ne faut pas oublier celui-là, — un manifeste communiste, ce qui est manifestement trop ?

Sans compter les manifestations de mécontentement. Et sans compter, selon les organisateurs et selon la police, le nombre futur des manifestants...

PABLO DE LA HIGUERA.

PLAIDOYER POUR LA « LEÇON DE CHOSES »

L'humanisme fossilisé

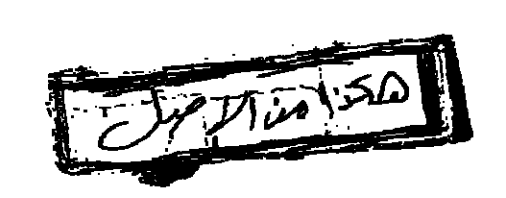
La réforme de l'enseignement est entrée en application le jour de la rentrée scolaire. En même temps que l'organisation pédagogique et administrative, les programmes ont changé, du moins au cycle préparatoire et en sixième. Ils se veulent plus concrets, plus modernes, plus ouverts sur la vie qu'autrefois.

Pour en juger, il faut cependant d'une part, attendre que les programmes de toutes les classes soient publiés et, d'autre part, patienter quelques années pour évaluer la qualité des connaissances acquises — et retenues — par les élèves. En attendant, ceux qui continuent de sortir des collèges et des lycées sont, semble-t-il, bien ignorants de tout ce qui fait la vie, comme l'explique M. J.-M. Robert, professeur de génétique médicale.

Lors de la première année du premier cycle des études médicales, l'enseignant en biologie humaine balance entre deux attitudes : considérer son auditoire comme accommodé, lors des études secondaires dont il émane directement, à une vue d'ensemble des mécanismes normaux qui font et traduisent la vie ; ou bien reprendre par le détail, pour cet auditoire, l'analyse de ces mécanismes, avant d'en réaliser, en fin d'année, le regroupement utile à la compréhension ultérieure des processus pathologiques. Riche d'un vécu d'amphithéâtre de dix années, de multiples souvenirs d'échanges passionnés ou irrités, et de la lecture de cinq mille épreuves écrites, je dois avouer m'être, à regret, résigné à la seconde attitude. Et à me poser cette question : « Qu'est-ce qui empêche donc nos collègues naturalistes de l'enseignement secondaire de présenter à ces cerveaux en fin d'adolescence, à l'heure des premières synthèses culturelles, la fresque infrangible de l'unité de la Vie ? »

J.-M. ROBERT.

(Lire la suite page 26.)



Le point de vue de...

Maurice T. MASCHINO

Les fous du roi

Maurice T. Maschino est professeur de philosophie ; il est l'auteur de plusieurs essais politiques.

DEPUIS que les « nouveaux philosophes » ont « découvert » le Goulag et l' « *imposture du socialisme* », beaucoup, comme soulagés par cette « révélation », prédisent les pires catastrophes : marasme économique, restriction des libertés *(« Vous verrez, au bout de six mois... »)*, bureaucratie galopante, il n'est aucun méfait que la gauche au pouvoir ne soit capable d'accomplir. Ici et là, on se prend même à espérer son échec aux législatives : *« Croyez-moi, cela vaut mieux »*, nous confiait dernièrement un écrivain connu, proche du leader du P.S.

Comme tout procès d'intention, celui-là nous informe moins sur l'accusé que sur ses procureurs. Car l'accusé n'a encore rien fait ! Sans doute peut-on avoir des inquiétudes — communistes et socialistes ne se donneront-ils pas des coups bas ? Les gestionnaires ne l'emporteront-ils pas sur les démocrates ? Sans doute. Mais il n'est pas d'entreprise politique sans risques — et l'on ne voit pas que les difficultés actuelles conduisent au désespoir les intellectuels de droite : un million cent mille chômeurs n'empêchent pas Raymond Aron de croire aux vertus du libéralisme.

Si les intellectuels de gauche, ou dits de gauche, déclarent forfait alors même que la gauche n'a rien entrepris, c'est, nous semble-t-il, pour des raisons qui tiennent moins à la nature (« dénaturée ») de cette gauche ou à l'essence (supposée) du socialisme qu'à leur propre situation dans la société.

A l'inverse de leurs précurseurs (Descartes, Voltaire, Diderot), pourchassés et persécutés, les intellectuels d' « avant-garde » sont aujourd'hui parfaitement intégrés au système. Professeurs au Collège de France ou à l'Ecole polytechnique, directeurs de collection ou d'hebdomadaire, chroniqueurs, membres de jurys littéraires, agrégés ou docteurs, ils occupent une position privilégiée. Non seulement à cause des avantages matériels qu'ils tirent de cette position et auxquels, si « injustes » qu'ils les déclarent, aucun, semble-t-il, n'a renoncé. Mais aussi, et peut-être surtout, parce que, à la différence des autres notables (hommes politiques, hommes d'affaires), ils n'ont pas à se justifier : les bilans qu'ils dressent sont toujours des bilans de faillite. Ils *doivent* l'être.

Contester, telle est en effet la fonction que le système leur assigne — et à eux seuls. Un syndicaliste s'« agite »-t-il un peu trop ? Son employeur n'hésite pas à le renvoyer. Un mandarin dénonce-t-il les turpitudes du capitalisme ? On en fait une vedette. Et à juste raison : l'intellectuel dit de gauche est la caution libérale d'une société répressive, son arôme spirituel et sa soupape de sécurité. Si les détenus en révolte représentent un danger, un philosophe qui substitue à leur cri l'académisme de son discours ne dérange pas ; mieux, il apaise ; des commissions d'enquête, des colloques et des séminaires feront le reste.

Ainsi, compté tenu du *lieu* où elle jaillit (le ghetto intellectuel), des *formes* qu'elle revêt (pétitions, livres-gadgets), du *circuit socio-économique* dans lequel elle s'inscrit et qui en fait une marchandise, la contestation-intellectuelle-de-gauche ne peut être qu'abstraite, sans rapport avec les conditions réelles de vie et, finalement, sans efficacité. Le prince le sait bien, qui récompense ses fous : de temps à autre, il les invite à sa table.

Il n'est pas certain, naturellement, qu'une victoire de la gauche priverait les intellectuels de leur agitation-spectacle (tout dépendrait des conditions de cette victoire, de la politique suivie) ; mais elle la rendrait probablement plus difficile, surtout si elle s'accompagne de progrès social. Autant il est aisé (et gratifiant) de dénoncer les monopoles et autres oligopoles, autant il serait peu sensé de vitupérer contre un gouvernement qui réforme la fiscalité, démocratise l'enseignement, crée des emplois. Qui aurait osé écrire, en 1936, quand les travailleurs bénéficiaient pour la première fois des congés payés, que *« progresser, c'est avancer dans le déclin »* ?

Pour continuer à jouer les Cassandres, les intellectuels dits de gauche ont donc besoin que la droite reste au pouvoir. Et que la gauche, par conséquent, n'y accède pas. Ou que, y accédant, elle échoue. D'où ces attaques tous azimuts pour l'affaiblir et la discréditer, et cet étrange silence à l'égard de ceux qui gèrent actuellement la société. Comme si les centres de décision étaient vacants, les multinationales dissoutes. Comme si les capitaux ne prenaient pas, chaque jour, la direction de pays « sûrs », comme si toutes sortes de complots ne se tramaient pas.

Malheureux intellectuels ! Ils crient au loup en regardant à gauche, sans voir quelle « bête », à droite, se prépare à bondir, toutes griffes dehors.

Pour ceux qui ne se prêtent pas à ces jeux, une seule question se pose : la victoire de la gauche permettra-t-elle de réaliser un peu plus de justice sociale, d'accomplir (ou de commencer à accomplir) les réformes qui s'imposent ? Libérera-t-elle, si peu que ce soit, les énergies de ces milliers d'hommes et de femmes que le régime actuel condamne à l'impuissance ?

S'il y a la plus petite chance qu'il en soit ainsi — et une chance se provoque, — on ne voit pas au nom de quelle utopie on ne la saisirait pas. Ni pourquoi, faute d'espérer le meilleur, on préparerait le pire.

Les paillettes d'or

par GABRIEL MATZNEFF

IL n'y avait pas de journaliste à Bethléem la nuit de la naissance du Christ ni de photographe alentour du figuier au pied duquel le Bouddha a eu son illumination. Les grandes aventures sont silencieuses. Le brouhaha de ce qu'il est convenu d'appeler l'actualité n'apporte rien à l'âme. Tout ce qui se passe de véritablement important fait son chemin dans le secret. « Les copeaux de bois flottent sur l'eau, les paillettes d'or reposent au fond de la rivière », aimait à dire l'évêque Théophane le Reclus. Dans l'obscurité moirée où elles sont enfouies, les paillettes d'or peuvent parfois souffrir d'être ainsi ignorées, méprisées ; elles auraient toutefois tort de s'en émouvoir durablement, car cela est naturel, et dans l'ordre des choses. Quand on est une paillette d'or, il faut savoir qu'on n'aura pas l'accueil réservé aux copeaux de bois. Durant les dix mois qui ont suivi la publication de « Par-delà le bien et le mal », les libraires n'en ont vendu que cent dix-sept exemplaires. C'est précisément dans ce livre que Nietzsche pose la question essentielle : qu'est-ce qui est noble ? En l'occurrence, la noblesse est d'être supérieur à l'approbation, et d'avoir confiance en son destin.

Le contraste entre le tohu-bohu des médiocres et l'effacement des talents, entre la place que l'on accorde à ce qui est futile et celle que l'on refuse à ce qui ne l'est pas, s'il est frappant dans la vie littéraire, l'est davantage encore dans la vie religieuse. Considérons, par exemple, le bruit que fait la querelle qui, dans l'Eglise romaine, oppose les intégristes aux progressistes.

Une semblable émotion n'a, certes, rien d'étonnant dans un pays tel que le nôtre qui, pour déchristianisé qu'il soit, n'en demeure pas moins de tradition catholique. Il est cependant clair que ces disputes autour des ordinations illicites opérées par Mgr Lefebvre et de l'occupation de Saint-Nicolas-du-Chardonnet sont dérisoires en comparaison d'un événement spirituel d'une portée historique inouïe qui est l'émigration en Occident, et singulièrement en France, de la fleur du bo[illegible]isme tibétain. Or, le prurit catholique occupe, depuis des mois, les gazettes et les esprits, au lieu que seuls quelques spécialistes paraissent se soucier de la présence parmi nous de maîtres spirituels porteurs de vrais trésors de lumière et de vie.

Un vœu

Jadis, Bounine a, non sans amertume, reproché à l'intelligentsia parisienne d'être demeurée indifférente à ce phénomène extraordinaire que fut l'immigration russe ; et, de fait, ni Merejkovski, ni Chestov, ni même Berdiaeff n'exercent sur la jeune philosophie française l'influence qui devrait être la leur. Il est à craindre que les sages tibétains ne connaissent un échec analogue, et qu'une fois de plus l'intelligence française ne passe à côté d'une rencontre qui aurait pu être féconde et salutaire.

Les histrions paradent sur le devant de la scène et ahurissent le public au point de le rendre incapable de discernement. Les paillettes d'or existent pourtant, mais presque plus personne ne sait les voir. Si j'ai un vœu à formuler en ce début de l'année scolaire, qui est aussi celui de l'année liturgique, c'est que les gens osent échapper enfin aux mots d'ordre des coteries et au tumulte de l'imposture, pour accomplir, en solitaires, en francs-tireurs, leur propre quête de beauté et de joie.

OSÉ !

C'EST bien d'oser parler de la violence comme d'un chien noir qui, nuit et jour, colle à nos chausses, d'oser dire que notre histoire déborde de convoitises, qui sont la guerre en temps de paix, et de guerres, qui sont la convoitise répandant le sang des petits.

Encore un peu de temps et nous finirons peut-être par découvrir cette vieille, vieille et frêle vérité que l'histoire n'est pas adorable, ni sainte ni glorieuse, mais un champ retourné, le nôtre, où nous risquons de nous enfoncer si nous n'osons pas croire que des mains qui ne sont pas les nôtres nous offrent de nous délivrer.

R. DE MONTVALON.

La philosophie par Jean LACROIX

Heidegger et la valeur

HEIDEGGER peut être considéré comme le plus remarquable et le plus difficile philosophe de notre temps. Doublement difficile. Par sa pensée certes, mais aussi par sa langue : c'est devenu une plaisanterie commune de dire que pour le traduire en français il faut d'abord le traduire en allemand. Le livre qu'Henri Mongis consacre à sa critique de la notion de valeur ne pouvait être facile, mais c'est sans doute le plus clair dans sa difficulté même et le meilleur que j'aie lu sur Heidegger. Cette critique sous-tend toute la pensée heideggérienne, puisqu'elle repose sur les rapports de l'être et de l'étant.

Ce qui est immédiatement donné à l'homme, ce sont des existants multiples, qu'on appelle « étants ». Mais d'où viennent-ils ? Comment existent-ils ? On nomme « être » leur source et leur essence, suivant le mot grec *ousia*, que Mongis traduit par « étance », c'est-à-dire origine de l'étant. Ce que Heidegger reproche à la pensée occidentale, qu'il appelle métaphysique, c'est d'avoir été oublieuse de l'être en restant fixée sur l'étant. Certes, elle a bien cherché l'être, mais dans son rapport à l'étant, jamais en lui-même. Aussi a-t-elle abouti à une sorte de nihilisme, avec Nietzsche, qui fait de l'être une valeur. « Depuis la saisie matinale du sens de l'être par les Grecs jusqu'à l'interprétation moderne de l'être comme valeur, la métaphysique occidentale œuvre un dévoilement de l'être de l'étant sans avoir le souci de la vérité propre de l'être » (Heidegger). C'est toute cette critique historique qu'analyse Mongis : elle suppose évidemment la conception heideggérienne de la vérité de l'être, que la conclusion de l'ouvrage résume.

***

Le point de départ de la métaphysique c'est Platon. Il a posé profondément le problème de l'être, mais en fonction de l'étant et cette relation est devenue la seule question. L'homme connaît d'abord les existants sensibles, les « étants ». Le philosophe ne peut pas ne pas se demander ce qui les fait être. Platon découvre que c'est l'Idée. C'est à partir d'elle que le monde est ouvert. Certes elle n'est connaissable qu'en dernier lieu : il faut remonter de l'étant sensible à l'Idée intelligible qui est l'être. La fonction fondamentale de l'Idée, de l'être c'est de faire être l'étant, de l'amener à découvert. L'étant ne peut être connu comme tel que par sa relation à l'Idée, qui lui apporte forme et limites, qui lui garantit stabilité et constance. L'Idée est ce dont l'étant est redevable pour être. Elle a ainsi un double caractère : elle est possibilité d'existence pour l'étant et elle est a priori.

C'est cette capacité de faire être l'étant qui constitue son *ousia*, sa substance, son « étance », comme traduit Mongis. L'Idée n'est pas une valeur. Cependant, cette « étance possibilisante » deviendra l'axe directeur de la construction de la valeur dans la perspective nietzschéenne. L'Idée, en effet, est ce qui rend l'étant apte à être, et à être ce qu'il est. Mais elle tient cette capacité, cette aptitude d'une source transcendante et inconditionnée que Platon appelle le Bien, sans donner à ce terme aucun sens moral. Il constitue la transcendance de l'essence de l'Idée en laquelle s'épuise le sens de l'être. Cette ouverture première à l'être, cette « apriorité » a évidemment un caractère métaphysique, si l'on entend par là la relation de l'être à l'étant. Platon pense l'être en termes d'a priori et de condition de possibilité, comme chez Nietzsche la valeur sera ce qui rend possible la puissance de la volonté.

***

Selon Platon, ce n'est pas la pensée de l'homme qui met en position l'étant dans son être, mais l'Idée intelligible. Le virage, le retournement de l'Idée en représentation de l'esprit humain, en *représentativité*, voilà ce que feront Descartes et Kant. C'est le triomphe de la métaphysique de la subjectivité. Tout reposera désormais sur la certitude de la vérité, et cette certitude est l'œuvre de notre raison, qui devient le fondement de toute réalité. « La vérité, en tant que représentativité de l'objet, objectivité, trouve son fondement dans la subjectivité, dans l'activité représentative qui se représente ; cela, parce que l'activité représentative *est* elle-même l'essence de l'être (Heidegger). » Si l'homme fonde tout sur la certitude, il doit avoir la certitude de lui-même. C'est ce que montre Descartes, et sa position commande tous les développements ultérieurs. Le « je pense que je pense » assure l'homme de son propre être comme de l'être des objets. L'être de tout étant c'est son pouvoir être pensé par l'homme, c'est sa représentativité : être comme représentativité, voilà l'être de notre époque.

Cette représentativité devient chez Kant condition de possibilité a priori ; en d'autres termes, l'être même des étants se réfère aux catégories fondamentales de l'esprit humain. Toute connaissance d'un étant dépend dès lors d'une connaissance exhaustive de soi par soi, de la subjectivité humaine. « De même que de l'Idée, dévoilée d'avance à partir de soi, dépendait la possibilité du dévoilement de l'étant, de même Kant fait dépendre la représentation de l'objet *en son être* de représentations préalables ancrées dans la subjectivité pure » (Heidegger). La conscience devient le lieu de l'éclaircie. L'entendement *juge* de la vérité de l'étant en termes de catégories. La possibilité métaphysique de l'étant, qu'assurait l'Idée platonicienne, se rassemble ici ainsi tout entière dans un système de conditions immanentes au « je pense ».

***

Avec Nietzsche, l'ultime possibilité de la métaphysique est réalisée : la volonté s'empare de l'essence inconditionnée de la subjectivité et détrône la rationalité. En ce sens, Leibniz avait préparé le terrain, entrelaçant la spéculation et ce qui appelle force *(vis primitiva activa)*. Celle-ci devient le vrai pouvoir de la subjectivité, qui rend son autoréalisation possible. Pour réaliser l'ultime possibilité de la métaphysique, il fallait que la volonté détrônât la rationalité et s'emparât de l'essence inconditionnée de la subjectivité. C'est ce qu'a fait Nietzsche. La volonté, désormais, ne veut rien d'autre qu'elle-même la rationalité devient un simple instrument de son pouvoir. Nietzsche l'appelle volonté de puissance : la parousie de l'être devient son déploiement. Cette volonté doit se conserver, non pour demeurer — comme Nietzsche le reproche au *conatus* spinoziste, qui n'est que la tendance de l'être à *persévérer* dans son être, — mais pour s'accroître. Il lui faut donc poser des *valeurs* comme conditions de son déploiement, ce qui suppose une sorte d'appréciation vitale.

Cette institution des valeurs est la manière dont la vie réalise son essence. La volonté de puissance vise à la croissance, elle a en vue l'effectuation de son essence sur le double mode de la conservation et de l'accroissement, étant admis qu'on ne conserve que pour accroître. Il n'y a donc pas de valeur en soi : ce sont des conditions qui ne valent que pour les puissances qui les ont posées et dans le temps de leur service. Nietzsche en définitive ne récuse le platonisme que pour le porter à son comble. Mais le réel est pour lui le devenir : c'est la volonté de puissance, le véritable être, qui suscite les valeurs qui font être ce devenir et permettent d'accéder à un surcroît de force. Ces valeurs, issues d'une volonté créatrice, « poïétique », Nietzsche les appelle valeurs d'art. Quand il déclare qu'il n'y a pas d'étant, pas de vérité, pas d'être, il veut seulement signifier qu'il n'y a rien de constamment présent. Il fait appel à l'essence « poïétique » de la volonté, à la valeur créatrice de l'art dans la nature comme chez l'homme.

On comprend que dans une lettre-préface, Heidegger ait félicité Mongis d'avoir envisagé « le problème de la valeur dans une relation décisive avec la question de l'être ». A l'époque où la promotion ontologique de la volonté atteint son point culminant, l'être reste enfoui dans l'oubli où l'a laissé tomber la métaphysique, c'est-à-dire l'attitude qui ne détermine l'être *qu'en vue* de la fondation de l'étant. Toute cette critique implique donc une conception de la vérité de l'être en lui-même que Mongis expose dans le dernier chapitre, précisément intitulé « La vérité de l'être ». Selon Heidegger, l'être est *présence*, ce qui n'est pas synonyme du présent. Le propre de l'être lui-même est de se présenter à l'homme, de se *donner* à lui, et le propre de l'homme, est de s'ouvrir à l'être, de s'*adonner* à lui de manière à accueillir sa venue préalable. L'essence de l'homme est de *demeurer* dans la proximité de l'être. Dans des pages bien connues, Marx célèbre, contre le taudis de l'ouvrier, la « maison de lumière » que, dans Eschyle, Prométhée désigne comme le plus grand cadeau qui lui ait permis de transformer le plus pauvre en homme. Il présente la Cité socialiste comme celle qui rendra au travailleur sa dignité et sa jouissance dans l'horizon ouvert par cette « demeure lumineuse ».

★ *Heidegger et la Critique de la notion de valeur.* La destruction de la fondation métaphysique, avec lettre-préface de Heidegger, par Henri Mongis. Ed. Nijhoff, 221 p., La Haye, 1977.

Les paillettes d'or

Le Monde

étranger

Les conflits dans la corne de l'Afrique

Deux années de guérilla dans l'Ogaden

De notre envoyé spécial

Kebri-Dehar. — Sayid Mohammed Abdallah Hassan, que les Britanniques avaient surnommé The Mad Mullah (le Mullah fou), a été le premier chef africain à se battre contre des avions. Au début du siècle, il a combattu les Britanniques, les Italiens, ainsi que le héros éthiopien Alemayu, dont l'aéroport de Gode portait encore le nom.

Défait en 1921, Sayid Mohammed est mort l'année suivante. Sa famille avait alors caché sa tombe quelque part dans la province éthiopienne du Bale. Voilà six mois, les partisans du F.L.S.O. l'ont retrouvée entre Gimir et Imi, à plus de 300 kilomètres de la frontière somalienne. Une grande fête a été organisée sur place.

Le père de Sayid Mohammed était né à Imi, sur le fleuve Schebele. Son frère, Hassan Sher Abdulleh, est aujourd'hui président du comité de libération du F.L.S.O. à Kelafo. Ce noble vieillard a été l'un des fondateurs, au début des années 60, de God's Grace (la grâce du Seigneur), le premier mouvement somali de résistance à l'occupation militaire éthiopienne de l'Ogaden.

Par les traités de 1948 et de 1954, Londres avait cédé à l'Ethiopie ce territoire que l'armée britannique administrait depuis la défaite italienne de 1941 dans la corne de l'Afrique. God's Grace sera le produit de ces accords. Après la guerre somalo-éthiopienne de 1963, Hassan Sher Abdulleh participera également à la fondation, fin 1964, du F.L.S.O.

Cette histoire, Musa Mohamed Hussein, membre du comité central du F.L.S.O., nous l'a racontée un soir à Kebri-Dehar, à l'heure où une terre meurtrie par les combats de juillet paraissait comme enveloppée par les étoiles de l'Ogaden. Seuls les hurlements des chiens abandonnés par les Ethiopiens et la rumeur lointaine de camions remontant vers le nord venaient troubler le silence.

Musa, âgé de trente et un ans, lui-même fils de l'un des fondateurs de God's Grace a parcouru pendant plus de deux ans l'Ogaden avec les guérilleros du F.L.S.O., dont il est, en quelque sorte, l'un des principaux « officiers politiques ». Son père, âgé de quatre-vingts ans, vient de regagner Degahabur, après douze années d'exil en Somalie.

La « libération » des basses terres de la Somalie occidentale, auxquelles les Ethiopiens ont donné le nom d'un clan de nomades somalis — l'Ogaden, — ne s'est pas faite en une nuit. En 1974, le F.L.S.O. avait déjà mis sur pied deux brigades de partisans, raconte Musa. A l'époque, il se rendait lui-même sur place à pied. « *Les nomades n'y croyaient pas, ils nous disaient qu'ils se sentaient trop faibles, et le gouvernement somalien se montrait, lui aussi, un peu réticent.* » La guérilla ne s'organisera réellement que l'année suivante, à la suite du congrès de Badhiweyne, une localité proche de la frontière somalienne.

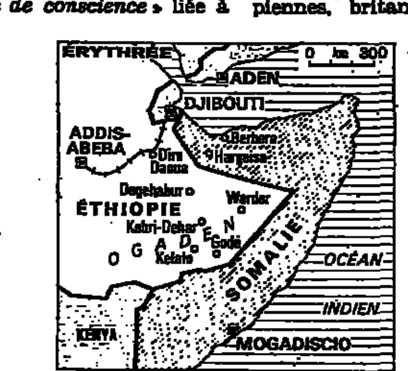
« *Nous étions quelque cinq cents à participer à ce congrès, qui a duré sept jours. Les Ethiopiens étaient au courant, mais ils n'avaient pas de garnison dans le secteur* », dit encore Musa.

C'est à cette occasion que le F.L.S.O. devient officiellement le « Mouvement de libération des territoires occupés militairement par les Abyssins ». Le label F.L.S.O. n'en reste pas moins accepté, même aujourd'hui ; 1975 marque un tournant, aux yeux des forces de libération somalies. « *Une prise de conscience* » liée à l'affaiblissement de l'Ethiopie et au renforcement du potentiel militaire somalien.

Pour des raisons différentes, Addis-Abeba et Mogadiscio parlent alors peu de cette guérilla qui se développe dans l'Ogaden. De temps à autre, on apprend qu'un pont a sauté, qu'un poste a été attaqué, qu'un raid aérien a eu lieu. Terre de légendes, la Somalie occidentale ne vibre alors que la nuit, tous les chefs militaires du F.L.S.O. nous l'ont répété : la « *libération* » des basses terres — « *l'assaut final* » de juillet — a été le fruit de deux années d'intenses préparatifs.

« *Il est vrai*, déclare Musa, *que nous recevons beaucoup d'aide du gouvernement de Mogadiscio, mais pourquoi prétendre que nous ne libérons pas nous-mêmes notre propre pays ?* »

Avant l'installation progressive de garnisons éthiopiennes dans l'Ogaden, à partir des années 50, l'Ogaden était demeuré une sorte de *no man's land* aux frontières imprécises parcouru par quelques centaines de milliers de nomades somalis vivant de leurs chèvre et de lait de chamelle. Dans la région de Werder — le Puits profond, — au hasard de pistes tracées depuis par des prospecteurs américains de pétrole, on retrouve encore ce rythme de vie séculaire. Ici, rien n'a changé ou presque. Des armées — éthiopiennes, britanniques, italiennes — ont bien traversé tour à tour ces espaces arides. Elles ne pouvaient être, aux yeux des nomades, que de passage.



Le chef de l'Etat somalien appartient à une famille originaire de l'Ogaden. C'est également le cas de nombreux dirigeants du régime de Mogadiscio.

Chacun exprime cette réalité à sa façon. Le commandant Jussuf Ali Nur, chef militaire du F.L.S.O. à Geladi : « *Je suis né ici. Mon père y a été enterré après avoir été abattu, en 1969, par un sergent éthiopien au cours d'un pillage.* » Abdillahi Hassan Mohamoud, secrétaire général du F.L.S.O. : « *Nous n'allons pas cesser de nous battre pour nos droits, parce que quelqu'un décide d'arrêter ou non les livraisons d'armes.* » Les deux vieux combattants étrangement camouflés à l'entrée du village de Danan, sur la route de Gode à Kebri-Dehar : « *Nous ne voulons pas des Russes ici.* » Ou encore cette femme de Geladi qui, faute de pouvoir s'expliquer autrement, ramasse une poignée de terre et la porte sur son cœur.

Le F.L.S.O. calcule que six régions sont aujourd'hui « *totalement libérées* », dont cinq sur les quatorze que compte le Harrarghe et une sixième dans le Bale. La guerre s'est déplacée vers le nord du Harrarghe, elle y a pris l'allure d'un conflit ouvert entre la Somalie et l'Ethiopie, un conflit d'une tout autre dimension.

Le F.L.S.O. le sait si bien qu'il refuse de s'engager sur l'avenir. Il ne parle ni de république, ni de gouvernement, ni de rattachement, mais seulement d'autodétermination. Une fois la Somalie occidentale « *libérée* », dit-il, la population choisira elle-même un régime de son choix. « *Le futur est un défi que nous acceptons* », dira Musa, avant de conclure : « *La situation peut prendre la même tournure qu'au Vietnam, si les Soviétiques et les Cubains s'engagent davantage du côté éthiopien. Dans une telle éventualité, nous serions alors prêts à accepter l'aide de troupes étrangères. Même françaises...* »

JEAN-CLAUDE POMONTI.

« L'éventualité d'un coup d'État pro-américain à Addis-Abeba est réelle »

nous déclare M. Neguede Gobezié, dirigeant du mouvement socialiste panéthiopien

Le 28 août, le parti Meisone (mouvement socialiste panéthiopien), qui apportait au régime militaire un « soutien critique » et fut, en 1975 et 1976, à l'origine des principales mesures révolutionnaires en Ethiopie, a rompu avec le pouvoir. Retournant à la clandestinité, il a choisi l'« opposition révolutionnaire ». Si certains de ses dirigeants paraissent avoir été arrêtés ces derniers jours, l'un d'eux, M. Neguede Gobezié, qui fut l'un des principaux dirigeants du « bureau politique », a réussi à quitter l'Ethiopie. C'est la première fois qu'un responsable du parti Meisone s'explique publiquement et à visage découvert sur la crise éthiopienne.

● *Pourquoi avez-vous rompu brusquement avec le régime militaire ?*

— Le mouvement socialiste panéthiopien (Meisone) est une organisation marxiste-léniniste. Comme l'indique notre programme, pour faire avancer la révolution, Meisone utilisera les différentes formes de luttes — clandestine et ouverte, légale et illégale, pacifique et violente — et appliquera des tactiques différentes selon les circonstances. Sous le régime de Hailé Selassié, notre lutte était totalement clandestine. Avec la prise du pouvoir par les militaires, nous avons pu mener une lutte semi-légale et semi-clandestine. Aujourd'hui, la situation a de nouveau changé. Pour faire avancer la révolution, Meisone est de nouveau passé dans la clandestinité.

» Quand nous menions une lutte semi-clandestine, on nous accusait parfois d'opportunisme et de soif du pouvoir. D'autres pensaient que nous faisions de « l'entrisme ». En fait, notre « soutien critique » était une alliance tactique.

» En ce qui concerne notre « collaboration » avec le Derg, il faut rappeler un certain nombre de points : premièrement, nous avons expliqué dès le début que le Derg de par sa nature de classe ne pouvait mener la révolution à son terme et que les masses ne devaient nourrir aucune illusion à cet égard. Deuxièmement, avant notre « collaboration », nous avons demandé que soit rendue publique la plate-forme d'accord entre les révolutionnaires et le Derg. C'est ainsi que le régime militaire a été amené à proclamer le Programme de révolution nationale démocratique en avril 1976. Nous avons expliqué à maintes reprises que le respect de cette plate-forme constituait la base de notre collaboration.

» Troisièmement, durant la période où nous « collaborions » avec le Derg, nous avons poursuivi parallèlement nos préparatifs visant à renforcer notre appareil clandestin en vue d'une rupture inévitable. Depuis quelques mois, le Derg cherche à freiner le processus révolutionnaire pour « stabiliser la situation ». Les points sur lesquels nous étions parvenus à un accord : la proclamation des libertés démocratiques, la garantie de l'égalité des nationalités, la lutte contre la bureaucratie, le développement des organisations de masses, le respect du droit à la création de partis politiques... bref, les principaux points de notre plate-forme commune sont, depuis mars, remis en cause par le régime militaire. Le Derg a tendance à se rapprocher des forces réactionnaires. Par conséquent, la situation est mûre pour une contre-révolution. Aussi, pour poursuivre dans les meilleures conditions la lutte pour la démocratie et le socialisme, Meisone a décidé de passer dans la clandestinité. La lutte continue.

● *Sur le fond, et au sujet de l'Erythrée et de l'Ogaden, partagez-vous les thèses du pouvoir sur l'intégrité territoriale ?*

— Notre programme reconnaît le droit à l'autodétermination des nationalités d'Ethiopie, y compris le droit à la séparation. De plus, notre organisation lutte pour l'édification d'une Ethiopie démocratique où l'unité des nationalistes devra être fondée sur leur libre volonté de vivre ensemble dans l'égalité la plus complète.

» Cela étant, à l'heure actuelle, la question de l'intégrité territoriale de notre pays est intimement liée à celle de la révolution d'une façon générale. Pour la question de l'Erythrée, le Derg semble avoir opté pour une solution avant tout militaire tandis que nous pensons que la question devrait être résolue par des négociations pacifiques avec les forces progressistes en Erythrée. Une agitation systématique doit être entreprise pour permettre aux peuples opprimés de s'organiser et de participer à la révolution. Ceci ne veut pas dire que nous sommes pour la séparation de l'Erythrée dans l'état actuel des choses. Il ne faut pas considérer la question de l'Erythrée en soi, mais il faut la replacer dans le contexte plus général de l'Ethiopie et de la région.

» Il suffit de voir que, sous l'ancien régime, toutes les forces réactionnaires s'opposaient à la sécession de l'Erythrée tandis que nous soutenions cette lutte parce qu'elle contribuait à l'affaiblissement du régime d'Hailé Selassié et, par conséquent, renforçait le camp révolutionnaire. Telle était la position des forces progressistes à l'échelle internationale. Aujourd'hui, cette situation a changé. Même l'ex-prince héritier soutient l'indépendance de l'Erythrée. Cela montre clairement le changement dans l'alignement des forces. l'aide qu'apportent les régimes réactionnaires arabes aux fronts érythréens révèlent que ce changement s'est opéré aussi à l'échelle internationale. Dans ces conditions, aujourd'hui, notre organisation est contre la séparation de l'Erythrée

» En ce qui concerne l'Ogaden, nous nous opposons à l'invasion somalienne. La thèse qui tend à faire croire qu'il s'agit là d'une lutte de libération nationale est dénuée de tout fondement. Nous n'avons jamais vu jusqu'aujourd'hui un mouvement de libération disposant de chars et d'avions.

● *On vous dit plutôt hostiles à l'engagement des Soviétiques et de leurs alliés aux côtés de l'Ethiopie Pourquoi ?*

— A l'heure actuelle, la révolution éthiopienne doit faire face à de très puissants ennemis intérieurs et extérieurs. Aussi a-t-elle besoin du soutien de toutes les forces progressistes. On dit que Meisone s'oppose à l'engagement des Soviétiques et de leurs alliés aux côtés de la révolution éthiopienne. C'est faux Nous acceptons et apprécions toute aide qui vise à faire avancer notre révolution. Cependant, nous mettons l'accent sur le fait que, pour faire avancer la révolution, les peuples d'Ethiopie doivent, avant tout, compter sur leurs propres forces. L'aide extérieure ne peut être qu'un facteur secondaire.

● *Pour ne citer que les principaux, il y a désormais trois mouvements clandestins qui luttent contre les militaires : le vôtre, l'Edu (Union démocratique éthiopienne) et le P.R.P.E. (parti révolutionnaire du peuple éthiopien). N'y aura-t-il pas fatalement un rapprochement tactique entre certains de ces mouvements ?*

— Meisone, jouant un rôle d'avant-garde dans la lutte des peuples d'Ethiopie, œuvre à la mise en application du programme de révolution nationale démocratique d'avril 1976. Cela veut dire que nous luttons contre toutes les forces qui rejettent ce programme, et particulièrement les organisations telles que l'Edu et le P.R.P.E. ainsi que la bureaucratie qui combattent la réforme agraire qui a libéré des millions de paysans pauvres. Il ne saurait être question de nous allier avec ces forces pour combattre le régime militaire.

● *On parle beaucoup aujourd'hui de l'éventualité d'un coup d'Etat pro-américain en Ethiopie Y croyez-vous ?*

— La droite éthiopienne est mieux placée que nous pour répondre à cette question. Ce que nous pouvons dire, c'est qu'aujourd'hui les éléments progressistes au sein du Derg s'affaiblissent tandis que les éléments droitiers sont en train de reprendre des forces. Ainsi on voit que l'impérialisme américain, qui avait perdu tout espoir en février, change de tactique et cherche à se rapprocher de l'Ethiopie. L'éventualité d'un coup d'Etat pro-américain est réelle. Ce coup d'Etat pourrait s'appuyer sur la bureaucratie réactionnaire et les forces qui ont vu leurs privilèges supprimés par les acquis de trois années de lutte. Les progressistes au sein du Derg ne semblent pas avoir réalisé la gravité du danger.

● *Pendant la période où vous « collaboriez » avec les militaires, vos adversaires et une bonne partie de l'opinion internationale vous ont accusés d'approuver les massacres et la répression conduite par le Derg.*

— Il faut rappeler au moins trois choses à ce sujet. D'abord, les gens qui soulèvent cette question ne réalisent pas l'ampleur de la révolution éthiopienne. Sans exagérer, nous avons vu l'Ethiopie depuis trois ans plonger dans un mouvement qui a en même temps les caractéristiques de la Révolution française de 1789, de 1917 en Russie et de mai 1968. La situation est très complexe et la lutte de classes y prend un aspect très aigu.

» Deuxièmement, lorsqu'on parle de la violence, on ne retient que celle exercée par les forces luttant pour la sauvegarde des acquis de la révolution. La violence contre-révolutionnaire, les assassinats politiques et la terreur blanche sont passés sous silence. Dans le camp révolutionnaire, un nombre incalculable de paysans pauvres, d'ouvriers, de soldats, d'étudiants, de femmes et d'intellectuels sont tombés sous les balles de la réaction. Cette même situation continue. Aussi, avant de nous accuser ainsi que le Derg de répression et de massacres, il faut bien comprendre que l'Ethiopie se trouve dans une situation de guerre civile.

» Le plus important, enfin, est que cette situation est exagérée délibérément afin d'intoxiquer l'opinion internationale. Les « *nouvelles* » sur les 50 dollars que devraient rembourser les familles des victimes pour payer les balles ayant servi, le nombre incroyable de cadavres qui joncheraient les rues d'Addis-Abeba, etc., toutes ces « *nouvelles* » ne sont qu'un moyen d'intoxication et rien d'autre. »

Propos recueillis par
J.-C. GUILLEBAUD.

L'armée somalienne est intervenue dans les combats de Dire-Daoua

Dire-Daoua (*A.F.P.*). — Les traces d'un combat opposant deux armées conventionnelles sont encore visibles à Dire-Daoua, la plus grande ville de la province du Harrar, à l'est de l'Ethiopie. Des journalistes ont pu le constater au cours d'une visite de la ville, qui a subi de violents assauts à la mi-août et au début septembre. Ils avaient effectué le voyage dans un Boeing 720-B en compagnie de soldats et de miliciens éthiopiens se rendant sur le front oriental, où de graves affrontements ont été signalés autour de la ville de Jijiga, dans l'Ogaden (1).

A Dire-Daoua, qui se trouve au kilomètre 440 de la ligne Djibouti-Addis-Abeba, ils ont vu plusieurs pièces d'armement lourd parmi le matériel saisi par les forces éthiopiennes pendant la bataille, et notamment des chars d'assaut. Ces pièces portaient l'emblème somalien, une étoile à cinq branches sur fond bleu

Selon les autorités militaires éthiopiennes, les forces somaliennes, soutenues par des Migs, des chars et des pièces d'artillerie, ont attaqué la ville, le 16 août. Le combat s'est poursuivi pendant la plus grande partie de la nuit et le jour suivant. Deux colonnes auraient donné l'assaut, l'une près de l'aéroport, l'autre sur la route du Nord-Est, vers Aysha.

Selon un officier des forces éthiopiennes, le commandant Tadesse, les Somaliens avaient engagé le 15e bataillon motorisé, le 16e bataillon blindé, les 30e et 60e bataillons d'artillerie, appuyés par une compagnie dotée de lance-roquettes (au total, quatre mille soldats engagés)

Les journalistes ont vu les restes calcinés d'un char T-34 éthiopien près de l'aéroport et un peu plus loin, dans un dépôt de munitions, les carcasses d'une remorque et d'une citerne

Sur les douzaines de chars alignés par les Somaliens, a affirmé le commandant Tadesse les Ethiopiens en ont détruit onze et saisi dix en état de marche Ces derniers ont été immédiatement engagés sur le front, a-t-il précisé. Malgré le mauvais temps et le terrain boisé, a encore indiqué le commandant Tadesse, la contre-attaque aérienne et terrestre des forces éthiopiennes a mis l'ennemi en déroute, lui causant des pertes supérieures à sept cents tués.

Parmi les autres catégories d'armes saisies ou détruites montrées aux journalistes figurent notamment cinq canons opérationnels 85 mm, sept mortiers de 82 mm, des mortiers de 16 mm, quatre canons antichars, seize roquettes, trois lance-roquettes BM 13 d'une portée de 8 km. Selon le commandant Tadesse, trente véhicules chargés de munitions, un véhicule d'artillerie et deux véhicules pourvus d'équipement de transmission, ont également été saisis Trente autres véhicules auraient été en outre détruits.

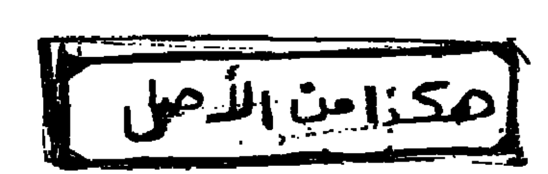
« *Deux boulangeries mobiles, saisies parmi l'équipement somali, montrent combien les Somalis étaient préparés au combat* », a encore affirmé le commandant Tadesse.

Conduits sur les deux principaux lieux des combats, les journalistes ont pu constater, tant au dehors qu'à l'intérieur de la ville, la présence d'importantes troupes éthiopiennes régulières et de forces de la milice, en constant état d'alerte.

Pour les visiteurs, il ne fait aucun doute que cette guerre est de type conventionnel et n'a rien de commun avec un combat de guérilla. Les Ethiopiens, pour leur part, semblent prêts à se battre jusqu'au dernier pour défendre leur ville.

La vie revient à la normale à Dire-Daoua, mais l'activité économique a été ralentie, de toute évidence à la suite de l'interruption du trafic ferroviaire entre Addis-Abeba et Djibouti, due à l'action des « troupes somaliennes », qui ont fait sauter de nombreux ponts en juin.

(1) Selon des « milieux diplomatiques à Addis-Abeba », cités par le correspondant à Nairobi de l'agence Reuter, la ville de Jijiga serait tombée aux mains des forces somalies. Toutefois, ces mêmes « sources » soulignent que de violents combats se poursuivent autour de cette ville et que la situation demeure « fluide ». — (N.D.L.R.)



AFRIQUE

République Sud-Africaine

Un millier d'étudiants noirs ont été arrêtés

Ils protestent contre la mort en prison d'un dirigeant nationaliste

De notre correspondante

Johannesburg. — La mort de Steve Biko, « père » de la conscience noire, continue de soulever des protestations parmi les Blancs progressistes et les Noirs sud-africains. Outre les messes et les prières collectives organisées à sa mémoire dans la plupart des villes du pays — sauf dans l'Etat libre d'Orange, bastion afrikaner, — des meetings de protestation se tiennent ou sont prévus pour les jours à venir. On a même vu des membres du Black Sash, mouvement de femmes blanches travaillant contre la discrimination, poser des banderoles devant l'université du Witwatersrand et même dans la salle du congrès du Parti national pour le Transvaal, à Pretoria, mercredi 14 septembre.

Mille deux cent cinquante étudiants de l'université de Fort-Hare, université pour Noirs, dans l'est de la province du Cap, ont été arrêtés jeudi 15 septembre alors qu'ils étaient réunis pour célébrer une messe à la mémoire de Biko. Le gouvernement les accuse d'avoir organisé un meeting public interdit. Sept cent cinquante étudiants seront gardés en prison jusqu'à leur procès, prévu le 26 septembre prochain, tandis que cinq cents étudiantes ont été libérées et seront jugées le 17 octobre.

M. Jimmy Kruger, ministre de la police, de la justice et des prisons, a modifié jeudi soir son récit des circonstances du décès du jeuner leader africain et a déclaré que celui-ci aurait reçu des perfusions avant de mourir après sept jours de grève de la faim. « *Je ne suis pas un homme de médecine, aussi je ne sais pas en quoi consistait le traitement. C'était apparemment une sorte d'alimentation, un goutte-à-goutte* », a-t-il expliqué dans une interview télévisée.

Une nouvelle version du ministre

Cette nouvelle version, au lieu d'apaiser, a au contraire exaspéré ceux qui protestent contre la disparition soudaine de Steve Biko. Ils demandent que soient connus le plus rapidement possible les résultats de l'autopsie. Ceux-ci ont été annoncés pour dans un mois.

Dans un éditorial, le quotidien afrikaner *Die Vaderland* regrette les éclats de rire des membres du Parti national lorsque M. Kruger a évoqué à la tribune le « *droit démocratique* » de Steve Biko à observer une grève de la faim.

Les jeunes lycéens et collégiens, malgré quelques incidents mineurs, n'ont pas manifesté au cours des derniers jours. En revanche, ils ont continué, à Soweto, à refuser en masse de se réinscrire dans les établissements scolaires comme le leur demandait le gouvernement. Ils entendent ainsi protester contre l'enseignement séparé. Ils viennent d'obtenir un soutien de poids, celui de leurs enseignants, qui ont décidé jeudi de présenter leur démission. Le mouvement de contestation se poursuit dans plusieurs cités africaines du pays.

CHRISTIANE CHOMBEAU.

Zaïre

LE GÉNÉRAL MOBUTU GRACIE M. KARL I BOND

Kinshasa (A.F.P., Reuter). — Le général Mobutu Sese Seko, président du Zaïre, a gracié, jeudi 15 septembre, son ancien ministre des affaires étrangères, M. Nguza Karl I Bond, condamné à mort mardi par la Cour de sûreté de l'Etat pour haute trahison.

De source officielle, le chef de l'Etat zaïrois a commué en emprisonnement à vie la peine de mort prononcée contre M. Karl I Bond.

Tunisie

Le président Bourguiba confirme son appui à M. Nouira

Tunis. — Recevant, mercredi 14 septembre, à Carthage, les voeux des cadres du pays à l'occasion de la fête de l'Aïd el Fitr, qui marque la fin du mois de ramadan, le président Bourguiba a confirmé publiquement son appui à M. Nouira, alors que des rumeurs avaient fait état ces dernières semaines du prochain départ du premier ministre.

Quelques jours auparavant, lors d'une réunion du parti unique, M. Nouira avait fait table rase de ces bruits et répondu avec fermeté aux critiques formulées à l'encontre de sa politique, notamment par le journal de l'Union générale des travailleurs tunisiens (U.G.T.T.), *Ech Chaab*.

« *Mon soutien au contenu du discours de M. Nouira, mon bras droit et l'homme qui bénéficie de toute ma confiance, est total*, a déclaré le président tunisien à la radio. *Ce qu'il a dit est conforme à ma pensée, à mes impressions, à mes conseils et à mes directives.* »

Le chef de l'Etat s'est félicité des progrès accomplis dans la voie du développement et surtout dans l'amélioration de la situation de la classe ouvrière depuis la nomination de M. Nouira à la tête du gouvernement. Il a ajouté :

« *Tous ceux qui tenteraient par des manoeuvres subtiles d'entraver ces acquis ne pourront qu'échouer, car le travail entrepris depuis cinquante ans a consolidé la solidarité et l'unité du peuple.* »

M. Habib Achour, secrétaire général de la centrale syndicale unique et membre du bureau politique du P.S.D., qui a regagné Tunis au début de la semaine après un court séjour à Genève, a présidé jeudi une réunion de la commission administrative de l'U.G.T.T. qui, selon le journal *le Temps*, devait « *arrêter des décisions importantes à propos de la politique intérieure* ». Cette réunion s'est prolongée tard dans la nuit et l'on ignorait, vendredi matin, ses conclusions.

[Dans son discours du 9 septembre, M. Nouira avait affirmé que les difficultés actuelles de la Tunisie étaient purement conjoncturelles. Elles seraient dues, pour l'essentiel, aux mauvaises récoltes en raison de conditions climatiques défavorables, et aux restrictions imposées par la C.E.E. aux importations de produits textiles en provenance de divers pays, dont la Tunisie.

Il semble qu'il y ait eu, également, crise de confiance et que des retraits importants aient été effectués dans les banques. Par ailleurs, au mois de juin, les réserves en devises étaient de 193 millions de dollars, ce qui représentait sept semaines de couverture. C'est sans doute pour faire pace à cette situation que la Tunisie, à court de devises, a décidé, selon des informations diffusées à Londres et reprises par le « Financial Times », de lancer un emprunt sur le marché international des capitaux. Pour cela, un groupement bancaire, dirigé par la Bank of America, mobilise actuellement 108 millions de dollars empruntés pour sept ans à un taux d'intérêt supérieur de 1,5 % au « Libor », taux d'intérêt interbancaire du marché de l'eurodollar. La Tunisie a aussi effectué le tirage de la moitié (24 millions de D.T.S., soit 28 millions de dollars) du quota dont elle dispose au Fonds monétaire international.]

Togo

● LE GENERAL GNASSINGBE EYADEMA, président de la République togolaise, a quitté, jeudi 15 septembre, Paris pour Bonn au terme d'un séjour d'une semaine en France. Le président Eyadema devait avoir, ce vendredi, des entretiens avec le président Walter Scheel, puis rencontrer le chancelier Helmut Schmidt.

PROCHE-ORIENT

Les États-Unis suggèrent que les Palestiniens soient représentés à Genève au sein d'une délégation arabe unique

Washington souhaite une enquête internationale sur les éventuelles tortures en Cisjordanie

M. Cyrus Vance, secrétaire d'Etat américain, a clairement indiqué, jeudi 15 septembre, que le problème de la représentation arabe et palestinienne à la conférence de Genève se réduirait désormais à un choix entre les deux formules suivantes : délégation arabe unique ou délégation par pays, les Palestiniens étant représentés au sein de la délégation jordanienne. Il ressort cependant de fuites manifestement « organisées » que l'administration Carter préfère une délégation arabe unique. M. Vance n'a pas voulu le confirmer ouvertement, mais il a chargé son porte-parole, M. Kenneth Brown, de dire qu'elle méritait d'être prise sérieusement en considération. De source américaine autorisée, on précise que cette délégation unique devrait comprendre, d'une part, les maires des principales villes de Cisjordanie et, d'autre part, des membres peu connus de l'O.L.P.

M. Kenneth Brown a, d'autre part, exprimé à nouveau le souhait qu'une commission internationale indépendante puisse aller enquêter sur les accusations de torture dans les prisons de Cisjordanie, en dépit du démenti formel opposé par le gouvernement israélien. « *Nous prenons*, a-t-il dit, *au sérieux la déclaration israélienne selon laquelle ces accusations sont dénuées de fondement, mais nous pensons qu'une enquête effectuée par un organisme international impartial contribuerait à faire disparaître ces accusations.* » Le département d'Etat s'était déjà prononcé mercredi en faveur d'une telle enquête à la suite des accusations portées par la Ligue suisse des droits de l'homme contre le comportement d'Israël en Cisjordanie.

● A TEL-AVIV, le quotidien du soir *Maariv* révèle à ce propos que le premier ministre israélien, M. Menahem Begin, a donné ordre à la police, aux forces de sécurité et au personnel des prisons de ne pas employer la violence dans les interrogatoires de détenus, arabes comme juifs. Selon *Maariv*, ces instructions auraient été données après une conversation entre M. Begin et le président Carter en juillet dernier, à Washington. Le journal croit savoir que c'est le président Carter qui avait alors soulevé cette question. M. Begin aurait alors affirmé ne rien savoir à ce sujet. Il aurait également demandé à M. Carter de garder le secret sur cette conversation, en lui assurant solennellement que, dès son retour à Jérusalem, il donnerait un ordre clair et énergique interdisant toute violence au cours des interrogatoires.

Le ministère israélien des affaires étrangères à Jérusalem a déclaré pour sa part ne pas avoir été informé de la présence du groupe d'enquêteurs suisses, ce qui semblerait indiquer que ces derniers n'ont rencontré aucune personnalité officielle. Le ministère a renouvelé à cette occasion les précédentes affirmations officielles en réponse aux informations concernant des tortures données par le *Sunday Times* et Amnesty International, déclarant « *qu'il n'existe pas de mauvais traitements systématiques et que tous ceux qui se laissent entraîner à de mauvais traitements sont jugés et punis* ». Selon certains observateurs israéliens, les enquêteurs suisses seraient connus pour leurs opinions d'extrême gauche et leurs sympathies propalestiniennes.

● A DAMAS, le président Assad a rappelé, dans une déclaration faite à l'occasion des fêtes marquant la fin du ramadan, que son pays avait accepté la résolution 338 du Conseil de sécurité mettant fin à la guerre d'octobre 1973, à deux conditions : qu'Israël se retire de tous les territoires occupés en 1967 et que le peuple palestinien soit rétabli dans ses droits nationaux. Il a ajouté que, si la résolution 242, dont la mise en application est requise par la résolution 338, « *signifiait autre chose* » que le retrait israélien sur les lignes de 1967 et la restauration des droits palestiniens, « *la Syrie et l'Egypte seraient tenues de la rejeter* ».

● A BEYROUTH, M. Zouhair Mohsen, chef de la Saïka, organisation palestinienne d'obédience syrienne, a révélé que l'Union soviétique avait conseillé à M. Arafat et à lui-même, lors de leur récent séjour à Moscou, « *de ne pas faire confiance aux promesses américaines et de ne pas modifier* [notre] *attitude en ce qui concerne la résolution 242 du Conseil de sécurité* ». — *(A.F.P., Reuter, UPI.)*

LA CONFRONTATION CARTER-BEGIN EST FONDAMENTALE affirme le général Dayan

(De notre correspondant.)

Jérusalem. — L'heure n'est plus aux euphémismes auxquels on avait recours à Jérusalem pour qualifier les relations américano-israéliennes. La confrontation Carter-Begin est fondamentale, a déclaré jeudi soir 15 septembre à Bruxelles M. Moshe Dayan aux dirigeants juifs européens qu'il a rencontrés dans la capitale belge. « *Il faut se rendre à l'évidence*, a-t-il dit, *les Américains, en affirmant la nécessité d'une participation palestinienne à la conférence de Genève, pensent à l'O.L.P. et soutiennent de la sorte l'idée d'un Etat palestinien. (...) Cela, Israël ne l'acceptera jamais, car cela signifierait l'amorce du démantèlement de l'Etat juif.* »

M. Dayan a rappelé qu'Israël acceptait la présence de Palestiniens au sein de la délégation jordanienne, mais que des négociations avec l'O.L.P. n'auraient jamais lieu, « *que cette organisation reconnaisse ou non la résolution 242* ». Le chef de la diplomatie israélienne, attendu samedi à Washington, présentera, la semaine prochaine, à MM. Carter et Vance le « *plan de paix* » israélien. Il contient les principes généraux de la conception israélienne. « *A ce stade, nous n'entrerons pas ans les détails et nous ne tracerons pas de carte* », a précisé M. Dayan avant son départ de Tel-Aviv.

Jérusalem craint en particulier les résolutions « modérées » de certains pays arabes auxquelles Washington pourrait être amené à souscrire...

Dans la presse israélienne de vendredi, on évoque déjà l'union sacrée que le « tournant » de la politique américaine vis-à-vis des Palestiniens laisse présager.

(Intérim.)

AMÉRIQUES

Etats-Unis

Papa « Grand Dragon »

De notre envoyé spécial

Jefferson (Kentucky). — *Ils sont environ deux cents rassemblés, le 13 septembre, dans la salle de conférences d'un très officiel bâtiment du canton de Jefferson (Kentucky) pour protester contre le* busing *obligatoire — le transport d'enfants noirs dans les écoles blanches, et réciproquement. La coupe de cheveux un peu militaire des uns, l'exubérance de quelques femmes quasiment obèses, qui s'apostrophent bruyamment avec un fort accent du sud, ne surprennent pas outre mesure : c'est l'Amérique toute simple des travailleurs en col bleu, des mécaniciens employés dans les garages, des mères de famille qui restent à la maison.*

Tout serait simple, en effet, si certains de ces parents d'élèves n'arboraient des chemises imprimées portant l'image d'une croix en flammes et les trois lettres K.K.K. Le Ku Klux Klan est généralement associé à des images de violence : parades nocturnes de cavaliers menaçants et masqués, intimidation des familles noires cherchant à s'installer dans les quartiers blancs...

On s'attend donc davantage à voir les klansmen *se faire justice eux-mêmes qu'à en appeler aux tribunaux. C'est pourtant cette dernière solution qu'ils ont choisie pour lutter contre le* busing. *M. Robert Shelton, « sorcier impérial » du Klan — c'est-à-dire chef suprême de l'organisation pour l'ensemble des Etats-Unis, — était, il y a quelques jours, dans le comté de Jefferson pour leur indiquer la méthode à suivre.*

« Nous invitons les parents à porter plainte individuellement auprès du juge de district et à exiger *l'habeas corpus* pour leurs enfants », *nous explique M. Sherman Adams, « Grand Dragon » du Klan pour le Kentucky. Le raisonnement est à la fois spécieux et simple. Le K.K.K. assimile le* busing *à un emprisonnement arbitraire. Se réclamant curieusement des traditions du droit britannique, il demande, selon l'antique formule, qu'on « présente le corps » des « détenus », bref, qu'on « libère » ces derniers de l'obligation du* busing. *Plusieurs dizaines de parents ont ainsi porté plainte dans le comté de Jefferson, estimant qu'on leur* « faisait subir un traitement de force à eux et à leurs enfants sans un procès préalable en bonne et due forme ».

Le busing *a été ordonné dans le comté en 1975 par un juge fédéral, et les rentrées scolaires sont depuis lors un peu tumultueuses. Des parents blancs manifestent régulièrement pendant les premiers jours de septembre. La déségrégation, qui est l'objectif du* busing, *n'est pas leur problème. Ils remarquent seulement que leur enfant, au lieu d'aller à l'école près de chez eux, doit parfois faire un trajet d'une heure ou plus en autocar pour atteindre un établissement moins bien coté et situé dans un quartier noir. C'est parmi ces parents déboussolés ou furieux que le Klan recrute ses nouveaux membres.*

*Le « Grand Dragon » croit, ou fait semblant de croire, à l'efficacité du recours à l'*habeas corpus. *Il avoue lui-même ne pas entendre grand-chose aux subtilités juridiques. Mais cette expression latine lui paraît être une arme de bon aloi dans la lutte engagée contre les décisions fédérales en matière de déségrégation. Il en a d'autres, et notamment un lourd revolver dont il affirme tranquillement ne jamais se séparer et qu'il sort de sa chemise avec un brin d'ostentation.*

Agé d'une cinquantaine d'années, catholique (le Klan évolue...) et père de sept enfants, M. Sherman Adams s'est battu en Europe en 1944-1945 (de Cherbourg à Berlin, précise-t-il) et y a été blessé. Il était contremaître dans une entreprise de poids lourds, mais a pris une retraite anticipée en raison de l'état de son cœur et se consacre désormais exclusivement aux affaires du Klan.

Et si le juge de district ne répondait pas à la demande d'habeas corpus présentée par les parents ou faisait traîner les choses ? Dans un grand éclat de rire accompagné d'un clin d'œil le « Grand Dragon » répond : « Eh bien ! Dans ce cas on le pendra... »

DOMINIQUE DHOMBRES.

PROCHE-ORI

Israël

Cohen ... les servitudes d'un patronyme

...nisations juives de France estiment ...le gouvernement a légitimé ...des discriminations raciales

A travers le monde

Colombie

Tchécoslovaquie

Uruguay



PROCHE-ORIENT

Israël

Cohen : les servitudes d'un patronyme

De notre correspondant

Jérusalem. — Il faut qu'une porte soit ouverte ou fermée. Cette formule banale illustre une réalité qui ne l'est pas à l'hôpital Hadassa de Jérusalem. Comme tous les hôpitaux, cet établissement ultra-moderne situé dans la banlieue d'Einkarem, possède une morgue où *« transitent » les malades décédés* en attendant leur transfert jusqu'à leur dernière demeure. Pour des dizaines de milliers de « cohanim » (pluriel de Cohen, patronyme qui désigne en principe les juifs appartenant à la caste des prêtres), ils sont *« impurs »* et, à ce titre, leur contact doit être fui comme la peste.

D'après la Halakha (l'antique loi juive), l'impureté des morts se propage à l'intérieur de tout espace clos. Pour cette raison, les morgues des hôpitaux israéliens sont, ou bien situées dans un bâtiment séparé du reste de l'établissement, ou bien, c'est le cas de l'hôpital Hadassa, dotées d'*un* double système de fermeture isolant totalement l'espace intérieur de l'extérieur pour éviter de « contaminer » l'ensemble du bâtiment... Alors que les autres étages de l'hôpital sont isolés par des portes tournantes, celui de la morgue dispose d'une double porte faisant sas.

Or le système est en panne depuis trois mois, et, la réparation traînant en longueur pour des raisons techniques, l'hôpital Hadassa est *« zone interdite aux cohanim »*.

En fait, seuls les « cohanim » pratiquants sont touchés par cet état de choses puisque l'interdit est purement religieux. Le panonceau apposé à l'entrée de l'hôpital et mettant en garde les « cohanim » est uniquement destiné à informer les intéressés. Pratiquement, cela signifie qu'un Cohen pratiquant ne peut ni se faire hospitaliser ni se rendre en visite à l'hôpital Hadassa à moins que l'intéressé soit lui-même en danger de mort, car du point de vue de la loi juive, la vie est la valeur suprême.

Cette affaire remet en lumière la surveillance au sein du peuple juif de la caste des prêtes. Pour en comprendre la signification, il est nécessaire d'en retracer brièvement l'histoire.

Du point de vue religieux, le peuple juif se compose de trois grandes catégories : les prêtres (cohanim), les lévites et les simples israélites. Ces « ordres » sont héréditaires. On remarquera que les dirigeants spirituels, les rabbins, sont choisis parmi l'ensemble des juifs en fonction de leurs connaissances, et que leurs charges n'ont jamais été héréditaires.

Les « cohanim » étaient astreints à certaines règles et restrictions. Les grands-prêtres ne pouvaient épouser qu'une vierge d'origine juive, aucun Cohen ne pouvait s'unir à une divorcée. Ils n'avaient pas le droit d'entrer en contact avec un mort ni même de pénétrer dans un cimetière ou une maison où se trouvait un cadavre.

L'histoire politique et sociale des « cohanim » a été mouvementée tout au long de l'antiquité. Avant même la chute du second temple, leur prestige a baissé au profit de celui des « sages », des « rabbins ». Cependant l'espérance messianique leur consacre un grand rôle. La religion juive est orientée vers l'espoir d'une reconstruction du temple de Jérusalem sous la direction spirituelle du Messie qui instaurera la paix et la justice parmi tous les humains. On conserve donc fidèlement la mémoire des lignées sacerdotales afin que le Messie attendu trouve immédiatement parmi les « cohanim » actuels les hommes destinés à mettre en pratique la volonté divine... *(Intérim.)*

LE COMMERCE AVEC LES PAYS ARABES

Les organisations juives de France estiment que le gouvernement a légitimé des discriminations raciales

Le Conseil représentatif des institutions juives de France (CRIF) *« déplore vivement »* dans une déclaration publiée à l'occasion de la nouvelle année juive, *« la directive du premier ministre, consécutive au vote de la loi « anti-boycott » du 7 juin 1977 »*. (*Le Monde* du 4 août). *« Cette « interprétation »*, affirme le CRIF, *aboutit à faire échec à la volonté nationale clairement exprimée au cours des débats parlementaires qui ont précédé le vote unanime de cette loi. Cette position moralement et politiquement indéfendable, remet en cause les principes d'égalité et de non-discrimination, base de notre démocratie, et conduit l'exécutif à coopérer de fait avec les tenants de la guerre économique de type raciste menée contre Israël.*

» Le CRIF exprime avec regret, mais avec force, son opposition déterminée à cette directive qu'il combattra par tous les moyens légaux. Il dénonce avec la plus grande fermeté la résurgence des mythes nazis ainsi que leur exploitation à des fins commerciales. Il appelle les pouvoirs publics, l'opinion publique et les mass media à s'opposer sans compromis à cette renaissance maléfique, véritable insulte aux 50 millions de victimes de la barbarie hitlérienne.

» Le CRIF invite la communauté juive à s'unir face à ces dangers et à faire preuve d'une vigilance et d'une solidarité renforcées, pour contribuer à faire de 5 738, pour la France, pour Israël et pour les Juifs, partout dans le monde, y compris en U.R.S.S. et en Syrie, une année de progrès dans les efforts vers la paix, la justice et la liberté. »

De son côté, M. David Ruzie, professeur de droit, écrit dans l'organe mensuel *Information juive*, que dirige M. Jacques Lazarus : « *Le* Journal officiel *du 24 juillet 1977 a publié un « avis » du premier ministre relatif à l'application de l'article 32 de la loi du 7 juin 1977, qui constitue, en réalité, une décision administrative de caractère réglementaire, c'est-à-dire ayant force obligatoire. Par cet avis, le gouvernement cherche à vider de sa substance le texte voté par le Parlement. (...)*

» Le gouvernement, sous prétexte d'assurer le « développement » rapide des exportations », *notamment vers les pays du Proche-Orient producteurs de pétrole, a entendu préciser expressément que les opérations commerciales effectuées en direction de ces marchés* « entrent dans le » cadre de la politique économique » et commerciale du gouvernement et sont donc conformes » aux directives de celui-ci ». (...)

» Autrement dit, dans des termes enveloppés, le gouvernement légitime les clauses discriminatoires, généralement incluses dans les contrats passés avec des opérateurs arabes et qui figurent aussi bien dans les dossiers soumis à la COFACE que dans ceux présentés aux établissement bancaires, accordant des crédits documentaires à l'exportation. (...) L'avis permet la discrimination dans les relations commerciales extérieures, exclusivement fondée sur l'appartenance à une race, une religion ou une ethnie. A ce titre, l'avis est fondamentalement contraire à la Constitution française. Nos craintes, sur ce point, se sont donc, malheureusement, révélées fondées. »

A travers le monde

Colombie

● LES EMEUTES SE SONT POURSUIVIES A BOGOTA le jeudi 15 septembre, après la grève générale de la veille. De sources officielles, on indique que, durant ces deux journées, 13 personnes au moins ont été tuées et de 100 à 400 autres blessées, 4 000 auraient été arrêtées. Le couvre-feu a été maintenu dans la capitale, pour la seconde nuit consécutive. — *(A.P., Reuter.)*

Tchécoslovaquie

● M. NORBERT SEGARD, secrétaire d'État aux postes et télécommunications, a posé, avec son collègue tchécoslovaque, M. Vlastimil Chalupa, les bases d'une coopération franco-tchécoslovaque dans le domaine des postes et télécommunications. L'accord de principe, signé le 15 septembre, devra être complété, d'ici à la fin de l'année, par des experts qui en fixeront les modalités. *(A.F.P.)*

Uruguay

● LA DISPARITION DE M. JULIO CASTRO, ancien codirecteur de l'hebdomadaire *Marcha*, un des plus prestigieux d'Amérique latine, nous est signalée par certains de ses amis. M. Castro serait détenu depuis le 1er août par les autorités de Montevideo, et l'on craint désormais pour sa vie. M. Castro avait, à plusieurs reprises, travaillé à l'UNESCO comme consultant. Il est l'auteur de plusieurs ouvrages sur l'éducation en Uruguay et en Amérique latine.

ASIE

Laos

LE GOUVERNEMENT ACCUSE LA THAÏLANDE DE SOUTENIR LES MAQUIS ANTICOMMUNISTES

(De notre correspondant.)

Bangkok. — Les forces armées laotiennes ont tué soixante-deux *« réactionnaires laotiens exilés »* et capturé quatre-vingt-deux *« rebelles anti-gouvernementaux »* au cours des deux derniers mois, a annoncé mercredi 14 septembre la radio de Vientiane.

Une nouvelle fois, le régime *socialiste laotien accuse certains* groupes de *« réactionnaires thaïlandais »* de soutenir les activités *« des bandits, espions et réactionnaires laotiens en exil »*.

Ces accusations ont été régulièrement démenties par le gouvernement de bangkok, qui a accusé à diverses reprises les militaires laotiens d'être à l'origine de multiples incidents armés le long du Mékong. La presse en rapporte pratiquement chaque semaine, notamment lors des passages de réfugiés fuyant le Laos. Ils sont aujourd'hui près de soixante-dix mille établis dans des camps en Thaïlande, non loin de la frontière commune.

Au moins trois groupes d'exilés laotiens anticommunistes demeurent actifs dans cette région, nous a affirmé au début du mois un officier de l'armée thaïlandaise. Il a précisé que le 27 août un groupe de quarante-trois exilés laotiens avait lancé une attaque dans la région de Vientiane contre un camp où seraient entraînés des étudiants thaïlandais ayant fui au Laos après le coup d'État militaire du 6 octobre 1976 à Bangkok. Selon cet officier, aucun n'a regagné sa base de départ. — R.-P. P.

Timor-Oriental

De graves dissensions au sein du Fretilin affaiblissent le mouvement nationaliste

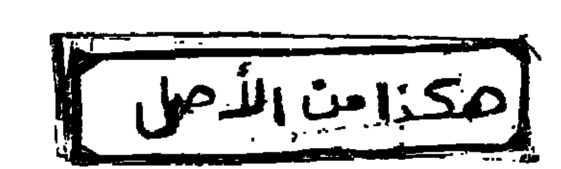
Un violent conflit interne vient de secouer le Fretilin, mouvement nationaliste de Timor-Oriental qui mène la lutte armée contre les Indonésiens depuis l'invasion, puis l'annexion, l'année dernière, de cette ancienne colonie portugaise par Djakarta. Le 7 septembre, M. Francisco Xavier do Amaral, le président du Fretilin, qui était également président de la « République démocratique de Timor-Oriental » proclamée en novembre 1975, a été arrêté (ainsi que plusieurs importants responsables civils et militaires). Il est accusé d'avoir tenté d'assassiner les principaux dirigeants du Fretilin, d'avoir pris contact avec les Indonésiens en vue d'une reddition et de mener une vie de *luraï* (seigneur féodal de la période coloniale). Il sera jugé avec ses complices par un « tribunal populaire ».

Le nouveau chef de l'État et du Fretilin est M. Nicolau Lobato, ancien vice-président et premier ministre, et principal responsable de la lutte contre les forces armées indonésiennes. Agé d'une trentaine d'années, c'est, comme M. do Amaral, un ancien séminariste. Le comité central du Fretilin se réunira bientôt pour procéder à de nouvelles nominations. Les responsables de la branche « extérieure » du mouvement, qui mènent la lutte diplomatique avec le soutien des anciens territoires portugais, en particulier le Mozambique, ont perdu de leur côté leurs postes de ministres. C'est le cas notamment de M. Ramos Horta, qui est remplacé par M. Mari Alkatiri.

L'apparition d'une lutte ouverte au sein du mouvement nationaliste peut être lourde de conséquences. Isolés par un strict blocus indonésien, ne recevant aucune aide matérielle ou militaire de l'extérieur, forcés de subsister sur une terre pauvre, manquant de médicaments et de matériel médical, les guérilleros du Fretilin pourront-ils résister longtemps ? Certes, ils bénéficient d'un large soutien dans la population selon les rares témoignages disponibles (les journalistes ne peuvent actuellement se rendre ni d'un côté ni de l'autre en raison de l'opposition de Djakarta) ainsi que de l'appui matériel d'une quinzaine de pays, dont les pays socialistes asiatiques et les anciennes colonies portugaises. Mais les pertes ont été sévères (les Indonésiens auraient tué une centaine de milliers de personnes sur une population d'environ six cent mille) et l'espoir d'une aide extérieure s'amenuise, bien que l'armée indonésienne, beaucoup plus nombreuse et mieux équipée, ait elle aussi beaucoup souffert des combats.

C'est dans ce contexte que le président indonésien Suharto a offert une amnistie générale à ceux des membres du Fretilin qui déposeraient les armes avant la fin de l'année. L'offre a-t-elle été entendue ? M. Xavier do Amaral et les siens ont-ils voulu céder, considérant une défaite comme inéluctable ? Une chose paraît certaine : ces luttes intestines ne peuvent qu'affaiblir le Fretilin et profiter aux Indonésiens.

PATRICE DE BEER.



LA VISITE DU PREMIER MINISTRE A WASHINGT

Barre s'élève contre le protectio

Le plan Barre et l'horizon américain

(Suite de la première page.)

Non pas que le temps paraisse mesuré au premier ministre. A ses proches collaborateurs, il a l'habitude de dire que, lorsqu'on a le pouvoir, on peut parler — et agir — comme si l'éternité était devant soi et que, en tout état de cause, l'œuvre d'assainissement, commencée le 22 septembre 1976, a besoin de trois années pour porter ses fruits. Non, une autre raison, qu'on ne peut comprendre qu'en analysant un peu plus avant l'évolution qui s'est produite récemment dans le monde capitaliste en général et en Europe occidentale en particulier, explique à la fois la prudence du premier ministre et les risques que court la France dans la nouvelle conjoncture.

Le fait brutal, c'est donc qu'il n'existe plus de « norme » européenne à laquelle un pays comme la France puisse se référer, sinon l'inaccessible politique de la R.F.A. qui consiste à s'isoler, jusqu'aux limites du possible, de l'inflation ambiante. Pour parvenir à leurs fins, les autorités allemandes n'ont qu'un moyen à leur disposition, comme l'avait si bien compris (pour son malheur), dès la fin de la précédente décennie, le professeur Karl Schiller, ministre des finances de Bonn de décembre 1966 à juillet 1972. Cet efficace instrument, c'est le flottement en hausse de la devise nationale, obtenu grâce à une gestion vigilante des affaires économiques et monétaires intérieures. La revalorisation du deutschemark, qu'on peut aussi bien décrire comme la baisse continuelle — interrompue seulement par des pauses d'une durée plus ou moins longue — des autres monnaies sur le marché des changes de Francfort, a pour effet de ralentir considérablement le rythme auquel les prix internes allemands s'élèvent : 4 % environ actuellement, au lieu d'un peu plus de 7 % pour les prix américains.

Limiter l'ascension des prix français à un pourcentage proche de celui qui est constaté aux Etats-Unis, tel est, pour 1978, le but recherché par M. Barre. Il estime avoir de bonnes chances de l'atteindre. Les raisonnements que l'on tient à Matignon représentent, sur le terrain de la logique économique, un incontestable progrès par rapport aux discours que l'on ressasse sur ce thème depuis un nombre trop respectable d'années. On fait observer que l'indice des prix, suivi mois par mois, est un indicateur plutôt mauvais d'inflation. N'enregistre-t-il pas des hausses de nature différente dont certaines peuvent contribuer à la lutte contre l'inflation ? Par exemple, quand le gouvernement, comme il l'a fait en avril dernier, relève les tarifs des entreprises publiques (uniformément de 6,5 %), il fait monter l'indice ; mais en réduisant le déséquilibre financier de tout un immense secteur de l'économie française — ou pour être plus exact, en empêchant qu'il se dégrade encore plus vite... — il contribue à due concurrence à atténuer les tensions inflationnistes que le relèvement ait été très insuffisant pour assainir la situation, cela ressort de la nouvelle et forte progression des concours budgétaires que l'Etat devra leur allouer en 1978 : 35 milliards de francs, ce qui est beaucoup plus qu'en 1977 (26,7 milliards) et ce qui représente la totalité de leurs investissements !

L'argument ne devrait surprendre que ceux qui confondent les statistiques (non interprétées) et la réalité. Le danger, dans les circonstances actuelles, est qu'il serve d'excuse ou recouvre, de la part du gouvernement, une certaine complaisance envers lui-même. Cependant, les résultats des derniers mois, en ce qui concerne justement l'indice, sont-ils si mauvais ? On ne le pense pas à l'Hôtel Matignon. C'est ainsi que, pour 1,7 point environ, la progression de l'indice depuis le début de l'année s'explique par des « accidents » tels que la flambée des cours du café et du cacao pendant l'hiver et le printemps, ainsi que par les défaillances de la production de fruits et légumes. Si on exclut les produits alimentaires qui ont connu une évolution proprement a b e r r a n t e, le tableau se présente sous un jour plus favorable. De janvier à juillet 1976, les prix des produits manufacturés avaient monté de 4,8 % ; cette année, pendant la même période, de 4,2 %, malgré les majorations subies par les produits pétroliers et par les tarifs publics déjà cités. Pour les prix des services, la décélération est encore plus nette : 5,9 % en 1977 au lieu de 6,1 % l'année dernière.

Pour consolider les résultats fragiles déjà obtenus, il faut franchir une nouvelle étape. M. Barre estime qu'en dépit des affirmations proférées ici ou là le consensus ne lui a pas manqué depuis douze mois. Il avait annoncé que sa politique des salaires ne garantirait plus de progression automatique et que pour 1977 il ne fallait guère s'attendre à plus que le maintien du pouvoir d'achat (quitte à donner un coup de pouce en fin d'année). Les Français, dans l'ensemble, ont compris ce langage ou plutôt cette nécessité, dit-on à Matignon. Pour l'année prochaine, on veut leur proposer une formule un peu améliorée de la même politique, que préfigure l'accord conclu au début de cette semaine à la R.A.T.P.

Il s'agit d'accréditer dans l'opi-

Il s'agit d'accréditer dans l'opinion l'idée qu'une certaine amélioration du pouvoir d'achat n'est possible que si, non seulement les prix mais aussi les rémunérations, progressent de moins de 10 %. A supposer, comme on l'espère et le croit probable, que l'évolution des premiers s'inscrive sur une pente de 7 % « à l'américaine », alors on pourrait sans danger laisser les salaires croître de quelque 9 %. Sauf brusque aggravation de la conjoncture internationale (hypothèse qu'on n'écarte pas), il s'ensuivrait un progrès de l'ordre de 2 % du pouvoir d'achat.

Il y a encore quelques années, on entendait soutenir, même parmi les experts, une étrange opinion : quelle différence y aurait-il pour les salariés de voir les prix monter de 14 % ou de 8 % si, dans le premier cas, leurs rémunérations augmentaient de 16 % et dans le second de 10 %, l'écart favorable étant de 2 % dans les deux hypothèses ? Une telle présentation des choses ignorait que l'inflation est un phénomène dynamique et que, en s'accélérant, elle ouvre inévitablement la voie à une dégradation ultérieure du niveau de vie et de l'emploi. Là encore, l'« approche » de l'économiste devenu premier ministre s'appuie sur une meilleure analyse de la réalité.

Sur ce thème, le gouvernement voudrait lancer une campagne d'explication. Ce n'est pas son fort. Dans le domaine de l'information, les dirigeants français sont encore des apprentis, par comparaison aux efforts déployés dans les grandes démocraties industrielles, américaine et allemande en particulier.

Un bilan global

Toute idée de relance par la consommation continue à être considérée, dans l'entourage de M. Barre, comme très dangereuse et comme dénotant chez ceux (les partisans du programme commun) qui la préconisent une dangereuse méconnaissance des changements intervenus depuis quelques années dans l'économie. L'heure n'est plus aux remèdes keynésiens ou pseudo-keynésiens de stimulation de la demande. Par la modération de la croissance des charges salariales, il s'agit de rétablir progressivement la capacité de financement des entreprises. C'est la dégradation de leurs comptes d'exploitation qui a conduit à la crise. On n'en sortira pas sans une remise en ordre de l'appareil de production. La consommation suivra, et non le contraire. La comparaison des crédits supplémentaires accordés depuis douze mois au soutien des investissements (11,5 milliards) avec la relative modicité des suppléments consacrés au minimum vieillesse (1 milliard), aux allocations familiales (1,5 milliard) et à l'allocation de rentrée scolaire (1,5 milliard) montre assez que l'orientation n'a pas changé.

Pour « tenir » les rémunérations, il ne suffit pas que le secteur public, en continuant à refuser toute formule d'augmentation « automatique », « donne l'exemple » au secteur privé. Il faut aussi que les entreprises ne puissent pas trouver auprès des banques les crédits nécessaires pour satisfaire aux revendications. C'est dire qu'il est dans les intentions du gouvernement de poursuivre sa politique d'encadrement. La « norme » fixée par l'accroissement de la masse monétaire était cette année de 12,5 %. La progression réelle est actuellement inférieure d'un point à ce chiffre. Mais ici le gouvernement est trop enclin à faire confiance aux statistiques courantes. Pour se faire une idée de la croissance réelle des moyens de paiement, il conviendrait de tenir compte des emprunts contractés à l'extérieur. L'année dernière, la France avait, par entreprises publiques interposées, emprunté l'équivalent en devises de 21,5 milliards de francs ; l'objectif fixé pour cette année est inférieur de 4 à 5 milliards de francs à ce chiffre. Il serait de 14 à 15 milliards de francs pour 1978. On estime ces apports de fonds étrangers encore indispensables pour assurer dans de bonnes conditions le financement des programmes d'équipement des grandes sociétés nationales. On ajoute qu'il convient de considérer le « bilan global » des finances extérieures de la France et que, celles-ci devant continuer à investir à l'étranger, ces investissements, dans les circonstances actuelles, ne peuvent pas globalement être financés par l'épargne nationale. On doit donc emprunter sur le marché international des capitaux.

Difficile exercice d'équilibrisme, qui n'a en tout cas des chances de réussir qu'à la condition que la France n'ait pas besoin de financer en plus un déficit commercial grandissant. Le premier ministre continue-t-il à penser que le rétablissement graduel de la balance des échanges de biens et de services — déficit d'au moins 12 milliards de conduit effectivement à se demanfrancs cette année contre 20 milliards en 1976 — reste, comme il l'a encore dit la semaine dernière devant la commission des comptes de la nation, la « priorité des priorités » ?

Plus que le chômage ? L'idée qu'on se fait de la gravité du phénomène dépend, en partie, du type d'explication qu'on avance pour le définir. Si on l'analyse du côté de la « demande » de travail, on est der, comme on aime à le faire à Matignon, si une fois de plus les vieilles lois de l'économie politique, si décriées, ne s'appliquent pas. A partir du moment où le chômage est indemnisé, la définition du « chômeur » change. On classait auparavant sous ce vocable ceux qui ne trouvaient pas d'emploi. Il s'agit plutôt aujourd'hui de ceux qui n'en ont pas trouvé un qui leur convienne, auquel s'ajoute, pourquoi le nier, un nombre non négligeable de gens qui, tout simplement, tirent le meilleur parti possible du dispositif d'aide prévu. Si on se contente de cette approche, on peut en arriver à estimer à « largement plus de 20 % », comme le font certains experts du gouvernement, la proportion des chômeurs plus ou moins indûment considérés comme tels. Ils ajoutent que le taux officiel de chômage constaté actuellement en France (4,3 %) est du même ordre de grandeur que celui qu'on considère encore aux Etats-Unis comme correspondant au plein emploi.

Mais faut-il rappeler au gouvernement qu'une interprétation de la réalité fondée exclusivement sur une analyse de la demande ne fournit qu'un demi éclairage ? C'est un fait que les entreprises n'« offrent » plus de travail qu'au compte-gouttes. Cela est une autre face de la réalité qui a de profondes répercussions sur le sort des jeunes et des moins jeunes dans leur quête vaine d'un travail.

Aussi le chef du gouvernement redoute-t-il particulièrement une aggravation de la conjoncture internationale, et cela d'autant qu'il ne croit pas aux remèdes de la relance par la consommation (au contraire des Britanniques et des Américains, il approuve plutôt la modération dont font preuve Allemands et Japonais dans leurs propres programmes de soutien de l'activité). De cette préoccupation il fera part au président Carter (avec qui il devait surtout s'entretenir de politique extérieure et de défense) et aux responsables de la politique économique et monétaire des Etats-Unis. Il insistera surtout auprès d'eux sur la nécessité de maintenir un dollar stable au moment où, avec la France, la plupart des pays européens, à l'exception de l'Allemagne fédérale et de ses partenaires — de moins en moins nombreux — du « serpent », se sont donné pour objectif de maintenir un taux de change stable avec la devise américaine, comme du temps où le système de Bretton-Woods fonctionnait encore.

PAUL FABRA.





Le voyage de M. Peyrefitte au Canada

LA FRANCE ET LE QUÉBEC POURRAIENT CRÉER UNE « GRANDE COMMISSION MIXTE »

S'entretenant avec quelques personnalités du voyage officiel qu'il vient d'entreprendre au Québec, puis à Ottawa, M. Alain Peyreffitte, garde des sceaux, a confirmé le désir évident du Québec de relancer la coopération avec la France, qui stagnait quelque peu depuis 1971. Les autorités québecquoises demandent qu'une « *grande commission mixte* » de coopération soit créée entre la France et le Québec. Les accords franco-québecquois de 1967 évoquaient déjà l'éventualité, à la demande du Québec, de rencontres périodiques au niveau des ministres.

M. Peyreffitte a indiqué que la demande québecquoise demandait « *réflexion* ». La visite officielle que M. René Lévesque, le premier québecquois, doit *effectuer* en France au début novembre pourrait être l'occasion de la mise en place d'une telle « grande commission de coopération » dont l'objet se limiterait aux domaines définis depuis de nombreuses années par l'accord cadre de coopération.

Evoquant sa visite à Ottawa, M. Peyrefitte a déclaré qu'elle s'était déroulée dans de bonnes conditions. Il avait confirmé aux autorités fédérales que la politique française à l'égard du Canada restait délimitée par deux principes essentiels : celui de la non-ingérence dans les affaires intérieures du Canada, notamment dans les rapports entre Ottawa et le Québec, et celui de « *non-indifférence* » et même de « *sympathie agissante* » à l'égard du Québec. La France ne saurait rester indifférente au « *fait français* » au Canada.

MINISTRE A WASHINGTON

M. Barre s'élève contre le protectionnisme des États-Unis dans le secteur aéronautique

De notre correspondant

Washington. — La première journée de M. Barre à Washington, jeudi, a été éclipsée dans l'actualité locale par l'affaire Lance, puisque le directeur du budget commençait, ce jour-là, à répondre à ses détracteurs devant la commission des affaires gouvernementales du Sénat (la présence du premier ministre empêcha d'ailleurs M. Carter de suivre à la télévision la déposition de son homme de confiance, ce qui le dispensa de porter, à ce stade, un jugement). Elle n'en avait pas moins débuté dans une atmosphère favorable. L'accueillant à 10 h. 30, sur le perron de la Maison Blanche, M. Carter a prononcé un discours chaleureux, mentionnant rituellement la contribution française à l'indépendance américaine, mais faisant aussi un éloge vigoureux du programme économique du premier ministre *« dont le succès va causer un grand plaisir, j'en suis sûr, au peuple français aussi »*. M. Barre, sans doute pour répondre aux commentaires faisant état d'une *« visite électorale »*, a rappelé, par deux fois, que son séjour était dû à une invitation américaine et que son but était de décrire la politique de la France *« dans sa dignité et sa continuité »*.

(Dessin de PLANTU.)

Les entretiens de la Maison Blanche comportaient deux parties : MM. Carter et Barre eurent d'abord un tête-à-tête sans interprète, au cours duquel, apprit-on de source française, le premier ministre se lança dans un vigoureux plaidoyer en faveur de Concorde. Tout en comprenant fort bien les aspects judiciaires et constitutionnels du problème, dit en substance M. Barre, le gouvernement français et l'opinion considéreraient une interdiction définitive du supersonique, à New-York, comme une mesure *« discriminatoire, arbitraire et déraisonnable »*, pour reprendre l'expression du juge Pollak, en bref, contraire aux principes de *« compétition honnête »* prônés par les Américains eux-mêmes. Paris estime, en outre, que l'administration fédérale doit prendre position sur cette affaire et que la décision attendue le 24 septembre, en ce qui concerne l'aéroport Dulles à Washington, devrait être conforme aux principes exposés par M. Coleman, secrétaire aux transports dans le précédent cabinet.

M. Barre s'éleva également contre le *« bill Anderson »*, qui lui paraît traduire une démarche protectionniste tout à fait fâcheuse. Il s'agit d'un projet de loi déposé le 3 août par M. Anderson, représentant démocrate de Californie, aux termes duquel toute compagnie aérienne voulant bénéficier d'un programme fédéral de 2 milliards de dollars d'aide pour la réduction du bruit, devra prouver que les avions concernés ont été fabriqués, pour 50 % au moins, aux Etats-Unis. Ce texte pourrait notamment empêcher l'exécution du contrat passé par la compagnie Eastern Airlines pour la location d'avions Airbus.

On ne connaît pas la réponse du président américain sur tous ces points, mais il semble que M. Carter n'ait pas été en état de faire connaître dès maintenant la décision qu'il prendra le 24 septembre à propos de Concorde. Il recevra d'ailleurs, lundi et mardi prochains, deux groupes de congressistes, partisans et adversaires du supersonique, pour entendre leurs arguments. Ce n'est qu'après ces audiences qu'il arrêtera sa position.

La crise du Proche-Orient

M. Barre poursuivit ensuite ses entretiens avec M. Carter en présence des deux délégations. Etaient présents du côté français, MM. de Guiringaud, ministre des affaires étrangères, Kosziusko-Morizet, ambassadeur de France à Washington jusqu'en octobre, de Laboulaye qui lui succédera à partir de novembre et qui est directeur des affaires politiques du Quai d'Orsay, et Jean-Claude Paye, conseiller diplomatique du premier ministre. Du côté américain, MM. Mondale, vice-président, Vance, secrétaire d'Etat, Christopher, secrétaire d'Etat adjoint, Brzezinski, conseiller du président pour les affaires étrangères, Hartman, ambassadeur des Etats-Unis à Paris, participaient notamment à l'entretien.

M. Barre commença par parler du Proche-Orient, attirant l'attention de ses hôtes sur les dangers de la situation dans cette région et la nécessité de faire des progrès vers un règlement avant la fin de l'année. Il y va notamment, fit-il valoir, non pas seulement de la survie de gouvernements arabes modérés, mais aussi du problème encore plus aigu que poserait, sur le plan pétrolier, la reprise des hostilités. M. Carter semble avoir mis en avant les difficultés rencontrées, notamment celles tenant à l'indépendance de jugement d'Israël, mais sa volonté d'agir impressionna favorablement, dit-on, ses hôtes français.

On parla ensuite de l'Afrique australe et plus longuement de la non-prolifération nucléaire. M. Barre confirma l'accord de la France pour participer, dans le cadre du « programme d'évaluation du cycle des combustibles », lancé par le « sommet » de Londres, en mai, à une conférence convoquée à Washington pour le 21 octobre afin de déterminer des règles internationales en matière d'équipement nucléaire. Paris y met comme condition que l'U.R.S.S. y participe aussi et qu'aucune atteinte ne soit portée, pendant la durée de l'étude en question, à l'approvisionnement de la France en produits nécessaires à son industrie nucléaire (les Américains voudraient, eux, que les transferts de technologie et d'équipement soient suspendus jusqu'à ce que des règles internationales aient été mises au point). Enfin, sur le plan de la procédure, la France considère cette réunion comme une conférence d'experts sans pouvoir de décision ; les Etats-Unis partent, eux, de *« réunion gouvernementale à niveau moyen »* et souhaitent qu'une action soit entreprise le plus tôt possible.

Les questions pétrolières

Le président américain chargea son hôte de remercier M. Giscard d'Estaing pour le télégramme de soutien envoyé par ce dernier après la signature du traité sur le canal de Panama. La situation intérieure française n'a pas été évoquée, précise-t-on des deux côtés, pas plus que l'éventualité de sanctions françaises si une décision négative était prise sur Concorde : *« Dans ces cas-là, on n'abat pas ses cartes »*, a dit un officiel français.

Après un déjeuner offert par M. Vance, au département d'Etat, M. Barre reçut à sa résidence de Blair House MM. Schlesinger, secrétaire à l'énergie, et Burns, « patron » du système monétaire américain. Les problèmes économiques devaient être à nouveau discutés au plus haut niveau ce vendredi. Mais M. Barre n'a pas attendu sa nouvelle rencontre avec M. Carter pour se répandre en propos optimistes sur l'état de l'économie américaine. Partageant le jugement de M. Burns, selon lequel les Etats-Unis seraient à la veille d'un nouvel *« âge d'or »*, le premier ministre se dit très impressionné par le nombre *« sans précédent »* d'emplois nouveaux créés ici ces dernières années. Il semblait oublier que les dernières statistiques sur l'emploi font état d'une légère montée du chômage en août, et surtout d'une proportion anormalement élevée de chômeurs chez les Noirs, au point que M. Carter s'en est dit lui-même surpris et choqué.

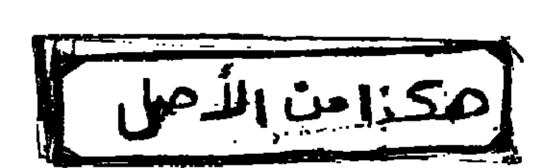
M. Barre redit cependant son optimisme aux hommes d'affaires français qu'il rencontra ensuite à l'ambassade à l'occasion d'une réception pour la colonie française. Il s'intéressa notamment aux possibilités d'investissements dans cet *« immense marché »* et aux mesures à prendre pour faciliter l'installation en plus grand nombre de Français à l'étranger.

La journée se termina par un dîner d'une vingtaine de couverts à la Maison Blanche. Prenant la parole après le divertissement musical de rigueur, le premier ministre fit un exposé sur la politique française en matière d'énergie et souhaita un plein succès au programme lancé par M. Carter dans ce domaine : Paris estime, en effet, que l'augmentation continue des importations américaines de pétrole est de nature à déséquilibrer le marché mondial de ce produit et, en aggravant le déficit commercial américain, à perturber encore un peu plus la situation monétaire internationale. Un représentant du Minnesota, M. Fraser, interrogea le premier ministre sur la politique française en matière de surrégénérateurs, ce qui donna l'occasion à M. Barre de rappeler qu'un pays comme la France, dépourvu de ressources énergétiques naturelles, ne peut se payer le luxe de gaspiller l'uranium.

MICHEL TATU.

M. WIBAUX EST NOMMÉ AMBASSADEUR EN GUINÉE-BISSAU ET AU CAP-VERT

Le *Journal officiel* de ce vendredi 16 septembre publie la nomination de M. Fernand Wibaux comme ambassadeur en Guinée-Bissau et au Cap-Vert. M. Wibaux conserve simultanément son poste d'ambassadeur à Dakar, où il a été nommé le 6 juin 1977 (*le Monde* du 4 juin).



EUROPE

APRÈS L'ENLÈVEMENT DU PRÉSIDENT DU PATRONAT OUEST-ALLEMAND

Comment faire face à la violence ?

(Suite de la première page.)

Venant de Jean Genet, ce texte ne surprend pas. Voici bientôt trente ans, constatant l'engouement qui, dans l'intelligentsia parisienne — de Jean Cocteau à Jean-Paul Sartre, — avait accueilli les premiers écrits — superbes — de l'auteur de *Notre-Dame des Fleurs*, je me demandais si son intention n'était pas de *démoraliser*, au sens radical du terme, la conscience de l'Occident. L'auteur des *Paravents* semble près d'y réussir ! Ses idées — mais elles n'ont pas cette forme exemplaire — inspirent des journaux comme *Rouge* ou *Libération*, sans même parler de la presse *underground*. Mais pourquoi *le Monde* leur donne-t-il audience ? D'aucuns accusent ce grand journal d'avoir « choisi la subversion » ! Je n'en crois rien. *Le Monde* a cédé à son péché mignon : un point de vue qui s'exprime à contre-courant de l'opinion dominante mérite toujours d'être pris en considération, surtout s'il émane d'un grand écrivain ! J'ai poursuivi ma lecture, et j'ai retrouvé dans cet article-choc bien des traits qui figuraient, naguère, dans les poétiques et brûlants récits du premier Genet : le goût de la violence, voire l'apologie du crime, dès qu'ils émanent de hors-la-loi ; une sorte d'inversion généralisée, qui conduit à baptiser Mal le Bien et à sanctifier le Mal (« Je volerai pour *être* un voleur »).

La société bourgeoise et le mal

Puisque *la bourgeoisie est le mal* (« *Je préférerais mille fois vivre dans la société des SS que dans celle des bourgeois* », disait Genet, vers 1950, à Cocteau, émerveillé), l'Allemagne fédérale, ce modèle pléthorique de société bourgeoise, sera donc le *Mal absolu*. Dans cet « extrême glacis à l'Est, et le plus offensif », des gouvernements des Etats-Unis, se perpétuerait « une logique devenue folle ». A cette « Allemagne inhumaine, voulue par l'Amérique », la Rote Armee Fraktion ne ferait qu'opposer « une violence héroïque ». Dans ces conditions, et toujours en vertu de la même logique, la Russie — surtout la Russie stalinienne — ne peut être elle-même que l'asile de l'innocence et le rempart de la liberté ! Certains « détails rapportés par les kremlinologues... qui ont autant de signification que les écarts sentimentaux de la reine d'Angleterre » ne doivent pas nous abuser : le Goulag n'a jamais existé, parce que la politique soviétique « n'est jamais en défaut ». En toute circonstance, elle « a pris toujours le parti du pays le plus faible, le plus démuni ». Quant à la Rote Armee Fraktion, qui vit « dans son esprit et dans son corps », la misère... du tiers-monde, elle a le grand mérite d'avoir tiré de leur « état léthargique » les contestataires occidentaux. Elle a su leur opposer à la « dentelle angélique, spiritualiste, humaniste » des révoltés français de mai 1968 — dont « les jeux nocturnes de rues » relevaient, paraît-il, « plus de la danse que du combat » *(sic)* — la violence aux mains nues (pas si nues...) de la guérilla urbaine.

Désormais, tout est clair. Honneur à ceux qui, comme les terroristes du Munich palestinien, comme les guérilleros de l'IRA, comme les maquis brésiliens ou andins, comme les combattants de la « bande à Baader », enlèvent, pillent et tuent, puisqu'ils le font au nom de la liberté... du tiers-monde ! Peu importent ici les bavures — tant reprochées à la « brutalité » policière ! L'autre été, un jeune Allemand enlevé par un commando Baader-Meinhof a été rendu à son père après qu'on lui eut brisé les bras et les jambes à coups de barre de fer, — ce ne sont que des égratignures, les premiers effets d'une aiguille bien plantée « dans la chair trop grasse de l'Allemagne » !

Jean Genet ne va pas jusqu'au bout de son raisonnement, puisqu'il plaide pour les terroristes emprisonnés. Mais la logique de la *Rote Armee Fraktion* est d'une terrible simplicité : « *Qui ne s'arme pas meurt*, disait Ulrike Meinhof, en mai 1976. *Qui ne meurt pas est enterré vivant : dans les prisons, les maisons de rééducation, dans les trous des cités satellites, dans le sinistre béton des tours résidentielles.* »

Pour éviter un sort aussi horrible, tout est bon ! C'est pourquoi, après avoir commis d'innombrables attentats au plastic, hold-up et vols en tout genre après 54 — cinquante-quatre — tentatives de meurtre et 5 assassinats, Ulrike Meinhof a préféré la mort à la prison à vie, devenant ainsi une martyre. Car sous ce nihilisme démentiel se dessine un calcul politique : puisque le capitalisme paraît indestructible (du moins en Allemagne), eh bien ! précipitons l'arrivée du fascisme au pouvoir ! A force d'exactions et de crimes, acculons la bourgeoisie à se défendre : elle fera appel à des durs. Le peuple fera donc l'expérience du fascisme... et il pourra ainsi accéder, après la destruction inévitable de ce dernier, au socialisme libertaire et paradisiaque que nous lui promettons tous.

Admirable raisonnement... qui fait fi des morts et de la souffrance humaine. Mais aussi, calcul imbécile ! Maurice Duverger l'a parfaitement montré dans les colonnes du *Monde* (2). A moins d'une guerre mondiale (mais peut-être la souhaitent-ils ?) les terroristes de l'ultra-gauche n'auraient aucune chance de reconquérir le pouvoir après l'avoir donné, dans de telles conditions, à leurs pires adversaires.

Peut-on convaincre ces fous furieux ? N'est-il pas déjà trop tard ? Comment résoudre ce problème angoissant : défendre une société d'hommes libres — et qui veulent le rester — sans employer les moyens de ceux qui veulent la détruire ? Jusqu'où peut aller la légitime défense ?

La fin et les moyens

Ce n'est pas un problème nouveau : depuis que le monde existe, nous n'avons cessé de nous demander si la fin justifiait les moyens. Les tyrans ont toujours répondu oui, et les moralistes non : la fin ne s'accommode pas de *n'importe quels moyens*. L'expérience, à défaut de la morale, finit toujours par donner tort à ceux qui n'ont aucun scrupule.

Victimes d'une sorte de loi du boomerang, les dictateurs eux-mêmes ont vu se retourner contre eux les armes qui auraient dû les rendre invulnérables.

Hitler et Mussolini n'avaient pas prévu leur fin misérable ; Himmler ne savait pas que les morts d'Auschwitz et de Bergen-Belsen reviendraient si vite crier vengeance contre leurs bourreaux. Staline n'avait pas prévu que le Goulag ouvrirait ses portes, ni que les survivants obligeraient ses héritiers à taire honteusement son nom. Mais les démocraties elles-mêmes, lorsqu'elles usent, par une sorte de commodité misérable — et, on voudrait le croire, à leur corps défendant. — de ce que Jean Genet devrait appeler — s'il était juste — une *contre-terreur*, en paient chèrement le prix. La France a payé le bombardement d'Haïphong et la torture en Algérie. L'Angleterre paiera la répression en Irlande du Nord. Les Etats-Unis eux-mêmes n'ont pu indéfiniment continuer la guerre au Vietnam.

Mais la question reste posée partout et pas seulement en Allemagne : devant la violence, *que faire ?* On discute la peine de mort, on s'indigne parce que l'assassin d'une mineure — coupable de viol avec tortures — est monté sur la guillotine. La peine de mort, il est vrai, ne correspond guère à la mentalité d'une « société libérale avancée ». Mais justement, sommes-nous une société si « avancée » ? Mais laissons la peine de mort, qui n'est plus qu'une triste survivance. Faut-il priver de liberté les ennemis de la liberté ? Méritent-ils ce droit que nous voudrions leur accorder au nom de nos principes et qu'ils nous refusent au nom des leurs ?

Hier, tout était plus simple. Une barrière séparait les bons des méchants. En gros, les bons occupaient le dessus du panier ; le pouvoir leur appartenait. La force allait avec le droit ; tant pis pour ceux qui contestaient ! Mieux valait une injustice qu'un désordre. Au premier signe de rébellion, on s'empressait de punir. Le pilori, le fouet, le fer rouge sanctionnaient des écarts que nous trouverions bénins. Pour un coup de couteau donné à Louis le Bien-Aimé, Damien était écartelé ; on versait du plomb fondu dans ses plaies. Chez nous, bien après la proclamation des Droits de l'homme, le bourreau tranchait un poignet aux parricides. Les exécutions capitales étaient des *fêtes*. Les dames, dans leurs atours, paradaient aux fenêtres et donnaient leur avis sur le savoir-faire du bourreau.

Trop humaine

La société n'avait pas *mauvaise conscience*. Punir, c'était retrancher. La prison, les galères ne se proposaient pas d'amender le criminel, de le réintégrer dans la société ; il s'agissait de l'exclure. Aujourd'hui, la société n'est plus sûre de son droit. Chacun la persuade qu'elle est coupable. Comment n'hésiterait-elle pas à sévir ?

Il faut pourtant conclure. Et d'abord, dire très haut que nous n'avons pas à juger le peuple allemand. Nous n'avons pas si bonne conscience ! Pourquoi aurait-il toujours tort ? Mais nous pouvons souhaiter que, dans la tâche difficile qui est la sienne et qui consiste à sauver, non seulement une vie humaine, mais la liberté de chaque citoyen, le gouvernement de Bonn garde la mesure et ne se laisse pas entraîner, comme le voudraient ses pires adversaires, dans le cycle implacable de la violence et de sa répression. Plus l'expression, plus la manifestation des opinions seront libres, et moins la violence révolutionnaire sera légitime, moins elle aura d'occasions de s'exprimer. L'Allemagne, nous le savons bien, n'est pas « inhumaine », comme le prétend Jean Genet, elle est au contraire molle, alanguie, gourmande, confortable, oublieuse de toute idéologie. — bref, presque *trop humaine*.

Chaque crime de la Fraction armée rouge risque de réveiller de vieux démons qu'on pouvait croire oubliés. Mais sommes-nous si sûrs qu'ils ne se réveilleraient pas chez nous, si les mêmes crimes étaient commis ? A l'universalité de la terreur devrait être opposée l'universalité de la justice. Nous en sommes encore loin. C'est ici que la non-violence nous interpelle. Peut-être nous donnera-t-elle demain la réponse, que ni Céline, ni les colonels, ni Jean Genet, n'ont pu jusqu'ici nous apporter.

PIERRE DE BOISDEFFRE.

(2) *Le Fascisme rouge* (*le Monde* daté 11-12 septembre).

CORRESPONDANCE

Le terrorisme et l'activité des néo-nazis

Nous publions ci-dessous quelques extraits des nombreuses lettres que nous avons reçues au sujet des articles sur la situation en R.F.A., le terrorisme et l'activité des néo-nazis.

Néfaste aussi pour la gauche en France

Manuel Lucbert (*le Monde* des 7 et 8 septembre) explique les actes des terroristes allemands par ce qu'il appelle « la maladie d'Allemagne », tout en citant « les villes-forteresses de béton » ou le règne de la consommation, le chômage des jeunes, etc. Mais tout cela n'est pas une explication sincère du terrorisme, car il ne s'agit point d'une maladie allemande, voyons, mais de la maladie du système capitaliste qui règne, si je vois bien, autant en France qu'en Allemagne.

Je souhaiterais donc que les journalistes français, et surtout ceux de la gauche, s'efforcent d'analyser plus sincèrement et plus correctement la situation en Allemagne, en dépassant des points de vue anti-allemands. Car souvent, hélas ! on a l'impression que, pour la gauche française, les terroristes sont les « bons Allemands » et que tous les autres représentent l'Allemagne inhumaine et réactionnaire. La gauche allemande, il est vrai, n'a jamais compris la prise de position erronée de Jean-Paul Sartre, après sa visite spectaculaire dans la prison de Stammheim, et la sympathie aveugle des gauchistes français pour les terroristes qui s'en ensuivait.

Que, enfin, la gauche française cesse de sympathiser avec les terroristes allemands !

Que, enfin, la gauche française comprenne à quel point le terrorisme allemand est néfaste pour le mouvement de gauche en Allemagne, qui lutte pour un socialisme démocratique. Néfaste, pas seulement pour la gauche en Allemagne, mais aussi, à long terme, pour la gauche en France.

BRIGITTE REICHENBERG,
professeur de français à Munich.

La contagion

Le film *Hitler, une carrière*, je le juge très nuisible. Ici à Heidelberg et à Munich par exemple, il est présenté depuis dix semaines. N'est-ce pas, une telle masse de spectateurs veut être informée, pas salutairement bouleversée. Les abominations de Majdanek et d'Auschwitz, ce film ne les montre pas.

Je vois la caractéristique de notre misère socio-politique dans ces faits, peut-être généralement moins pris en considération :

1) Adolf Hitler a pris le pouvoir non par un coup d'Etat proprement dit, mais légalement — un cas, il me semble, assez singulier dans l'histoire.

2) Nous ne nous sommes pas libérés de la tyrannie nous-mêmes, mais nous avons été libérés de dehors.

3) Après l'effondrement du national-socialisme, pour la reconstruction, en partie peut-être, on a guère pu, en partie, on a pas voulu renoncer à une bonne partie des anciens nazis, beaucoup d'eux étant professionnellement très capables, surtout les Allemands expulsés de l'Est, par exemple Hans-Martin Schleyer. N'est-ce pas, dans toute la folie et absurdité du terrorisme allemand, il y a ici, avec l'argument anticapitaliste, un élément rationnel.

4) Les parents et les maîtres d'école, accablés de leur appartenance au national-socialisme, ont privé leurs fils et filles et leurs élèves de la connaissance de la récente histoire allemande. C'est pourquoi les jeunes, en grande partie, sont exposés sans abri à la contagion par le verbiage des anciens et des néo-nazis.

ALFONS BEIL
(Heidelberg).

Aussi libres qu'en France

Il est absurde de supposer que le gouvernement allemand, qui se constitue de social-démocrates et de libéraux, établisse un nouvel Etat policier allemand. L'hypothèse selon laquelle la population allemande d'aujourd'hui retombe dans le fascisme est fausse de même. Un sectarisme néo-nazi et une réminiscence hitlérienne renaissante ne peuvent certainement pas détruire la démocratie allemande.

En vérité, il ne peut pas être question d'oppression et d'intimidation d'une opposition de gauche. Des intellectuels qui prétendent qu'un climat de dénonciation de gauche règne dans la R.F.A. ont perdu le sens de la réalité. Qu'un Etat démocratique demande de ses fonctionnaires la loyauté et qu'il ne veuille prendre à son service des extrémistes politiques qui ont l'intention de supprimer violemment la démocratie devrait être toutefois compréhensible. Il ne s'agit pas d'une diminution des droits fondamentaux et d'un retour à des méthodes fascistes.

J'appartenais aux poursuivis du régime nazi — je suis une petite-fille du socialiste juif Kurt Eisner qui préparait en 1918 la révolution en Allemagne et qui fut assassiné en 1919 par la réaction. J'ai alors fait la connaissance du fascisme et de la « non-liberté » moi-même et je peux assurer — aussi au nom de tous mes jeunes amis qui n'ont pas connu le régime nazi — que les citoyens de la R.F.A. ne vivent pas moins en liberté que les citoyens de la République française. Les attentats terroristes, approuvés et soutenus par nombre d'intellectuels aveuglés comme moyen de changer la société, ne peuvent donc pas être considérés comme un soulèvement et une résistance contre un Etat dans lequel règne l'injustice.

FREYER EISNER
(Munich).

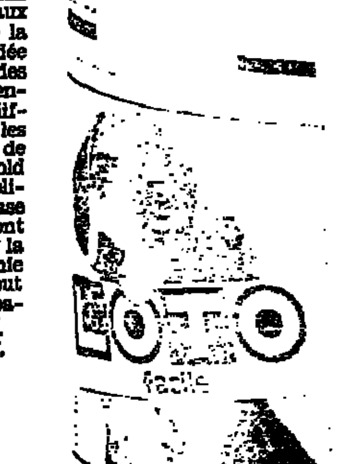
« La RAF ne sert qu'à la réaction »

En tant que Française mariée à un Allemand et travaillant à Francfort, je crois pouvoir me permettre quelques réflexions à propos de l'article de Jean Genet auquel il y aurait énormément à redire. Par exemple, je n'ai jamais entendu dire que la Rote Armee Fraktion (RAF) soit tellement partisane de la politique de l'Union soviétique ! Par ailleurs, malgré l'anticommunisme primaire qui règne en R.F.A., il existe *ici* un parti communiste allemand (D.K.P.) qui compte malgré tout 40 000 membres et a certainement plus de poids dans la vie politique allemande qu'une quelconque organisation terroriste anarchiste. S'il n'en était pas ainsi, ses membres ne se verraient pas l'objet de poursuites incessantes et surtout d'une chasse aux sorcières qui n'arrête pas de s'aggraver : je crois que le mot « *Berufsverbote* » (= interdictions professionnelles) commence à être suffisamment connu dans toute l'Europe pour ne pas avoir besoin de m'étendre sur ce sujet.

Ce qui me semble le plus grave dans l'article en question, c'est que l'auteur refuse de voir les choses objectivement. Il se répand en une sympathie pour les pauvres malheureux emprisonnés de Stammheim, sans voir que le mouvement de la RAF nuit objectivement à toutes les forces progressistes en R.F.A. et que les actions de ce groupe ne font que pousser davantage la population ouest-allemande dans les bras de la droite sans servir si peu que ce soit les objectifs d'une gauche à laquelle ils prétendent appartenir. Objectivement, la RAF ne sert qu'à la réaction !

Quant à la version de l'Allemagne inhumaine, je me contenterai de dire que la R.F.A. — heureusement — est encore loin d'être un Etat fasciste, malgré un certain nombre de signes révélateurs d'une évolution en ce sens qui ne peuvent qu'inciter à la vigilance. Il ne faut tout de même pas exagérer à ce point. Je ne suis certainement pas de ceux qui embellissent l'image de l'Allemagne actuelle et je combats où je peux les interdictions professionnelles, la course aux armements et l'aggravation de la répression, mais je suis persuadée que ce sont précisément des groupes comme la RAF qui rendent cette lutte encore plus difficile. Bref, ce ne sont pas les actes de la RAF qui risquent de donner un jour à Silvia Gingold une place dans la fonction publique, pour résumer en une phrase où je veux en venir. Ce ne sont pas eux qui mettront fin à la discrimination et à la calomnie dont font l'objet la gauche tout entière et même ses sympathisants.

GENEVIÈVE VAN OOYEN,
Francfort-sur-le-Main (R.F.A.).

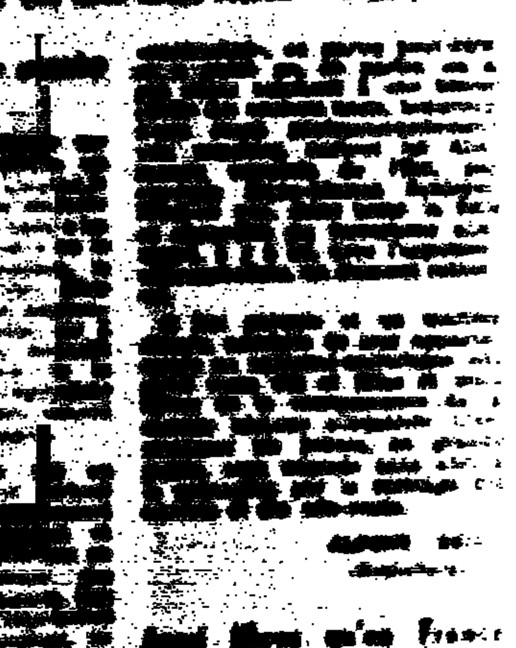


EU
Grande-Bretagne
Des ... travaillistes
... violemment
... de Whitehall

Italie
... jésuites explique la nécessité
... du compromis historique

Mosco
AUSTRIAN AIRL

هكذا من الأصل



EUROPE

Grande-Bretagne

Des députés travaillistes attaquent violemment les « mandarins de Whitehall »

De notre correspondant

Londres. — Après deux ans d'études, une commission d'enquête de la Chambre des communes recommande dans son rapport final, rendu public le 15 septembre, de renforcer le contrôle du Parlement et des ministres sur les hauts fonctionnaires. Il s'agit d'éviter que, comme souvent dans le passé, les *« mandarins de Whitehall »*, ne bloquent ou ne freinent des réformes envisagées par des responsables politiques. Le rapport traduit aussi le souci d'empêcher que ne se développe une caste de bureaucrates, issus d'un même milieu, qui administreraient le pays sans contrôle politique. Le rapport conclut cependant sur une appréciation favorable du Civil Office qui, à son avis, *« sert bien, dans l'ensemble, le pays »*, mais il recommande un certain nombre de mesure propres à élargir son recrutement, à renforcer son contrôle parlementaire et à améliorer la formation et le traitement de son personnel.

Un groupe important de députés travaillistes a insisté pour ajouter au rapport de la commission un chapitre très critique sur le Civil Office. Ce chapitre a été rédigé par M. Sedgemore, secrétaire privé de M. Tony Benn, ministre de l'énergie et chef de file de la gauche du Labour.

L'intérêt d'une classe

Les conclusions de M. Sedgemore ont été repoussées par la commission d'enquête par 16 voix contre 11. Elles n'en ont pas moins été publiées. Elles attaquent vigoureusement les hauts fonctionnaires qui *« confondent l'intérêt national avec celui de leur classe »* et *« s'arrogent un pouvoir qui appartient au peuple et à ses représentants »*... *« La bureaucratie britannique est plus dangereuse que d'autres parce qu'elle est intelligente et travaille dur »*, estime M. Sedgemore.

M. Sedgemore accuse des « bureaucrates » de s'être opposés, par des manœuvres ou par la simple force d'inertie à la politique du gouvernement travailliste, notamment au ministère de l'industrie où ils auraient « *saboté* » l'interventionnisme de l'Etat. *« Il serait absurde,* ajoute-t-il, *de ne pas reconnaître que le gouvernement travailliste, qui cherche à orienter la société vers le socialisme, a plus de difficultés avec les hauts fonctionnaires que les gouvernements conservateurs. »*

M. Sedgemore est particulièrement sévère pour le Foreign Office : *« La « mentalité de Vichy » règne dans certaines directions où être un « bon Européen » signifie être prêt à abandonner les intérêts britanniques... »*, écrit-il.

Le ministère de l'intérieur est, selon M. Sedgemore, truffé de « réactionnaires ». Les hauts fonctionnaires, sortis dans leur grande majorité d'Oxford ou de Cambridge, n'ont pas *« compris leur rôle dans la société. Il y a un conflit entre leur intelligence supérieure et l'insuffisance de leur expérience et de leurs connaissances pratiques »*.

Les remarques de M. Sedgemore ont provoqué des remous dans les milieux politiques dans la mesure où elles reflètent les vues d'un grand nombre de députés travaillistes. M. Sedgemore se propose de soumettre son rapport au comité national du parti travailliste pour qu'il soit inclus dans le programme électoral du Labour.

HENRI PIERRE.

Italie

La revue des jésuites explique la nécessité et les limites du «compromis historique»

De notre correspondant

Rome. — Le dernier numéro de *Civiltà Cattolica*, revue des jésuites, contient deux articles qui ne passent pas inaperçus. Le premier est une note politique du Père Antonio Caruso approuvant le récent accord gouvernemental entre la démocratie chrétienne et le parti communiste en Italie ; le second, signé du Père Bartolomeo Sorge, rédacteur en chef, affirme de manière plus générale la nécessité d'une *« confrontation loyale et ouverte »* avec le marxisme. Confondant les deux articles — ce qui donne évidemment plus de relief aux considérations politiques — *l'Unità*, organe officiel du P.C.I., salue en première page, ce vendredi 16 septembre, *« l'étude de grand intérêt du Père Sorge »*.

L'établissement du programme gouvernemental commun était nécessaire, estime en substance *Civiltà Cattolica*. Il s'est agi d'une *« collaboration, limitée et bien définie, pour éviter au pays des maux plus graves »*. Cette affirmation est intéressante, car l'Eglise avait gardé le silence jusqu'à présent sur l'accord du 4 juillet. Or, la revue jésuite — dont les articles sont soumis avant publication à la secrétairerie d'Etat du Vatican — passe pour exprimer le point de vue du Saint-Siège, ou tout au moins d'une partie de la curie. Il est clair cependant que l'ex-substitut, Mgr Giovanni Benelli, devenu cardinal, archevêque de Florence, n'était pas favorable à un rapprochement de la démocratie chrétienne et du P.C.I.

Civiltà Cattolica souligne bien cependant qu'il ne saurait s'agir d'une *« expérience irréversible »* ni d'un premier pas vers le *« compromis historique »* voulu par les communistes, ce qui équivaudrait à un *« suicide de la démocratie chrétienne »*.

Le Père Sorge, lui, n'entre pas dans ces considérations de politique intérieure. Il serait pourtant le plus habilité pour le faire : ce jésuite joue en effet un rôle officieux de médiateur entre la démocratie chrétienne et les mouvements catholiques, entre l'Eglise et les forces politiques. Et il est censé avoir, en tant que directeur de *Civiltà Cattolica*, l'oreille du pape.

Commentant les conclusions de la trente et unième congrégation générale de la compagnie de Jésus (1974-1975) le Père Sorge écrit que *« le défi principal de notre temps à la conscience chrétienne »* est, à la fois, *« l'injustice et l'expérience athée »*. Il affirme à ce propos : *« L'espérance chrétienne met le croyant en état de recherche continuelle, d'ouverture vers la nouveauté, en mouvement, toujours attentif à ne pas compromettre la moindre fidélité à la parole immuable de Dieu, mais à la traduire incessamment en nouveauté de choix, selon l'évolution de la culture et de l'histoire. »*

Mais c'est surtout ce que le directeur de *Civiltà Cattolica* écrit à propos du marxisme qui retient l'attention : *« Le marxisme a contribué à développer dans le monde une espérance de libération, qui est en soi vraie et bonne, qui ne doit pas être déçue. L'erreur funeste réside dans la méthode et dans les solutions proposées (...). En d'autres termes, l'espérance d'une société nouvelle, réconciliée et participante, qui refuse la conception individualiste du lyrisme bourgeois, est en soi bonne et vraie. Mais la vraie fraternité ne pourra jamais être le fruit d'un pur changement des structures productives, de l'élimination physique de la classe antagoniste, d'une conception matérialiste de l'homme et de l'histoire. »*

ROBERT SOLÉ.

Autriche

LE GOUVERNEMENT ENTEND LUTTER CONTRE LES ABUS DES PRIVILÉGIÉS FISCAUX

(De notre correspondante.)

Vienne. — Pour la première fois depuis la fin de la guerre, plusieurs milliers de travailleurs indépendants autrichiens (commerçants, membres de professions libérales, chefs d'entreprises) ont manifesté, le mardi 13 septembre, dans les rues de Vienne, pour protester contre un projet de loi du gouvernement socialiste touchant à certains de leurs privilèges fiscaux. Les manifestants, venus de toutes les provinces du pays, répondaient à l'appel de la Fédération économique du parti populiste d'opposition (tendance chrétienne-démocrate).

Le projet de loi gouvernemental prévoit notamment de limiter les avantages fiscaux liés à la possession d'une voiture pour le travail et de réduire les forfaits kilométriques déductibles des impôts. Il crée en outre un impôt sur le « capital social » des entreprises. Jusqu'à maintenant, ces dernières pouvaient réaliser une réserve financière, non imposable si elle était destinée à payer les compléments de retraite et les primes de licenciement des employés. Or certains chefs d'entreprise n'utilisent pas la totalité de cette réserve pour le but auquel elle est destinée.

Un lourd déficit de la balance commerciale

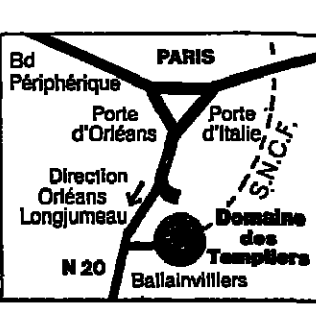
C'est aux abus liés à ces avantages fiscaux que veut s'attaquer le gouvernement de M. Kreisky. Il s'agit pour celui-ci de tenir compte de la situation budgétaire du pays (44 milliards de schillings de déficit en 1976 contre 37 milliards en 1975) (1), qui exige de sérieuses mesures de rééquilibre. L'Autriche souffre également d'un très lourd déficit de sa balance commerciale : un peu plus de 53 milliards de schillings en 1976 contre quelque 30 milliards en 1975. A en juger par les résultats du premier semestre, ce solde négatif risque d'être encore plus élevé cette année. Une grande partie de ce déséquilibre est créé par l'importation de voitures de tourisme, l'Autriche ne disposant pas encore d'usines de construction automobile malgré ses efforts pour attirer en particulier la firme Porsche.

En organisant la manifestation de Vienne, le parti populiste a saisi l'occasion d'exploiter le mécontentement d'une partie de la classe moyenne, particulièrement attachée à ses privilèges, et déjà sensibilisée aux pressions fiscales. L'approche de consultations électorales dans plusieurs provinces autrichiennes renforce aussi actuellement la combativité de l'opposition. Toutefois, les arguments avancés par les populistes dans cette affaire sont en contradiction avec les critiques sévères qu'ils formulent régulièrement contre la politique économique et budgétaire du gouvernement. Ils ne se font pas faute, en effet, de reprocher aux socialistes leurs « *gaspillages et de leurs cadeaux fiscaux* ». — A. R.

(1) Un schilling autrichien vaut environ 0,30 F.







POLITIQUE

Après l'échec du « sommet »

Face-à-face à TF 1

M. Fabre : il y a une sorte d'escalade sur les nationalisations
M. Marchais : mon parti est inquiet et préoccupé

MM. Robert Fabre, président du Mouvement des radicaux de gauche, et Georges Marchais, secrétaire général du P.C.F., étaient, jeudi 15 septembre, à 20 h. 30, sur TF 1, les invités de l'émission « L'événement ». M. François Mitterrand avait été également convié, mais il avait décliné l'invitation. Au cours du journal de 20 heures de TF 1, M. Claude Estier, membre du secrétariat national du P.S., a expliqué que les socialistes « ne pensent pas que la reprise des discussions à trois doive se faire sur un plateau de télévision ». Il a « déploré » l'interruption des négociations sur l'actualisation du programme commun.

Au cours du débat, M. Fabre a répété qu'il n'est pas question pour sa formation de changer d'orientation politique et qu'il ne céderait pas aux invites qui lui sont adressées, notamment par M. Jean Lecanuet, président du C.D.S. Revenant sur le problème des nationalisations, qui a provoqué l'échec des négociations « au sommet », M. Fabre a insisté sur la nécessité de maintenir un large secteur privé. *« Le petit quelque chose qui a manqué à la gauche en 1974*, a-t-il déclaré, *nous l'obtiendrons en rapprochant le programme commun* des positions des *radicaux de gauche. »*

Le président du M.R.G. a ajouté que ses amis avaient eu le sentiment que *« les concessions n'étaient demandées qu'aux radicaux ». « Nous arrivons aux points cruciaux*, a-t-il ajouté, *et là-dessus nous ne pouvons pas transiger. Nous avons voulu marquer la limite. »*

M. Georges Marchais a justifié sa présence sur le plateau par le souci des communistes d'informer le pays. « *Les Français*, a-t-il expliqué, *doivent connaître jusque dans le moindre détail ce que sont les positions de nos différents partis. » « Je préférerais*, a-t-il toutefois noté, *avoir Raymond Barre en face de moi. Je lui lance défi sur défi, mais il se dérobe en permanence. »*

« Irréductible »

Le secrétaire général du P.C.F. a relevé ensuite que le souci du M.R.G. de rapprocher le programme commun de ses positions est « *légitime* », mais il s'est étonné que M. Fabre puisse avoir le sentiment d'être le seul à faire des concessions. Il a cité des passages d'une interview publiée dans *le Quotidien de Paris* du 8 septembre dans laquelle le président du M.R.G. recensait les points du programme commun sur lesquels les radicaux de gauche ont imprimé leur marque.

M. Marchais ayant, au passage, tutoyé M. Fabre, celui-ci s'exclame : *« Tu peux me tutoyer. On se tutoie dans la vie. Jouons le jeu de la vérité ! »*

Le secrétaire général du P.C.F. a conclu sa première intervention en estimant que la décision des radicaux de gauche de suspendre les négociations « *apporte de l'eau au moulin de nos adversaires* ».

M. Fabre a répondu : *« Est-ce faire des concessions que d'accepter la lutte contre la pollution et pour la qualité de la vie ? Au sein du « groupe des quinze » il n'y a pas eu de* concessions, car *tout ce qui a fait problème a été renvoyé « au sommet ». Ce programme commun est excellent à condition que nous allions au fond des choses et aboutissions à un accord sur les problèmes économiques. »* Il a demandé à son interlocuteur si, sur ces questions, la position du P.C.F. est *« irréductible »*.

« Pour ce qui concerne les engagements pris en 1972 et, dans le programme commun, en ce qui concerne les nationalisations des neuf groupes et du secteur bancaire, c'est irréductible », a répondu M. Marchais. Il a ajouté : *« Pour nous, tout est négociable. »* Et, interrogeant M. Fabre, il a dit : *« Peux-tu me citer un exemple des propositions contenues dans l'annexe du programme commun signée en 1972 par les radicaux de gauche qui ne figure pas dans le programme commun tel qu'il a été actualisé ? »*

M. Fabre. — *La reconnaissance du secteur privé (...). On ne peut pas le dire à une page et le contredire à la suivante. C'est cela qui n'est pas acceptable. Il devait y avoir un secteur privé aidé dans son développement. »* Le président des radicaux de gauche a cependant indiqué que sa formation est favorable à un contrôle de l'Etat dans les secteurs, comme la sidérurgie, où des fonds publics ont été engagés. Mais ce contrôle devrait prendre la forme de prises de participation. *« Vous avez apporté une notion nouvelle*, a-t-il ajouté, *en passant du stade de la prise de participation de l'Etat à la nationalisation. »*

M. Fabre a ensuite indiqué que les communistes avaient paru disposés à supprimer du programme commun la clause prévoyant que les travailleurs peuvent demander la nationalisation de leur entreprise (*le Monde* du 15 septembre). *« Nous ne voulons pas être en retrait sur le programme commun*, a ajouté M. Fabre. *Nous voulons être fidèles. On ne peut pas nationaliser à la demande, à la carte. Au gouvernement, nous pourrions nous trouver dans la nécessité d'avoir à nationaliser les « canards boiteux » de l'économie. Déjà, j'ai reçu une lettre de la fédération C.G.T. de la construction qui demande la nationalisation de l'industrie de la cimenterie. Demain, dix entreprises demanderont la même chose.*

» A l'heure actuelle, c'est le gouvernement qui prend l'initiative des nationalisations. Si on inverse le processus, nous devrions les accepter sous la pression. »

M. Marchais. — *Cette phrase du programme commun, vous l'aviez approuvée lorsque vous avez signé en 1972. Mitterrand l'a d'ailleurs rappelé lors du « sommet ». Cette phrase est anodine. Cette phrase est anodine.*

M. Fabre. — *Pourquoi ne pas la supprimer alors ?*

M. Marchais — *Les travailleurs ont déjà le droit de demander des nationalisations. Ils l'exercent par l'intermédiaire de leurs syndicats. La Constitution de 1958 reprend le préambule de celle de 1946 qui dit : « Tout bien » ou toute entreprise devenant » un service public ou un mono- » pole de fait peut devenir pro- » priété de la collectivité. » Pourquoi retirer aux travailleurs un droit constitutionnel ? Parce que la droite crie ? Nous n'ajoutons rien, nous ne retranchons rien.*

M. Fabre — *Pourquoi avez-vous changé ? Vous étiez d'accord pour supprimer cette phrase, car elle provoquait de la part de nos adversaires des critiques infondées.*

M. Marchais. — *L'enlever ne changerait rien aux attaques de nos adversaires. Mieux vaut la laisser. Il n'y a aucun risque de voir le secteur nationalisé s'étendre sans contrôle gouvernemental et parlementaire.*

M. Fabre. — *Reconnais que vous ne voulez pas faire de concessions*

M. Marchais. — *Pierre Mauroy a dit que le P.S. n'acceptera pas de retirer cette phrase. Vous êtes les seuls à réclamer le retrait d'une phrase que vous aviez acceptée.*

M. Fabre. — *Ce que dit la Constitution suffit.*

M. Georges Marchais a traité ensuite des nationalisations déjà inscrites dans le programme commun. Il a expliqué que dès 1972 il avait été convenu que cette mesure ne toucherait pas que les maisons mères, mais aussi l'ensemble des filiales. *« Cela représente*, a-t-il noté, *mille huit entreprises. Est-ce de la surenchère que de demander l'application de cette décision ? Nous nous en tenons scrupuleusement à l'accord de 1972. »*

Etes-vous prêts à reprendre ?

Le secrétaire général du P.C.F. a ensuite exposé les propositions nouvelles de son parti, c'est-à-dire la nationalisation de la sidérurgie, du pétrole et de Peugeot-Citroën. Il a justifié ces propositions notamment par le fait que la sidérurgie et Peugeot-Citroën avaient bénéficié de « dons » de l'Etat (1). Il a rappelé qu'en 1974, M. Mitterrand s'était prononcé en faveur d'une nationalisation de la Compagnie française des pétroles et qu'il a également évoqué celle de l'automobile.

« Au total, a ajouté M. Marchais, *c'est mille quatre cents entreprises que nous voulons nationaliser. C'est moins de 1 % des entreprises industrielles françaises. A la libération, de Gaulle en avait nationalisé deux mille cinq cents. Etait-il un affreux collectiviste ? »*

M. Fabre. — *« Est-ce que, à chaque fois qu'il y aura des problèmes, une entreprise en difficulté, la solution sera la nationalisation ? Même si on peut discuter de l'opportunité de nationaliser les groupes évoqués, c'est une porte ouverte vers d'autres nationalisations, d'autant qu'il y a la « petite phrase ». Il y a une sorte d'escalade.*

» C'est trop facile de nous accuser d'être rétrogrades. Quand on a le sens de l'Etat il faut avoir le courage de dire ce que nous avons proposé. Sur les salaires, faisons une table ronde avec tous les syndicats. Ils ne sont pas tous d'accord sur le problème de la hiérarchie. Que les syndicats proposent et le gouvernement décidera. Il faut voir si l'économie française est en état de supporter les mesures proposées (...)

» A partir du moment où l'on s'engage dans l'escalade de nationalisations supplémentaires, l'opinion imagine que le gouvernement de gauche pourra être soumis aux pressions des masses. Nous prêtons le flanc aux critiques qui disent que nous allons vers un système collectiviste.

» Nous cherchons un bon accord. Il faut une entente mais pas à sens unique. Si vous tirez le programme commun à vous on diminue les chances de succès. »

Marchais. — *Il y a deux cent cinquante mille entreprises Il en restera deux cent quarante-huit mille six cents dans le secteur privé. Vous aurez du mal à convaincre les Français que l'on va faire disparaître la liberté d'entreprendre.*

» Je ne peux pas croire qu'il ne s'est pas passé quelque chose. La discussion n'était pas terminée quand vous êtes partis. Je m'interroge. (...). Mon parti est inquiet et préoccupé. On ne travaille pas quinze ans à une politique d'union pour la voir mise en cause par un simple geste Nous pouvons reprendre demain matin. Nous avons suffisamment réfléchi. Nous connaissons nos dossiers. Etes-vous prêts à reprendre demain ?

» Quand les discussions seront achevées, nous ferons le bilan. S'il faut se revoir, nous nous reverrons et nous trouverons un accord. Oublions ce qui s'est passé. Reprenons dès demain ou lundi. La décision dépend de vous.

Ne pas exclure certaines catégories

M. Fabre. — *C'est l'union de la gauche qui est en cause. Il ne faut pas laisser entendre qu'il se serait passé quelque chose. C'est toujours le soupçon. Il ne faut pas inverser les rôles. (...) Aujourd'hui nous sommes inquiets des proposition nouvelles que vous faites. (...) Il existe une immense inquiétude dans le pays et les Français que nous avons amenés à l'union de la gauche commencent à ne pas vouloir nous suivre.*

M. Fabre a reproché alors à M. Marchais d'avoir usé d'un ton *« un peu trop polémique »* à son retour de vacances. Il a signalé qu'il s'était, pour sa part, rendu à Moscou durant l'été et, goguenard, M. Marchais s'est écrié : *« C'est peut-être de là que vient le changement ! »*

Le président des radicaux de gauche a poursuivi : *« Nous ne pouvons demander à ceux qui nous suivent d'aller plus loin dans les concessions. »*

M. Marchais. — *Le seul refus catégorique à vos propositions est venu du P.C. et du P.S. et concerne la « petite phrase ». Nous n'avons même pas achevé la discussion sur les nationalisations. »*

M. Fabre. — *L'essentiel a été dit sur les nationalisations. Nous sommes prêts à revenir si vous êtes prêts à en débattre. N'affaiblissons pas la gauche. Il y a un programme commun qui doit être accepté par tous les Français. Il ne faut pas que certaines catégories se sentent exclues. Il faut que le P.C.F. s'interroge sur lui-même. Nous ne reviendrons pas tant que vous n'aurez pas modifié vos positions*

M. Marchais a repris alors les thèmes traités dans son éditorial de *l'Humanité*, après avoir noté que si la discussion entre les partenaires n'a pu être approfondie durant le mois d'août, c'est en raison du refus du P.S. Il a réaffirmé la *« volonté profonde »* du P.C.F. de parvenir à un accord.

M. Fabre. — *Nous demandons un temps de réflexion. Nous ne pouvons pas reprendre dans l'improvisation.*

M. Marchais. — *Vous posez un préalable à la discussion. C'était donc une rupture. Quiconque aurait la prétention de mettre à genoux le P.C. avant que la discussion ne commence prendrait la responsabilité de la rupture. L'accord nécessite un compromis entre les positions des formations.*

M. Fabre. — *Qui a demandé au P.C. de se mettre à genoux ? Si faire des concessions c'est se mettre à genoux, pourquoi nous mettrions-nous à genoux ? Nous avons tout fait pour assurer la victoire de l'union de la gauche. Il manque quelque chose. Nous ne pourrons l'apporter que si les Français ont le sentiment que l'on ne va pas changer de société, si ce n'est pas irréversible, s'il y a alternance. Nous souhaitons que l'union de la gauche retrouve sa force et sa crédibilité dans la rigueur des grands équilibres économiques.*

M. Marchais a expliqué que le P.C. veut *« la victoire de la gauche unie »* et assumera ses éventuelles responsabilités gouvernementales.

---

(1) N. D. L. R. : Pour la sidérurgie et Citroën, il ne s'agit pas de subventions mais de prêts du Fonds de développement économique et social (F.D.E.S.), à hauteur de 8,3 milliards de francs pour la sidérurgie et de 900 millions de francs pour Citroën.



M. MARCHAIS : les positions du P.S. et du M.R.G. sont en retrait sur le programme commun

Dans l'éditorial de *l'Humanité* du 16 septembre, M. Georges Marchais rappelle, sous le titre : « Le programme commun : sans surenchère et sans rabais ! », les propositions d'actualisation avancées par son parti. Il écrit :

« Quant à Peugeot-Citroën et à la Compagnie française des pétroles, le temps n'est pas si éloigné où François Mitterrand lui-même préconisait leur nationalisation.

» Nos propositions, dans ce domaine comme dans les autres, ne constituent nullement des « exigences nouvelles ». Nous les avons fait largement connaître bien avant la réunion du « sommet ». Et elles sont à discuter.

» On peut naturellement les refuser Mais on ne peut esquiver la discussion en les qualifiant de « surenchère ».

» Car si l'on suivait le M.R.G. et le parti socialiste, eh bien ! on aboutirait à un programme commun 1977 « en baisse » par rapport au programme commun 1972.

» Par exemple : le programme commun avait repris à son compte, pour fixer le SMIC, la revendication des travailleurs telle que l'exprimaient les deux grandes centrales syndicales. Aujourd'hui, le parti socialiste et le M.R.G s'y refusent. C'est un recul.

» Autre exemple : le programme prévoit la nationalisation du secteur bancaire et financier et de neuf grands groupes industriels. Compte tenu qu'un groupe comprend un certain nombre de filiales, cette mesure vise un peu plus de mille entreprises, soit moins de 1 % du total des entreprises françaises. Cela n'avait jamais été contesté par nos partenaires. François Mitterrand lui-même a déclaré que le programme commun adopté en 1972 toucherait mille cinq cents entreprises. C'était en février dernier. Or voilà que nos partenaires ne veulent plus nationaliser que les « maisons mères », à l'exclusion de la plupart des filiales. C'est encore un recul, et il est de taille. (...)

» Oui, voilà le fond du grave débat en cours : les positions du M.R.G. et du P.S. sont en retrait sur celles du programme commun. Si on les suivait, on ne pourrait pas mettre en œuvre la grande politique sociale du programme. Si on les suivait, on viderait de leur contenu les grandes réformes économiques du programme commun et en particulier les nationalisations. Du même coup, rien *ne pourrait véritablement et durablement changer pour les travailleurs, pour la masse de notre peuple. (...)*

» Tout indique que le comportement de nos partenaires vise à faire pression sur nous pour nous imposer un programme rabougri. Les travailleurs peuvent compter sur notre résolution à défendre leurs intérêts : nous mettrons tout en œuvre, avec leur soutien, *pour que la discussion reprenne sans préalable et pour qu'elle aboutisse à un accord sur un programme commun bien actualisé.* Sans surenchère. Et sans rabais. »

Le secrétaire général du P.C. : les radicaux voulaient rompre

Après sa déclaration du jeudi 15 septembre, au siège du parti communiste (*le Monde* du 16 septembre), M. Georges Marchais avait noté que le premier secrétaire du parti socialiste avait décidé de réunir lundi son comité directeur. *« Nous avons réuni cette nuit notre bureau politique »*, a-t-il rappelé en précisant qu'il n'était pas besoin de réunir le comité central, car, a-t-il dit, *« nous avons un mandat précis que nous n'avons pu accomplir puisque nous n'avons pas été au bout de notre argumentation »*.

M. Marchais a indiqué qu'à la reprise des travaux, Robert Fabre a posé un préalable : procéder dès maintenant à l'examen des problèmes de nationalisation *« François Mitterrand a donné son accord. Nous nous proposions de poursuivre chapitre par chapitre, d'autant que les choses allaient assez vite. Quand je repense à cela, je ne peux m'empêcher de croire que Robert Fabre voulait aborder les nationalisations pour rompre dès 15 heures. Ce n'est pas un mouvement d'humeur spontané. Je ne peux pas faire de procès d'intention, mais, à l'évidence, les radicaux de gauche sont venus à la discussion avec la volonté de l'interrompre le plus vite possible. »*

Après avoir expliqué qu'il fallait préparer les dossiers dans la perspective de l'accès de la gauche au pouvoir, il a précisé : *« Sur la hiérarchie des salaires, le gouvernement est aussi patron dans le secteur public et nationalisé Bien sûr, nous négocierons avec les syndicats de ces secteurs. Nos formulations ne sont pas abruptes, impératives. Il est bon que dès maintenant l'on dise, avant que l'on aborde une telle négociation, ce que sera l'échelle des salaires. Il ne s'agit pas de tout réglementer, mais les travailleurs et les syndicats veulent savoir, avant les élections, ce que seront nos positions Nos propositions sont toujours négociables. »*

Après avoir indiqué que la décision des radicaux de gauche *« porte un coup à l'union »*, il a ajouté : *« Il y a les radicaux et ce qu'ils représentent. Il y a aussi l'émotion. Je comprends mal l'attitude de nos partenaires. Avant l'ouverture de l'actualisation nous avons préparé nos dossiers. Nous les avons rendus publics pour nos partenaires et pour l'opinion publique. Je suis inquiet, préoccupé, très attristé par cette attitude de nos partenaires, mais cela ne nous conduit pas à la résignation mais nous renforce dans la volonté d'agir pour faire qu'en définitive l'union l'emporte. Si la reprise de la discussion devait tarder, elle pourrait devenir préjudiciable. »*

Les radicaux de gauche approuvent leur président

Le bureau national du Mouvement des radicaux de gauche, qui a siégé, jeudi 15 septembre, a adopté la résolution suivante :

« Le bureau national du M.R.G. se déclare unanimement solidaire de sa délégation qui, sous la conduite de Robert Fabre, a participé à la discussion au sommet des trois partis de la gauche et approuve entièrement son attitude.

» Il estime que la suspension des travaux au sommet doit faciliter les réflexions de chacun des trois partis, éviter toute position irréductible comme toute surenchère et créer ainsi les conditions du succès de l'union de la gauche.

» En tenant un langage de rigueur et de vérité, en insistant sur la sauvegarde des grands équilibres sociaux et économiques, en toute hypothèse fondamentaux, il a le sentiment d'avoir servi l'union de la gauche et contribué à renforcer ses chances de réussite.

» Il se déclare prêt à reprendre sur ces bases et aux niveaux appropriés les discussions nécessaires avec ses partenaires de l'union de la gauche. »

Au cours de la discussion qui s'est déroulée au sein du bureau national, au-delà de l'unanimité qui s'est faite pour approuver la délégation au « sommet », des nuances ont été exprimées. Les députés, notamment, se sont inquiétés des répercussions de l'événement sur l'union de la gauche et sur les relations entre le P.S. et le M.R.G. Les radicaux de gauche craignent qu'une réaction vive du comité directeur socialiste, qui siègera lundi 19 septembre, ne contribue à compliquer davantage les négociations préélectorales engagées entre les deux formations.

Déjà mercredi, lors de la suspension de séance au cours de laquelle la délégation du M.R.G. avait décidé d'interrompre les débats, des réticences s'étaient manifestées en son sein. Des hommes comme MM. Crépeau, député, vice-président, Bracque, membre du secrétariat, et Luchaire, s'ils étaient d'accord pour refuser les propositions du P.C.F., s'interrogeaient sur l'opportunité d'un geste spectaculaire. Ils auraient notamment souhaité en parler auparavant avec M. Mitterrand.

En fait, on ne peut manquer de rapprocher l'initiative de M. Robert Fabre de sa rencontre avec M. Giscard d'Estaing, le 30 septembre 1975. Le président du M.R.G. devait faire face à un flottement de son parti illustré et en partie provoqué par le départ, le 1er septembre, vers les franges de la majorité, de M. Henri Caillavet, sénateur de Lot-et-Garonne, et à l'époque vice-président du Mouvement. Pour retrouver son autorité sur une formation qui lui reprochait de céder face à ses partenaires, M. Fabre avait fait taire les critiques en bravant déjà ses partenaires communistes et socialistes.

Lorsque s'est ouvert, mercredi, le sommet de la gauche, il se trouvait à nouveau dans une situation un peu comparable à celle de septembre 1975. Le comité directeur du M.R.G. s'était montré, le 6 septembre, quelque peu rétif. La direction du parti se voyait reprocher par sa base trop de souplesse face aux alliés, et notamment de céder trop facilement au P.S. sur le plan électoral. Les délégués n'appréciaient que médiocrement de voir que les circonscriptions cédées par le P.S. concernent pour l'instant essentiellement les députés radicaux de gauche sortants et quelques membres de la direction nationale du M.R.G. Une mise en position difficile de M. Fabre et de la direction sortante lors du congrès du M.R.G. convoqué à La Rochelle en novembre prochain n'était pas exclue (*le Monde* du 3 septembre).

La nouvelle initiative spectaculaire du président du M.R.G. a eu pour effet immédiat de faire taire les critiques et de restaurer son autorité. — T. P.

M. Chevènement : les divergences ne sont pas insurmontables

Au cours d'un débat entre M. Marchais et M. Jean-Pierre Chevènement, membre du bureau exécutif du parti socialiste, jeudi 15 septembre, au micro de France-Inter, ce dernier a assuré qu'*« il n'y a aucune manœuvre »* de la part du P.S. et qu'*« il aurait été préférable »* de poursuivre la discussion, ce dont M. Marchais a convenu. Quant aux nationalisations, le député de Belfort a considéré qu'*« il n'y a pas un fossé aussi grand que Robert Fabre semble le croire. Je pense*, a-t-il ajouté, *que Robert Fabre n'a peut-être pas pris une connaissance suffisante du dossier »*. Il a poursuivi : *« Sur cette affaire, nous ne sommes pas allés au fond des choses, et je persiste à affirmer que les divergences actuelles ne sont pas insurmontables »*.

M. Marchais a alors répondu : *« C'est exactement la position que je défends. »* Se demandant pourquoi la discussion n'avait pas repris le matin même comme il l'avait proposé, le secrétaire général du P.C. s'est entendu répondre par M. Chevènement : *« La décision n'a pas été prise en commun, que je sache, d'aller à 10 heures au siège du comité central du parti communiste. C'est une invitation que vous nous avez faite après un événement que je ne veux pas grossir parce que je considère que ce qui se passe là, c'est une péripétie. »*

M. Chevènement a conclu : *« Le parti socialiste, qui doit quelquefois se montrer unitaire pour deux, doit cette fois-ci se montrer unitaire pour trois ; il y est résolu ; en ce qui nous concerne, nous ferons en sorte que, à partir du comité directeur, qui se réunit lundi, se développe un processus qui débloquera cette négociation provisoirement interrompue. Je crois que les gens de la droite, qui se réjouissent bruyamment aujourd'hui, se trompent. En réalité, nous avons choisi une méthode courageuse, qui est la méthode du programme, ils n'en sont pas capables, eux, ils n'ont pas de programme commun. Ils ont un vague manifeste, nous nous avons un programme détaillé, précis sur tous les points. Cette méthode-là peut donner quelques fois le sentiment qu'il y a des divergences... »*

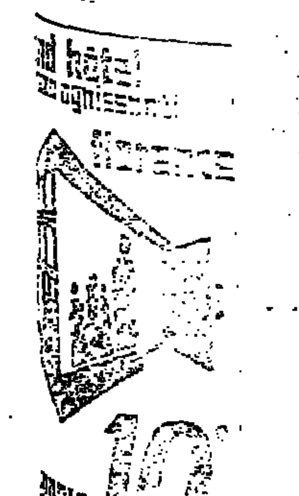
LUTTE OUVRIÈRE : une préfiguration de ce que ferait un gouvernement de gauche.

Mlle Arlette Laguiller a déclaré, jeudi 15 septembre, au nom de la direction nationale du mouvement trotskiste Lutte ouvrière :

« Le geste de Robert Fabre n'est sans doute qu'une péripétie dans les relations au sein de l'union de la gauche, mais une péripétie qui montre que la renégociation du programme commun n'est qu'une partie de poker politique dont le ressort est la concurrence électorale entre les trois partis de l'union de la gauche eux-mêmes.

» Mais les travailleurs doivent savoir que, contrairement à ce que l'on veut faire croire à droite, c'est le parti communiste et non le parti socialiste qui occupe la position d'otage par rapport à ses partenaires.

» Ce qui vient de se passer préfigure ce que ferait un gouvernement de l'union de la gauche : la plus minime revendication des classes laborieuses (car il faut toute la mauvaise foi des possédants pour voir dans la démagogie du P.C.F. des mesures changeant grand-chose au sort des salariés) se heurterait au veto des radicaux — suivant un scénario qui date de 1936 et qui fut renouvelé en 1946 avec le M.R.P. — et le P.C. s'inclinerait sous prétexte de ne pas rompre l'unité, tout comme il s'inclinera dans l'actuelle négociation, quel que soit le temps qu'il y mette. Car, souvenons-nous en, il ne combat pas pour changer le sort des travailleurs mais pour devenir un parti de gouvernement et, dans cette voie, il n'a pas d'autre choix. »



هكذا من الأصل

POLITIQUE

de la gauche

Un rapprochement n'est pas impossible

(Suite de la première page.)

La composition d'une majorité de gauche et, par voie de conséquence, d'un gouvernement émanant de cette majorité dépendra du verdict de l'électorat. Or, jusqu'à maintenant, la pratique unitaire au sein de l'opposition a favorisé la poussée du P.S. qui s'est ainsi assuré une position dominante. Il est donc naturel que ses partenaires réagissent. Le P.C. l'a fait à sa manière, c'est-à-dire en engageant sa lourde machine dans une campagne d'explications qui a bien vite pris la forme d'une pression de plus en plus appuyée. Le M.R.G. s'est manifesté comme on sait et se donne le temps d'exploiter ce coup d'éclat. « Fabre redit non à Marchais », titre *l'Aurore*, au lendemain du débat télévisé entre les deux hommes. Il y a quelques jours, c'était M. Mitterrand qui disait « Non, non et non » au P.C. Les radicaux de gauche existent, ils l'ont prouvé, à la plus grande surprise de leurs partenaires.

Comment renouer les fils d'une négociation à laquelle personne apparemment ne veut renoncer ? Des contacts ont déjà été pris à cette fin entre les trois partis concernés et le débat entre MM. Marchais et Fabre a montré qu'il n'y avait rien d'irrémédiable entre les signataires du programme commun. L'intransigeance que chacun reproche aux deux autres peut s'accommoder de quelques concessions.

Le ton volontairement mesuré du débat télévisé de jeudi soir contrastait, il est vrai, avec celui qui, selon plusieurs participants, s'était instauré mercredi à la rencontre « au sommet ». MM. Rocard pour le P.S., et Loncle pour le M.R.G., furent durement pris à partie et, d'une façon générale, les radicaux de gauche eurent le sentiment qu'ils ne comptaient guère aux yeux de leurs partenaires et qu'on ne leur ferait pas beaucoup de concessions. D'où leur décision d'interrompre une négociation si mal engagée, à leur sens, encore que M. Marchais persiste à les soupçonner d'être venus avec l'intention de rompre et s'interroge sur les raisons de ce qu'il considère comme une manœuvre.

Cette querelle a été vidée en public, jeudi soir, mais le face-à-face a montré aussi que la reprise de la négociation était possible. M. Marchais s'est défendu de faire de la surenchère, selon un terme employé par M. Mitterrand, en expliquant qu'il ne présentait qu'un nombre limité de propositions nouvelles en matière de nationalisations (la sidérurgie, le pétrole, Peugeot-Citroën) et que, pour le reste, il s'en tenait au programme commun signé en 1972. Ces propositions nouvelles sont à discuter, a-t-il précisé, en s'employant à les justifier. Ainsi, même la nationalisation de la sidérurgie, que le secrétaire général du P.C. s'était engagé à exiger, est négociable. Les déclarations sur ce point de MM. Mitterrand et Fabre laissent penser qu'un accord est envisagé.

Les positions que le P.C. juge « irréductibles » sont celles qui figurent déjà dans le programme commun. Il en est ainsi du secteur bancaire et des neuf groupes dont la nationalisation est prévue et, selon M. Marchais, de leurs filiales détenues majoritairement par l'État : il y en a, précise-t-il, mille huit. Le secrétaire général rappelle que M. Mitterrand a, dans un récent passé, avalisé cette interprétation de l'accord signé en juin 1972. En réalité, le P.S. considère que plus d'un millier de filiales seront concernées, mais pas nécessairement sous la forme de la nationalisation. Il est vrai aussi que, dans son esprit, le document annexé au programme commun en 1972, à la demande du M.R.G., excluait l'extension du secteur nationalisé. Tel qu'il est prévu, le champ des nationalisations couvre, certes, peu d'entreprises, comme le souligne de P.C., mais concerne 7,4 % de la population active, 15 % des salariés de l'industrie, 14 % de la valeur ajoutée française, 15 à 20 % de l'investissement des entreprises, 15 % des dépenses de recherche de la France ; ce n'est pas rien.

La crainte des radicaux de gauche — et des socialistes — est que la pression communiste en faveur de l'élargissement du secteur nationalisé n'effraie l'électorat avant les élections et ne paralyse la machine économique après une victoire de la gauche. M. Fabre demande, sur ce point, des garanties et notamment la suppression de la disposition déjà inscrite dans le programme commun, qui confirme la possibilité offerte aux travailleurs de proposer la nationalisation de leur entreprise, la décision appartenant au Parlement sur proposition du gouvernement. Phrase anodine, selon M. Marchais, dans la mesure où elle établit un droit déjà reconnu par la Constitution. Il n'est pas impossible que, grâce à une référence constitutionnelle, cette disposition soit rédigée d'une façon plus anodine encore.

La controverse qui se prolonge depuis quatre mois entre le P.C. et le P.S., le dernier coup d'éclat du M.R.G. et, jeudi soir encore, le face-à-face de MM. Marchais et Fabre, révèlent, d'une part, qu'il y a deux lectures du programme commun et, d'autre part, que cette dualité d'interprétation n'est apparue que lorsque la finalité de ce programme a changé de nature. Tant qu'il fut reçu comme le symbole de l'union de la gauche, son ciment, il y eut peu de problèmes. Dès lors que se dessina la possibilité d'une victoire et qu'il apparut comme un instrument de gouvernement, chacun des partenaires n'y vit que ce qu'il voulait y voir. Pour les socialistes, un programme limité à cinq ans et destiné à amorcer le changement des rapports sociaux et des structures économiques. Pour les communistes, un outil de transformation plus profonde de la société française. Pour les radicaux de gauche, une expérience n'allant pas au-delà d'un réformisme humaniste.

Entre l'intention et le passage à l'acte, il y a souvent un moment de flottement. Dans cette conjoncture, la pression du P.C. s'explique par le souci d'obtenir avant le succès de la gauche ce qui lui serait refusé après. La manière dont elle a pesé a irrité le P.S. et le M.R.G. et leur a donné à croire qu'elle continuerait à s'exercer dans l'avenir. Et ils ont voulu marquer un coup d'arrêt.

Pour relancer une union amoindrie il faudrait que les trois partenaires aillent au-delà d'un compromis sur le SMIC ou les nationalisations. Il faudrait qu'ils s'entendent sur leur programme, sa portée, ses limites, le calendrier d'application, et prennent conscience qu'il a cessé d'être l'emblème d'une espérance pour devenir éventuellement l'instrument d'une politique.

ANDRÉ LAURENS.

M. Defferre : M. Fiterman n'a pas le droit de dire que nous sommes en retrait par rapport à 1972

MM. Gaston Defferre, président du groupe socialiste à l'Assemblée nationale, et Charles Fiterman, membre du secrétariat du parti communiste ont débattu, jeudi soir 15 septembre, au cours du journal télévisé d'Antenne 2, des nationalisations. M. Fiterman a notamment déclaré : *« Le P.S. et les radicaux de gauche veulent transformer les nationalisations prévues en une sorte de coquille vide. C'est là un recul grave par rapport à 1972. (...) Si on veut nationaliser un groupe, il faut nationaliser toutes ses filiales. (...) En février 1977, M. François Mitterrand lui-même, dans un colloque du parti socialiste, avait expliqué que les nationalisations du programme commun toucheraient mille cinq cents entreprises. » (1)*

Dans sa réponse, M. Gaston Defferre a estimé : *« M. Fiterman n'a pas le droit de dire que nous sommes en retrait par rapport à 1972, c'est contraire à la vérité. En ce qui concerne les nationalisations, nous avons répété maintes fois que nous tenions l'engagement pris en 1972 pour les neuf groupes. J'ai demandé qu'on définisse le sens du mot « groupe » et qu'on établisse une liste nominative des filiales. J'ai prié le P.C. de nous communiquer ses listes. Il avait accepté de le faire au moment où M. Robert Fabre a créé l'incident qui a mis un terme à notre discussion. »*

Interrogé aussi au micro de Radio-Monte-Carlo, M. Defferre a affirmé : *« Ce qui s'est produit n'est pas bon pour l'union de la gauche. Ce n'est pas bon pour nous, du point de vue électoral : cela n'incitera pas les Français, qui nous faisaient confiance, à voter pour nous, ou d'autres, qui ne nous faisaient pas encore confiance, à nous accorder le crédit que nous leur demandons. Par conséquent, pourquoi voulez-vous que nous ayons poussé les radicaux à faire une opération qui, en définitive, est mauvaise pour l'ensemble de la gauche ? (...) S'il n'est pas possible de regrouper les trois formations politiques, de les réunir de nouveau pour discuter, il est très possible que les socialistes décident de reprendre le dialogue avec le parti communiste. Mais alors les choses devront être préparées. Le dialogue ne pourra pas être repris dans n'importe quelles conditions, pour n'importe quels résultats. »*

(1) N.D.L.R. Il s'agit du colloque du P.S. sur la politique industrielle, qui avait eu lieu les 12 et 13 février 1977.

A Thionville

LES SOCIALISTES DEMANDENT LA DÉMISSION DU CONSEIL MUNICIPAL

Un incident a marqué, jeudi soir 15 septembre, la séance du conseil municipal de Thionville (Moselle) qui se réunissait pour la première fois depuis la décision d'un de ses membres, M. Patrick Pariset, de quitter le parti socialiste et d'adhérer au parti communiste (« le Monde » du 7 septembre). A la suite de cette décision, le P.C. détient la majorité au sein du conseil municipal, où il dispose désormais de 17 représentants contre 14 au P.S. et 2 au Mouvement des radicaux de gauche.

Au nom des conseillers municipaux socialistes, M. Robert Malgras a renouvelé sa demande de démission, « pour trahison », de M. Pariset. M. Paul Souffrin (P.C.), maire depuis les élections municipales de mars dernier, a répondu : « Nous avons été élus sur un programme et non sur nos appartenances à un parti politique. Notre ami Pariset reste fidèle au programme de la gauche ; il ne faut pas compter sur moi pour ouvrir une crise au sein de notre conseil. »

Reprenant la parole, M. Malgras a annoncé alors qu'il quittait la séance, demandant au conseil municipal de démissionner en bloc, « laissant le soin aux électeurs de Thionville de trancher ». Les quatorze conseillers socialistes et les deux radicaux de gauche ont, ensuite, quitté la salle. M. Souffrin et les élus communistes ont poursuivi, seuls, la séance du conseil municipal.

POLITIQUE

Après l'échec du « sommet » de la gauche

LES RÉACTIONS

M. GUÉNA (R.P.R.) : le premier secrétaire du P.S. ne s'est pas cabré.

M. Yves Guéna, délégué politique du R.P.R., nous a déclaré : *« Dans cette affaire, sans doute une péripétie, M. Mitterrand n'est pas l'arbitre, mais se trouve en posture d'accusé du fait des déclarations de M. Fabre. M. Mitterrand lui, ne s'est pas cabré devant les exigences du parti communiste. Si demain l'accord est conclu, ce sera donc de nouveau la preuve que le P.C. à chaque débat au sein de l'union de la gauche finit par l'emporter. Ce fut le cas lorsqu'il a imposé une réactualisation en profondeur, et dont le parti socialiste, tout d'abord, ne voulait pas. Cela avait été aussi le cas lorsque M. Marchais avait imposé la tactique, pour lui heureuse, de la liste unique pour les élections municipales. »*

● M. ROBERT BOULIN, ministre délégué à l'économie et aux finances, au déjeuner de *la Revue des Deux Mondes : « La majorité ne doit pas compter sur la division de l'ennemi mais sur ses propres forces. Elle n'a pas d'autre stratégie à suivre avant les élections que celle qu'elle a déjà définie. La situation économique va compter beaucoup pour l'électorat au moment de sa décision de vote. Mais il faut être conscient de ce que le bon effet du plan de stabilisation de l'économie ne se fera sentir qu'après mars 1978. »*

M. ERIC HINTERMANN (P.S.D.) : M. Mitterrand doit redoubler sa classe.

M. Eric Hintermann, secrétaire général du parti social-démocrate estime que « *par son nouveau plaidoyer unitaire qui écarte toute stratégie Soarès, François Mitterrand s'enferme dans l'union avec le parti communiste* » et qu' « *il se condamne ainsi à lui faire des concessions sous la menace* ». Il a ajouté :

« Je lance un appel à tous les socialistes, électeurs et militants, pour qu'ils ne laissent pas le P.S. s'engager dans cette voie. En ce jour de rentrée scolaire, François Mitterrand doit redoubler sa classe pour apprendre que le socialisme et la politique communiste sont incompatibles. Les perspectives de la troisième voie socialiste démocrate, entre la majorité et le programme commun, s'élargissent dans l'opinion avec la prise de position courageuse des radicaux de gauche. »

● M. BERTRAND MOTTE, président du Centre national des indépendants et paysans : *« La sortie de M. Fabre est-elle un événement ou une péripétie ? Il est prématuré de le préjuger. En tout cas, l'opinion relève et retiendra ce signe évident de la panique qui a fini par l'emporter chez des hommes qui s'étaient pourtant déjà compromis, et de longue date, avec les pires adversaires du régime démocratique. Quand on veut incarner une tradition radicale rénovée, on ne complote pas contre les libertés avec un Georges Marchais. »*

M. JEAN-PIERRE SOISSON (P.R) : un accord ne serait qu'un faux-semblant illusoire.

Reprenant la déclaration faite le matin par le délégué général de son parti, M. Jean-Pierre Soisson, secrétaire général du P.R., a notamment indiqué, à 13 heures, au cours du journal télévisé de TF1 : *« Aujourd'hui les Français savent que l'accord qui pourrait être conclu par les trois partis ne serait qu'un faux-semblant illusoire et dangereux pour la France. »*

● M. MICHEL D'ORNANO, ministre de la culture et de l'environnement : *« La vérité apparaît : le programme commun, c'est une illusion qui masque la réalité, et la réalité, c'est le programme communiste. Ce qui est nouveau aujourd'hui, c'est que ce que nous disions, nous, tenants de la majorité, de l'extérieur, — à savoir que les partenaires du programme commun étaient en train de s'engager sur la voie sans retour du système communiste — est maintenant perçu à l'intérieur du programme commun. Nous ne sommes plus les seuls à le dire, et certains, à l'intérieur, le ressentent et le disent.*

» Pour l'avenir, je ne sais pas ce qui se passera, mais je sais qu'avec le parti communiste, il n'y a pas de compromis possible. Il n'y a qu'une issue : cette issue, ce n'est pas le compromis, c'est la capitulation. »

● *M. René Haby*, ministre de l'éducation, a déclaré, jeudi 15 septembre au micro de R.T.L. : *« J'ai apprécié le courage des radicaux de gauche. La position de leur président ne m'étonne pas. J'ai toujours pensé que l'union de la gauche avait un caractère artificiel. »*

● Mme FRANÇOISE GIROUD, vice-présidente du parti radical, a déclaré au micro de France-Inter, jeudi 15 septembre : *« Robert Fabre s'est conduit, mercredi soir, comme un homme courageux. L'importance de la décision qu'il a prise me semble avoir été largement amplifiée par le fait que François Mitterrand n'a pas accepté l'invitation de Georges Marchais à poursuivre les négociations sans Robert Fabre. »*

● LE PARTI SOCIALISTE UNIFIE, dans une déclaration publiée jeudi 15 septembre, *« constate que la suspension des négociations entre le P.C.F., le P.S. et le M.R.G. résulte de la contradiction que n'a pas résolue le programme commun entre la tentation d'un simple replâtrage du système capitaliste et une volonté d'avancer dans le sens d'un changement social conforme à l'attente des travailleurs.*

» Cette contradiction, poursuit le P.S.U., *existait déjà en 1972. C'est pourquoi le P.S.U. n'a pas adhéré au programme commun. Mais, prenant sa part sans réserve dans le combat contre la droite, il souhaite que l'unité des forces populaires se réalise, tout à la fois pour mettre fin au régime actuel et pour transformer profondément la société française. »*

M. LECANUET (C.D.S.) : aider les radicaux de gauche ?

M. Jean Lecanuet, président du C.D.S., a affirmé, jeudi matin 15 septembre : *« Les radicaux de gauche vont-ils se contenter de quelques petites reculades du P.C. négociées par M. Mitterrand ? Ils y perdraient leur audience (...). Je crois que c'est une crise sérieuse (...). Ce que nous pouvons rappeler aux radicaux de gauche c'est que, le jour où ils le voudront, ils peuvent jouer dans la majorité un rôle que nous y avons nous-mêmes déjà joué, celui qui consiste à y représenter une volonté de justice sociale et de démocratie authentique (...).*

» L'alliance de libéraux comme les radicaux avec les communistes est contre nature (...). Si les radicaux de gauche tiraient la conclusion logique de leur attitude, s'ils rompaient définitivement avec les partisans d'une société collectiviste, alors ce serait le devoir de la majorité que de les aider à s'affirmer. »

M. MAUROY (P.S.) : M. Fabre a voulu jouer les d'Artagnan.

M. Pierre Mauroy, membre du secrétariat national du parti socialiste, interrogé, jeudi 15 septembre, au micro de R.T.L., a notamment déclaré : *« M. Fabre a voulu jouer les d'Artagnan. C'est une péripétie dont on aurait pu parfaitement se passer. Mais les enjeux sont tels que, finalement, il faudra bien arriver à un accord. La gauche ira unie aux élections. »* Evoquant ensuite le problème des nationalisations et la suppression éventuelle de la clause qui permet aux ouvriers de demander la nationalisation de leur entreprise, M. Mauroy a affirmé : *« Les radicaux ont fait leur coup d'éclat sur une petite phrase qu'ils avaient accepté en 1972. Or les socialistes disent : nous ne voulons rien ajouter à ce programme, nous ne voulons rien retirer de ce texte. »*

» De plus nous étions en train de trouver la solution à ce problème. (...) Avec les communistes, nous sommes en désaccord sur le champ des nationalisations et sur la façon dont on les fait. Le P.S. veut limiter le champ à ce qui a été décidé en 1972. Accepter les propositions du P.C. serait signer un autre programme que celui que nous souhaitons actualiser (...). Je suis persuadé que les négociations reprendront. Je souhaite que ce soit le plus rapidement possible. »

● M. ANDRE CHANDERNAGOR, vice-président du groupe socialiste à l'Assemblée nationale et membre du comité directeur du P.S. : *« La suspension des négociations pour l'actualisation du programme commun est une péripétie. La situation est simple : il y a un schéma fondamental du programme commun, qui n'est pas un programme de bouleversement mais de transformation de la société, sans sortir du marché. Il n'est donc pas question de sortir de ce schéma pour rentrer dans quelque chose que nous ne pourrions accepter. »*

● *M. François Martin*, vice-président du Mouvement des jeunes radicaux de gauche : *« Quand une négociation se donne pour but d'atteindre un équilibre des désaccords, il vaut mieux clairement et solennellement dire non. L'inacceptable ne se négocie pas... »*

Les articles de « l'Humanité »

Moscou, le P.C. et la force de dissuasion

Francette Lazard répond, dans « l'Humanité » de vendredi 16 septembre, à l'éditorial du « Monde » de jeudi. Elle écrit notamment :

« D'emblée, il annonce la couleur : « Le P.C.F. est-il totalement indépendant du mouvement communiste international dont le centre reste à Moscou ? » Le point d'interrogation n'est que clause de style

» Le « net durcissement » du P.C.F. serait dû à une influence extérieure, en provenance de Moscou, poursuit l'auteur en écrivant que « certains » en sont persuadés, sans préciser davantage. La précision s'impose pourtant quand on rapporte de tels propos.

» Dans son édition de la veille, le Monde *avait publié une interview de M. de Guiringaud dont il avait choisi de grossir sur cinq colonnes l'idée centrale : « Les vues du P.C.F. et de Moscou sur la défense coïncident objectivement ». Le ministre des affaires étrangères ne brille pas, on le sait, par son esprit d'initiative. L'origine de cette piètre relance du vieux refrain de l'inféodation à Moscou nous est révélée par le dernier numéro de Match : il s'agit de l'« entourage » immédiat de Giscard d'Estaing.*

» Mais comment étayer cette thèse ? Ce n'est apparemment pas si facile... si l'on en juge par la méthode employée par le Monde *: « Force est de constater, écrit-il, que l'intransigeance actuelle du P.C.F. ne renforce guère les chances de victoire de la gauche ». Or, continue l'article, la perspective de cette victoire paraît poser de plus en plus de problèmes à Moscou...*

» Force est bien de constater que l'affirmation péremptoire présentée comme vérité d'évidence ne prouve rien de plus que l'opinion de son auteur. (...)

» Faute d'arguments plus sérieux à l'appui de sa thèse, le Monde *n'hésite pas à reprendre la falsification grossière de L. de Guiringaud sur la proposition du P.C.F. pour une défense nationale indépendante et efficace. Il n'est pire sourd que celui qui ne veut pas entendre ! Dans ses pages intérieures,* le Monde *reproduit en effet la mise au point immédiate de J. Kanapa. Il n'en reprend pas moins le faux « à la une », en persistant à dire que les communistes mettent en cause la portée dissuasive de la force de frappe en proposant simplement son maintien, alors qu'ils ont précisé sans la moindre ambiguïté qu'ils en demandaient la « maintenance », incluant donc les progrès scientifiques et techniques (...) »*

[Le point d'interrogation n'était en rien une clause de style. Et assurer que « le Monde » participe à une manœuvre décidée à l'Elysée fera pour le moins sourire nos lecteurs.

En ce qui concerne la force de dissuasion nucléaire, il est exact qu'il y eut plus qu'une nuance entre le « gel » et la « maintenance ». Il serait illogique de se rallier brusquement, comme l'a fait le P.C.F., à la force nucléaire et de la laisser devenir un arsenal périmé et bon pour la ferraille.]

M. FIZBIN (P.C.) : les projets du maire de Paris sont des « trompe-l'œil ».

Dans une interview accordée à l'A.F.P., M. Henri Fiszbin, secrétaire de la Fédération de Paris du P.C.F., député et conseiller de la capitale, affirme que M. Chirac *« veut masquer le présent et, par des promesses fallacieuses, passer le cap des prochaines élections. Son œuvre, c'est en épuisant, à des fins partisanes, le nouveau statut et ses moyens, d'avoir mis la municipalité parisienne au service des objectifs politiques du R.P.R. et de toute la majorité ».*

Interrogé sur les projets d'urbanisme du maire de Paris, M. Fiszbin déclare : *« Ce sont des débats en trompe-l'œil sur des problèmes intéressants. Les 10 000 logements dont parle M. Chirac ne sont qu'une utilisation électorale de besoins réels. Le vrai problème c'est qu'il y a au fichier des mal-logés 25 000 prioritaires auxquels M. Chirac offrira très éventuellement des logements au loyer de 1 350 francs par mois, si l'on s'en tient aux discours à l'intérieur des commissions qu'il a créées, et il ne fera pas d'H.L.M. pour les Parisiens à revenus modestes. L'avenir dans ce domaine c'est 80 % d'H.L.M. pour les programmes de construction. Le reste est tromperie et faux-semblants. »*

M. Chirac : le parti communiste n'a pas changé

Interviewé à Europe 1, jeudi 15 septembre, M. Jacques Chirac a déclaré :

« J'ai toujours dit que les divergences profondes, les incapacités de gouverner ensemble apparaîtraient dans l'opposition. Contrairement à ce que certains disaient ou voulaient faire croire, le parti communiste n'a pas changé et les radicaux de gauche ont bien été obligés d'en tirer la conclusion. (...) Je suis persuadé que, selon toute vraisemblance, le bloc se reconstituera pour deux raisons : le parti socialiste a été engagé par M. François Mitterrand très délibérément et très volontairement depuis 1965 dans un processus tendant à le faire arriver au pouvoir. Il ne peut atteindre cet objectif qu'à condition d'avoir les communistes avec lui, ce qui donne une très grande force au P.C. et ce qui conduit le parti socialiste et M. Mitterrand à céder.

» De plus, M. Mitterrand est probablement libre de faire beaucoup de choses dans son parti, sauf une, qui est de rompre. Car le parti socialiste est de plus en plus complexe et ressemble de plus en plus à une confédération de mécontents. Il comprend en son sein un nombre très important de cadres et de militants pour qui l'alliance avec le P.C. est un élément absolument essentiel de la détermination politique.

» Il y aura reconstitution peu ou prou d'une certaine forme d'unité, et ce qui apparaîtra clairement c'est que cette unité est exclusivement tactique, faite à partir d'un P.C. fort, d'un P.S. ambitieux au bon sens du terme, mais faible. Cela aura démontré de façon encore plus claire qu'il s'agit de deux partenaires qui ne sont pas capables ensemble de gouverner la France (...).

» Je n'ai aucune raison de faire je ne sais quel triomphalisme à l'égard d'une crise qui sévit au sein de l'opposition et que j'ai d'ailleurs prévue depuis longtemps. La rupture n'a pas été provoquée sur une question de détail. Les vrais problèmes n'ont pas pu être masqués. Le vrai problème sur lequel il y a eu incident était en réalité celui de la liberté d'entreprendre, c'est-à-dire quelque chose de tout à fait fondamental, d'une conception de l'avenir de notre pays qui était fondamentalement différente dans l'esprit de M. Fabre et dans l'esprit de M. Marchais.

» Dans la majorité, il peut y avoir divergences de vues sur les détails, mais sur l'essentiel, il n'y a aucune divergence de vues. La liberté d'entreprendre, nous n'avons aucun doute, au sein de la majorité, sur la nécessité de la sauvegarder et de la promouvoir. Nous avons la même conception d'ensemble de la société, ce qui fait qu'ensemble elle peut gouverner et qu'elle gouverne dans une situation particulièrement difficile. »

(Dessin de KONK.)

« C'est une honte ! »

L'ancien premier ministre poursuit : *« Quand j'entends M. Mitterrand dire que la majorité n'avait qu'un* « constat à faire, c'est celui de ses échecs », *je dis que véritablement c'est une honte d'affirmer des choses pareilles, que c'est véritablement tromper l'ensemble des Français. La France, pendant vingt ans, a connu la période de progrès d'expansion et de retour à la dignité la plus étonnante de son histoire contemporaine. »*

» C'est un bilan l'un des plus positifs qu'aucun régime, dans notre histoire, pourra inscrire à son actif. Regardons les gouvernements qui sont dirigés soit par des socialistes autour de nous, soit par des régimes socialo-communistes, et leur bilan est extraordinairement plus négatif que le nôtre. Ils ont conduit ces pays dans le même situation où les mêmes socialistes, où le même M. Mitterrand, ont conduit la France lorsqu'ils étaient au pouvoir, c'est-à-dire à la faillite d'où le général de Gaulle a été obligé de la sortir. Alors, de quel droit nous donnent-ils aujourd'hui des leçons ? »

LA PRÉPARATION DES ÉLECTIONS SÉNATORIALES

TARN-ET-GARONNE : des socialistes « revanchards » face à des radicaux de gauche insatiables

De notre envoyé spécial

Montauban. — Depuis la fameuse élection sénatoriale partielle de septembre 1975, qui avait vu le candidat radical de gauche, M. Pierre Tajan, conseiller général, maire de Fabas, l'emporter au deuxième tour, avec seulement douze voix d'avance — et cela grâce à l'appui de la majorité — sur le candidat socialiste, M. Louis Delmas, ancien député, conseiller général, maire de Montauban (*le Monde* des 28 et 30 septembre 1975), les socialistes de Tarn-et-Garonne ne rêvent que de revanche. Malgré l'existence de diverses listes communes, les élections municipales n'ont pas atténué cette querelle, qui a provoqué l'éclatement de l'union de la gauche dans ce fief radical dominé par la toute-puissante famille Baylet, propriétaire du quotidien régional *la Dépêche du Midi*, dont les adversaires déplorent l'esprit partisan.

Bien au contraire, Mme Evelyne Baylet, présidente du conseil général, leur a fourni un nouvel argument en poussant son fils, Jean-Michel, trente et un ans, directeur du journal, président régional du M.R.G., à lui succéder à la tête de la municipalité de Valence-d'Agen, où il a été facilement élu, au grand dépit des socialistes et des communistes ligués contre lui.

L'irritation des socialistes s'est accrue à l'annonce de la candidature de M. Jean-Michel Baylet aux prochaines législatives dans la deuxième circonscription du département, M. Antonin Ver, l'actuel député radical de gauche, ayant décidé de ne pas se représenter. Irritation d'autant plus vive que M. Jean-Michel Baylet a de bonnes chances d'obtenir l'investiture de M. François Mitterrand, peu désireux de s'attirer l'inimitié de l'influente *Dépêche du Midi*.

Les socialistes du Tarn-et-Garonne ont de plus en plus de mal à supporter l'impérialisme des radicaux. « *Leur appétit est tel qu'ils ont refusé la constitution d'une liste commune ; ils veulent conserver les deux sièges sénatoriaux sans perdre leur siège de député* », déclare M. Delmas. Pour les amis du maire de Montauban, pourtant, les choses se présentent un peu mieux qu'en 1975, puisque, cette fois, les deux candidats du P.S., MM. Louis Delmas et Henri de Marsac, conseiller général, maire de Marsac, ont reçu le soutien des instances nationales de leur parti, alors qu'il y a deux ans celui-ci avait appuyé la candidature de M. Pierre Tajan dans le cadre de l'U.G.S.D. (Union de la gauche socialiste et démocrate).

Cet exploitant agricole, qui fut naguère le plus jeune maire de France, réfute les insinuations du P.S. : « *C'est faux de dire que nous avons mis les socialistes devant le fait accompli en présentant deux candidats. Nous sommes prêts à en apporter les preuves.* » M. Pierre Tajan ne s'émeut pas non plus des commentaires peu flatteurs que ses adversaires multiplient sur ses rapports privilégiés avec la famille Baylet : « *Mes rapports avec la* Dépêche du Midi *sont analogues à ceux des socialistes de Marseille avec le journal de M. Defferre, tout ce qu'on peut dire d'autre ne me gêne pas parce que c'est faux* ».

Le second candidat radical de gauche est M. Marceau Hamecher, garagiste, conseiller général, deuxième adjoint du maire de Montauban. Il brigue le siège de M. Adrien Laplace (gauche démocratique), qui, âgé de soixante-dix-huit ans, a décidé de ne pas se représenter.

Les deux favoris du M.R.G. attendent le scrutin avec confiance. Les résultats de la désignation des grands électeurs, qui a eu lieu dimanche 4 septembre, sont en effet beaucoup plus favorables aux radicaux de gauche qu'on ne le prévoyait généralement à la suite de la poussée socialiste aux municipales. Les radicaux de gauche sont assurés d'un minimum de 213 voix contre 140 aux socialistes, 102 à la majorité, 39 aux communistes et 47 « divers gauche » sur 541 inscrits.

Il n'en demeure pas moins que, pour l'emporter, MM. Pierre Tajan et Marceau Hamecher pourraient à nouveau avoir besoin du renfort de la majorité, à moins qu'ils n'obtiennent, discrètement, celui du P.C.F., dont les relations avec les socialistes ont été affectées depuis qu'en mai dernier un conseiller général communiste, M. Guy Catusse, a renoncé à son siège de conseiller régional pour permettre à Mme Evelyne Baylet de siéger à l'assemblée de la région Midi-Pyrénées.

Le parti communiste présente d'ailleurs ses propres candidats : MM. Pierre Juge, ancien député, troisième adjoint du maire socialiste de Montauban, et Marcel Guiche, deuxième adjoint du maire radical de gauche de Castelsarrasin.

Le secrétaire fédéral du P.C.F., M. Maurice Souleil, estime au demeurant que la rivalité entre le M.R.G. et le P.S. est « *une fausse querelle* » : « *Les socialistes se trompent de cible, l'axe du combat ne doit pas être dirigé contre les radicaux de gauche, mais contre la majorité* », déclare-t-il.

Quant à la majorité, elle manque de volontaires pour s'engager dans un combat perdu d'avance. Certes, le maire de Nohic, M. André Bessière, radical valoisien, a annoncé sa candidature, mais son initiative se heurte à une indifférence apparemment générale.

De sa mairie de Caussade, M. Jean Bonhomme, député app. R.P.R. de la première circonscription, où il battit en 1973 le maire de Montauban, observe la situation avec le détachement feint du joueur attendant le moment opportun pour négocier ses quelques bonnes cartes. Discrètement sollicité par les uns et les autres, il n'a pas encore pris position : « *Rien ne presse, nous réfléchissons. Il est difficile de faire élire les socialistes qui soutiennent le programme commun, mais il est aussi assez difficile de favoriser l'éternel jeu de bascule des radicaux de gauche. J'ai bien une idée derrière la tête, mais je ne me déclarerai publiquement qu'au dernier moment.* »

ALAIN ROLLAT.

TARN : la majorité... et le P.C. espèrent troubler la lune de miel socialo-radicale

De notre envoyé spécial

Albi. — A l'inverse de leurs voisins et frères d'armes de Tarn-et-Garonne, qui subissent les conséquences de leurs désaccords, les socialistes et les radicaux de gauche du Tarn vivent en ce moment dans la bonne entente.

Le sénateur socialiste sortant, M. Frédéric Bourguet, quatre-vingt-huit ans, ayant décidé de ne pas se représenter en raison de son âge (mais aussi des grosses difficultés affectant son entreprise, victime de la crise des industries textiles), le second sénateur du département, M. Louis Brives, radical de gauche, fera liste commune avec le député socialiste de la troisième circonscription, M. Georges Spénale, qu'attire le palais du Luxembourg.

Les deux hommes se connaissent bien. Ils sont, ils le disent eux-mêmes, « *copains de toujours* », et leurs partis respectifs ont approuvé à une très large majorité la constitution de ce tandem.

Tous les pronostics locaux leur sont favorables, la gauche ayant enregistré une très forte poussée lors des élections municipales, en conquérant notamment quatre grandes villes : Albi, Castres, Lavaur et Graulhet. Les résultats de la désignation des grands électeurs confirment que la liste socialo-radicale possède un avantage paraissant exclure toute surprise. A eux seuls, les grands électeurs socialistes et radicaux de gauche (y compris, il est vrai, les élus classés « divers gauche ») représentent 534 voix (263 pour le P.S., 371 pour le M.R.G. et « divers gauche »), sur un total de 883 inscrits, contre 112 voix aux communistes, 214 voix à la majorité (126 centristes et 88 « modérés ») et 23 « divers droite ».

M. Louis Brives, qui est aussi président du conseil général et maire de Cuq-Toulza, ne doute pas de sa réélection ni de l'élection de M. Georges Spénale : « *J'ai la conviction formelle que nous gagnerons au premier tour*, dit-il. *Un pointage extrêmement rigoureux nous assure un minimum de cinq cents voix, soit nettement plus que la majorité absolue.* »

Le sénateur sortant se félicite de l'entente qui règne entre le M.R.G. et le P.S. : « *Chez les socialistes*, souligne-t-il, *le principe de la formation d'une liste commune a obtenu 80 % des voix, c'est-à-dire autant que le choix de Georges Spénale comme candidat. De notre côté, il ne lui manquera pas une seule voix radicale.* »

M. Georges Spénale, maire de Saint-Sulpice, premier vice-président du Parlement européen, manifeste le même optimisme. Sa candidature au second siège sénatorial du Tarn a troublé, toutefois, certains de ses amis qui craignent aujourd'hui que sa décision ne fasse perdre au P.S. la troisième circonscription qu'il occupait sans interruption depuis 1962. Quelques-uns lui reprochent également d'avoir choisi la voie de la facilité.

Certain de la fidélité de son électorat, M. Georges Spénale ne doute pas que son parti conserve le siège de la troisième circonscription, d'autant qu'il se propose de mener campagne aux côtés du candidat socialiste à sa succession, un jeune agrégé, M. Charles Pistre, conseiller général de Gaillac.

Quant à son choix personnel, il s'en explique longuement dans la perspective d'une victoire de la gauche en mars 1978 : « *A l'Assemblée nationale il y aura, à gauche, une centaine de députés de plus dont beaucoup de jeunes qui auront l'ambition de prendre la tribune pour se faire un nom. Je n'ai pas l'intention de la leur disputer. En revanche, au Sénat, qui ne va pas basculer, il va falloir des gens qui acceptent de travailler intelligemment avec la nouvelle Assemblée. Je pense que je peux avoir un rôle plus intéressant à jouer en allant au Sénat qu'en restant à l'Assemblée. En outre, j'aurai plus de temps à consacrer au Parlement européen.* »

La volonté de « mordre » à gauche

Bien que ses chances de succès soient jugées plus que réduites, la majorité n'entend pas se retrancher dans la passivité. Les principales formations soutenant la politique gouvernementale ont accordé leur investiture à deux personnalités du monde agricole tarnais : M. Etienne Chamayou, maire de Paulinet, président de la Mutualité agricole 1900, et M. Louis Maruéjouls, maire et conseiller général de Puylaurens, vice-président de la Mutualité sociale agricole. Tous deux espèrent prendre des voix au P.S. et au M.R.G. dans leur secteur professionnel. « *Notre volonté est de ne pas nous avouer battus d'avance* », déclare M. Etienne Chamayou. Il ajoute : « *Les candidats des radicaux et des socialistes sont des bourgeois affublés d'une étiquette de gauche. Certaines mesures du programme commun les gêneraient plus que nous. Nous allons « mordre » à gauche pour démontrer que le monde du travail peut être représenté par d'autres hommes que des marxistes ou prétendus tels.* »

Les communistes, eux non plus, ne pensent pas que les jeux soient totalement faits. Contrairement à la position qu'ils avaient adoptée en 1968, où ils n'avaient pas participé à la compétition, ils présentent cette fois, eux aussi, deux candidats : M. Marcel Enjalbert, adjoint du maire d'Albi, et M. Raymond Bressolles, maire de Labastide-Saint-Georges. Estimant que des « *manœuvres antiunitaires* » l'ont privé de la représentation « *à laquelle il pouvait légitimement prétendre* » à l'occasion des élections, le 4 septembre, des grands électeurs, le P.C. ne cherche pas uniquement à compter ses voix, mais aussi à inciter le P.S. et le M.R.G. à se montrer plus coopératifs lors des prochaines législatives.

Le secrétaire fédéral du parti communiste, M. Francis Delpas, souligne, au passage, que le parti socialiste a, dans le Tarn, « *des tendances hégémoniques et dominatrices très marquées* ».

« *On ne s'adresse pas à un électorat de naïfs, mais à des aficionados de la politique, des gens très avertis...* », répondent MM. Louis Brives et Georges Spénale, en pensant aux grands électeurs.

A dire vrai, en effet, ni les velléités des candidats de la majorité ni l'irritation des communistes n'empêchent les deux « copains » de dormir. — A. R.



POLITIQUE

EN CORSE

Le malaise ne s'est pas dissipé

La situation demeure confuse en Corse après l'attentat commis récemment contre le procureur général près la cour d'appel de Bastia et les quatre interpellations qui ont suivi (« le Monde » du 16 septembre), et l'on s'interroge pour savoir quand le président de la République, qui avait récemment déclaré qu'il se rendrait dans l'île « le moment venu », pourra mettre à exécution son projet.

D'autre part, la question de l'organisation des pouvoirs en Corse n'est pas sans rapport, même indirect, avec la crise qui agite actuellement l'union de la gauche, puisqu'il existe entre le parti socialiste, les radicaux de gauche et le P.C.F. des divergences sur le statut particulier qu'il serait souhaitable d'accorder à cette région insulaire (voir « le Monde » du 16 septembre).

Les viticulteurs pieds-noirs de la plaine orientale suivent de près, pour leur part, les événements insulaires et se demandent avec inquiétude quel sort leur sera réservé par la Corse et dans la Corse de demain.

Les raisins de l'inquiétude

De notre envoyé spécial

Ghisonaccia. — Les grappes ont encore besoin d'un petit peu de soleil avant d'être cueillies. Du côté de Ghisonaccia, les vendanges commenceront cette année un peu plus tard que d'habitude. « *Le bon mois qu'elles dureront, personne ici ne pensera à rien d'autre,* disent les « pieds-noirs » de la côte orientale. *On verra bien après comment les choses tourneront.* »

L'absence remarquée de la population aux côtés des élus, lors des cérémonies du trente-quatrième anniversaire de la libération de la Corse, alors que certains l'avaient priée de s'y « *associer massivement* », pour marquer sa réprobation « *du séparatisme et des violences d'où qu'elles viennent* », ne laisse pas d'inquiéter plus d'un viticulteur « pied-noir ». Beaucoup s'interrogent : « *Les autonomistes et les nationalistes ne vont-ils pas conclure de cette dérobade que la majorité silencieuse leur est acquise et prendre prétexte de cela pour relancer l'agitation ?* »

Pratiquement depuis Noël dernier, aucun plastiquage n'a eu lieu contre des installations vinicoles dans la région de Ghisonaccia. Et pourtant, l'atmosphère y est très lourde. Beaucoup de « pieds-noirs » sont sur le qui-vive et s'inquiètent. Le passé leur revient en mémoire. Ils n'arrivent pas à s'en débarrasser : « *La Corse finira comme l'Algérie ; une nouvelle fois il faudra faire la valise* », se persuadent certains.

Si beaucoup de viticulteurs gardent encore ce mauvais moral, c'est que le dynamitage de la cave Lorenzo, au mois de décembre dernier, leur a donné à réfléchir. « *Ici on n'a pas compris cet acte de violence,* indique un « pied-noir ». *Une vengeance personnelle ? Lorenzo ne se connaissait pas d'ennemi déclaré. Un rude travailleur — ni trafiquant, ni exploiteur — qui avait réussi à la force du poignet.* »

« *C'était ici la première fois que les plastiqueurs s'en prenaient à un parfait h o n n ê t e homme,* constate un viticulteur. *Il ne faudrait quand même pas nous confondre avec ces quelques gros vinassiers qui vivent la vie de château sur le continent.* » Le dynamitage de la cave Lorenzo n'était-il qu'une bavure ? Beaucoup pour s'en alarmer pensent au contraire que les adeptes de la violence se soucient fort peu de trier le bon grain de l'ivraie : « *Pour eux tout viticulteur « pied-noir » est un colon qui doit être bouté hors de Corse.* »

Depuis le drame d'Aleria, il y a deux ans, une dizaine de familles « pieds-noirs » qui n'avaient pas de biens au soleil ont quitté Ghisonaccia pour le continent. Beaucoup de ceux qui ont investi ici ne demanderaient pas mieux que de plier bagages. Mais encore faudrait-il qu'ils puissent liquider leur propriété à bon prix. Pas question de partir à la va-vite sur un coup de tête.

A toutes fins utiles, les viticulteurs « pieds-noirs » en sont venus à prendre des mesures de précaution. Ceux qui ont été victimes de plastiquages et quelques autres organisent des gardes de nuit autour de leurs bâtiments. Passées les vendanges, certains murent l'entrée de leurs caves.

Dans cette communauté « pied-noir » sur la défensive, le moindre incident prend les dimensions d'un drame ; la peur et la suspicion s'installent dans les esprits ; l'irrationnel et le passionnel parfois, guident les comportements.

Du côté de Ghisonaccia, c'est aujourd'hui la consigne du silence. Mieux vaut se faire oublier que de parler à tort et à travers, de se plaindre au tout venant. Inutile d'entretenir des quiproquos. Trop d'expériences malheureuses. « *Nos réflexions et nos commentaires on se les garde* », confient des viticulteurs « pieds-noirs ». Ils préfèrent parler de la pluie et du beau temps : « *Pas fameux cet été. Que d'eau !* » Décidément...

JACQUES DE BARRIN.

POINT DE VUE

RIEN NE SERT DE MENTIR...

par ANTOINE SANGUINETTI (*)

LE 9 septembre, à l'occasion du 34e anniversaire de la libération de la Corse, les parlementaires radicaux de gauche et les appareils de partis de la majorité présidentielle, appuyés sur le souvenir de Napoléon Bonaparte, ont tenté d'organiser une manifestation de protestation contre la violence et le séparatisme. Or celle-ci, dont l'échec a semblé étonner les médias, aurait été présentée en cas de succès comme un désaveu des autonomistes. Il était donc prévisible que la population de l'île, désireuse de paix civile et de progrès, refuse de se prêter à une manœuvre entachée d'arrière-pensées partisanes et électorales, et à l'exploitation qui pourrait en être faite dans une opinion nationale où l'on a, depuis des années, soigneusement brouillé les cartes.

On peut gloser autant que l'on voudra, mais c'est un fait que les frères Simeoni peuvent rassembler en un point donné 10.000 personnes, soit près du dixième de la population autochtone restante, dans l'inconfort, la chaleur, la poussière et l'enthousiasme, en dépit de difficultés multiples comme les semis de clous sur les routes. Tandis que, en un jour anniversaire cher au cœur de la population et férié de surcroît par arrêté préfectoral, les autorités légales de l'île, renforcées de certains appoints parisiens, ne réussissent à grouper péniblement, au cœur même des deux grandes villes, que deux mille personnes à Ajaccio et à peine mille à Bastia. Voilà qui devrait donner à réfléchir à des gouvernants et à des élus qui ne semblent pas encore prendre conscience de la maturation progressive des citoyens face aux vieilles tromperies.

C'est un autre fait indéniable que les autonomistes de l'Union du peuple corse (U.P.C.) ont clamé depuis longtemps à tous les vents — et encore à Furiani le 14 août dernier — leur refus de la violence, du racisme et de l'aventure séparatiste. Ils ont affirmé à maintes reprises, et sans ambiguïtés, leur volonté d'évolution au sein d'une souveraineté française indiscutée. Il est notoire en Corse que ces prises de position modérées, par l'audience populaire qu'elles recueillent, constituent désormais l'obstacle majeur, et sans doute le dernier, aux aspirations violentes des groupuscules séparatiste et jacobin. Et les autonomistes sont à ce titre, comme l'a encore montré le plasticage du relais général de télévision de la Corse à la veille même de leur rassemblement annuel, la bête noire et la cible privilégiée des plastiqueurs des deux bords, objectivement alliés en l'occurrence.

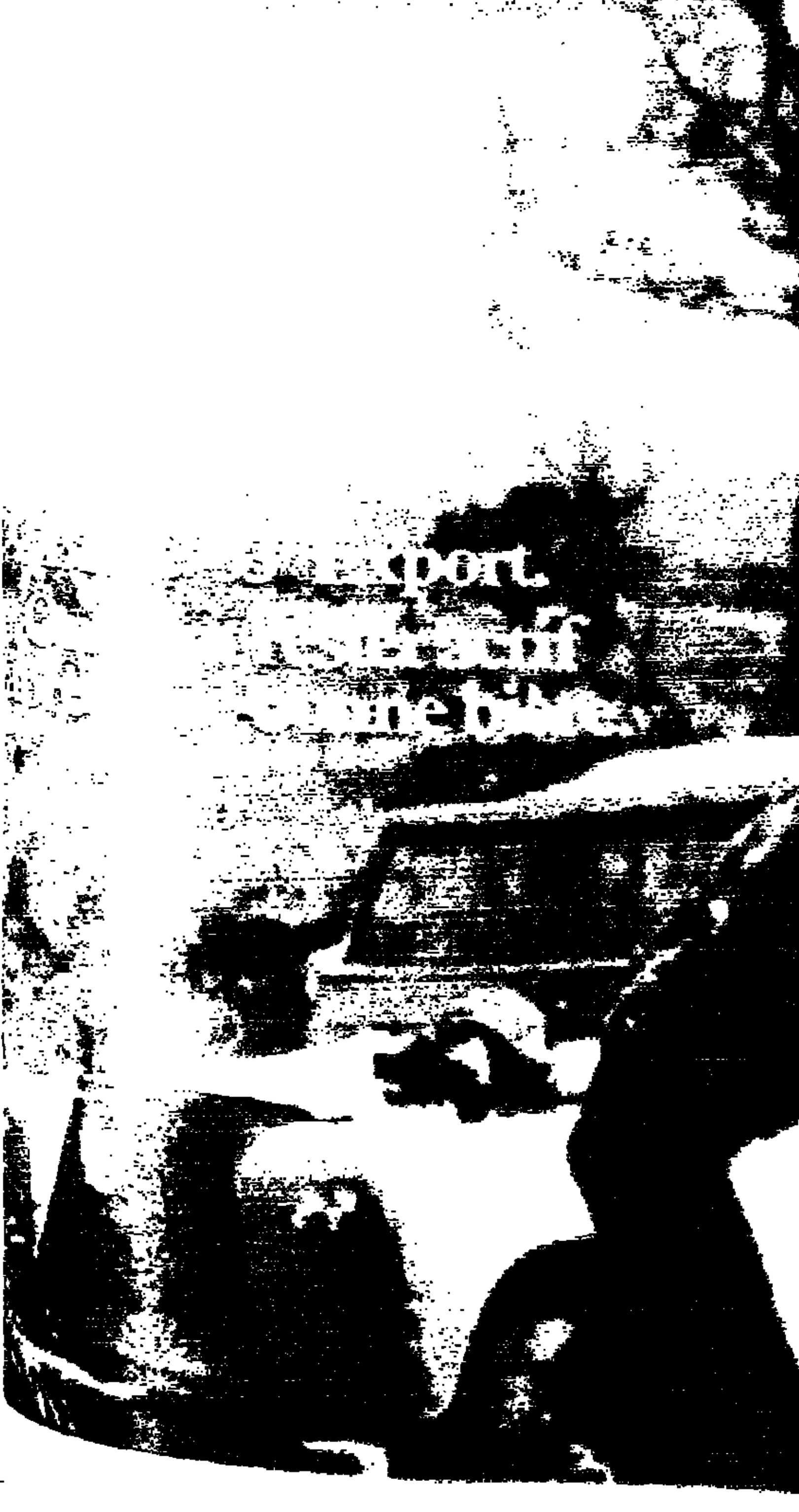
Car il est enfin aussi notoire, pour ceux qui se sont penchés sur le dossier de l'île, qu'il existe deux groupes de plastiqueurs qui revendiquent tour à tour les attentats, le F.L.N. séparatiste clandestin et le mouvement jacobin, également clandestin, qui s'intitule abusivement « Francia » et que les Corses appellent « barbouzes ». Faut-il préciser que depuis plusieurs années qu'agissent régulièrement ces deux groupes, nombreux sont ceux qui s'étonnent du peu d'empressement — et en tout cas d'efficacité — mis à en rechercher et arrêter les membres. De même, pourquoi l'annonce d'un délai invraisemblable pour la remise en service d'une salle d'émetteurs TV plastiquée ? Espère-t-on attiser les haines jusqu'à un déchaînement de violences entre insulaires qui faciliterait à la fois la répression et le blocage des structures actuelles ? On pourrait le croire, à entendre parfois proclamer que le problème corse doit se régler entre Corses.

C'est tout cela que constate la majorité silencieuse de l'île — puisque c'est à elle qu'il était fait appel vendredi dernier — et à quoi elle n'a pas voulu se prêter. Ce fut le refus de l'amalgame tendancieux qui a cours en France depuis plusieurs années, et a encore éclaté dans les titres de cette semaine, entre séparatistes que condamnent les Corses dans leur ensemble, et autonomistes qui réclament dans la légalité, avec une audience croissante, l'autogestion de leur province. Ce fut le refus de la montée de la violence qui se profile dans les appels, fussent-ils officiels, à descendre dans la rue. Ce fut le refus de favoriser ainsi de nouveaux atermoiements dans le règlement du problème national essentiel de la centralisation abusive qui secoue les provinces françaises bien au-delà de la seule Corse. Et ces refus de se laisser manipuler ont témoigné, de façon rassurante, de la maturité politique et de la sagesse profonde de la population insulaire.

Il reste qu'aucun progrès n'est à espérer si la France n'est pas mieux informée du problème. Que les médias gouvernementaux asservis aux thèses centralisatrices du pouvoir et aux intérêts de certaines féodalités financières, perpétuent l'amalgame autonomie - violence - indépendance, pourrait à la rigueur s'admettre à défaut de s'excuser s'il n'était pas avéré qu'en démocratie et au XXe siècle rien ne sert de mentir et mieux vaudrait agir à temps.

Mais il est plus difficilement compréhensible que des journaux d'opposition, par simple manque de rigueur dans l'analyse ou le choix des mots, entretiennent la confusion : alors que l'autogestion est un des espoirs du combat en cours pour un changement de la société ; que le parti socialiste a déjà déposé en juin dernier sur le bureau de l'Assemblée un projet de loi portant statut particulier de la Corse dans la République française ; et que l'U.P.C. vient d'appeler les dirigeants de la gauche unie à inclure un tel projet de loi dans la réactualisation du programme commun. Nul doute en tout cas que ceux-ci modifieraient considérablement d'un seul coup le climat insulaire s'ils accédaient à cette demande !

(*) Vice-amiral d'escadre (C.R.).



هكذا من الأصل

LA PRÉPARATION DES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

Ceux qui se présentent...

M. Doublet sera candidat dans les Hauts-de-Seine

M. Maurice Doublet, directeur de cabinet du maire de Paris, a annoncé, jeudi 15 septembre, qu'il sera candidat, avec l'étiquette R.P.R., dans la deuxième circonscription des Hauts-de-Seine (Asnières).

L'ancien préfet de Paris et de la région parisienne, qui avait été candidat sans succès sur la liste que patronnait M. Jacques Chirac dans le douzième arrondissement de Paris, lors des élections municipales de mars dernier, a déclaré : « *J'ai la conviction de plus en plus grande qu'il faut rétablir des liens entre la capitale et la région d'Ile-de-France. Il ne faut plus que leurs problèmes soient étudiés séparément.* »

Le député des cette circonscription est M. Yves Cornic (R.P.R.), qui n'a pas l'intention de solliciter le renouvellement de son mandat. Premier adjoint au maire d'Asnières, M. Cornic avait remplacé à l'Assemblée nationale, en août 1976, M. Albin Chalandon, dont les fonctions de parlementaire en mission avaient été prolongées par décret. M. Chalandon avait retrouvé son siège — qu'il avait abandonné en juillet 1968 pour entrer au gouvernement — au second tour des élections législatives de mars 1973, en battant son adversaire communiste, M. Claude Denis, par 19 728 voix contre 14 554.

M. Michel Maurice-Bokanowski, ancien ministre, sénateur, maire d'Asnières et président de la fédération départementale du R.P.R. — en présence duquel M. Doublet a rendu publique sa candidature — a évoqué la présence d'un candidat de son mouvement dans la 6ᵉ circonscription des Hauts-de-Seine (actuellement détenue par Mme Florence d'Harcourt, R.P.R., qui a remplacé M. Achille Peretti, nommé membre du Conseil constitutionnel). M. Maurice-Bokanowski a déclaré : « *On parle d'une candidature de M. Robert Hersant* (1). *Nous n'avons rien objecté contre, mais nous présenterons notre propre candidat qui n'a pas encore été désigné.* »

Il a également indiqué que, face à M. Henri Ginoux (réf.), député sortant de la 13ᵉ circonscription (Antony-Montrouge), il y aura un candidat R.P.R., dont « *la présence est de nature à sauver le siège* ». Bien qu'ayant obtenu 2 604 voix de moins que le député sortant U.D.R. au premier tour des élections législatives de mars 1973, M. Ginoux avait bénéficié, au second tour, du retrait de ce dernier. M. Maurice-Bokanowski s'est, d'autre part, déclaré « réservé » quant à une pluralité de candidatures de la majorité dans la 5ᵉ circonscription (Courbevoie-La Garenne-Colombes), actuellement détenue par M. Charles Deprez (P.R.). Il a enfin fait observer que la bataille sera difficile pour MM. Claude Labbé, président du groupe R.P.R. de l'Assemblée nationale, dans la 9ᵉ circonscription (Meudon-Sèvres-Vaucresson), et Pierre Mazeaud, qui a été remplacé lors de son entrée au gouvernement, par M. Paul Vauclair (R.P.R.), dans la 12ᵉ circonscription (Clamart-Sceaux).

(1) M. Robert Hersant est député réformateur de la troisième circonscription de l'Oise.

LANDES : M. Juppé (R.P.R.), candidat à Mont-de-Marsan.

M. Alain Juppé, délégué national aux études du R.P.R., membre du comité central de ce mouvement, sera candidat aux élections législatives dans la 1ʳᵉ circonscription des Landes (Mont-de-Marsan), dont le député sortant est M. Roger Duroure, P.S., élu en septembre 1973 contre M. Mirtin (U.D.R.) à l'occasion d'une élection partielle après l'invalidation de M. Mirtin, élu en mars. M. Juppé, né en 1945 à Mont-de-Marsan, est ancien élève de l'Ecole normale supérieure, agrégé de lettres, ancien élève de l'ENA et inspecteur des finances.

D'autre part, le Mouvement des radicaux de gauche a fait connaître les noms de ses trois candidats dans ce département. Ce sont MM. Christian Ducassou pour la 1ʳᵉ circonscription, Serge Claverie pour la 2ᵉ (Dax) et Alain Dutoya, vice-président du conseil général et maire de Hagetmau, pour la 3ᵉ (Aire-sur-l'Adour).

Deux mouvements écologistes refusent tout désistement

Le mouvement S.O.S. Environnement, qui regroupe d'anciens « *candidats verts* » aux élections cantonales de 1976 et municipales de 1977 et des membres de diverses associations, poursuit la préparation des élections législatives. Après la publication d'un programme d'« *écologie politique* » (*le Monde* du 25 juin) et d'une première liste de candidats (*le Monde* du 12 juillet), S.O.S. Environnement a défini ses options électorales en vue du scrutin de mars 1978. M. Jean-Claude Delarue, président du mouvement, a précisé, mardi 13 septembre : « *Le mouvement écologique ne doit pas se laisser récupérer par l'un des deux camps en présence. S.O.S. Environnement s'opposera à toute opération qui tendrait à faire des écologistes une annexe de l'union de la gauche.* » Après avoir affirmé qu'il ne mènerait pas de « *campagne globale* » contre les partis politiques et le système actuel, M. Delarue a plaidé pour que des « *majorités d'idées* » se traduisent au Parlement par des réformes concernant la défense de l'environnement, la réduction des inégalités et le développement de la démocratie. Il a enfin rappelé que les candidats de S.O.S. Environnement ne se désisteraient pas au second tour des élections législatives et qu'ils laisseraient leurs électeurs libres de leur choix.

Cette attitude rejoint celle qui a été adoptée par le collectif national du Mouvement écologique (réuni à Paris les 10 et 11 septembre). Ce dernier a donné pour consigne à ses candidats de refuser tout à la fois de soutenir un membre d'un parti politique ou de négocier avec lui et de ne procéder à aucune consigne de vote en faveur d'un candidat d'un autre parti politique, « *avant comme après* » le premier tour des élections législatives. Le Mouvement écologique regroupe douze associations de défense implantées dans l'est et le sud-est du pays. Il souhaite participer à la coordination qui se met en place sous l'étiquette « Ecologie 78 ».

...et ceux qui ne se représentent pas

HAUTS-DE-SEINE : MM. Barbet et L'Huillier (P.C.)

MM. Raymond Barbet et Waldeck L'Huillier, députés communistes sortants des Hauts-de-Seine, ont annoncé qu'ils ne solliciteront pas, lors des prochaines élections législatives, le renouvellement de leur mandat.

Dans la première circonscription (Gennevilliers - Villeneuve-la-Garenne), M. L'Huillier avait été réélu au premier tour des élections législatives de mars 1973 avec 13 322 voix contre 5 193 au candidat de la majorité, M. Philippe François (rép. ind.), 2 713 à M. Lucien Lelièvre (U.G.S.D.-P.S.), 1 871 à M. Jean-Michel Lobjeois (réf.), 772 à M. Maurice Tombolato (P.S.U.), 323 à M. Pierre Frank (Ligue communiste) et 243 à M. Jean Guillain (parti libéral de France). M. L'Huillier a précisé que son actuel suppléant, M. Jacques Brunhes, sera le candidat du parti communiste dans cette circonscription. Ce dernier aura pour suppléant M. Lucien Lanternier, conseiller général, maire de Gennevilliers.

[Né le 27 mai 1905 à Chauvigny (Vienne), M. Waldeck L'Huillier, ingénieur, a été député de 1946 à 1951 avant de siéger de 1952 à 1962 au Sénat, où il a *présidé* de 1956 à 1959 le groupe communiste. Elu et réélu jusqu'en 1967, député de la trente-sixième circonscription de la Seine (Colombes - Gennevilliers), M. L'Huillier représentait depuis dix ans la première circonscription des Hauts-de-Seine. Conseiller municipal de Gennevilliers depuis 1934, il a été le maire de cette ville de 1945 à mai 1973, date à laquelle il avait renoncé à sa charge, tout en conservant son mandat de conseiller municipal, qui lui a été renouvelé en mars dernier.]

Dans la septième circonscription (Nanterre - Suresnes), M. Barbet avait été réélu au second tour des élections législatives de mars 1973, avec 27 279 voix contre 17 808 au candidat de la majorité, M. Ladislas Poniatowski. Le parti communiste présentera dans cette circonscription Mme Jacqueline Fraysse-Cazalis qui aura pour suppléant M. Jean Lacombe, adjoint au maire de Suresnes.

[Né le 18 novembre 1902 à Chartres (Eure-et-Loir), M. Raymond Barbet, cheminot, siège depuis 1935 au conseil municipal de Nanterre, dont il a été maire de 1935 à 1973, date à laquelle il avait renoncé à cette fonction. Conseiller général de la Seine de 1937 à 1967, M. Barbet était entré à l'Assemblée nationale en 1962, pour représenter la trente-troisième circonscription de la Seine (Nanterre-Suresnes) puis à partir de 1967 la septième des Hauts-de-Seine.]

● *Le maire de Lafayette* (Louisiane), M. Kenneth Bowen, a été reçu jeudi 15 septembre par le président de la République.

M. Bowen a déclaré en quittant l'Elysée qu'il souhaitait voir « *de nombreux investisseurs français s'intéresser à la Louisiane, où les débouchés sont immenses* ». Il a confirmé que la Louisiane était prête à accueillir Concorde sur l'Acadiana Regional Airport.

AUDE : MM. Capdeville et Gayraud (P.S.)

Deux des trois députés socialistes sortants de l'Aude, MM. Robert Capdeville et Antoine Gayraud, ont indiqué qu'ils ne seront pas candidats en mars prochain.

M. Gayraud avait succédé en mars 1973 au député sortant de la première circonscription (Carcassonne), M. Georges Guille, ancien ministre qui ne se représentait pas. (M. Guille n'avait pas adhéré au parti socialiste constitué au congrès d'Epinay en 1971). M. Gayraud avait été élu au second tour avec 30 037 voix contre 18 018 au candidat de la majorité, M. Vitalis Cros. M. Gayraud a précisé qu'il avait pris cette décision « *pour des raisons internes à la fédération du P.S. de l'Aude* » et qu'il assumera jusqu'à leur terme son mandat législatif ainsi que celui de maire de Carcassonne.

[Né le 18 mai 1910 à Alzonne (Aude), M. Antoine Gayraud, pharmacien, est conseiller général et maire de Carcassonne depuis 1968.]

De son coté, M. Capdeville a indiqué que, hostile au cumul des mandats, il entendait se consacrer à sa tâche de président du conseil général et « *ne pas barrer la route à des jeunes de valeur* ». Il avait battu au second tour des élections législatives de mars 1973, le député U.D.R. sortant de la troisième circonscription (Castelnaudary), M. Jean-Pierre Cassabel par 25 271 suffrages contre 21 365.

Dans la seconde circonscription (Narbonne), M. Jean Antagnac (P.S.) qui a remplacé, en juin 1974, Francis Vals, décédé, à l'Assemblée nationale ainsi que M. Pierre Guidoni, conseiller de Paris où il est candidat aux élections sénatoriales, sollicitent l'investiture du P.S. Les sections ont jusqu'au 28 septembre pour se prononcer.

[Né le 2 décembre 1919 à Gensac (Gironde), M. Robert Capdeville, instituteur, préside depuis 1973 le conseil général de l'Aude dont il était vice-président repuis 1953 date de sa première élection à l'assemblée départementale.]

LE GRAND-ORIENT A LA RECHERCHE D'UNE ÉTHIQUE DE SOCIÉTÉ

M. Michel Baroin, nouveau grand maître du Grand-Orient de France, a précisé, jeudi 15 septembre : « *Si le Grand-Orient n'a pour objectif la conquête du pouvoir politique, et ne saurait, en aucun cas, subir l'influence d'aucun parti, d'aucun groupement, d'aucun homme politique, il n'est pas apolitique. Le G.-O.D.F. a une politique : contribuer au perfectionnement intellectuel et moral de l'homme et de la société.* »

Dans cet esprit, l'obédience va travailler avec « *toutes les bonnes volontés à l'élaboration d'une éthique de société* ». Quant au grand maître, « *libre de toute allégeance et fervent mutualiste, il entend le rester et, à l'exemple de tous ses prédécesseurs, il ne saurait en aucune façon intervenir dans quelque débat politique* ».

ÉQUIPEMENT

COLLECTIVITÉS LOCALES

A cause de la création de nouveaux sièges sénatoriaux

LE NOMBRE DES CONSEILLERS RÉGIONAUX AUGMENTE DANS LES PAYS DE LA LOIRE, LA HAUTE-NORMANDIE ET RHONE-ALPES

Pour tenir compte de la création de nouveaux sièges de sénateurs dans plusieurs départements, le *Journal officiel* du 16 septembre publie un décret qui modifie la composition des conseils régionaux de Haute-Normandie, des Pays de la Loire et de Rhône-Alpes. On sait, en effet, que les sénateurs, comme les députés, sont de droit membres des conseils régionaux. Comme, en outre, selon l'article 5 de la loi du 5 juillet 1972, *« un nombre de sièges égal à celui des parlementaires de la région est attribué aux représentants des conseils généraux, des conseils municipaux et des conseils de communauté, les sièges étant répartis proportionnellement à la population de chaque département »*, le nombre total des conseillers régionaux passera, en Haute-Normandie, de 42 à 44 ; dans les Pays de la Loire, de 80 à 82 et dans Rhône-Alpes, de 133 à 138.

Les modifications introduites par ce décret entreront en vigueur après les élections sénatoriales du 25 septembre prochain dans les départements de la série C.

TRANSPORTS

UN ACCORD EST CONCLU POUR LA DESSERTE MARITIME DES ANTILLES

Après plusieurs mois de concurrence acharnée sur les lignes maritimes reliant la métropole aux Antilles, la Compagnie générale maritime (C.G.M.) et la Mixte viennent d'aboutir à un accord. Aux termes de cet arrangement, la Mixte retirera de ce secteur un de ses navires et la C.G.M. mettra à la disposition du groupe privé un quota de capacité de transport en conteneurs sur ses deux bateaux modernes, le *Eiffel* et le *Haussmann*.

On se félicite dans les deux compagnies de cet accord de rationalisation qui met un terme à une longue période de *« concurrence franco-française »* et de *« guerre des frets suicidaires »* et qui a coûté aux deux compagnies plusieurs dizaines de millions de francs en 1976 et dans la première moitié de 1977.

ENVIRONNEMENT

Comment éliminer les déchets des industries chimiques ?

Comme nous l'avons indiqué dans nos éditions datées du 15 septembre, le conseil des ministres a adopté un projet de loi autorisant l'approbation de la convention relative à la protection du Rhin contre la pollution par les chlorures.

Les difficultés rencontrées pour éliminer les déchets des industries chimiques, et en particulier le sel, apparaissent très nettement pour les responsables des soudières installées près de Nancy au bord de la Meurthe, affluent de la Moselle, laquelle se jette dans le Rhin.

Un exemple : les soudières de Nancy

De notre correspondant

Nancy. — Comment se débarrasser des déchets provenant de la fabrication de soude ? A partir de la mi-septembre et pour une durée de quarante jours, les sociétés Rhône-Poulenc et Solvay (deux mille salariés) vont procéder à un essai d'injection, en couches profondes, de leurs effluents (25.000 m3), à proximité de Toul, en Meurthe-et-Moselle.

Il y a plusieurs années que le problème est posé aux deux soudières produisant 80 % de la soude française situées le long de la Meurthe, entre la Madeleine et Dombasle, dans la grande banlieue de Nancy. Leur activité économique — environ 1 million de tonnes par an de soude dont un quart est exporté — s'accompagne de déversements massifs d'effluents : du chlorure de calcium sous forme d'eau limpide, non toxique, mais trois fois plus salée que l'eau de mer.

Comment réduire d'un tiers ?

Déversés dans la Meurthe, ces rejets gagnent, depuis un siècle environ, la Moselle puis le Rhin où ils provoquent la colère des Hollandais. Ils sont préjudiciables — surtout en période de sécheresse — à la flore et à la faune des rivières ainsi qu'aux consommateurs d'eau. Il y a quelques années, deux bassins de décantation de 45 hectares ont été mis en place avec le concours de l'Agence financière de bassin Rhin-Meuse. Mais cette mesure s'est révélée insuffisante.

Les pouvoirs publics ont donc demandé aux deux soudières de réduire d'un tiers leurs rejets de chlorure de calcium dans la Meurthe pour 1980, en application d'une convention internationale sur le problème des eaux. Comment faire ? Les deux sociétés avaient envisagé, un moment, de relier par un double tuyau les usines lorraines aux Potasses d'Alsace. On abandonna le projet car, au lieu de polluer la Meurthe, le système aurait atteint le Rhin et, à l'arrivée en Hollande, la situation aurait été la même.

Une autre solution, plus spectaculaire, aurait pu être la construction d'un tuyau inversé de 400 kilomètres de long, allant de la région de Nancy à la mer du Nord, soit en direction de la baie de la Somme soit vers l'embouchure de l'Escaut, en Belgique, par Charleroi. Ce projet aurait coûté environ 500 millions de francs. En raison de son prix, les deux sociétés s'orientèrent vers une troisième étude : l'enfouissement des eaux salées dans le sous-sol, à grande profondeur (plus de 1.000 mètres). Des essais ont eu lieu en Alsace en liaison avec les Potasses d'Alsace, puis en Lorraine dans le secteur de Toul.

Selon le groupement d'intérêt économique Riselor (Recherche injections souterraines en Lorraine), créé par Rhône-Poulenc et Solvay, qui sera chargé des essais, le site de Toul offre toutes garanties : *« Le forage préalable d'un puits de reconnaissance a permis d'analyser les éléments du sous-sol et de reconstituer la coupe du terrain. Le réservoir des grès vosgiens où l'injection sera réalisée est séparé de la nappe phréatique par 700 mètres de terrain imperméable. »*

Toutefois, cette injection rencontre la plus vive opposition des habitants du Toulois, qui ont manifesté le 10 juillet sur le terrain. Des travaux de forage avaient été menés discrètement l'an dernier et l'affaire n'a véritablement éclaté que durant la campagne des élections municipales. M. Jean Feidt (P.S.), ainsi que d'autres personnalités de diverses opinions politiques, ont lancé une pétition, recueillant deux cent quarante-huit signatures, adressée au Parlement européen. Entre-temps, une association de défense se mettait en place avec, à sa tête, une vingtaine de maires, dont celui de Toul.

Les responsables de cette association estiment que l'on ne peut envoyer 10 millions de mètres cubes d'effluents par an à 1 000 mètres de profondeur sans savoir si ces résidus ne pollueront pas la nappe phréatique qui alimente la majorité de l'activité du Toulois. M. Emile Muller, rapporteur de la commission de la santé publique et de l'environnement du Parlement européen, est venu, fin juillet, étudier sur place la question à la suite de la pétition. Il a lancé l'idée d'un programme européen de dépollution.

Si l'enfouissement présente une solution pratique et un investissement plus progressif, il demeure cependant incertain en raison des réactions imprévisibles du sous-sol. Les deux sociétés concernées en ont bien conscience, même si elles souhaitent la réussite des essais, l'avenir des deux soudières étant intimement lié à l'élimination de leurs rejets.

CLAUDE LÉVY.

Les suites de la conférence sur la désertification

Les États intéressés étudient l'application des recommandations adoptées à Nairobi

Depuis lundi 12 septembre, les représentants de quarante-cinq pays directement concernés par la lutte contre la désertification travaillent à Nairobi pour traduire de manière concrète les vingt-six recommandations adoptées la semaine précédente par la conférence plénière. Cet « atelier » fonctionne jusqu'au 17 septembre.

En effet, le plan d'action approuvé par l'ensemble des nations est un gros document de quatre-vingt-dix pages dans lequel chaque pays choisira ce qui convient à sa situation propre. Le texte recommande à chaque Etat de déterminer d'abord quelle est la zone menacée par la désertification, d'adopter un programme de lutte prioritaire et de désigner une autorité gouvernementale pour le mener à bien. Celle-ci doit se convaincre que ses projets de développement économique (agricoles en particulier) doivent respecter l'écologie sous peine d'aggraver la désertification qui est le résultat de l'action inconsidérée des hommes.

Tout plan d'action nécessite la mobilisation des citoyens. Il passe, indique le document, par une série de mesures pratiques et immédiates pour protéger la végétation existante, ménager les ressources en eau, replanter des arbres, conserver les sols, prévenir la salinisation des terres, établir des systèmes d'irrigation et de drainage. Ces travaux doivent s'accompagner de mesures d'assistance médicale aux populations concernées allant jusqu'au renforcement du contrôle des naissances.

Le document recommande aux différents pays de pousser de « vigoureuses recherches » pour mettre au point des systèmes utilisant les énergies nouvelles (solaire en particulier), bon marché, adaptées aux besoins locaux et décentralisées.

Les plans d'action de chaque Etat pourront recevoir l'aide scientifique et technique des différentes agences spécialisées des Nations unies. Le tout sera coordonné par le programme des Nations unies pour l'environnement (PNUE), dont le siège est justement à Nairobi. Mais cette première réponse internationale à la catastrophe économique et écologique qu'est l'avancée des déserts reste encore bien théorique. En effet, la conférence ne s'est pas mise d'accord pour lui donner une réalité financière.

La décision de créer un fonds spécial « Lutte contre la désertification » a bien été votée par trente-sept pays mais refusée par dix-huit autres tandis que dix-huit s'abstenaient. Or ce sont les pays « riches », occidentaux comme socialistes, seuls capables de financer le plan de Nairobi qui ont voté contre le fonds spécial. Ils ont d'ailleurs annoncé qu'ils ne verseraient aucune contribution spéciale à l'ONU autre que celles — minimes — qu'ils versent déjà.

Reste donc aux pays menacés par les déserts à prendre en main leurs propres problèmes, y compris financiers. C'est ce qu'ils ont commencé à faire à Nairobi, immédiatement après la conférence.

● *L'usine de La Hague et les contrats étrangers.* — Le comité contre la pollution atomique de La Hague (Manche) affirme dans un communiqué que les contrats signés avec l'étranger pour le retraitement de combustibles nucléaires sont *« fondés sur des mensonges ». « On fait croire que l'usine actuelle a la capacité industrielle de retraiter des combustibles oxydes alors que jusqu'ici elle n'a retraité en un an que 15 tonnes de combustibles suisses faiblement irradiés, et avec un an de retard. »* Le comité appelle tous les élus de la Manche à s'opposer à l'extension du centre de La Hague.

RÉGIONS

A PROPOS DE...

UN GRAND CHANTIER URBAIN

Lille, son métro et... la politique

Le chantier du métro de Lille est ouvert. Le jeudi 15 septembre, à Villeneuve-d'Ascq, ont débuté les travaux de terrassement du garage-atelier qui abritera notamment le poste central de contrôle et de coordination du mouvement des véhicules, du fonctionnement des stations et de la distribution d'énergie. On y assurera aussi l'entretien des trente-huit véhicules de la première ligne (13 kilomètres), qui ira de Villeneuve-d'Ascq au centre hospitalier régional après une traversée complète de la ville de Lille. Le garage-atelier occupera cent trente personnes en 1980.

Ce métro, d'un modèle nouveau système VAL (véhicule automatique léger), dont le procédé a été mis au point par la société Matra, coûtera plus de 1 500 millions de francs, dont 1 200 millions pour le génie civil. Il n'a pas fallu moins de sept années d'études, de débats à la communauté urbaine et de vicissitudes diverses pour que l'on puisse enfin aboutir à ces premiers coups de pioche.

Le 15 septembre, M. Arthur Notebart, président (socialiste) de la communauté urbaine, a souligné avec force la nécessité de ce métro qui ne sera qu'un élément du réseau de transport en commun de la communauté urbaine de Lille-Roubaix-Tourcoing. Il a notamment fait valoir que douze à quinze mille personnes seront occupées à sa réalisation et que le matériel roulant sera fabriqué dans des usines du Nord, à Valenciennes. Les travaux de la première ligne, qui seront partagés en huit lots *« afin de hâter la réalisation et d'échapper à tout monopole »*, dureront de quarante-huit à cinquante-deux mois. On utilisera à la fois le viaduc (coût : 23 millions de francs le kilomètre), la tranchée couverte (47 millions le kilomètre) et le souterrain, notamment aux alentours de Lille (100 millions le kilomètre).

M. Notebart a assuré que, contrairement à ce qui s'est passé dans d'autres grandes villes, la gêne pour les riverains pendant les travaux serait réduite au minimum et que les habitants seraient tenus au courant de manière très précise des programmes de chantier. Enfin, il a annoncé que le métro permettrait la mise en pratique de la carte orange dans la région lilloise, comme cela se fait à Paris.

Ce métro a suscité de nombreuses controverses, notamment lors de la campagne électorale des récentes municipales. M. Jacques Vernier, directeur de l'Agence du bassin Artois-Picardie, colistier de M. Norbert Ségard, secrétaire d'État aux P.T.T., candidat R.P.R. à la mairie de Lille, et M. André Diligent, vice-président du C.D.S., avaient publié un document qualifiant le projet de *« coûteux et inefficace »* en assurant que, malgré des études optimistes, les usagers du métro seraient en nombre insuffisant pour en assurer la rentabilité. Ils préconisaient *« l'installation d'un réseau de bus dense, fréquent, régulier et confortable »*.

M. Jacques Vernier, qui sera candidat aux élections législatives en mars 1978 à Tourcoing, a annoncé son intention de continuer sa campagne contre le métro. M. Notebart a, une fois encore, répondu aux arguments avancés. Pour ce qui concerne la rentabilité, il estime qu'elle n'est pas la finalité première d'un tel projet : *« Si l'on voulait, à travers tous les services publics, supprimer ce qui, en France, n'est pas rentable, il y aurait beaucoup à faire »*, a-t-il dit. *« Il s'agit pour nous d'assurer dans les meilleures conditions un service de transport en commun de qualité... »* Et le président de la communauté urbaine a comparé les détracteurs du métro à ceux qui, jadis, cassaient les métiers Jacquard.

Aux abords du chantier où étaient rassemblées, jeudi, une centaine de personnes, un seul manifestant portait une pancarte avec l'inscription : *« Non au métro. »* Ce manifestant sera candidat des écologistes en mars prochain, dans la circonscription de Villeneuve-d'Ascq... Quoi qu'il en soit, on ne reviendra plus en arrière : le métro de Lille est bien lancé.

GEORGES SUEUR.

Faits et projets

CIRCULATION

● *Des autos dans le métro.* — La R.A.T.P. continue la politique d'animation du métro qu'elle a entreprise depuis plusieurs mois. Ainsi, c'est à la station Auber que sera tirée le 26 octobre la « tranche des orchidées » de la loterie nationale et le loto. Un spectacle accompagnera le tirage. Au cours du mois d'octobre également, la station Auber accueillera pendant une quinzaine de jours la Fédération française de ski, qui fera une exposition sur ce sport.

D'autre part, la station Concorde va se transformer en mini-Salon de l'auto. Aux dates du Salon traditionnel, une firme automobile française présentera ses modèles sur un quai non utilisé. Enfin, la R.A.T.P. prépare pour la seconde quinzaine de novembre à la station Auber une exposition Rubens, à l'occasion du bicentenaire de la mort du peintre.

● *Moins de morts en juillet.* — Suivant les statistiques des services de police et de la gendarmerie, au mois de juillet 1977 et par rapport à juillet 1976, le nombre des accidents de la route (24 036), des tués (1 376) et des blessés (34 880) a diminué respectivement de 5,9, de 10,4 et de 4,5 %.

● *Nouvelles limitations de vitesse en Italie.* — Dans l'espoir que cette mesure aidera à réduire les accidents de la circulation, les autorités italiennes ont imposé de nouvelles limitations de vitesse : 120 kilomètres/heure sur les autoroutes, 100 kilomètres/heure sur les routes départementales et 50 kilomètres/heure dans les villes. Dans le même temps, les amendes pour excès de vitesse sont majorées avec un maximum de 100 000 lires. — *(U.P.I.)*

PÊCHE

● *Deux chalutiers espagnols arraisonnés.* — Deux chalutiers espagnols ont été arraisonnés le jeudi 15 septembre, alors qu'ils pêchaient dans la zone de 200 milles de la C.E.E., au large du cap Ferret (Gironde). Le *Vera-Cruz*, de Gijon, et l'*Udola*, de Vigo, ont été repérés par un dragueur de la marine nationale, puis escortés jusqu'à Arcachon. Le produit de leur pêche a été saisi et vendu à la criée municipale

● *Accord entre les îles Féroé et la C.E.E.* — Les îles Féroé viennent de signer avec la C.E.E. un accord fixant les quotas de poissons que les pêcheurs de la Communauté européenne auront le droit de prendre en 1977 dans les eaux de l'archipel (une grande partie de ces quotas a déjà été utilisée à ce jour). Cet accord, qui doit encore être approuvé par le Lagting (le Parlement local des îles) et le conseil des ministres des Neuf, réduit de moitié les quotas de 1976. Les habitants des îles, quant à eux, pourront pêcher librement en mer du Nord toutes les catégories de poissons, à l'exception du hareng. *(Corr.)*

TRANSPORTS

● *Tarifs moins élevés sur New-York-Londres.* — Le bureau de l'aéronautique civile (CAB) a approuvé un tarif aérien réduit sur la ligne New-York-Londres au prix de 280 dollars (environ 1 400 F) l'aller et retour, pour les passagers réservant une semaine de voyage, mais non la date exacte de leur passage, ni le numéro de vol. Ce tarif est proposé par les compagnies Pan American World Airways (Pan Am), Transworld Airlines (T.W.A.), Air India, Iran Air, Air Lingus et British Airlines. — *(A.F.P.)*

● *Concorde et le P.S.U.* — Le parti socialiste unifié (P.S.U.) confirme dans un communiqué son hostilité à Concorde. A son avis, *« cet avion, d'un coût par passager deux fois supérieur à celui des autres avions, source de nuisances pour les riverains à Paris comme ailleurs, n'est d'aucune utilité sociale. Son usage sera toujours réservé à l'élite capitaliste »*.

TRAVAUX PUBLICS

● *Les crédits du FAC.* — Les crédits du ministère de l'équipement provenant du déblocage du Fonds d'action conjoncturel, le 1er septembre (*le Monde* du 3 septembre), ont été répartis, comme M. Fourcade l'avait annoncé, avant le 15 septembre, fait savoir le ministère de l'équipement dans un communiqué. Les préfets de région ont été avertis des crédits qui intéressent leur région, soit au total 800 millions de francs pour les routes et les travaux publics et le financement de 31 200 logements sociaux.

SPORTS

FOOTBALL

APRÈS LES INCIDENTS DU STADE GEOFFROY GUICHARD

Le ministre britannique des sports met en cause l'Union européenne de football

De notre correspondant

Londres. — Les bagarres de Saint-Etienne ont provoqué des réactions contradictoires dans la presse et dans les milieux officiels britanniques. Beaucoup de journaux publient en bonne place les justifications données par les dirigeants de Manchester United. Mais l'*Evening Standard* se félicite, lui, que l'« armée rouge » des supporters de l'équipe anglaise ait été maîtrisée et chassée du terrain par les sportifs français avant même l'intervention des forces de l'ordre. A son avis, bien qu'il soit difficile d'apprécier qui a commencé la bagarre, il est indéniable que l'« armée rouge » s'est conduite grossièrement, brandissant notamment des pancartes provocatrices. « *Nous mangeons les grenouilles !* (les Français). » Les violences se déclenchèrent, selon le journal, lorsque les Français ripostèrent en jetant du pain sur les Britanniques et en criant : « *Ramenez donc ça chez vous* ... » Insensibles à la référence à la grève des boulangers, les supporteurs anglais, qui avaient bu toute la journée, ripostèrent avec des bouteilles.

A la télévision, jeudi soir 15 septembre, plusieurs supporters rentrés de Saint-Etienne, affirment avoir été provoqués par les Français et assurent que la police française a été « bestiale ».

M. Howell, le ministre des sports, estime que l'Union européenne de football porte une part de responsabilité pour avoir ignoré les avertissements répétés et les conseils des dirigeants britanniques insistant pour que les billets soient distribués exclusivement aux organisations de voyage reconnues et aux clubs de supporters. Selon M. Howell, beaucoup de clubs européens vendent des tickets à des conducteurs d'autocars peu scrupuleux, qui, d'autre part, vendent de l'alcool à leurs clients. Enfin, juge M. Howell, Saint-Etienne n'a pas retenu la formule d'une séparation totale entre les supporters des deux clubs, comme c'est la pratique en Grande-Bretagne. « *La conduite des supporters britanniques n'en est pas moins inexcusable* », a-t-il conclu.

H. P.

VOILE. — *Les deux voiliers, Courageous et Australia n'ayant pas terminé l'épreuve dans le temps imparti (5 h. 30), la deuxième manche de la Coupe de l'America a été annulée. Au moment de l'annulation, alors que le vent était presque nul,* Courageous *se trouvait à 100 mètres de l'arrivée, avec 5 min. 37 sec. d'avance sur son concurrent.*

● *Une plainte a été déposée* par l'Association sportive de Saint-Etienne après les bagarres du mercredi 14 septembre au stade Geoffroy-Guichard. Cinq supporters britannique appréhendés après les incidents ont été présentés au parquet de Saint-Etienne et écroués sous l'inculpation de port d'armes, bris de clôture, violences et voie de fait avec armes. — *(Corresp.)*

BASKET-BALL

LES PREMIERS MATCHES DE LA COUPE D'EUROPE

Les premiers matches de la Coupe d'Europe de basket-ball ont été disputés jeudi 15 septembre, à Ostende et à Liège, par douze équipes réparties en deux groupes. La Yougoslavie, tenante du titre, l'U.R.S.S., qui avait terminé deuxième lors du dernier championnat, et l'Italie, troisième, ont battu respectivement l'Espagne, l'Autriche et la France.

Les Français, qui n'avaient pu se qualifier, n'avaient pas participé aux derniers championnats d'Europe, il y a deux ans, à Belgrade. Outre l'Italie (qui a gagné par 70 à 59), ils auront à affronter l'U.R.S.S., Israël, la Bulgarie et l'Autriche en poule de qualification pour la phase finale.

GYMNASTIQUE

PROGRESSION DES EFFECTIFS

La Fédération française de gymnastique fait état d'une nette progression de ses effectifs, qui sont passées en une saison de 84 118 à 91 361. Cet accroissement est dû principalement à l'impact des Jeux olympiques de Montréal et à l'impulsion suscitée par les exploits de Nadia Comaneci. Alors que l'on enregistre 510 adhésions supplémentaires chez les hommes, les dames voient leur nombre augmenter de 7 243 unités. Le fait que le recrutement se soit fait avant tout chez les plus jeunes (3 066 benjamines, 2 240 minimes et 534 cadettes) souligne l'influence de la championne roumaine sur le choix des fillettes... à moins qu'il ne s'agisse d'un engouement des parents, soucieux de voir briller leur progéniture.

Cette poussée renforce la suprématie des femmes (54 467 pour 36 894), faisant de la Fédération française de gymnastique la plus forte à participation féminine.

هكذا من الأصل

A PROPOS DE...

UN GRAND

Lille, son métro et... la politique

Faits et projets

CIRCULATION

Le Monde du tourisme et des loisirs

LES PARCS NATIONAUX MALADES DE LEURS ANIMAUX

DANS l'interview qu'il accordait au « Monde » le 3 septembre dernier, M. Michel d'Ornano, ministre de la culture et de l'environnement, annonçait que les chasseurs des communes se trouvant dans la zone périphérique du parc national des Ecrins seraient autorisés à procéder à des tirs de sélection dans la zone centrale du parc. En contrepartie, ces chasseurs ont accepté de s'imposer sur leur propre territoire des plans de chasse, c'est-à-dire une limitation du nombre des animaux tués.

Des écologistes et protecteurs de la nature réagissent vivement aux propos du ministre. Ils font remarquer que, si les grands animaux pullulent, on peut imaginer d'autres moyens que la chasse pour rétablir les équilibres naturels : par exemple, la réintroduction de prédateurs comme le lynx, à l'instar de la Suisse (comme le rapporte notre correspondant) mais aussi de l'Allemagne, de l'Italie et de la Yougoslavie. Les écologistes alsaciens demandent depuis deux ans la réintroduction de lynx dans le massif des Vosges où les chamois abondent et causent des dégâts aux plantations.

Les expériences étrangères semblent montrer en tout cas que ces grands félins cohabitent parfaitement avec les touristes. — M. A.-Ru.

Des fusils dans les Écrins ?

LES « tableaux » des chasseurs de chamois du département de la Savoie risquent cette saison d'être plus « maigres » que les autres années. Ainsi, dans la commune de Jarsy, dont les territoires de chasse sont situés en bordure de la réserve nationale des Bauges, les chasseurs tiraient habituellement 50 à 60 chamois dès les premières heures d'ouverture. Dimanche 11 septembre, une trentaine de bêtes seulement ont été redescendues de la montagne. Ceux qui, traditionnellement, dénonçaient les « viandeurs » et les « tueries sauvages » effectuées chaque année dans cette région ont constaté avec satisfaction le caractère « raisonnable » des tirs effectués. Quant aux chasseurs, beaucoup estimaient dimanche que l'épidémie de kerato, conjonctivite qui a sévi au mois d'août dernier dans la réserve des Bauges (*le Monde* du 23 août), a décimé en grande partie le cheptel chamois. Certains avancent le chiffre de quatre cents chamois victimes de l'épizootie alors que la réserve nationale en comptait près d'un millier.

Les responsables de la réserve déclarent avoir abattu ou trouvé morts cent vingt-deux chamois et estiment que la maladie est en très nette régression. Pour le docteur Liegeron, président de la fédération de chasse de Savoie, *« ce n'est pas la catastrophe dont certains parlent »*. Cependant, plusieurs bêtes tuées le jour de l'ouverture présentaient les symptômes de la kerato conjonctivite.

Les chasseurs des Bauges ont, semble-t-il, entendu le conseil donné la veille de l'ouverture par l'ancien garde chef de la réserve nationale des Bauges, M. Pierre Gerfaux. Selon lui, *« il n'y aura pas ou très peu d'essaimage d'animaux de la réserve, l'an prochain »*, et d'ajouter : *« Les chasseurs risquent, en 1978, de n'avoir à tirer sur leur territoire que les animaux qu'ils auront épargnés. »* Un appel à la raison quand on sait qu'habituellement les territoires chassés sont pratiquement vides de chamois après la période de chasse. On estime à 70, voire 90 %, le taux de prélèvement effectué par les chasseurs dans les zones où le tir est autorisé. *« Tout animal qui franchit les limites de la réserve est un mort en puissance*, déclare le docteur Francis Roucher, vice-président de l'Association nationale pour la chasse. *Autrement dit, nos réserves sont des réservoirs à massacre. Toute bête avec quatre pattes et des cornes est systématiquement tirée. Le permis donne un droit d'abattage dépourvu du moindre devoir de connaissance, d'adresse ou de discernement.* »

Des statistiques réalisées depuis plusieurs années par les responsables de l'Office national de la chasse montrent en effet que 60 % des chamois tués ont moins de trois ans et qu'il s'agit pour la plupart de jeunes mâles rejetés de la réserve par leurs aînés. La brièveté de la période de chasse et le trop grand nombre de chasseurs par rapport à la superficie rendent impossible toute chasse à l'approche, et les bêtes sont tuées à plus de 200 mètres afin qu'elles ne puissent être tirées par un autre chasseur.

Devant les abattages inconsidérés et anarchiques d'animaux à proximité des réserves, une organisation de prélèvements à la périphérie de ces « réservoirs » paraît impensable. Beaucoup de chasseurs réclament aujourd'hui l'introduction d'un plan de chasse. L'un d'eux constate en effet que *« les réserves ne profitent qu'à quelques sociétés riveraines qui tuent tout »*. L'objectif des réserves était, on le sait, d'abord de reconstituer le cheptel, puis de permettre l'essaimage de celui-ci sur tout le territoire alpin. Les réserves sont aujourd'hui des « oasis enviées » au milieu du désert cynégétique. Les réserves ne sont pas cependant une fin en soi ; elles devront nécessairement s'entrouvrir, mais à des chasseurs plus raisonnables.

CLAUDE FRANCILLON.

Suisse : les dents du lynx

L'OUVERTURE de la chasse relance en Suisse le débat sur l'utilité du lynx. Alors que, décimé par les chasseurs, il avait disparu à la fin du siècle dernier, ce félin sauvage est en train d'être réadapté à titre expérimental dans diverses régions de la Confédération. Il y a une dizaine d'années, les chasseurs du canton d'Obwald, en Suisse centrale, réclamaient à cor et à cri la réintroduction de cerfs dans le massif. Mais en même temps des protecteurs des animaux se préoccupaient de l'absence du lynx dans certaines contrées giboyeuses. Alors un inspecteur forestier d'Obwald proposa un marché aux chasseurs : d'accord pour les cerfs mais à condition d'accepter aussi le lynx. Après de laborieux palabres, l'affaire fut conclue. C'est ainsi que, depuis le début des années 70, quatre couples de lynx, capturés en Tchécoslovaquie, ont été officiellement lâchés dans la région de Sarnen.

L'exemple d'Obwald a stimulé les amis de la nature. A l'heure actuelle, une dizaine de couples ont été remis officiellement en liberté en Suisse dans les cantons d'Obwald, de Neuchâtel, d'Argovie, de Vaud et des Grisons : tous avaient été au préalable vaccinés et soumis à une quarantaine au zoo de Bâle. En l'absence d'une législation valable pour l'ensemble du pays, la réintroduction de l'animal se fait au coup par coup. Certains particuliers ont même pris l'initiative d'acheter des lynx et de les lâcher dans l'Obwald.

Dans ce canton, les fidèles de saint Hubert reconnaissent aujourd'hui qu'on assiste à une amélioration de l'état sanitaire des chevreuils. « *Le lynx*, affirment en effet les écologistes, *n'est dangereux ni pour l'homme ni pour le cheptel. En revanche, il est utile au maintien d'une population saine de cervidés. C'est un ennemi du renard, de la martre et de la fouine. Il contribue au maintien des équilibres naturels.* »

Les premiers lâchers de lynx, dans le canton de Neuchâtel, suscitèrent une virulente opposition dans les rangs des chasseurs et des amateurs de champignons. Pourtant, aucun accident n'a été signalé, même pas dans les Alpes vaudoises, où deux mâles avaient été libérés à proximité d'un alpage.

Le félin semble s'adapter sans difficulté à son nouvel environnement. Il a commencé à se reproduire dans le canton d'Obwald. Mais cette réimplantation exige quelques précautions, car chaque animal a besoin au minimum d'un territoire de 10 kilomètres carrés. Et certaines préventions ont la vie dure : ainsi, il y a deux ans, une femelle a été abattue dans l'Ain, de l'autre côté de la frontière suisse. C'est pourquoi les amis de la faune estiment que, pour réussir véritablement cette entreprise, il faudrait pour l'instant lâcher les lynx dans des endroits protégés où ils pourront, en toute liberté, accomplir la tâche qui leur est assignée : contribuer à maintenir un équilibre écologique de plus en plus menacé.

JEAN-CLAUDE BUHRER.

L'EUROPE PROTÈGE SES PRÉDATEURS

Après les déclarations de M. d'Ornano, nous avons reçu de M. R. de Premorel, à Cagnes-sur-Mer, des précisions fort intéressantes sur les grands prédateurs — loups et lynx — existant encore dans des pays voisins de la France.

ESPAGNE : le lynx y est sérieusement protégé. Il n'y a pas eu besoin de le réintroduire. Les populations restantes étaient suffisantes, et le lynx espagnol est une sous-espèce propre à ce pays, donc à ne pas mélanger avec d'autres espèces. Le loup, qui a fait l'objet de nombreuses études, ne semble pas protégé en dehors de certaines réserves ou parcs. Il paraît même sérieusement menacé dans le nord-ouest du pays, où survivraient une quarantaine d'individus.

ITALIE : le loup est protégé sur l'ensemble du territoire. Dans le parc national des Abruzzes, on a même réintroduit des cerfs et des chevreuils pour assurer sa subsistance et diminuer les dégâts sur les animaux domestiques.

YOUGOSLAVIE : en 1973, six lynx ont été relâchés en Slavonie en provenance des Carpates de Slovaquie. Les animaux seraient une vingtaine à l'heure actuelle.

ALLEMAGNE : le lynx a réapparu dans la région de Leipzig, en R.D.A., à la fin des années 60. Il semble y être protégé. D'autre part, le lynx a été réintroduit en Bavière (R.F.A.) avec un impact très controversé sur le gibier.

POLOGNE - TCHECOSLOVAQUIE : les primes de destruction du loup ont été supprimées dans ces deux pays, où l'animal est désormais considéré comme gibier « ordinaire », et non comme « nuisible ».

(Dessin de PLANTU.)

Lire page 2 deux points de vue sur la chasse et un rappel des textes en vigueur.

La Guyane au fil de la pirogue

CELA fait bien une demi-heure que l'Indien — un Oyampi du haut Oyapock — aiguise doucement, amoureusement, le tranchant de son sabre d'abattis en tâtant parfois le fil du bout du pouce. Il faut comprendre : le sabre, le coupe-gorge, la machette, c'est l'homme, et sans sa lame l'homme serait tout nu. Ce n'est pas qu'il porte grand-chose sur les reins : juste une courte bande de toile rouge, le kalimbé, retenue par une ficelle à la taille et qui lui pend sans recherche esthétique particulière, devant et derrière. Du reste, les femmes ne se couvrent guère plus : un petit pagne et c'est tout.

Donc, Makalapissonsson — c'est l'Indien, — tout rouge de s'être frotté la peau avec des graines de roucou pour se faire une beauté (et décourager aussi les insectes), aiguise son coutelas qui a beaucoup servi hier : derrière lui, sur le plancher surélevé du carbet sans murs, penchée depuis son hamac au-dessus d'un feu qui dégage, c'est voulu, plus de fumée que de flammes, sa femme fait se boucaner un amas de viandes parmi quoi on reconnaît, sous la poix brune de la suie, des membres de cochon sauvage, de singe, un toucan, et quelque chose que l'on pourrait prendre pour un pigeon si Makalapissonsson ne précisait, en se léchant les lèvres, qu'il s'agit d'un perroquet.

Une vingtaine de carbets — le village de Camopi — sont accrochés sur la pente entre un semblant de plateau et la berge de l'Oyapock, la frontière du Brésil, qui s'infléchit à gauche de son confluent avec la rivière appelée justement Camopi, qui commence à se rétrécir en direction des territoires interdits.

Le village : des piquets verticaux soutenant des toits en feuilles de palmier, des travées pour accrocher les hamacs, un bric-à-brac de gamelles en alu, seaux en plastique, fusils, et transistors qui traduisent en termes d'usage courant les allocations familiales, qui sont le bénéfice de la citoyenneté française accordée sans restriction à tous les ressortissants du département de la Guyane.

Caïman sauté et anaconda en tranches...

Les territoires interdits, c'est autre chose : une sorte de réserve dans laquelle nul ne peut pénétrer s'il n'est muni d'une autorisation préfectorale accordée à des missions ethnographiques ou autres, au vu d'un certificat médical précisant que l'intéressé n'est atteint d'aucune de ces maladies de Blancs — grippe, bronchite, etc. — susceptible de mettre en péril de mort des Indiens dont le nombre n'est déjà pas si élevé. Deux mille, trois mille peut-être, en tout ?

« *Et puis d'ailleurs*, comme disent les deux gendarmes de Camopi — présence française, s'il vous plaît, drapeau au mât et *Marseillaise* sur un phono pour le 14 juillet, — *qu'est-ce que vous iriez faire là-haut puisque là-haut, il n'y a que des sauvages ?...* » De fait, Camopi marque la limite de contact entre les hommes rouges à longs cheveux qui viennent du fond de la forêt — du fond des âges — et la voix du transistor. Au-dessus du village, derrière l'école (mais oui, où ils apprennent le français !), l'infirmier en culotte courte et maillot rayé rouge et vert, qui a fait ses études à Cayenne, entraîne ses frères de couleur, kalimbé flottant au vent, à jouer nu-pieds au football.

Makalapissonsson gratte toujours son couteau. C'est un « pajé » connu dans toute l'Amazonie : un sorcier, un fameux guérisseur, mais il porte en sautoir la croix du Christ et se coiffe d'une casquette de coureur, marquée Blédine, dès qu'il prend en main la destinée de sa pirogue..

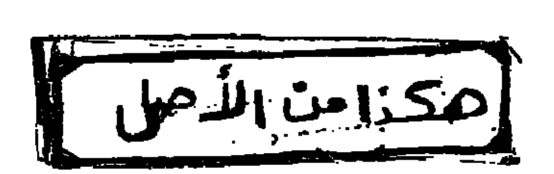
Si l'on en croit la phraséologie des aventuriers de salle Pleyel et les récits des bagnards évadés spécialistes en l'art de faire mousser le tirage, la Guyane serait un monde de cauchemar peuplé d'abominations malfaisantes qui vous guettent au coin de chaque feuille et jusque derrière votre oreiller pour vous pousser à un sadique trépas. L'« enfer vert », ne vous en a-t-on pas archirégalé !... Or, il semblerait bien que la recette la plus directe et la plus sûre pour rencontrer un anaconda ou un caïman serait d'aller déjeuner ou dîner à Cayenne au « Cric Crac » ou au « Tatou », où on vous les sert, en tronçons, dans une assiette, ce qui est loin de constituer, croyez-le, un affreux tête-à-tête.

On poursuivra l'expérience, toujours à Cayenne, près de la grande place des Palmistes au merveilleux charme colonial (excusez le mot), par la visite de l'extraordinaire brocante, baptisée musée, qui tient à la fois des vitrines de M. Dupuytren et des tréteaux du professeur Lambert à la Foire du Trône. On y contemplera dans des bocaux — preuve qu'elles existent bien — un superbe échantillonnage de toutes les horreurs rampantes, mordantes, venimeuses et autres aimables expressions de cette terre d'Amazonie, dont la vue *in situ* tient du miracle. A noter qu'une pièce de choix a disparu de ce « musée » : la tête conservée elle aussi dans un bocal d'alcool, après qu'on la lui eut décollée, du bagnard assassin D'Chambo. Parmi les « monstruosités » exposées, c'est elle, et elle seule, qui faisait peur au public !

LOUIS DOUCET.

(Lire la suite page 18.)





Tourisme

LA CHASSE DANS LA BROUSSE DES TEXTES

par JACQUES LASSAUSSOIS (*)

LE domaine de la chasse n'échappe pas à la prolifération des textes légaux et réglementaires qui, sur tous sujets, envahissent notre société. On peut le déplorer, mais le problème n'est pas là : il n'est pas permis de l'ignorer.

— Aussi, pour les amoureux de la chasse qui n'ont pas le loisir ou le cœur de poursuivre un recyclage permanent et vigilant à longueur d'année, *le Monde* livre-t-il cette année, comme les précédentes, un inventaire complet des nouveautés législatives et réglementaires parues depuis la dernière ouverture. Cet inventaire annuel fait ainsi suite à celui publié dans *le Monde* du 4 septembre 1976. Depuis la rédaction de ce précédent article, ont parus, dans l'ordre chronologique :

Décret du 20 août 1976. — *Permis de chasser*. Ce décret est relatif à la délivrance et au visa du permis. Il souligne que dans la déclaration du chasseur est rappelée la possibilité pour les tribunaux de prononcer, pour tout délit d'emprisonnement, la peine accessoire de *retrait de permis de chasser*. En cas de poursuite pour état alcoolique, ces mêmes tribunaux pourront prononcer l'interdiction temporaire d'obtenir ou de détenir un permis de chasser, et l'interdiction définitive en cas de récidive. Il convient d'approuver cette saine mesure de sécurité. *(J.O.*, 27 août 1976.)

Arrêté du 14 octobre 1976. — *Réserves de chasse maritime*. Ce texte modifie des délimitations ou crée de nouvelles réserves de chasse maritime dans les départements suivants : Gironde, Haute-Corse, Corse-du-Sud, Hérault, Seine-Maritime, Manche, Bouches-du-Rhône, Martinique. Les détails n'en peuvent être donnés ici. Le lecteur amené à chasser dans ces régions sera bien avisé de se renseigner à l'avance sur place, ou de consulter *le Journal officiel* du 6 décembre 1976.

Arrêté du 25 octobre 1976. — *Allier*. Dans ce département, le préfet est autorisé à différer l'enquête préalable à la constitution d'associations obligatoires communales de chasse agréées, dans certaines communes nommément déterminées, « si la constitution d'un territoire de chasse paraît momentanément impossible ». — (*J.O.*, 28 nov. 1976.)

Arrêté du 10 décembre 1976. — *Gibier migrateur*. Il est désormais interdit sur tout le territoire de la France continentale et de la Corse, de la Martinique, de la Réunion, de la Guadeloupe, de mettre en vente, de vendre, d'acheter, y compris sous forme de pâtés ou de conserve, de colporter les espèces de gibiers migrateurs suivantes : oies, canards, souchets, pilets, chipeaux, siffleurs, sarcelles, canards plongeurs (milouins, milouinans, morillons, nyrocas, bécassines, courlis, rales, pluviers, chevalliers, bécasseaux, gravelots, tournepierres, barges, tourterelles, bruets, ortolans. (*J.O.*, 1er janv. 1977.)

Arrêté du 13 janvier 1977. — *Subventions*. Cet arrêté est relatif aux subventions que peuvent obtenir les associations communales ou intercommunales de chasse agréées. Ces subventions sont réparties par département par l'Office national de la chasse sur proposition des fédérations départementales et avis du directeur départemental de l'agriculture. Elles ne peuvent excéder 2 000 francs par an par association. (*J.O.*, 4 avril 1977.)

Arrêté du 19 janvier 1977. — *Chasse au vol*. Le Groupement des fauconniers et autoursiers du Sud-Ouest est agréé pour obtenir autorisation de chasse au vol avec desairage, transport et détention des rapaces. (*J.O.*, 18 février 1977.)

Arrêté du 21 janvier 1977. — *Budget O.N.C.* Les prévisions de recettes et dépenses de l'Office national de la chasse sont majorées de 4 363 800 francs pour 1976 (*J.O.*, 16 février 1977).

Arrêté du 10 février 1977. — *Budget O.N.C.* Pour 1977, le budget de l'Office national de la chasse est fixé à 136 249 083 francs (*J.O.*, 30 mars 1977).

Arrêté du 4 mars 1977. — *Chasse en mer*. Cet arrêté détermine les embarcations, le nombre de fusils par embarcation, les armes et munitions, les modes de chasse autorisés. Ce sujet important est développé ci-après (*J.O.*, 18 mars 1977).

Arrêté du 19 avril 1977. — *Examen du permis de chasser*. Désormais, les candidats devront obtenir les trois quarts (et non plus les deux tiers) du maximum des points fixés et répondre à toutes les questions éliminatoires (*J.O.*, 21 avril 1977).

Arrêté du 3 mai 1977. — *Gironde*. Ce texte fixe les superficies minimales au-dessous desquelles il n'est pas possible, dans ce département, de s'opposer à l'intégration dans une association communale ou intercommunale de chasse agréée (*J.O.*, 27 mai 1977).

Arrêté du 11 mai 1977. — *Plan de chasse*. L'arrêté donne désormais aux préfets divers pouvoirs de décision concernant l'organisation du plan de chasse au gros gibier, après « avis » (seulement) du président de la Fédération des chasseurs et du directeur départemental de l'agriculture (*J.O.*, 5 juin 1977).

Arrêté du 11 mai 1977. — *Conseil national*. M. A. de La Rochefoucauld, président de la société de vénerie, est nommé au Conseil national de la chasse en remplacement de M. Ph. de Vibraye (*J.O.*, 5 juin 1977).

Arrêté du 27 mai 1977. — *Camargue*. M. E. Coulet est nommé directeur de la réserve nationale de Camargue.

Décret du 29 juin 1977. — *Redevance gibier d'eau*. Ce décret institue une redevance spéciale « gibier d'eau », suivant diverses modalités analysées ci-après (*J.O.* 30 juin 1977).

Ces textes sont d'importance inégale. Ceux de caractère local ou personnel n'appellent pas de développements particuliers dans le cadre d'une publication nationale. Ils sont néanmoins tous cités avec leurs références au *Journal officiel*, afin de permettre au lecteur qui s'estimerait plus spécialement concerné par l'un d'entre eux de s'y reporter.

Parmi les nouveautés de l'année, s'appliquant à tous, il convient de relever plus spécialement, outre ce qui a déjà été indiqué pour l'interdiction de commerce et de transport de certains gibiers migrateurs, deux innovations principales :

I. — CHASSE EN MER EN EMBARCATIONS OU ENGINS DE SURFACE MOBILE. — En réalité, le titre donné au décret aurait pu plus opportunément être intitulé « chasse en zone maritime... ». Il s'applique, en effet, dans les eaux territoriales, sur les étangs et plans d'eau salés, partie des plans d'eau, des fleuves, rivières et canaux affluant à la mer, en aval de la limite de salure des eaux.

Sur ces eaux, la chasse maritime n'est autorisée qu'aux conditions suivantes :

a) A partir d'embarcations ou engins de surface non munis de moteur et avec autorisation du chef de quartier des affaires maritimes ; *b)* Le nombre de fusils par embarcation ou engin ne peut être supérieur à deux ; *c)* Le calibre des fusils ne peut être supérieur à 12 ; *d)* Ces fusils ne peuvent être fixés sur affûts ; *e)* Le plomb utilisé doit être d'un diamètre inférieur ou égal à 4 mm ; *f)* Le rabat est interdit avec des embarcations ou autres engins de surface munis de moteurs ; *g)* Sont interdits également les pièges, les cages, les filets, les phares, les lanternes, les systèmes lumineux et *sonores* pour la capture ou la destruction des oiseaux ; *h)* La chasse maritime est interdite en tous temps (outre dans les réserves) : au-dedans des jetées des ports ; à moins de 300 mètres du point de mouillage des navires, des installations fixes en mer (phares, balises, etc.), des établissements de pêche maritime ; *i)* Lorsqu'ils sont fixés par destination, les engins de surface devront être séparés par une distance minimale de 150 mètres.

II. — REDEVANCE « GIBIER D'EAU ». — Il est créé une redevance cynégétique « gibier d'eau », en complément de la redevance nationale ou départementale. Cette redevance est due :

a) Dans tous les départements, pour la chasse au gibier d'eau avant l'ouverture générale ; *b)* Dans les départements côtiers, pour la chasse maritime, en tout temps d'ouverture. Le montant de cette redevance, que concrétise lors du paiement l'apposition d'un timbre spécial sur le permis, a été, pour la présente saison, fixé à 21 francs.

Sans consulter l'ordinateur

En conclusion, il peut être noté pour le présent inventaire une légère baisse par rapport aux années précédentes, de la marée législative. Il faut s'en féliciter, car les réglementations de tous ordres concernant la chasse depuis une dizaine d'années ne permettraient bientôt plus, sur cette lancée, d'épauler son fusil, sans consulter préalablement un ordinateur pour être sûr de ne pas être en infraction. Il est au demeurant curieux de noter qu'en matière de chasse, contrairement aux évolutions générales, la prolifération des textes a fait que l'on en est revenu pratiquement à la constitution d'un grand nombre de droits locaux. Il est vrai que ceci est dû à la grande diversité des terrains, de la faune et de la flore de ce pays.

Les préoccupations écologiques à la mode ne sont sans doute pas étrangères non plus à cette politique. Mais en cette matière, comme en toute autre, il convient de voir les données du problème avec nuance et de faire preuve de pondération dans le choix des solutions. Le ministère de la culture et de l'environnement chargé de la chasse ne doit pas, en interdisant progressivement tout, devenir le ministère de l'anti-chasse.

La chasse au demeurant joue, comme l'on sait, un rôle non négligeable dans la sélection des espèces et à l'intérieur de celles-ci. Elle intervient ainsi dans l'équilibre général de la nature. Elle participe aussi, ce qui est singulièrement important, à la bonne santé physique et psychique de plus de deux millions de chasseurs.

(*) Avocat à la cour, auteur du *Code de chasse* (Hachette), examinateur du permis de chasser.

POINTS DE VUE

NE PAS FAIRE PARLER LA POUDRE...

IL est notoire que les parcs nationaux sont très mal découpés sur le plan écologique, leurs limites étant souvent le fruit de concessions à la démagogie locale où les chasseurs interviennent comme principaux opposants et, de ce fait, alliés objectifs des promoteurs immobiliers. La grande faune qui se développe dans ces territoires protégés (montrant ainsi que la chasse est bel et bien le facteur limitant) est alors piégée par une mauvaise réglementation du prélèvement à l'extérieur, se combinant avec le découpage irrationnel du territoire.

C'est pourquoi, aujourd'hui, les deux tiers du cheptel chamoisisards sont confinés dans les quelque 10 ou 15 % du territoire où la chasse est interdite. Parallèlement, statistiques et calculs montrent que la « récolte » est largement supérieure au croît à l'extérieur de ces zones protégées. Dès lors, il est compréhensible que beaucoup de chasseurs du désert lorgnent vers cet oasis. Ne serait-il pas beaucoup plus logique de leur demander de commencer à bien gérer la faune là où il est permis de la tirer avant de leur ouvrir les portes des sanctuaires ? D'autres pays alpins l'ont fait, pourquoi pas la France ?

En réalité, deux conceptions des parcs nationaux s'affrontent. Celle des chasseurs, qui persistent à y voir surtout un réservoir à gibier, et celle des écologistes, qui pensent que l'on doit laisser le plus possible la nature y évoluer sans intervention.

En effet, ce ne sont pas les prédateurs mais bien les facteurs climatiques ou la disette et les maladies qui en découlent qui régulent naturellement les effectifs des ongulés montagnards. Les parcs nationaux français sont encore trop jeunes pour que les cycles naturels aient eu le temps d'agir et le rôle des parcs en ce domaine est justement de servir de témoin.

C'est pourquoi si, après tout, les chasseurs peuvent ouvrir leurs réserves, ou mieux, instaurer un véritable plan de chasse à l'extérieur de celles-ci, les associations de protection de la nature ne sont pas d'accord pour permettre le tir dans les parcs nationaux. Demain on leur demandera des concessions identiques en faveur de la promotion immobilière ou pour tout autre « bon » motif. L'exemple de la Vanoise est encore tout frais dans les mémoires.

MICHEL BROSSELIN,

représentant la Fédération française des sociétés de protection de la nature au Conseil national de la chasse et de la faune sauvage.

...MAIS LA NATURE

LE Rassemblement des opposants à la chasse (ROC) relève dans les déclarations du ministre une grave menace qui ne peut qu'inquiéter les millions de Français attachés à la protection de la nature. Il s'agit là du début du démantèlement des parcs nationaux. Alors que des centaines de milliers de Français se précipitent chaque année vers ces havres de paix pour y découvrir une nature sauvage, des animaux libres, vivant sans la hantise des coups de fusil, le ministre de l'environnement compte laisser le champ libre à ceux-là mêmes qui ont contribué à la disparition des espèces que des zoologues tentent aujourd'hui de réacclimater.

Si une espèce a tendance à proliférer au détriment des autres espèces ou de la flore, il existe des moyens efficaces pour revenir à un certain équilibre : capture des animaux en surnombre ensuite réintroduits dans des régions qui en manquent, ou bien dans les cas limites, après étude écologique poussée, tirs sélectifs effectués sur des bêtes malades ou infirmes.

Ces tirs, qui doivent être effectués en perturbant le moins possible le milieu, les hardes et les autres espèces, ne peuvent être confiés qu'à des gardes professionnels spécialisés dans le tir à distance. Mais, pour le ROC, seule la réintroduction des grands prédateurs, prônée par des scientifiques de plus en plus nombreux, peut apporter une solution durable et efficace à la régulation des espèces.

BERNARD GROSLIER,

président du Rassemblement des opposants à la chasse.

La Guyane au fil de la pirogue

(Suite de la page 17.)

La Guyane marquée au fer rouge par son épouvantable image de marque : la chiourme tortionnaire mettant ses morts au compte de la nature ; les suppliciés voyant, confondant dans leur difficile survie, les effets du châtiment avec ceux du climat équatorial !... Peut-être lui rendra-t-on un jour justice — quel mot ! — pour tout le tort que lui a fait le bagne ?

Dans un sens, cela commence : quinze cents touristes par an, c'est encore peu. Mais ils font savoir au retour que la pirogue possède des charmes inconnus tels, par exemple, que de conformer le siège aux planches du bord, qui ne comptent pas habituellement au nombre des avantages vantés par les catalogues des agences de voyages. Mais quel contact avec les réalités du pays ! Car, hors d'un vieux DC-3 qui se pose comme il peut sur des pistes tranchées dans la compacité de la forêt équatoriale, la pirogue, au-delà, demeure le seul moyen de pénétrer un monde mystérieux d'arbres énormes, colossale muraille végétale bordant des fleuves immenses, des énormités fluides, épaisse laque verte avec, au bout du voyage, des populations réservées jusqu'alors aux vitrines du Musée de l'homme.

Au fil des jours (entre cinq et douze), l'aventure prend des allures d'expédition en compagnie de piroguiers Cabocs, métis d'Indiens et de Portugais, sur l'Oyapock en frontière du Brésil, ou, côté Surinam, Bonis et Bosch, descendants d'esclaves évadés retournés autrefois à leur nature africaine sous la protection de la grande forêt amazonienne et qui y sont restés, pauvres mais apparemment heureux. Ces hommes ont une superbe connaissance des fleuves : debout à l'avant, jambes écartées, le bossman, pesant sur sa pagaie, dévie la trajectoire de la pirogue des monstres immergés que sont les rochers et guide le motoriste de l'arrière, d'une rive à l'autre, à travers les traîtrises des écueils, les embûches des rapides, des sauts qui hachent le flot descendant et obligent parfois à débarquer : 19 mètres de dénivellation à Maripa, sur l'Oyapock, mais le plus souvent 1 mètre par-ci, 1,50 mètre par-là. Longs et délicieux frissons aux moments critiques, comme dans les 17 kilomètres des rapides. Abattis-Cottica, sur le Maroni, avant d'arriver à Maripassoula chez les Indiens Wayanas.

Un hamac sous les palmes

Le soir, on aborde dans la forêt trois carbets qui prennent une allure de village. On discute sans affectation, en créole, c'est-à-dire comme on peut, avec les noirs habitants. On accroche son hamac sous un abri en feuilles de palmier. On se rase, etc., dans la rivière sans piranhas. Les piranhas, c'est ailleurs. En prime, on visite au passage, Guyane oblige, ce qui reste du bagne en demandant la clé au commissaire bon enfant de Saint-Laurent-du-Maroni : le rapport, dans la beauté de l'environnement, entre les fers du pénitencier et le charme discret des maisons à vérandas entourées de jardins, où la chiourme s'épanouissait dans les douceurs de la famille, inspire des réflexions d'une forte densité.

Un saut, forcément, aux îles du Salut — dérision des cages dans cette splendeur polynésienne — et aussi dans quelque mine d'or où des vieillards riches d'histoires démentes cachent leur filon sous un chapeau blanchi par les tornades.

Deux solides gaillards sont à l'origine de cette utilisation de la Guyane à des fins touristiques imprévues dans le Plan vert et autres lancements d'engins spatiaux : l'un s'occupait précisément de météo et de balistique à la base de Kourou, tandis que l'autre s'échinait à vendre des pneus français aux Américains. Tous deux ont fini par trouver leur Eldorado, et il semble bien que leurs clients aussi : grâce à eux, de bouche à oreille, ce pays est en train, dans un sens, de se refaire une beauté.

Tout de même : inconditionnels des étoiles intra-palaces, spécialistes des contacts « humains » avec les barmen en veste blanche et autres explorateurs du folklore en boîte (de nuit), s'abstenir.

LOUIS DOUCET.

★ Takari Tour, hôtel du Montabo, B.P. 513, Cayenne 97310. Téléphone : 31-25-75. Voyages proposés en France par : Explorator, 16, place de la Madeleine, 75008 Paris ; I.T.H.A.F., 4, rue Balzac, 75008 Paris ; Claude Vignet, 74, boulevard Haussmann, 75008 Paris ; Jet Tours (dans les agences de voyages).



Tourisme

VÉCU

Charters-surprises

AUJOURD'HUI, pour trouver l'aventure, plus besoin de Landrover et de Tamanrasset : prenez un billet charter. Et pour commencer, sur une petite distance, c'est plus prudent : Paris-Tanger aller et retour par exemple, le dépaysement sera suffisant. 820 F pour ce trajet en plein mois d'août, c'est donné. Certes, trois jours avant le départ, un petit supplément de 90 F vient vous rappeler que rien n'est parfait : il faudra faire Paris-Bruxelles en bus, alors que le départ était prévu du Bourget... l'aventure commence. Reconnaissons que l'aller se passe bien : à peine trois heures de retard.

Mais le retour ! Trois jours avant, il faut reconfirmer à l'agence locale votre réservation (toute vacance entraînant la location immédiate à un autre routard). Hélas ! l'agence, *contactée* après quinze coups de téléphone et cinq heures de queue, vous apprend que depuis un an elle ne travaille plus avec ce *tour operator* : il est temps de revenir dare-dare et d'écourter vos vacances si vous ne connaissez pas de longue date le consul local...

Arrivé à l'aéroport, vous pouvez apprendre que votre compagnie a fait faillite, mais l'on vous rassure tout de suite : le ferry Tanger-Algésiras est correct, et, ma foi, l'Espagne peut fort bien se traverser en stop. Vous n'aviez pas prévu ce petit contretemps ? Ce n'est pas une affaire, une semaine tout au plus.

J'ai eu de la chance, mon vol existait encore : l'avion arrive *de Paris ou Bruxelles à 10 heures*, on fait le plein de carburant et de passagers et hop ! à 11 heuheures, décollage sur Paris. Enfin « hop », c'est vite dit : je soupçonne ma chère compagnie d'avoir un accord secret avec le bar de l'aéroport. Quatre heures d'attente, et une ambiance très chaude : 35°. Plus de cent trente passagers qui vont voir partir successivement les vols pour Londres, Agadir, Gibraltar, Bruxelles... L'inflation par la demande produit alors ses effets au bar, où tout augmente de 10 à 20 %. Enfin le troupeau se dirige vers le quadrimoteur qui se dore à l'arrêt depuis plus de deux heures ; il semble un peu fatigué, mais treize ans à ce rythme... Enfin les moteurs se mettent en route, l'avion décolle. Sauvés !

Charterers mes frères, quelques conseils si vous n'êtes pas totalement sûrs du sérieux de votre compagnie : envoyez votre voiture par le train au même endroit que vous : elle pourra vous servir... pour en revenir. Campez près de l'aéroport, au cas où le vol serait avancé ou retardé et, chaque matin, renseignez-vous sur l'état de santé de votre *tour operator*. Ne dépensez que peu d'argent sur place, ou alors partez avec le double si vous n'êtes pas un fanatique du stop sur longues distances. Toujours d'un point de vue financier, prévoyez pour votre voyage une marge voisine de plus 50 % du prix affiché.

Personnellement, il nous a fallu ajouter : 50 F d'inscription ; 35 F d'assurance ; 90 F de supplément de dernière minute ; bar aérodrome (six heures, ça creuse) : 30 F ; prix des coups de téléphone et télégramme pour la confirmation, 40 F. Plus, éventuellement, des nuits d'hôtel supplémentaires et un billet de train...

Amateurs de suspense, n'hésitez pas. Les charters ne vous décevront jamais !

JEAN-EMMANUEL RAY.

Ne plus se perdre au Sahara

Tout le Sahara : du Sud tunisien *aux déserts atlantiques du* Maroc et de la Mauritanie, en passant par les sables algériens, le Sahel nigérien et le Sahel malien, le Tibesti. Le *Guide du Sahara* — 716 pages et de nombreuses illustrations, photographies, dessins, cartes, plans et croquis — est une somme, un inventaire méthodique du désert qui occupe sur la carte de l'Afrique la place immense que l'on sait.

Si l'ouvrage propose tous les itinéraires connus, dont un tableau récapitulatif facilite le choix préalable, ses auteurs (Bénédicte Vaes, journaliste, Gérard del Marmol, chef de plusieurs expéditions sahariennes, et Albert Otreppe, architecte, photographe et lui aussi chef d'expéditions, entourés de collaborateurs qualifiés) ont tenu, et nous leur en savons gré, à accorder une place très importante aux données historiques, ethnographiques et sociologiques propres à chaque région, chaque tribu, chaque oasis.

Le guide s'ouvre sur un chapitre « Préparer son voyage » où ont été répertoriés toutes les adresses utiles (compagnies aériennes, agences de voyages spécialisées, charters, etc.), et, surtout, d'indispensables conseils pratiques, notamment en ce qui concerne la conduite, la sécurité, le matériel, *les équipements* — avec, *notamment*, une « revue de détail » des principaux véhicules utilisables en de tels terrains, — les vêtements, couchage, les vivres, la pharmacie, la cartographie, etc. Suivent un lexique et une bibliographie très complète.

Ensuite, pour chacun des pays concernés, un rapide mais complet survol historique, politique, touristique *général*, puis le choix des itinéraires, dont chacun fait l'objet d'une véritable « radioscopie » où rien ne manque. La clarté de la typographie et de l'iconographie, l'existence d'index et de repères précis, ont été parfaitement élaborés pour rendre cette « bible du désert » aussi maniable que faire se peut.

Le seul reproche qu'on pourrait lui faire est de ne pas avoir été dotée d'une couverture carrément rigide — avec plus de sept cents pages, on n'est plus à quelques grammes près ! — car Dieu sait si celle-ci résistera aux cahots des pistes, à la rude promiscuité des sacs marins et aux longues errances entre ciel et sable...

J.-M. D.-S.

★ Guide du Sahara, Hachette, les « Guides bleus », 1 volume, 89 F.

● *Le Rouergue en tous sens.* — Un pays attachant, riche de beautés naturelles et artistiques et de ressources touristiques, qui occupe sur la carte de France la partie nord de l'Aveyron : le *Rouergue*. Ce guide s'ouvre sur une présentation générale du terroir rouergat et se poursuit avec une sélection de trente-cinq itinéraires à partir des centres importants. Un fascicule encarté à part regroupe tous les renseignements pratiques (hôtels, restaurants, campings, artisanat, fêtes, etc.).

★ *Guide du Rouergue - Gorges du Tarn - Causses*, par Jean-Claude Pau. Editions Montalba, diffusion VILO. Prix : 30 F.

● *L'Ile-de-France sur deux roues.* — Un choix de trente itinéraires expressément « bâtis » pour les cyclotouristes (ils varient de 40 à 60 kilomètres) à travers l'Ile-de-France. Pour chaque balade, une carte claire et dûment cotée, des notes sur les curiosités du parcours et le répertoire des campings, baignades, lieux de pêche, etc. En fin de volume, un petit chapitre « pratique ».

★ *Randonnées à bicyclette en Ile-de-France*, par Evelyne Lampereur. Editions C.D.M., 13, r. Eugène-Fournière, 94110 Arcueil, un vol., 26 F.

PÉROU

LA FÊTE A TARMA

C'ETAIT fête à Tarma. On les avait vus dès l'après-midi dans les rues de la ville. A la manière des forains d'autrefois, ils avaient parcouru le centre, précédés d'un bonimenteur. « *L'événement folklorique de l'année*, annonçait ce dernier. *Des ensembles de Jauja, de Cajamarca, de toute notre sierra.* » Derrière lui venaient les danseurs : les femmes à la chemise en dentelle, à la longue jupe et aux colliers, les hommes en poncho sombre. Fermant la marche, l'orchestre : trombones, trompettes, clarinette et tambour, l'orphéon type de la montagne du centre. Il y avait bien quinze jours que Tarma, petite ville située à 3 000 mètres d'altitude sur le versant oriental des Andes, s'était entendu annoncer l'événement.

En début de soirée, ils s'installèrent face au « Colisée », le petit stade couvert où allait avoir lieu le spectacle. L'orchestre avait fait cercle et jouait ces mélodies andines du centre, au rythme un peu balourd. Tarma s'installait sur les gradins glacés en cette soirée de juin. Indiennes aux gilets de laine de couleurs vives et au chapeau blanc, ribambelle d'enfants courant en tous sens. Tout près de là, une vieille femme ridée s'était assise, mâchant sentencieusement un éternel chewing-gum, entourée de trois petits marmots bruns et aux pommettes saillantes, blottis sous un poncho.

Le spectacle a commencé. Les pas des danseurs sont loin d'être coordonnés, et les sons qui montent sous la haute voûte évoquent plutôt quelque audacieux charivari. Mais ne faut-il pas être Européen pour s'arrêter à de tels détails ? Le spectacle, ici, n'est pas un art, mais un reflet. Reflet du labeur quotidien, ces danseurs qui évoluent la faucille à la main, mimant les gestes de toujours, ceux de la moisson ; reflet des rancœurs de tous les jours, dans ces satires des exploiteurs éternels : apparemment résigné et soumis, l'Indien ne peut-il pas être féroce lorsqu'il raille dans la danse ceux qui ont fait son malheur quotidien ? N'évoquent-ils pas les précieuses ridicules, ces deux danseurs masqués au costume faussement somptueux qui effectuent des pas d'une grâce grotesque ? Et qui, suprême incarnation du bourgeois venu d'ailleurs, ouvrent un parapluie tout en dansant.

Et que dire de cet autre, grimé de noir, au long manteau sombre, à l'allure indubitablement sacerdotale, qui bénit d'un geste ample des danseurs coquins qui, en un allègre sacrilège, le culbutent brutalement ? L'armée elle-même n'est pas épargnée : quoi de plus féroce que le spectacle de ce général en costume d'apparat qui, le sabre au clair, traverse la piste d'un pas militaire. Derrière lui vient la « troupe » : soldats en guenilles qui se bousculent sans ménagement après un culte rendu à la dive bouteille, effectuant à l'envers les « demi-tours » et les « présentez-armes », trébuchent et se renversent en une joyeuse pagaille, tandis que le général, impassible, poursuit sa route vers de nouvelles victoires...

Le public, ce public des Andes traditionnellement avare d'applaudissements, s'esclaffe et bat des mains. La petite vieille ridée exulte : ce n'est plus une danse, c'est une revanche. Face au bourgeois au costume et au parapluie venu les spolier depuis des siècles, face au curé venu imposer une religion étrangère à coups de scrupules et de menaces d'enfer.

Le dernier morceau est venu, un *huayno* que dansent une vingtaine de couples, tout un village des environs. Les vêtements sont disparates, et chacun évolue de son côté. Mais qu'importe ! La danse n'est plus un spectacle réservé à de savants professionnels, elle est devenue l'apanage de tous, moyen de communication et arme de dérision contre l'envahisseur. Le public vibre au son du *huayno* : dans le Colisée, ce soir, on s'est retrouvé entre soi.

A Tarma, on est redevenu, pour quelques heures, maître des Andes.

THIERRY MALINIAK.

Plaisirs de la table

Cups of tea

JE ne suis pas un grand buveur de thé, mais il m'arrive pendant quelques jours de m'y livrer avec ferveur. Généralement au retour d'un voyage parce que le thé du matin, à l'hôtel, est si généralement imbuvable que j'éprouve l'envie d'une revanche... Et puis, soyons franc, il y a quelque mystère en cette boisson exotique bien que naturalisée anglaise. Je bois du vin et je m'y sens chez moi. Je bois du café par habitude. Devant la théière, même si elle est humble et sans les sculptures du samovar ou le senia de cuivre rouge marocain, je rêve avec Banville :

Miss Helen, versez-moi le thé
Dans la belle tasse chinoise
Où les poissons d'or cherchent [noise
Au monstre rose épouvanté...

Balzac l'accusait de donner un teint blafard aux « miss », rapportait que le candide Birotteau le croyait arrivé en France de deux manières : « *par caravane ou par Le Havre* », mais lui accordait néanmoins quelque estime : il en offrait à ses amis, assurant que son « thé d'or » lui arrivait mystérieusement du palais impérial de Pékin. Sans doute avait-il entendu parler de la légende d'un empereur Ts'ing qui faisait cueillir les fleurs de thé par les vierges de sa cour, aux doigts d'aurore, et ne voulait pour les infuser que les eaux de la Nan-Ling à la fonte des neiges. Je n'en suis pas là. Je n'ai d'exigence qu'une qualité honnête et de règle que celle du colonel Bramble (à moins que ce ne soit le docteur O'Grady : « *Une cuillerée par convive plus une pour le pot !* »

Cela dit, préférez-vous le thé de Chine, le thé de Ceylan, le thé indien, le thé russe ? Aimez-vous les mélanges « pointillistes » et les dosages personnalisés ? J'en parlais l'autre jour avec Christian Constant devant son fichier. Il a là, sur cartes (pas encore perforées, Comus soit loué !), le goût d'une centaine de clients, permettant à ceux-ci, sur un simple coup de téléphone, de venir chercher « leur » mélange. Et comme il a quarante-deux variétés, on imagine les possibilités quasi infinies...

Rien que pour le thé de Chine, tenez, voici le grand yunnan, le grand mandarin au jasmin, le caravane, le kumana, le petchilly, l'impérial or, le lapsang souchons aux pointes blanches (non fermentées) et un thé vert à la menthe nanah du Maroc. Voici les djarjeling et les jungpana des Indes, le douchka russe qui est un « thé du soir », le grand colong francy qui vient de Formose.

Il existe aussi des thés parfumés. Qu'ils soient au gingembre, au corossol, à la rose, à la pomme, à la vanille, au fruit de la Passion, à la cannelle, au cassis, aux épices, leur mérite est de ne plus sentir le thé du tout. Ils n'ont d'intérêt, je pense, que l'été, bus froids. Ils désaltèrent et amusent à la fois. Un certain mystère s'ajoute à leur mystère. Mais l'amateur, qu'il soit « Chine » ou « Russe » ou « Ceylan » haussera les épaules.

En élaborant, avec Christian Constant, « son » mélange.

LA REYNIÈRE.

★ Christian Constant, 26, rue du Bac, 75007, tél. 544-12-24.

LA BOUTEILLE DU MOIS

Un madiran style «rétro»

LE madiran, cet excellent vin rouge du Sud-Ouest, dont l'ami Daquin s'est fait le chantre (les caves de l'*Hôtel de France*, à Auch, renfermant encore de vieilles bouteilles), a tendance à se civiliser et c'est peut-être dommage. Certes, l'appellation contrôlée indique que ce vin doit comporter de 30 à 50 % de cépage tannat, le reste en cabernet franc. Mais le tanat, qui donne au vin sa belle couleur rouge foncé et sa générosité (ainsi que son nom l'indique, son tanin) en fait un vin de longue garde. Pour le vendre plus vite et le rendre surtout plus vite attrayant au consommateur, la proportion de tannat est souvent réduite aux 30 % légaux.

C'est à la *Caravelle* (le restaurant de l'aéroport d'Ossun, tél. 96-27-13) où officie Emile Rouzaud, grand cuisinier ne méprisant pas le régionalisme (ah ! son foie gras frais à la paysanne, quelle merveille !), que j'ai découvert ce madiran du domaine *Pichard* (M. Auguste Vigneau, à Soublecausse, Gers). Ce 1970, capsulé à la cire, comporte plus de tannat que les autres madirans de ma connaissance. Cela le fait un peu râpeux, certes, solide au poste. Mais franc bien vinifié, agréable et savoureux. Non seulement il accompagne solidement le foie gras, mais sur un simple turbot poché qui le précédait, il me sembla, bu frais, en accord avec la chaîne des Pyrénées qui barrait l'horizon de ses pics neigeux encore.

Autrefois, il était imposé un vieillissement de trente-trois mois au madiran. L'I.N.A.O. l'a réduit à vingt mois et cela fait l'affaire des producteurs sans doute. Mais j'aime mieux ce vin de style « rétro » où le tannat surclasse le cabernet. Bravo donc à ce M. Vigneau, qui a le respect de la tradition et le goût du bon vin. — L.R.

MIETTES

● *Téléphones : Drouant-Gaillon* a changé de téléphone. Notez donc ce nouveau numéro : 073-26-40. Et par la même occasion celui de *Laurent*, aux Champs-Elysées, qui fut mal indiqué : 359-14-49 et la suite.

● *Changements :* Une circulaire ronéotypée m'informe que *Prunier-Duphot* (devenu quelque peu poussiéreux ces dernières années) vient d'être mis en gérance. C'est un Italien spécialiste des pizzas qui animera désormais la vieille maison. A quand les nouilles aux huîtres ? *Monmaton* à Neuilly change aussi de propriétaire. Et *le Clos du Moulin* (dans le 15°) également.

● *L'art de la table*, c'est bien, mais est-il vrai que les fabricants déconseillent aux restaurateurs d'employer les grandes assiettes (à la manière des *Troisgros* et autres *Auberge des Templiers)* parce que leur fabrication complique la vie ? Le client apprécie grandement ces assiettes-plats. Mais, de reste, ce Comité des arts de la table a donné récemment un grand dîner... On y vit des invités bien débraillés et sans cravate. Ils n'avaient pas l'air dans leur... assiette !

● *Un bon point* au ministre de l'agriculture, qui se déclare opposé à tout assouplissement des normes de chaptalisation, alors que 72 % des viticulteurs de l'Aude s'en déclarent partisans, « pour sortir de la crise ». La crise a bon dos ! Et pourquoi la vouloir résoudre aux dépens des consommateurs ? Mieux vaudrait supprimer la taxation au degré, responsable en partie de l'alcoolisme. Et revenir aux vins de petits degrés, mais « naturels ».

● *Apprenez le vin :* les bons vins s'apprennent. Les conférences d'initiation au vin de la *Revue du vin de France* reprennent, pour les amateurs, et une session octobre-novembre se déroulera avec, j'imagine, le succès de celles de l'an passé. (Renseignements R.V.F., 6, avenue du Coq, Paris-9°. Tél. 526-65-99.)

● *Excellente initiative de Micheline Coat* au P.L.M. *La Boétie* (62, Champs-Elysées, tél. : 225-07-45) pour l'arrivée du chef Christian Viot : pour leurs déjeuners d'affaires, les « invitants » peuvent commander la veille, sur simple coup de téléphone, le menu de leur choix. Toutes leurs suggestions sont admises. Cela va devenir un jeu : mettre Viot à l'épreuve. Mais il en est capable !

● *Guy Leroux a calculé que les plats les plus demandés* de la saison dernière sont les crabes farcis, la feijoada, le vatapà balahais, le sarapatel (rognonade de porc pimentée) et les crevettes aux christofines. Ils figureront donc à la carte d'hiver avec une nouveauté, le civet de poule (galinha ao molho pardo). On sait que Guy est ouvert le soir ainsi que les jeudis et samedis à midi. Mais si vous aimez les réceptions brésiliennes, sachez que vous pourrez en donner au *Royal Monceau* (35, avenue Hoche (8°), tél. : 227-78-00 avec toute l'équipe de Guy. *Guy*, 6, rue Mabillon (6°), tél. : 033-87-61).

(PUBLICITÉ)

INDEX DES RESTAURANTS

Spécialités françaises et étrangères

ALSACIENNES

L'ALSACE A PARIS, 9, pl. Saint-André-des-Arts, 6°. 326-89-36.
FLO, 63, Fg St-Denis. PRO. 13.59. Jusqu'à 2 h. du mat. Foie gras frais.
TERMINUS NORD, 23, rue de Dunkerque. 824-48-72. Choucroute spéciale : 18 F.
AUX ARMES DE COLMAR, 12, rue du 8-Mai-1945. 208-94-50.
DOUCET EST, 8, rue du 8-Mai-1945, 206-40-62 T.l.jrs jusqu'à 24 heures Restaurant panoramique
L'ALSACE AUX HALLES, 16, rue Coquillières (1°). 236-74-24.
CHEZ HANSI, 3, place du 18-Juin-1940 (6°). 548-96-42.
AUBERGE DE RIQUEWIHR, 12, rue du Fg-Montmartre (9°). 770-62-39

AUVERGNATES

ARTOIS ISIDORE ROUZEROL, 13, r. d'Artois, 8°. 225-01-10. F/dim.

BASQUES

TAVERNE BASQUE, 45, rue du Cherche-Midi. 6°. 222-51-07. Menu spéc. Torro. 38 F F/dim. soir. lundi.

BRETONNES

CREPERIE BRETONNE, 14, r. J.-J.-Rousseau (1°). 508-50-01 Repas, crêpes et galettes.

LES 2 TY COZ vous attendent : Jacqueline, 35, rue St-Georges, 9°. TRU. 42-95. Fermé dim. et lundi. Marie-Françoise, 333, rue de Vaugirard, 15°. 828-42-69. Arrivage direct de Bretagne. Fermé dim. et lundi.

FRANCAISE TRADITIONNELLE

LAPEROUSE, 51, qu. G.-Augustins. 326-68-04, Men., déj., 70 F. Din., 100.
LA TABLE DU MAITRE, 5, r. Marivaux. 742-03-18. Jusq. 22 h. F/dim.

ILE DE LA RÉUNION

ISLE BOURBON, 18, rue Eug.-Sue. 255-61-64. Riz cari Rougaille Réunion. Fermé lundi.

LANDAISES

LE TROU GASCON, 40, rue Taine, 12°. 344-34-26. Direct du terroir. Fermé en septembre.

LORRAINES

LE BOCK LORRAIN, 27, bd Magenta. 208-17-28. Salons de 10 à 120 couverts.

LYONNAISES

LA FOUX, 2, rue Clément, 6°. F. dim. 325-77-66. Alex aux fourneaux.

SPÉCIALITÉS DU MORVAN

LE MORVAN, 16, Carr.-Odéon. 033-96-91. De 7 h. 30 à 2 h. du matin. Ses plats du jour.

PATISSERIES

LA BOUTIQUE DU PATISSIER, 24, bd des Italiens. 824-51-77. T.l.j.

SARLADAISES

LE SARLADAIS, 2, rue de Vienne. 522-23-62. Cassoulet 35 F : Confit 35 F.

SAVOYARDES

AU SAVOYARD, 16, rue 4-Vents. 326-20-30. T.l.jrs. M. Cochet, propr.

SUD-OUEST

AU VIEUX PARIS, 2, pl. du Panthéon, 5°. Fermé dim. ODE. 79-22.

ROUERGUE

R. PLEGAT-WESTPHALIE, 8, av. F.-Roosevelt, 8°. F/sam. 359-91-20.

TOURANGELLES

PETIT RICHE, 25, r. Le Peletier, 770-86-50. De 6 à 45 couverts.

COCHONNAILLES

Une magnifique assiette : 13 F à LA COCHONNAILLE, 21, r. Harpe, 5°. 633-06-81. Cadre du XIII° siècle.

FRANÇAISE SUIVANT SAISONS

JACQUES CŒUR, 6, pl. St-Michel, 326-81-13. T. l. jrs. Cuisine raffinée. Cadre élégant.

ŒUFS ET VOLAILLES

L'ŒUF ET LA POULE - NOVOTEL, Porte de Bagnolet, 858-90-10. Vingt recettes d'œufs, Poule au pot et volailles fermières, 65 F, vin, café et service compris.

GRILLADES

CHARBON DE BOIS, 10, r. Guichard, 16°. 288-77-49. Bœuf, mouton, porc, poisson.
LE WESTERN STEAK, 60, r. P.-Charron. Self de très grand standing où vous pouvez inviter votre P.-D.G.. Menu à 23,90 F T.C.

SPÉCIALITÉS DE TERRINES

LE CHALEUIL, 4, r. de l'Arcade, 265-53-13. Le jeune patron aux fourneaux.

FRUITS DE MER ET POISSONS

LE LOUIS XIV, 8, bd Saint-Denis, 208-56-56. F. lundi et mardi. Park.

CANTEGRILL, 73, av. de Suffren, 734-90-56. Décor marin unique à Paris.

LES 2 TY COZ vous attendent : Jacqueline, 35, rue St-Georges, 9°. TRU. 42-95. Fermé dim. et lundi. Marie-Françoise, 333, rue de Vaugirard, 15°. Arrivage direct de Bretagne. Fermé dim. et lun.. 828-42-69.

AU GITE D'ARMOR, 15, rue Le Peletier, 9°. 770-66-25. F/le soir et les samedis et dimanches.

LA MERE MICHEL, 5, r. Rennequin. 924-50-80. Beurre blanc nantais.

BOURDIN, 35, bd du Temple. 272-27-94. Patr. J.-M. Neveu, chef cuis.

AUBERGE DU CLOU, 30, av. Trudaine. 878-22-48. Ecrevisses du Curé.

LA BONNE TABLE, 42, rue Friant, 539-74-91. 12 spéc. F/sam., dim. Park.

DESSIRIER, le spécialiste de l'huître, 9, pl. Pereire, 754-64-14. Coquillages et crustacés. Les préparations de poissons du jour.

ARMÉNIENNES

LA CAPPADOCE, 3, r. Marivaux, 2°. 742-83-65. F/lundi. Chant. musique.

BRÉSILIENNES

GUY, 6, r. Mabillon (6°). 033-87-61. Maison fondée en 1970.

CHINOISES

ELYSEES MANDARIN, 5, r. Colisée, 1er étage. BAL. 49-73. Entrée ciné Paramount. Tous les jours.

DANOISES ET SCANDINAVES

COPENHAGUE. F. 25-7 au 1-9-77.
FLORA DANICA, JARDIN, 142, Ch.-Elysées. ELY. 20-41. Ouv. tt l'été.

ESPAGNOLES

EL PICADOR, 80, bd Batignolles, 387-28-87. Jusqu'à 100 couverts.

INDIENNES

MAHARAJAH, 72, bd St-Germain. 5°. 033-26-07. Menus à 25 F. F/lun.

ITALIENNES

GIANFRANCO, 9, rue Racine, 6°, près Théâtre de l'Odéon. 326-54-27.
LE SIMPLON, 1, r. Fg-Montmartre. Ts ls jrs. 824-51-10. Pâtes fraîches.
SAN FRANCISCO, 1, rue Mirabeau (16°). F/lundi, 647-75-44

JAPONAISES

OSAKA, 163, r. St-Honoré. 260-66-01. Soukiyaki, Soushi et Tempura.

LIBANAISES

CHEZ PHILIP, 10, r. Daunou, 2°. 261-69-01. Propriétaire Pierre Daher.

MAROCAINES

AISSA Fils, 5, r. Ste-Beuve. 548-07-22 T. fin couscous. Pastilla F/dim. lun.
LA MENARA, 8, bd de la Madeleine 073-06-92. F. dim. Cadre féerique.

PORTUGAISES

RIBATEJO, 6, rue Planchat, (20°). mar. 370-41-03. Diners Spect. Guit.

SLAVES ET YIDDISH

JO GOLDENBERG, 7, r. des Rosiers (4°) (accès 18, r. de Rivoli) 887-20-16. T.l.j. soirées musiq. jusq. 2 h. mat.

VIETNAMIENNES

LE NEM, 67, r. Rennequin, 766-34-41 Cuis. légère Spéc. Grill. Din. aux chand. Cadre tranquille. F/dim.

Salons pour Déjeuners d'affaires et Banquets

PARIS

LE BOCK LORRAIN, 27, bd Magenta. 208-17-28. Spéc. lorraines. Jusqu'à 120 couverts.
EL PICADOR, 80, bd des Batignolles 387-28-87 — Jusqu'à 100 couverts.
LE RUDE, 11, av. Gde-Armée, 500-13-21 F/dim. Soir. Menu 30 F T.C.
PIERRE, place Gaillon. OPE. 87-04 De 4 à 50 couverts. Cadre Second Empire.
LE MORVAN, 16, Carr.-Odéon 033-96-91 De 6 à 100 couverts.
LAPEROUSE, 51, qu. G.-Augustins 326-68-04. Men.. déj. 70 F.. Din. 100.
CIEL DE PARIS, 56e étage Tour Montparnasse. 538-52-35. J. 2 h. du matin. Rest. Panoram. Spécialités. Carte à partir de 80 F tt comp. Réceptions jusqu'à 250 personnes sur l'étage.

HORS PARIS

LA RESERVE DU BOIS, Ile de Puteaux à La Défense, et à 10' de l'Etoile. Parking illimité de 4 à 80 couverts. - 773-31-98.
VIEUX GALION**** BOIS de BOULOGNE. LON. 26-10 ● Une table raffinée à bord d'un navire du 19e siècle ● Réceptions ● Cocktails ● Séminaires ● Présentat. Park.
LE JOYAU DE LA MARNE, 500-06-30 +. 1, av. de Rigny. Bry-sur-Marne. Terrasse. Salon pour Banquets Séminaires.

Ouvert après Minuit

GUY, 6, r. Mabillon, ODE. 87-61 Brésilien. Feijoada, Churrascos.
CAVEAU F.-VILLON, 64, r. Arbre-Sec. 236-10-92. On sert jusqu'à 0 h 30. Fermé du 14-8 au 20-8-77
FLO, 63, Fg St-Denis. PRO. 13-59. Jusqu'à 2 h. du mat. Foie gras frais.
NAVY-CLUB, 58, bd de l'Hôpital, 535-91-94. Huît. Coq., menu 53 F. 19 h. à l'aube. Fermé lundi et férié.

Traiteurs et livraisons à domicile

GUY, plats brésiliens authent. à emp., 6, r. Mabillon. 6°, 033-87-61.

of tea

LA BOUTEILLE DU MOIS

Un madiran style rétro

URANTS

Modes du temps

L'AMÉRIQUE A PETITES FOULÉES

Le « jogging » ou la rage de courir

SURGI des profondeurs de l'Amérique, le jogging (course à petites foulées), qui fait rage aujourd'hui d'un bout à l'autre du pays, figure actuellement de loin en tête des loisirs. L'étranger qui débarque à New-York, à Miami, à San-Francisco — en fait, où que ce soit aux Etats-Unis — ne peut que conclure que les Américains sont saisis d'une stupéfiante rage de courir. Dans les quartiers cossus et verdoyants, dans le centre commercial et financier, dans les parcs, dans les rues, le passant croise à toute heure de la journée des coureurs qui foncent, l'air hébété, vers un but inconnu, faisant fi des feux rouges, défiant la circulation, fendant la foule.

Dix millions d'Américains, selon de récentes statistiques, s'adonnent actuellement au jogging, et le jogger moyen parcourt tous les jours 12 kilomètres à pied. Et ce n'est sans doute pas le moindre paradoxe que le peuple qui a inventé la civilisation automobile, qui s'est ingénié à créer des machines permettant de se déplacer sans effort, pour qui la roue a si bien remplacé la jambe qu'il a imaginé les drive-in et les motels ait redécouvert — avec le zèle des néophytes — l'usage des jambes, précisément, et soit aujourd'hui littéralement intoxiqué de marathon !

Le jogging est en effet au centre de toutes les conversations, dans les bureaux, les dîners, le métro : on se bombarde mutuellement à coups de performances. Untel a parcouru 20 kilomètres, 30 kilomètres, ou même 50 kilomètres durant le week-end. Un autre, victime il y a deux ans d'un infarctus, se porte comme un charme depuis qu'il court tous les jours sur une distance de 12 kilomètres. Chacun y va de son petit miracle personnel. Pour tout le monde il s'agit — grâce au jogging — « d'être en forme ». Pour la gue[rre] ? Pour l'amour ? On ne sait. Personne ne songe à répondre à cette question. Simplement « en forme ».

Sport et délassement tout à la fois le jogging est à première vue démocratique : les grands manitous de Wall-Street, les petits fonctionnaires, les employés de bureau, les mères de famille, les industriels, les facteurs, les architectes (mais, curieusement, pas les médecins), le pratiquent avec un fanatisme égal. En fait, la course de fond n'est pratiquée que par les cols blancs. Les ouvriers, qui doivent économiser leurs calories, ne s'y adonnent absolument pas. Un dirigeant syndicaliste le dit tout net sur le petits écran : « Suer pour gagner sa vie, on est bien obligé, mais suer pour le plaisir... »

Périodiquement l'Amérique est en proie à des hobbies nationaux, s'entiche d'un exercice, d'une mode, d'un gadget : il y eut le hoola-hoop, la marihuana, la méditation transcendantale, la psychanalyse, les radios-amateurs: il s'agit généralement pour les classes moyennes de se défouler, de dépenser leur trop-plein d'énergie et d'échapper à l'ennui tout à la fois. Le jogging présente l'avantage d'être à la portée de toutes les bourses. Les trottoirs, les chaussées même, servent de pistes aux joggers, qui passent, sans vergogne, même aux heures de sortie des bureaux, en trombe, comme des météores : ils n'ont pas besoin de terrains réservés, de stades. Mis à part les importateurs de chaussures de tennis auxquels ce nouveau passe-temps fait faire fortune, le commerce et la publicité n'en tirent pas le moindre profit.

Les psychologues et les sociologues s'en donnent à cœur joie dans les revues spécialisées et donnent du jogging les explications les plus inattendues. Selon certains il s'agirait d'une nouvelle manifestation de la manie américaine d' « être jeune ». La « contre-culture » des années 60 avait mis l'accent sur la jeunesse ; aujourd'hui, les adolescents d'alors ayant passé la trentaine penseraient pouvoir trouver la fontaine de Jouvence dans le jogging.

Quant aux médecins, le moins qu'on puisse dire est qu'ils sont divisés sur les avantages et les dangers que cette activité comporte pour les cardiaques : pour les uns, la pratique quotidienne de la course stabilise la condition cardiaque et fortifie le cœur ; pour les autres, rien n'est moins sûr. La polémique fait rage entre les deux camps, ce qui n'empêche pas des milliers de sexagénaires, et même des septuagénaires, de grossir les rangs des joggers et de défrayer la chronique par leurs exploits dûment rapportés à la télévision : « Aujourd'hui, M. John Smith, âgé de soixante-dix-huit ans, demeurant rue Campell, a parcouru 35 kilomètres... »

Les effets salutaires du jogging sont d'ailleurs très contestables, lorsqu'il est pratiqué à New-York, à Detroit, à Pittsburgh, à Los Angeles, où les coureurs fortifient peut-être leurs muscles abdominaux mais manquent d'être asphyxiés par la pollution, quand ils ne passent pas (c'est arrivé) sous les roues d'un camion. On rapporte qu'un jogger ayant téléphoné récemment d'une cabine à son médecin de famille et lui ayant dit : « Je viens de parcourir 25 kilomètres et j'ai une crampe à la cheville, que dois-je faire ? » s'entendit répondre : « Voyez un psychiatre. »

Solitaires dans leur course de fond comme dans leurs automobiles, les Américains « joggent » aujourd'hui comme des fous. Où courent-ils donc et pourquoi ? Quelle fuite en avant se dissimule-t-elle sous les dehors d'un exercice apparemment innocent et peu onéreux ? Gageons qu'avant que ces questions n'aient trouvé un embryon de réponses les Européens se seront mis à l'heure du jogging et que des Français au-dessus de tout soupçon, en short et en t-short ou en survêtement, courront à leur tour comme des ahuris le long des boulevards jusqu'au beau milieu de la place de la Concorde.

LOUIS WIZNITZER.

A L'ATTAQUE DU POIL

DEBOUT devant sa glace, un homme se rase. Acte quotidien. Il y a, en France, dix-huit millions d'hommes en âge de sacrifier au rituel, dont 4,5 % de barbus. Rasoir électrique ? Rasoir mécanique ? Chaque système a ses inconditionnels. Mais dans l'ensemble les utilisateurs du rasoir mécanique sont légèrement plus nombreux.

Malgré des perfectionnements notables, « *le rasoir électrique, rotatif ou à grille, est considéré par le consommateur comme un produit n'évoluant plus* », fait remarquer François Rouffiac, qui a consacré dans « Stratégies » une étude très complète sur le marché des rasoirs. Le rasoir mécanique bénéficie, au contraire, d'une image jeune et dynamique d'autant plus directement perçue par le consommateur que les progrès ont porté sur le tranchant des lames et sur la forme du rasoir lui-même. Ces deux marchés consacrent des sommes importantes à leur publicité dans la presse écrite, à la radio, à la télévision : 22 millions en 1975 pour les rasoirs électriques, 14 millions pour les rasoirs mécaniques.

« *Le prix mis à part, la grande différence entre le rasage mécanique et le rasage électrique est d'ordre psychologique, fait* remarquer Philippe Spiette, responsable du budget-publicité de Gillette, le leader de la lame. *Dans le premier cas, le rasage est un rite agréable. Au plaisir de s'asperger d'eau chaude, d'étaler la mousse qui procure une sensation de fraîcheur, s'ajoute le risque de se couper. Le fait de prendre ce risque donne à l'utilisateur une image plus virile de lui-même.* »

La publicité Gillette insiste donc sur ce caractère mâle et sensuel. Pour lancer son « Techmatic », elle a utilisé un « superman » de bande dessinée aux traits énergiques. Sa main puissante, qui tient le rasoir, l'outil, apparaît en gros plan. La campagne du « G II », le rasoir à deux lames, a fait appel à des témoignages : ceux d'un chef de chantier et d'un pilote d'avion, filmés sur leur lieu de travail, qui expliquent le produit et la façon dont ils l'utilisent. La communication s'établit donc au niveau du « vécu ». Plus subtile et plus insidieuse, l'annonce pour la lame « Silver platine ». « *la grande amoureuse de votre peau* », évoquait la séduction qu'un homme bien rasé exerce auprès de l'autre sexe. Sur la lame transparente, apparaissaient deux lèvres de femme.

Sur les pages des magazines, en revanche, le rasoir électrique apparaît le plus souvent seul. Il est de couleur noire, métallisé, viril en soi. C'est lui le héros de la publicité, ce n'est plus l'homme. Plus aucune main ne le tient. La publicité pour ce produit est froide, sans connotation psychologique ni sociologique. Elle correspond bien à cet autre rasage, à cette catégorie d'hommes plus modernes, qui voient dans le rasoir électrique net, rapide et pratique, le moyen de se débarrasser d'un acte qu'ils considèrent comme une corvée.

« *Nous n'essayons pas de séduire* », dit-on chez Philips, le premier de « l'électrique ». « *L'essentiel de notre publicité repose sur des arguments techniques destinés à prouver l'efficacité du produit.* » Sur ce plan, en effet, le rasoir électrique a des points à rattraper par rapport au rasoir mécanique. L'efficacité fut donc l'argument de lancement du récent Philips Super 12. « *Avec ce rasoir, nous étions en présence d'un produit de haut de gamme,* déclare Jean-Pierre Arnoux, chargé de la publicité. *Nous devions donc le « positionner » comme un produit sophistiqué. Si nous avons souligné que ce modèle « avait été calculé par ordinateur » — ce qui est du reste parfaitement exact, — c'est que cette référence donnait au consommateur la garantie que ce rasoir était très élaboré.* » Pour accentuer le caractère sophistiqué, le rasoir a été photographié sur un bloc d'ardoise dans une ambiance bleutée et froide, bien adaptée à la technicité du produit.

Dans cette course à l'efficacité, deux voix différentes se font entendre. Celle de Calor, le troisième sur le marché des électriques, qui a fait valoir que, à performances égales, ses rasoirs « *présentent une petite différence : le prix* ». Le rasoir le plus cher chez Calor vaut 185 francs alors que le prix moyen des autres marques se situe aux environ de 250 francs.

L'arrivée des « jetables »

L'autre offensive, qui a fait beaucoup de bruit sur le marché, vient de Remington, qui s'est attaqué directement à la concurrence. Le quatrième fabricant de rasoirs électriques a, en effet, lancé son dernier-né le M-3 « *pour séduire tous ceux qui utilisent le rasoir mécanique* ». « *Nous ne nous en prenons pas à tel rasoir en particulier — les commissions de contrôle l'interdisent — nous nous bornons à comparer les méthodes de rasage,* fait remarquer Alain Lavaud, le responsable du budget Remington. *Le M-3 est le seul rasoir électrique à posséder une troisième lame interceptrice qui permet d'obtenir ce que nous avons appelé le « rasage absolu ». Aux Etats-Unis, la campagne promotionnelle allait bien plus loin. Elle offrait à tout acheteur d'un Remington M-3 un rasoir mécanique pour qu'il fasse la différence.* »

Sur le marché des rasoirs mécaniques, un nouveau venu a fait son entrée : le rasoir jetable proposé par Bic en janvier 1975, bientôt suivi par Gibbs puis par Gillette. Ces rasoirs détiennent aujourd'hui près de 8 % du marché total des lames.

Cette notion de « jetable » est intéressante, car elle n'est pas abordée de front par les différents fabricants. Pour la simple raison qu'elle est contraire aux habitudes. Le Français est fidèle à son rasoir. Il le conserve longtemps et n'en change que tous les sept à huit ans. « *Le mot* jetable, *nous l'évitons,* reconnaît Georges Meyer, qui conçoit la publicité Bic, *car l'utilisateur risquerait de croire que le rasoir ne sert qu'une fois. Nous avons donc été obligés d'indiquer le nombre de rasages qu'il peut offrir.* » Sur l'emballage, donc, les « jetables » de Bic sont présentés comme « *non rechargeables* », ceux de Gibbs comme des « *lames-rasoirs* » et ceux de Gillette comme des « *prêts-à-raser jetables* ».

Dernier handicap : la légèreté du produit. Elle déroute les hommes qui sont habitués à avoir en main des rasoirs lourds. Elle n'a pas dérouté Bic, qui a pris le parti d'insister sur cet inconvénient. Dans le film publicitaire, le rasoir est comparé à la caresse d'une plume. Une plume pour le poil...

FLORENCE BRETON.

Les bonnes bouteilles d'un citadin

LES caves des immeubles modernes sont sans doute des débarras commodes de valises et cartons, mais sûrement pas la réserve des bouteilles de bons crus. Trop chaudes, trop sèches, trop petites aussi, on ne peut y conserver du vin, à part quelques bordeaux à consommer sans trop tarder.

Quand il faut ainsi renoncer aux joies d'une cave, on peut, si les moyens financiers ne font pas défaut, avoir recours à une armoire réfrigérée conçue pour conserver le vin dans l'appartement. Bouleversant les notions traditionnelles d'hygrométrie et d'aération de cette conservation, ce type d'armoire est de création trop récente pour que l'on tire des conclusions de son utilité. Dans cette cave d'appartement, qui ressemble à un réfrigérateur, règne une température uniforme de 10-12 °C ; on peut aussi la diviser en trois compartiments, à l'aide de plaquettes réglables en hauteur : au sommet, une température de 4 à 8 °C permet de conserver le champagne ; au centre, entre 8 et 12 °C, les vins d'Alsace et de Loire et, en bas, entre 12 et 18 °C, on peut entreposer (« temporairement », dit le constructeur) les vins de Bordeaux et de Bourgogne. Une armoire réfrigérée pour cent bouteilles mesure 0,60 m de large, 0,60 m de profondeur et 1,50 m de haut, et coûte 2 900 F ; pour deux cents bouteilles, le double de largeur et 4 900 F (« Eurocave », Planidis).

Ceux qui possèdent une vraie cave, loin d'une chaudière et aérée, peuvent y conserver le vin à une température qui doit être comprise entre 13 et 18 °C, selon les saisons. Dans un local de 10 m2, il est possible d'aligner environ neuf cents bouteilles, ce qui constitue une « bonne » cave. Pour leur rangement, le choix se portera sur des casiers contenant cent cinquante ou trois cents bouteilles : en fer peint (150 places, 108 F, catalogue Manufrance) ou en fer galvanisé (150 places, 117 F, au B.H.V.). Pour mettre les bouteilles à l'abri d'un vol, ou d'une tentation, des casiers se scellent au mur et se ferment, soit par un cadenas (B.H.V. et Manufrance), soit par une clé (Morel). Les casiers pour magnums sont introuvables. Pourquoi les fabricants ne s'intéressent-ils pas à ces contenances de plus en plus souvent utilisées ? Pour les demi-bouteilles, il existe des casiers de quarante places, au B.H.V., au prix de 131 F.

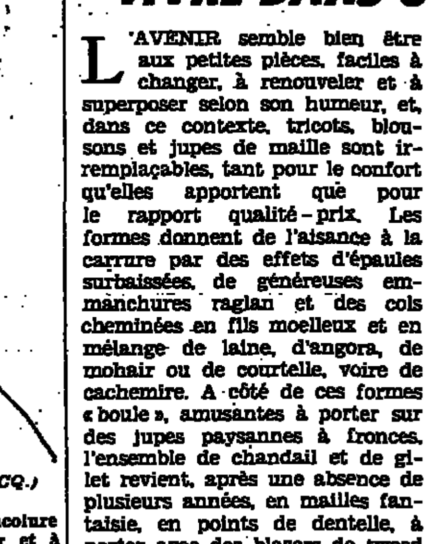
Lorsqu'on commande du vin à la propriété, on le reçoit généralement en tonneau. Avant de se faire ainsi livrer un fût de 110 ou 220 litres, il est prudent de s'assurer qu'il pourra descendre sans encombre jusqu'à la cave : attention aux escaliers étroits ! Pour préparer les bouteilles propres, dans lesquelles sera versé le vin, il faut une rinceuse avec petite pompe actionnée par une manivelle (de 170 à 380 F selon le rendement, B.H.V. et Manufrance) et un égouttoir. Moins encombrant que le traditionnel « hérisson » circulaire, l'égouttoir mural est en fer galvanisé (cent bouteilles, 177 F, B.H.V.) ou en fer peint : même contenance, 184 F à Manufrance.

La mise en bouteille est un travail minutieux. Le fût, descendu à la cave, sera posé sur un support incliné, dit « chantier » (difficile à trouver ; Manufrance propose un porte-fût métallique) où le vin doit reposer pendant trois semaines environ. Le tirage du vin s'opère ensuite par un robinet de bois (ou « cannelle ») introduit dans le tonneau ou par une « tireuse », constituée d'un tuyau avec bec verseur et soufflet pour l'amorçage. Les bouchons solvent être neufs, longs et de bonne qualité (de 40 à 60 F les cent, prix dus à la raréfaction des lièges) ; ils sont mis en place à l'aide d'une boucheuse à levier, de préférence montée sur socle.

JANY AUJAME.

★ « Eurocave », société Planidis, centre d'affaires SILIC 317, bâtiment Iéna, 94588 Rungis, Cédex.





(Croquis de MARCQ.)

Cette tunique longue à encolure polo en jersey acrylique noir et à poches prises dans les coutures est fendue sur le côté. Elle se porte avec un pantalon de jersey plus épais ou une jupe. 225 F. 83, avenue du Général-Leclerc, dans les centres commerciaux de la périphérie parisienne et à Lyon, à la Part-Dieu. — N. M.-S.

VIVRE DANS UN DEUX-PIÈCES

L'AVENIR semble bien être aux petites pièces, faciles à changer, à renouveler et à superposer selon son humeur, et, dans ce contexte, tricots, blousons et jupes de maille sont irremplaçables, tant pour le confort qu'elles apportent que pour le rapport qualité-prix. Les formes donnent de l'aisance à la carrure par des effets d'épaules surbaissées, de généreuses emmanchures raglan et des cols cheminées en fils moelleux et en mélange de laine, d'angora, de mohair ou de courtelle, voire de cachemire. A côté de ces formes « boule », amusantes à porter sur des jupes paysannes à fronces, l'ensemble de chandail et de gilet revient, après une absence de plusieurs années, en mailles fantaisie, en points de dentelle, à porter avec des blazers de tweed et des jupes de velours côtelé ainsi qu'avec des jeans et des pantalons.

Le guide pratique de *Dépêche-Mode* pour l'automne offre une excellente sélection de modèles de marque, en vente dans les grands magasins, et de fabrication semi-artisanale qui, avec les variantes de la mode, tendent à rivaliser avec la bonneterie classique, à évolution plus lente.

Les silhouettes d'automne du prêt-à-porter rejoignent celles des tricots dans les boutiques qui donnent comme *best-sellers* la veste sport, empruntée au vestiaire masculin, et le blouson long et étoffé arrivant sous les hanches, qui met en valeur tous les genres de chandails à grosses mailles et à encolures travaillées de façon à allonger le cou et affiner la taille. Ils se distinguent encore par des coloris qui donnent bonne mine : les naturels, les roux et les marron chauds, les pastels légèrement assourdis et les chinés.

Les jacquards conservent leur vogue en tons plus fondus pour la ville, ou à rayures géantes, à gros écossais, reléguant les motifs scandinaves aux tenues de week-end ou de sports d'hiver.

Le thème des tricots pastels se retrouve aussi dans le numéro de septembre du *Jardin des modes* réalisé avec entrain par Martine Fell, qui a demandé des patrons aux maisons de style, à exécuter soi-même à moitié prix ou à acheter tout fait.

NATHALIE MONT-SERVAN.

Hippisme

Les Anglais tirent les premiers

SEMAINE des désillusions. La première se situe à Doncaster. Trois chevaux français sont au départ du « Saint-Léger », la plus célèbre et la plus ancienne course anglaise de longue distance pour « trois ans ». *Funy Hobby*, le vainqueur de notre dernier Grand Prix de Paris, qui s'est gravement blessé à l'entraînement (au point que sa carrière est probablement terminée), n'est pas du nombre. Mais il y a là *Solaro*, le gagnant du « Kergorlay », *Guadanini*, celui du Grand Prix de Vichy, et *Montorselli*, mieux que des utilités. Or, tous trois terminent dans le lointain. La victoire revient à *Dumferline*, une pouliche de la reine, devant *Alleged*, révélation de l'été anglais et dont les bookmakers font un des favoris de l'Arc de triomphe.

Le résultat confirme l'impression qui ressortait déjà des « Saint-Léger » et des « Gold Cup » des dernières années : les chevaux anglais dament actuellement le pion aux nôtres sur les longues distances, qui furent longtemps leur point faible. La suppression du Grand Prix de Paris, après le déclin du « Royal-Oak », devenu une simple course de consolation en fin de saison, ne peut qu'accroître le phénomène. Car le Grand Prix de Paris, qui fut un des mythes de la vie parisienne pendant près d'un siècle, ne sera plus.

La décision a été prise pendant les vacances. Le « Saint-Léger » restera la seule grande course européenne sur 3 000 mètres pour « trois ans ». Les courses françaises de galop, qui furent jusqu'en 1974 les plus riches du monde, qui continuent de bénéficier, avec le financement par prélèvement automatique sur les jeux, d'une législation prodigieusement favorable, se montrent ainsi, une fois de plus, incapables d'avoir leur vie propre. Passées entièrement sous la dépendance des Etats-Unis pour les grands reproducteurs et presque entièrement pour ce qui est d'une certaine couche de l'élevage, les voici se plaçant sous l'aile anglaise pour la désignation des champions de tenue, dont le couronnement a été longtemps leur apanage. Dès lors, faut-il s'étonner des désillusions ?

Une arrivée pointue

En voici une autre, avec le prix de la Salamandre, dimanche à Longchamp. Huit poulains et pouliches au départ. Parmi eux, *Super Concorde* et *Little Love*, les deux premiers du prix Morny ; *Kenmare*, qui, à Deauville, à laissé sur place *River Knight*, bon gagnant depuis ; *Bilal*, également bon gagnant à Deauville. C'est à peine si, dans cet aréopage, on condescend à un regard pour l'Anglais *John de Coombe* qui, chez lui, n'a pas encore élevé ses ambitions au niveau des courses de groupe. Il est à 40 contre 1 au P.M.U. *Super Concorde* part en tête ; *Kenmare* vient à ses côtés et lui prend l'avantage. On croit qu'il va gagner. Mais surgissent *John de Coombe* et, dans son sillage, *Bilal*, sur lequel Saint-Martin — qui connaît, si l'on ose dire, dans les coins l'arrivée au second poteau — a longtemps attendu. L'arrivée est pointue. Il faut la photographie pour la fixer. Elle donne l'avantage aux deux derniers attaquants. Le gagnant est *John de Coombe*, une tête devant *Bilal*, lequel devance de la même distance *Kenmare*.

Le dixième ou le douzième en Angleterre devenant, d'un coup, le premier à Longchamp : voilà qui laisse mal augurer des futures rencontres dans la jeune génération. Peut-être faut-il retenir également le fait — sans lui accorder encore valeur de symbole — que le second est un représentant de la jeune écurie arabe *Fustok*.

On parle de plus en plus arabe au pesage de Longchamp. Il était de bon ton, dimanche, d'y faire la cour au « président du Jockey-Club de Ryad », autour de qui les courtiers — qui ont toujours quelques chevaux à vendre au fond de leurs poches — dansaient un ballet enfiévré. Les dirigeants de la Société d'encouragement avaient réservé une loge d'honneur à ce visiteur, à qui ils témoignèrent maints autres égards. Sous protectorat américain et tutelle technique anglaise, le galop cherche encore des gages financiers du côté du pétrole. Fabriquons français...

Le record des « quatre ans »

Le trot, lui, sait le faire. La formule ne lui réussit pas trop mal. *Hadol du Vivier* a remporté dimanche, dans le prix de l'Etoile, sa dix-septième victoire. Comme chaque fois qu'il est en piste, il n'y a pas eu de véritable course. A l'entrée de la ligne droite, exactement à l'endroit où il le fait d'habitude, son driver lui a lâché les rênes. Comme d'habitude également, *Hadol du Vivier*, en 100 mètres, en a pris 15 d'avance.

Ces 100 mètres d'accélération lui ont suffi pour égaler, en 1'16"8 au kilomètre, le record des « quatre ans » à Vincennes. Ne se fût-il pas contenté d'un effort aussi bref (mais aucun adversaire n'exigeait qu'il fût moins parcimonieux) qu'il eût battu le record général de la piste. A quatre ans, c'est-à-dire, chez un trotteur, tout juste au sortir de l'adolescence, ce petit cheval relègue déjà dans le lointain des légendes les exploits de ses plus illustres devanciers, d'*Uranie* à *Bellino II*.

Mais nous aurons tout le temps, l'hiver prochain, de dérouler des tapis de pourpre devant ses sabots. Pour l'heure, encore quelques mots de Longchamp. Une autre demi-désillusion avec *Crystal Palace*, gagnant, certes, du prix Niel, mais sans éclat et après avoir eu, devant le Pavillon, des velléités d'incartades. Meilleure impression dans le prix Foy, avec *Malacate* et *On My Way* (dont la rentrée, après dix mois d'absence est excellente).

Destinés à des carrières d'étalons aux Etats-Unis (évidemment...), *The Minstrel* et *Exceller*, qui auraient été deux des favoris de l'Arc de triomphe, y sont partis précipitamment, par crainte d'une fermeture des frontières américaines devant l'épizootie de métrite née en Angleterre. *Malacate* apparaît aujourd'hui comme celui qui peut être le premier bénéficiaire de leur hâte. Bénéficiaire en partie platonique : *Malacate* s'est révélé stérile au cours d'un premier séjour au haras, raison pour laquelle il a été remis à l'entraînement.

S'il gagne l'Arc de triomphe, il rapportera, certes, à son propriétaire, les 1 200 000 francs de la course, mais rien de ce qui constitue le véritable bénéfice de la victoire : la carrière au haras, au tarif de 30 000 ou 40 000 francs par jument honorée. Son destin ne peut plus être que courir, toujours courir, encore courir.

LOUIS DÉNIEL.

Philatélie

N° 1502

FRANCE : « Château de Vitré ».

Dans la série touristique prévue au programme de l'année en cours, la cinquième figurine postale représentera le château de Vitré et elle sera en vente générale le 26 septembre.



2,40 F, brun, vert et bleu.

La maquette est de Jacques Devillers et la gravure de Michel Monvoisin.

Impression taille-douce : Ateliers du Timbre de France.

Vente anticipée :

— Les 24 et 25 septembre, de 9 h. à 18 h., par le bureau de poste temporaire installé au Château de Vitré, salle du rez-de-chaussée, accès rue Notre-Dame. — Oblitération « premier jour ».

— Le 24 septembre, de 8 h. à 12 h., au bureau de poste de Vitré principal. — Boîte aux lettres spéciale pour l'oblitération « premier jour ».

FRANCE : Retraits.

Deux timbres émis au début de l'année seront retirés de la vente des bureaux de poste, le 4 novembre :

0,50 F, Installations portuaires de Dunkerque ; émis les 12-14 février 1977 ;

0,80 F, Le souvenir français ; émis les 5-7 mars 1977.

Bureaux temporaires

⊙ 59280 Armentières (exposition florale), les 17 et 18 septembre. — Centenaire du Cercle horticole.

⊙ 37000 Tours (parc des expositions de Rochepinard), du 12 au 20 septembre. — Quinzième foire agricole (cachet petit format).

⊙ 92400 Courbevoie (stade municipal), les 24 et 25 septembre. — Quinzième exposition du Cercle philatélique de Courbevoie.

⊙ 81100 Castres, le 25 septembre. — Vingt-quatrième foire économique.

⊙ 34500 Béziers (palais des congrès et des expositions), le 1er octobre. Deuxième exposition philatélique et cinquième exposition Arts et Culture.

⊙ 66000 Perpignan (salle Arago), les 1er et 2 octobre. — Cinquième anniversaire du jumelage européen des P.T.T. Perpignan-Hanovre.

⊙ 83240 Cavalaire-sur-Mer (gymnase), les 8 et 9 octobre. — Vingt et unième congrès régional philatélique Marseille-Provence.

ANDORRE : Série des « Institutions andorranes ».

Pour la série des « Institutions andorranes », deux timbres (6e et 7e de l'année) sortiront fin septembre, dont la vente générale est fixée pour le 26.

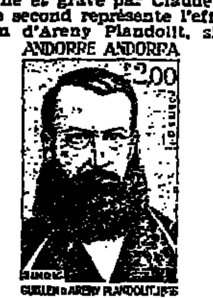
— Le premier nous montre la Salle du Conseil général :



1,10 F, brun-rouge, bleu et brun Van Dyck.

Dessiné et gravé par Claude Haley.

— Le second représente l'effigie de Guillem d'Areny Plandolit, sindic :



2,00 F, brun et brun-rouge.

Dessin et gravure de Pierre Gandon.

Les deux timbres ont été imprimés en taille-douce dans les Ateliers du timbre de France.

Vente anticipée :

— Le 24 septembre au bureau de poste d'Andorre-la-Vieille. — Oblitération « premier jour » grand format non illustré.

● *A SAINTE-GENEVIEVE-DES-BOIS, les 24 et 25 septembre, la salle Gérard-Philipe arbitrera une exposition philatélique.*

● *A COURBEVOIE, dans la salle des fêtes du stade municipal, les 24 et 25 septembre se tiendra une exposition philatélique avec participation allemande et roumaine.*

● *A PERIGUEUX, au musée du Périgord, se déroule une exposition « Périgueux à la Belle Epoque » du 28 août au 30 septembre.*

● *A COURBEVOIE, du 29 septembre au 1er octobre, une seconde exposition au C.E.S. Georges-Pompidou.*

● *A PARIS, au parc des Expositions, du 7 au 16 octobre, dans le cadre du Salon « Equip'Auto » se tiendra une exposition sur le thème « Automobile et Philatélie ».*

ADALBERT VITALYOS.

Jeux

échecs N° 727

UNE DÉFENSE DU PASSÉ

(Mémorial Tchigorine, septembre 1977, Sotchi.)

Blancs : I. ZAITZEV (U.R.S.S.)
Noirs : J. DURAO (Portugal)
Défense Philidor.

1.	é4	é5	12.	F×d4	ç5
2.	Cf3	d6 (a)	13.	Fé3 ! (l)	C×é4 (m)
3.	d4	Cf6 (b)	14.	Cf5 !	Ff6 (n)
4.	Cç3 (ç)	Cb-d7	15.	Cd5	F×d5 (o)
5.	Fç4	Fé7	16.	F×d5	Cg5 (p)
6.	0-0 (d)	0-0	17.	F×a8	T×a8
7.	Dé2 (é)	ç6	18.	F×g5	F×g5
8.	a4 (f)	Dç7 (g)	19.	Ta-d1	Td8
9.	Fa2 (h)	b6 (i)	20.	C×d6	
10.	Fé3 (j)	Fb7			abandon (q)
11.	Ch4 ! (k)	é×d4			

NOTES

a) Cette défense, dont on trouve la première trace en 1490 dans le Manuscrit de Göttingen, puis chez Lucena en 1947, est devenue populaire au dix-septième siècle grâce à Philidor. Elle repose sur l'idée de soutenir le pion é5 sans développer le C-D noir sur ç6, de manière à éviter l'attaque espagnole 3. Fb5. Malgré les améliorations qui lui ont été apportées par Nimzovitch et Alekhine, il apparaît aujourd'hui que cette ouverture contraint les Noirs à un jeu passif, peu conforme à la stratégie moderne. D'où sa relative rareté dans les grands tournois actuels.

b) Philidor poursuivait par 3..., *f5*, suite aiguë favorable aux Blancs ; par exemple, 4. Fç4, f×é4 ; 5. C×é5!, d5 (si 5..., d×é5 ; 6. Dh5+, Rd7 ; 7. Df5+, Rç6 ; 8. D×é5!) ; 6. Dh5+, g6 ; 7. C×g6, Cf6 ; 8. Dé5+, Fé7 ; 9. Fb5+, ç6 ; 10. C×é7, D×é7 ; 11. D×é7+, R×é7 ; 12. Fé2, Tg8 ; 13. g3 et les Blancs ont un pion de plus et la paire de F. 3..., Cb-d7 donne également aux Blancs une belle attaque après 4. Fç4, ç6 ; 5. Cç3, Fé7 ; 6. d×é5, d×é5 ; 7. Cg5, Ch6 ; 8. Cé6, f×é6 ; 9. F×h6, Cb6 ; 10. Dh5+, Rf8 ; 11. Fb3, g×h6 ; 12. Ta-d1. *Le coup du texte*, conseillé par Nimzovitch, accélère le roque des Noirs tout en évitant les complications résultant de 4. Fç4.

c) 4. d×é5, C×é4 ; 5. Cb-d2 n'est pas très gênant pour les Noirs : 5..., C×d2 ; 6. F×d2, Fé7 ; 7. Fd3, Cç6 ; 8. Dé2, Fé6 ; 9. 0-0-0, d×é5 ; 10. C×é5, Dd5 ; 11. Cç4, Cd4 avec égalité.

d) La réponse 6. d×é5, liée au sacrifice F×f7+, a perdu de sa force ces dernières années, mais le dernier mot n'est pas dit sur la suite 6..., d×é5 ; 7. *F×f7+*, R×f7 ; 8. Cg5+, Rg6 ; 9. f4! ou 8..., Rg8 ; 9. Cé6, Dé8 ; 10. C×ç7, Dg6 ; 11. C×a8, D×g2 ; 12. Tf1, Cç5 ; 13. Dé2, Fh3 ; 14. Fé3, D×f1+ ; 15. D×f1, F×f1 ; 16. R×f1, Rf7 ; 17. Cç7, Cf×é4!.

e) Ou 7. a4, ç6 ; 8. Té1, Dç7 ; 9. h3, b6 ; 10. d×é5, d×é5 ; 11. Ch4, comme dans la partie Keres-Penrose (Hastings, 1958). Après 11..., Cç5 ; 12. Cf5, Fé6 ; 13. F×é6, C×é6 ; 14. Df3, Rh7, la position est à peu près égale.

f) Empêche le contre-jeu des Noirs sur l'aile -D via b7-b5, et conserve au F-R la diagonale a2-g8. Cette idée intervient presque toujours dans cette variante, l'affaiblissement de la case b4 étant ici insignifiant. Un autre plan consiste en Fb3-Dç7 ; 9. Fé3.

g) 8..., é×d4 ne paraît pas fameux après 9. C×d4, Té8 (si 9..., C×é4 ; 10. C×é4, d5 ; 11. Fa2, D×é4 ; 12. Td1, Ff6 ; 13. D×é4, Cç5 ; 14. Df3, F×d4 ; 15. Fé3 ou 13. Cf5!, Dç7 : 14. D×é4, Cç5 ; 15. Df3, Fé5 ; 16. Fg5!) ; 10. Fa2, Ff8 ; 11. Df3, Cé5 ; 12. Dd1! (Gheorghiu-Panno, Manille, 1976). A considérer et peut-être 8..., h6 ; 9. Fb3, Dç7 ; 10. h3, é×d4 ; 11. C×d4, Cç5 ou encore 8..., a5 ; 9. Td1, Dç7 ; 10. h3, h6 (Kavalek-Najdorf, Manille, 1973).

h) Non pas une perte de temps, mais une mesure de précaution sage, qui élimine la possibilité des Noirs C×é4, suivie de d5. 9. h3 et 9. a5 sont également jouables.

i) Un plan préconisé par Alekhine, qui laisse cependant les Noirs sans une situation serrée.

j) Après 10. Td1, Fb7 ; 11. d×é5, d×é5 ; 12. Ch4, Tf-é8 ; 13. Cf5, Ff8 ; 14. Df3, la pression des Blancs devient sensible (Klompus-Schönmann, partie par correspondance, 1961-1963).

k) Exploitant le défaut du plan d'Alekhine : en b7, le F-D noir ne contrôle plus la case f5. Le coup du texte, au prix d'un pion, donne aux Blancs, dès ce stade, de belles perspectives d'attaque. 11. d×é5 semble aussi fort : 11..., d×é5 ; 12. Ch4 et si 12..., g6 ; 13. Fh6, Té8 ; 14. F×f7+!.

l) Les Noirs s'attendaient à 13. Cf5, sur quoi ils avaient préparé la suite 13..., ç×d4, 14. C×é7+, Rh8 ; 15. Cd5, C×d5 ; 16. C×d5, F×d5 ; 17. F×d5, Ta-ç8 ; 18. Ta-ç1, Cf6 réglant tous les problèmes.

m) Et non 13..., F×é4 ; 14. C×é4, C×é4 ; 15. Cf5 menaçant 16. C×é7+ et 16. Fd5.

n) Dans une position difficile, les Noirs commettent une grave erreur, qui perd une qualité sans compensation. La défense correcte n'est pas simple à trouver. Si 15..., Cé5 ; 16. Cd5! gagne. F×d5 ; 17. F×d5. Si 15..., Cd-f6 ; 16. Fh6!, C×ç3 ; 17. C×é7+, Rh8 ; 18. b×ç3, Té8 ; 19. F×g7+, R×g7 ; 20. Cf5+, etc., ou 28..., g×h6 ; 19. Dd2. Ou 15..., Cd-f6 ; 16. Fh6!, g×h6 ; 17. Cd5!, C×d5 ; 18. D×é4!. Après 15..., Cd-f6, les Blancs doivent éviter de s'engager sur une fausse piste : 16. Cb5, Dd7 ; 17. C×é7+, D×é7 ; 18. f3, d5! (et non 18..., Cg5 ; 19. Dd2, Cé6 ; 20. D×d6).

o) 15..., Dd8 n'est pas meilleur à cause de 16. Dg4!, Té8 (si 16..., Cg5 ; 17. C×f6+, g×f6 ; 18. h4, Cé5 ; 19. Dg3) ; 17. Ch6+, Rf8 ; 18. C×f7!, R×f7 ; 19. C×f6+, R×f6 ; 20. Df4+, Rg6 ; 21. Df7 mat.

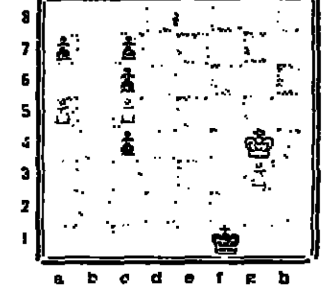
p) Si 16..., Ta-é8 ; 17. Dg4!.

q) A juste titre, la qualité perdue ne leur laissant aucune chance.

CLAUDE LEMOINE.

ETUDE

M. ZINAR
(1977)



BLANCS (4) : Rg4, Pa5, ç5, g3.
NOIRS (5) : Rf1, Pa7, ç7, ç6, ç4
Les Blancs jouent et gagnent.

SOLUTION DU PROBLEME N° 726
I. DULBERGS, Schachmaty, 1972.
PREMIER PRIX

(Blancs : Rb8, Th5, Fd6 et g8, Cb1, Pa2, b7, é7, é6, g6.
Noirs : Ré8, Dh2, Tf1 et f2, Fh1, Cb3 et g3, Pg1, Pg2 et b4.)
Mat en neuf coups.

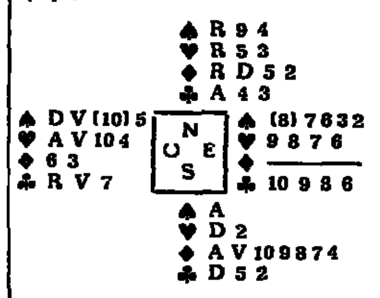
1. Rç7!! (menaçant 2. b8=D mat), Tç1+ ; 2. Cç3!, T×ç3+ ; 3. Rb8! (menaçant 4. Ff7+ et mat au coup suivant), Tç-f3 ; 4. Ra8!, T×a2+ ; 5. Ta5!, T×a5+ ; 6. Rb8, Ta-f5 ; 7. Ff7+!, T×f7 ; 8. Ra8! (menaçant 9. b8=D mat), Tç3 ; 9. g×f7 mat. A noter que 4..., Tç-f3 préintercepte le Fh1 sur la grande diagonale et que 4. Ff7+ ne marche pas encore à cause de 4..., T×f7! ; 5. Ra8, g1=D! clouant le pion b7.

Finissant par un mat modèle, un superbe Holzhausen péricritique au moyen de deux manœuvres romaines de T.

bridge N° 724

LA RECHERCHE DE LA PERFECTION

Pour réussir le chelem, il fallait commencer par une manœuvre classique (découverte autrefois par Milton Work) et terminer sur un placement de main. Mais, à l'analyse, il y avait mieux à faire car, malgré son entame, Ouest n'avait pas forcément le 10 de pique.



Ann. : O don. N-S vuln.

Ouest	Nord	Est	Sud
1 ♠	contre	2 ♠	3 ♠
passe	3 SA	passe	5 ♦
passe	6 ♦	passe	passe...

Ouest entame la dame de pique, *comment Sud doit-il jouer* pour gagner SIX CARREAUX contre toute défense ?

Réponse :

Ouest a ouvert et Est ne peut avoir qu'un jeu nul avec un soutien à pique. L'as de pique est donc en Ouest avec le roi de trèfle. En tout cas, Sud doit jouer *le 2 de cœur* et Ouest doit laisser passer (sinon Sud pourrait défausser un trèfle sur le roi de cœur et l'autre sur le roi de pique).

Le roi de cœur ayant fait la levée, Jannersten a proposé la solution suivante : Sud tire le roi de pique, pour défausser son dernier cœur (la dame), puis il coupe un cœur, remonte au mort grâce à la dame de carreau, coupe le dernier cœur de Nord et retourne au mort par le roi de carreau pour jouer *le 9 de pique sur lequel il défausse le 2 de trèfle*. Si Ouest a le 10 de pique en plus du valet, il doit prendre et ne peut que rejouer trèfle dans la fourchette ou cœur dans coupe et défausse...

Cependant, *si Ouest n'a pas le 10 de pique*, hypothèse qui n'est pas exclue, il va chuter son chelem alors qu'il suffisait qu'Ouest ait l'as de cœur et le roi de trèfle pour gagner contre toute défense à condition de bien compter la distribution et de faire un « squeeze placement ».

Voici le déroulement du coup : après l'as de pique, Sud joue le 2 de cœur pour le roi du mort, puis il tire le roi de pique (sur lequel il jette un trèfle) et réalise tous ses atouts jusqu'à cette position où Ouest a jeté tous ses piques (Est ayant le 10 et l'ayant conservé) :

♠ 9 ♥ 5 ♣ A 4

♥ A V ♣ R V — — — —

♥ D V ♣ D 5

Sur le valet de carreau, Ouest jette le valet de cœur et le mort le 5 de cœur. Sud joue ensuite *la dame de cœur* pour donner la main à Ouest et l'obliger à jouer trèfle...

PRÉCAUTION SPECTACULAIRE

Bien jouer, c'est prévoir. Cette formule est particulièrement vraie au bridge, où il faut souvent prévoir le pire afin d'imaginer le moyen de se protéger contre lui. Le chelem suivant est un exemple spectaculaire de cette règle de conduite.

Il a été réussi par le fameux champion italien Benito Garozzo au cours d'un Festival au Portugal.

Nord : ♠ A D 8 6 4 2 — ♥ R 3 — ♦ A — ♣ A R V 8

Ouest : ♠ V 10 9 — ♥ V 9 8 6 4 — ♦ R 10 5 3 — ♣ 7

Est : ♠ 7 — ♥ D 10 7 — ♦ D 7 2 — ♣ D 10 9 5 4 2

Sud : ♠ R 5 3 — ♥ A 5 2 — ♦ V 9 8 6 4 — ♣ 6 3

Ann. : N. don. Pers. vuln.

Ouest	Nord	Est	Sud
—	1 ♣	passe	1 ♠
passe	2 ♠	passe	3 ♠
passe	4 ♣	passe	4 ♥
passe	5 ♦	passe	5 ♠
passe	6 ♠	passe	passe...

Ouest ayant entamé le 7 de trèfle, *comment Garozzo, en Sud, a-t-il gagné* le PETIT CHELEM A PIQUE contre toute défense ?

Note sur les enchères :

L'ouverture de « 1 ♣ » garantissait au moins 17 points et la réponse de « 1 ♠ » promettait un as et un roi. Ensuite, les enchères sont normales avec des indications de contrôles.

En enchères naturelles, Nord aurait ouvert de « 2 ♠ » (car la main contient un peu trop de perdantes pour ouvrir de « 2 ♣ »), et il aurait été le déclarant.

PHILIPPE BRUGNON.

scrabble N° 16

Le Championnat de France

UNE OXALIDE PEU RUINEUSE

Le championnat de France de scrabble s'est déroulé à Forbach les 11 et 12 septembre en quatre manches. Il avait cette année une importance particulière puisqu'il était qualificatif pour le championnat du monde francophone qui aura lieu à Aix-les-Bains du 28 octobre au 1er novembre 1977. Il a été remporté par J.-C. Bouet devant J.-M. Jouannet et M. Pialat, tous trois de Paris. Se sont également qualifiés pour Aix trois juniors, J.-M. Bellot et C. Dal (Cannes), et H. Mollard (Grenoble), cinq autres Parisiens, C. Saint-Jean, Mme et J.-P. Brulé, J.-L. Pennec et A. Reidel, un Lorrain, R. Albert, et trois Méditerranéens, P. Bellot, Mme Prost et Mme Robinet.

Première manche jouée à l'hôtel de ville de Forbach le 10 septembre 1977

Le dictionnaire de référence est le PLI (Petit Larousse illustré). Les cases horizontales sont désignées par un numéro de 1 à 15 ; les cases verticales, par une lettre de A à O. Lorsque la référence d'un mot commence par une lettre, il est horizontal ; par un chiffre, il est vertical. Le tiret qui précède parfois un tirage signifie que le reliquat du tirage précédent a été rejeté, faute de voyelles ou de consonnes.

	TIRAGE	SOLUTION	RÉF	PTS
1	EEUBCNW			
2	—NNRRIAE	CUBES	H 4	24
3	IARVEGO	INCARNER	4 F	70
4	SLERIUA	REVIGORA	J 4	72
5	EEFCQJZ	SALUERAI	11 D	82
6	—HETTULW	CREEZ	M 3	52
7	WL+YAIVN	HUTTE	L 4	33
8	—ESEOKLT	YAWL	3 C	46
9	EEOLE+IN	TEK	6 L	32
10	E+AIXEDO	OLEINE	12 A	22
11	AIE+UUDF	EXODE (a)	H 11	75
12	UUD+VNNR	FELAI	B 10	32
13	UUNR+S?I	DEVIN	7 G	15
14	TTOFA?E	URANIU(M)S (b)	D 1	68
15	IUERMSS	ETOUF(F)AT	1 A	140
16	—AAQOOLD	SUBIR	O 6	34
17	AAQO+EIL	DOL	10 E	17
18	QOI+AEST	ALEA	N 1	23
19	QOE+PSSM	SATI (c)	O 1	41
20	Fin de la partie	OSMOSE (d)	13 H	25
			TOTAL	903

RESULTATS

1. J.-P. Brulé 886 (98,12 %) ; 2. J.-M. Jouannet 873 (96,68 %) ; 8 (sur 60) P. Desmoulins 833 (92,25 %).

Classement général : 1. J.-C. Bouet 94,93 % ; 2. J.-M. Jouannet 93,95 % ; 3. M. Pialat 93,68 % ; 4. J.-M. Bellot 93,48 %.

NOTES

(a) Il y avait en B 9 un extraordinaire OXALIDE qui perdait un point sur le top, malgré la surmultiplication du X ; (b) beaucoup plus difficile que RUINEUS (E) en 15 D qui perdait 10 points ; (c) BRAHMINE qui se faisait brûler sur le bûcher funéraire de son époux ; (d) joli coup qui ne gagne qu'un point sur OSES en 15 A.

PENTASCRABBLE

de M. Durocher, de Chevreuse

Il s'agit de faire le maximum de points avec cinq tirages successifs de sept lettres, le premier mot devant passer par l'étoile rose.

AEIGNRS - AEILP?U - AEENRST - AAIGSIS - EIO?NRS.

Solution proposée : plus de 550 points.

Les deux meilleures solutions seront primées par un PLI 978. Tirage au sort en cas d'ex aequo.

Solution du problème n° 1.

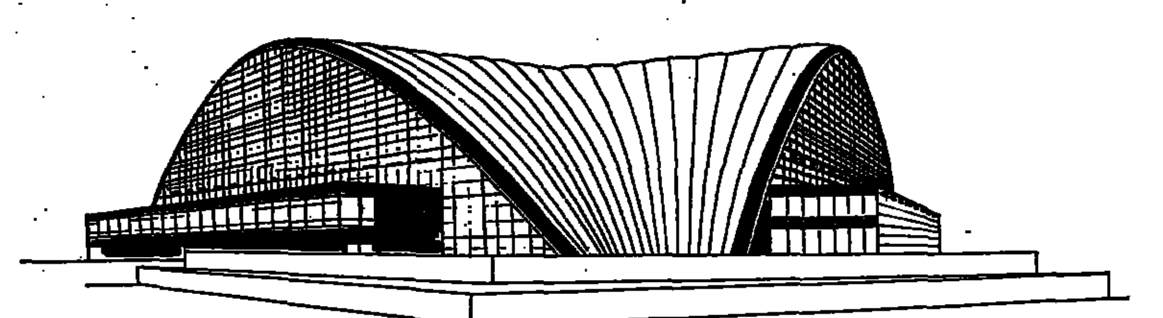
F(A)ISANE H 7, 70 ; NA'AJAS G 9, 105 ; ABSCONSE 11 A, 185 ; JERSIAISE (habitante de Jersey) ; 13 G, 84 ; MAKHZENS (gouvernement central au Maroc), H 15, 410.

Nous rappelons à nos lecteurs que les pentascrabbles ne sont qu'exceptionnellement primés et que, dans ce cas, le fait est précisé en même temps que l'énoncé.

MICHEL CHARLEMAGNE.

★ Prière d'adresser toute correspondance concernant cette rubrique à M. Charlemagne, F.F. Sc., 8, rue Maurice-Delafosse, 92100 Boulogne.

AU SICOB IL Y A LE TELEPHONE ET TELIC



Telic, l'un des premiers spécialistes français de la téléphonie, expose au CNIT.

Le SICOB, en effet, permet avant tout à Telic de faire la preuve de sa haute compétence en matière de technique et de sa parfaite maîtrise des problèmes de communication.

Au cours de cette manifestation, Telic va démontrer, à travers un matériel dont l'habillage flatte l'œil immanquablement, que l'électronique de pointe n'exclut pas forcément la beauté.

Ce n'est pas sans raison que Telic occupe, actuellement, une part importante du marché national de la téléphonie et gagne régulièrement du terrain.

Ceux qui ont déjà fait appel à Telic, les collectivités comme les particuliers, devineront bien pourquoi.

Car Telic n'est pas seulement synonyme d'efficacité et de qualité. Telic, c'est aussi le dynamisme de ses chercheurs, la volonté d'améliorer ce qui existe déjà, le goût de l'innovation dégagée de toute fantaisie inutile.

Pratiquement, Telic, c'est une gamme complète de matériels téléphoniques allant du poste terminal T 75 aux postes d'intercommunications T 77 et SE 1070, en passant par le dernier-né : l'autocommutateur 2505 doté des plus récents systèmes informatiques qui en font un auxiliaire particulièrement performant et efficace.

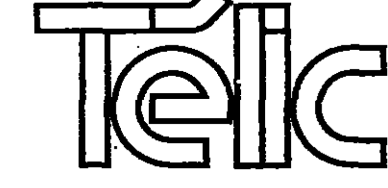
Mais le meilleur matériel étant toujours inutile s'il ne répond pas de façon exacte aux besoins précis d'un utilisateur, Telic propose en conséquence une infinité de solutions appropriées à chaque cas particulier. Ainsi, l'excellence de la technique se voit-elle renforcée par sa propre souplesse.

Enfin, le choix d'un équipement téléphonique est un acte bien trop important pour être effectué sans de sérieuses garanties.

C'est pourquoi on élimine tout risque de déception ultérieure en s'adressant à l'un des distributeurs du réseau d'installateurs Telic répartis dans la France entière. Des spécialistes qui démontrent, installent et suivent le matériel en permanence.

Simplement parce qu'une réputation ne se bâtit jamais sur des aléas.

Stand Sicob 3152 – Niveau 3 – Zone A.F



TELIC, POUR UNE MEILLEURE COMMUNICATION.

LA TÉLÉPHONIE INDUSTRIELLE ET COMMERCIALE - 206, route de Colmar, 67023 STRASBOURG Cedex - Tél. (88) 39.99.60

JUSTICE

MM. Edgar Faure et Jean Foyer proposent de réactualiser la déclaration des droits de l'homme et du citoyen

Réunie le jeudi 15 septembre au Palais-Bourbon, la commission spéciale sur les libertés (1), s'est vu soumettre par son président, M. Edgar Faure (apparenté R.P.R.) et par son rapporteur, M. Jean Foyer (R.P.R.), président de la commission des lois, un document de travail, texte de synthèse qui, a précisé le président de l'Assemblée nationale à l'issue de la réunion, « *constitue en quelque sorte une réactualisation de la déclaration des Droits de l'homme et du citoyen de 1789, afin de l'adapter à la société moderne* ». « *Ce texte*, a indiqué de son côté M. Foyer, *devrait donc aboutir à une proposition de loi de caractère constitutionnel, car il serait appelé à remplacer le préambule de la Constitution de 1958* ».

Le rapporteur de la commission a insisté devant la presse sur « *l'orthodoxie indiscutable* » de la méthode suivie. Il a déclaré : « *La commission était saisie de trois textes. Il appartenait donc à son rapporteur de préparer un texte de synthèse, ce qu'il a fait en étroite collaboration avec le président. Il appartient maintenant à la commission d'examiner ce document rédigé dans un langage accessible et de qualité. C'est ce qu'elle fera dès mercredi soir prochain.* » « *Ce document, court et percutant, peut être amendé* », a précisé M. Edgar Faure, tout en souhaitant qu'il ne soit « *ni trop modifié, ni alourdi, afin de conserver son impact* ».

Le président de l'Assemblée nationale a souligné l'importance du travail accompli par la commission. Il a affirmé que le document présenté en tenait largement compte et il a expliqué qu'il importait à présent « *de passer à la période de synthèse* », l'existence de la commission ne pouvant, en effet, excéder celle de l'actuelle législature. C'est pourquoi, a-t-il relevé, le document présenté se limite volontairement aux grands principes, laissant à la future assemblée le soin de codifier éventuellement certains d'entre eux, par de nouveaux textes législatifs. « *On nous a accusés d'avoir voulu enterrer la commission*, a relevé M. Edgar Faure, *va-t-on nous reprocher aujourd'hui de la déterrer ?* »

Les représentants de l'opposition ont, il est vrai, accueilli sans enthousiame ce document, exprimant des réserves certaines quant à la méthode adoptée. M. Lucien Villa (P.C.), secrétaire de la commission, a ainsi estimé : « *La majorité semble désireuse d'aboutir à une déclaration d'intention sur les libertés, pour faire illusion. Mais le texte présenté aujourd'hui ne contient aucune garantie réelle, notamment en ce qui concerne les libertés des travailleurs dans les entreprises. On veut bâcler ce qui aurait dû être un travail collectif en profondeur. Cela dit, nous participerons à la discussion afin d'amender le texte et de lui donner un contenu plus substantiel.* »

De son côté, M. Raymond Forni (P.S.) s'est étonné de la rapidité avec laquelle était présenté un texte « *élaboré par de nombreux techniciens nationaux et internationaux* ». Il a ajouté : « *On se précipite après avoir perdu beaucoup de temps. Sur le fond, nous ne pouvons qu'approuver le rappel de certains grands principes, mais nous constatons que l'effort d'actualisation n'aboutit qu'à des formules creuses et vagues qui ne veulent rien dire ; c'est le cas, par exemple, pour l'écologie.* » Le député socialiste a indiqué que la commission « institutions-libertés » de son parti allait se réunir afin de déterminer quelle serait l'attitude des membres socialistes de la commission. « *A priori*, a-t-il indiqué, *nous ne pouvons pas être absents de la discussion.* »

Pour M. Foyer, il n'y a aucune raison pour que, si la commission achève ses travaux, le gouvernement refuse d'inscrire à l'ordre du jour de la prochaine session après la discussion budgétaire « *ce texte majestueux qui*, a-t-il observé, *réconciliera peut-être la gauche* ». Du côté de la majorité, on se plaisait, en effet, à relever que le document élaboré reprenait certaines formules chères aux radicaux de gauche (la liberté d'entreprendre par exemple) et des articles inspirés du texte communiste.

PATRICK FRANCÈS.

(1) Constituée à l'Assemblée nationale en décembre 1975, cette commission, composée de trente-trois membres désignés à la proportionnelle, devait initialement examiner la proposition de loi intitulée « De la liberté », présentée par M. Foyer et les présidents des trois groupes de la majorité. Elle devait, néanmoins, décider d'étudier conjointement deux autres textes sur le même sujet présentés, l'un par les communistes, l'autre par les socialistes et les radicaux de gauche. Après avoir, en février 1976, constitué cinq groupes de travail, la commission avait procédé, en présence de la presse, à une série d'auditions de personnalités choisies « *en raison de leur compétence ou de leur représentativité* ». Son rythme de travail devait, toutefois, se ralentir considérablement en raison, notamment, des ordres du jour très chargés des sessions d'automne 1976 et de printemps 1977.

« TOUT HOMME A DROIT »

« Tout homme a le droit à la paix internationale » dit l'article premier et *« à des ressources qui lui assurent un niveau minimum de bien-être »* (article 7).

« Tout homme a droit à la préservation de la qualité de la vie. » (Article 10.)

L'article 14 précise : *« La femme, égale de l'homme, dispose des mêmes droits. » « Les parents décident librement de leur descendance. »* (Article 19.)

« Nul ne peut être soumis à la torture ni à un traitement cruel, inhumain ou dégradant. » (Article 20.)

« Tout homme a droit au repos et aux vacances. » (Article 32.)

● *Après l'attentat commis contre Mᵉ Jean-Baptiste Biaggi*, dans la nuit du 9 au 10 septembre (*le Monde* du 12 septembre), MM. Sauveur Costa, vingt-six ans, et Claude Susini, vingt et un ans, ont été inculpés de violences, voies de fait et détention d'armes de première catégorie, puis placés sous mandat de dépôt.

FAITS ET JUGEMENTS

Pour des chaussures et un morceau de viande.

M. Emile Cianfarani, juge d'instruction au tribunal de Nanterre (Hauts-de-Seine), vient d'inculper, pour coups et blessures volontaires, M. Jean-Pierre Fleury, vingt-quatre ans, convoyeur de fonds employé à la Société de protection d'Ile-de-France. M. Fleury, laissé en liberté, avait tiré sur M. Christian Fouquet, âgé de vingt-trois ans, alors que ce dernier se trouvait dans les locaux de la direction du centre commercial Sodim, rue Chevreul, à Nanterre.

Surpris en flagrant délit pour le vol d'une paire de chaussures et d'un morceau de viande sous cellophane, M. Fouquet attendait la venue des gendarmes. Comme on lui demandait de vider ses poches à l'arrivée de convoyeurs de fonds, M. Fouquet sortit un pistolet factice. M. Fleury, se croyant menacé, fit alors feu et atteignit la victime au poumon gauche. Présenté au juge d'instruction le samedi 10 septembre, ce dernier a été inculpé le même jour. M. Christian Fouquet, hospitalisé, se trouve toujours dans un état critique.

● *Deux militants du CAP interrogés par la police.* — Après l'émission pirate de radio diffusée le mardi 13 septembre en direction de la prison de la Santé (*le Monde* du 15 septembre), MM. Jean Lapeyrie et Jean-Pierre Delaspre, deux militants du Comité d'action des prisonniers (CAP), ont été interrogés jeudi 15 septembre par la police judiciaire chez eux et dans les locaux du CAP.

M. Delaspre, interrogé de 7 heures à midi jeudi, a été relâché. M. Jean Lapeyrie, entendu depuis quatorze heures, est toujours gardé à vue ce vendredi matin.

● *Le fils du général Ducournau mortellement blessé à Paris.* — M. Jean-Paul Ducournau, âgé de trente-six ans, fils du général de corps d'armée Paul Ducournau, ancien commandant de la VIᵉ région militaire, est décédé dans la nuit du 14 au 15 septembre des suites d'une blessure provoquée par une arme de petit calibre.

Un autre « exclu » de l'E.N.M. ?

La fédération de Paris du parti socialiste a annoncé, le 15 septembre, dans un communiqué, que l'un de ses militants, M. Guillaume Mulsant, venait de se voir refuser son inscription au concours d'admission à l'École nationale de la magistrature. Rappelant le cas de M. Christian Raoult, dont l'inscription a été également refusée par le ministre de la justice (*le Monde* du 6 septembre), la fédération déclare : « *Ni l'un ni l'autre n'ayant jamais été poursuivis en justice, cette mesure arbitraire ne peut être dictée que par des motifs politiques.* »

A propos du cas de M. Mulsant, on précise au ministère de la justice que le refus qui vient d'être opposé est « *sans lien* » avec une quelconque appartenance à un parti politique. Sans donner les raisons du refus, on précise toutefois que rien dans le dossier de M. Mulsant n'indiquait son adhésion au parti socialiste.

● *L'enquête sur les deux assassins de l'Ardèche.* — M. Jean-Pierre Mourier et Mlle Gisela Siebert, âgés tous deux d'une trentaine d'années, ont été inculpés de recel de malfaiteurs, jeudi 15 septembre, par M. Alain Clergue, juge d'instruction au tribunal de Privas, dans le cadre de l'enquête sur les deux assassins de l'Ardèche. Ils sont accusés d'avoir momentanément hébergé MM. Pierre Conty et Jean-Philippe Mouillot. M. Mourier et Mme Siebert, domiciliés au lieu-dit « le Grand Revoul », à Saint-Jean-Chambre (Ardèche), sont, respectivement, écroué à la prison de Privas et laissée en liberté sous contrôle judiciaire.

● *Expulsion d'un ouvrier tunisien.* — Visé par un arrêté d'expulsion depuis le 28 juillet, M. Saheddine Ben Dhiaf, vingt-sept ans, ouvrier au chômage, a été conduit le 15 septembre à l'aéroport de Satolas, près de Lyon, pour regagner la Tunisie. Il avait été condamné le 12 juillet dernier par le tribunal correctionnel de Grenoble à quatre mois d'emprisonnement avec sursis après s'être livré à des voies de fait dans un bureau de l'agence nationale pour l'emploi où il se plaignait de ne pas voir son dossier aboutir. Un employé avait été légèrement blessé au cours de la dispute.

L'ADMINISTRATION PÉNITENTIAIRE RECRUTE

Un concours destiné à pourvoir vingt-cinq postes de sous-directeurs (vingt-deux hommes, trois femmes) est organisé les 26 et 27 octobre prochains. Ce concours est ouvert aux Français ou aux étrangers naturalisés depuis plus de cinq ans, âgés de dix-huit à trente-cinq ans au maximum, prorogeables jusqu'à quarante ans, compte tenu des enfants à charge et des obligations militaires. Les candidats doivent être titulaires de l'un des titres ou diplômes exigés pour se présenter à l'École nationale d'administration (premier concours).

Renseignements auprès de l'administration pénitentiaire. Bureau du recrutement et de la formation, 4, place Vendôme, 75042 Paris Cedex 01.

CORRESPONDANCE

Fouille à corps

Après le « Regards », « Fouille à corps » (le Monde daté du 6 septembre), M. Lateberne, de Billère (Pyrénées-Atlantiques), nous écrit :

Il est un point que votre article ne relève pas, c'est qu'il est également tout à fait inadmissible que dans un centre commercial des employés au contact de la clientèle puissent superbement ignorer la langue du pays. Peu importe la nationalité de l'employeur — il s'agissait ici d'une firme allemande, — lorsqu'une société ouvre un comptoir dans un État étranger, la courtoisie élémentaire exige que la langue employée, surtout avec la clientèle, et surtout s'agissant du contrôle direct de celle-ci, soit la langue de cet État.

Cette histoire m'a un instant paru tout à fait invraisemblable, mais si elle est exacte, il me semble qu'il importe de toute urgence qu'une action officielle soit entreprise pour rappeler aux investisseurs étrangers les règles de la décence et les droits du français comme langue unique de l'emploi, du travail et de la communication sur le territoire français. N'existe-t-il pas déjà une loi, votée récemment, pour la défense d. français ?

Si la réaction ne vient pas assez tôt, nous ne tarderons pas à nous trouver dans la situation des Québécois et je n'envisage vraiment pas de gaieté de cœur, pour moi ou mes enfants, deux siècles de lutte pour l'indépendance !

SOCIÉTÉ

REGARDS

Une passion

« Jean-Claude Rude... voyons voir... » *se demande un Dijonnais.* « N'est-ce pas ce type qui veut rouler à bicyclette à plus de 200 km/h ? Un fou. Il ne pense qu'à ça. Il paraît qu'il ne travaille même plus » *Comme tous les records spectaculaires de ce genre — le funambule qui a passé le plus de temps sur son fil, le plus grand dormeur du monde, le plus gros mangeur de saucisses, et tous les autres, — l'entreprise de Jean-Claude Rude peut passer pour insensée, faire hausser les épaules ou prêter à rire.*

Ce Bourguignon âgé de vingt-trois ans est l'un des meilleurs coureurs cyclistes sur piste de sa région. Un jour de 1971, son entraîneur lui raconte l'histoire de José Meiffret, un homme âgé maintenant de soixante-cinq ans, qui a passé sa vie à s'accrocher au record du monde de vitesse absolue à bicyclette, améliorant sans cesse ses performances jusqu'à atteindre, en 1962, 204,778 km/h, vitesse jamais dépassée depuis lors.

Avec la spontanéité quelque peu naïve de ses dix-sept ans, Jean-Claude affirme immédiatement : « Je ferai mieux que Meiffret. » *Sa détermination ne convainc personne. Pourtant, au cours de l'hiver 1976-1977, le caprice d'adolescent devient projet lorsque Jean de Gribaldy, un directeur sportif de Besançon qui a eu connaissance du rêve de Jean-Claude, accepte de l'aider. Il résout les questions matérielles : la fabrication d'une bicyclette à grand braquet (à chaque coup de pédale on parcourt 27 mètres), qui devra être poussée au départ par une moto, car un homme ne peut entraîner seul un tel pédalier avant d'avoir atteint une certaine vitesse.* « Il faut aussi une voiture devant, pour m'entraîner », *explique Jean-Claude.* « Nous aurons une Porsche 935 turbo, équipée d'un pare-vent pour la circonstance et pilotée par Henri Pescarolo, l'un des meilleurs pilotes de Porsche. »

Mais il n'a encore jamais travaillé ni avec Henri Pescarolo ni avec cette voiture ; il n'a encore jamais roulé à plus de 130 km/h. ; cependant il espère, à sa première tentative sur autoroute, atteindre au moins 205 km/h. pour battre Meiffret et même aller jusqu'à 210 ou plus encore. Selon lui, « ça n'a rien de déraisonnable. Non, vraiment rien ».

Dès qu'on le rencontre, on est tenté de lui donner raison. On voit mal ce grand blond à l'allure athlétique, qui dissimule ses vingt-trois ans sous un visage grave et fermé, se laisser aller à la fantaisie. « Surtout il ne faut pas croire, *dit-il avec beaucoup de calme et un grand sérieux,* que c'est une histoire farfelue. J'ai abandonné mon emploi depuis le 1ᵉʳ mai, je me prépare avec sérieux et je sais que je risque de me tuer. Je ne fais pas ça non plus pour la notoriété. Ce que je veux connaître, c'est cette sensation de vitesse : ne plus rien peser... Aller aussi vite qu'un parachutiste en chute libre, ce doit être merveilleux. »

La tentative est fixée à la fin du mois de septembre. Jean-Claude ne peut pas « imaginer de ne pas le battre, ce record. Un doute, et ce serait cuit ». *Il ne veut pas pour autant en faire l'unique but de sa vie, comme Meiffret, qui refuse de lui donner le moindre conseil.* « Si je le rate, *conclut-il avec son habituelle tranquillité,* je n'en ferai pas une dépression nerveuse ; je suis équilibré. Les gens qui me croient fou me jugent du point de vue de leur petite vie, de leur train-train dont je n'ai aucune envie. D'autres prétendent que ma tentative est indigne d'un vrai sportif. D'accord c'est du spectacle, mais c'est aussi un exploit sportif. Même si j'ai besoin de la moto et de la voiture, la bicyclette ne pourrait pas être conduite par quelqu'un qui ne serait pas cycliste. Pas même par un cycliste n'ayant suivi aucune préparation spéciale. »

JOSYANE SAVIGNEAU.

هكذا من الأصل

LES « JOURNÉES D'ÉTUDES » DU BARREAU FRANÇAIS

La quadrature du cercle

A l'exception du Syndicat des avocats de France, proche du programme commun, qui s'y est refusé (« le Monde » du 30 août), l'ensemble des associations et organisations syndicales d'avocats participent, *du 16 au 18 septembre*, à Paris, à des journées d'études qui ont été marquées par une allocution de M. Valéry Giscard d'Estaing, jeudi 15 septembre, à la séance d'ouverture. Due à l'initiative de M. Gérard Savreux, président de la Conférence des bâtonniers — que « co-préside » le bâtonnier de Paris, — cette manifestation n'a pas été organisée sans mal.

Officiellement, son ordre du jour vise, d'une manière très générale, le statut de l'avocat à travers la situation fiscale, l'aide judiciaire, les procédures assistées, les barèmes d'honoraires, la retraite, la formation professionnelle et last but not least, l' « éventuelle intégration de la profession des conseils juridiques à la profession d'avocat ». Mais, en filigrane, c'est la question de la représentation nationale des avocats qui peut encore s'y trouver posée. Même si M. Savreux a, pour que son affaire *ne capote pas, juré ses grands dieux qu'il n'en* serait pas question.

Cette représentation nationale, qui fait l'objet de discussions régulières depuis que les avoués de grande instance et les agréés au tribunal de commerce ont été fondus dans la profession d'avocats, est vivement souhaitée par les uns, et tout aussi vivement récusée par les autres.

Le plus hostile est le barreau de Paris qui, fort de quatre mille huit cent soixante-seize membres sur un total de douze mille neuf cent quatorze avocats, craindrait d'y perdre une spécificité que les chiffres font apparaître clairement. Il est en cela soutenu par l'Association nationale des avocats de France (ANA), Le Rassemblement national des avocats de France s'étant pour ainsi dire marié avec l'ANA (« le Monde » du 30 juin 1977) pour former la Confédération syndicale des avocats, il a, ipso facto, *renoncé à favoriser la création* d'un ordre national. Alors qu'il y était auparavant poussé, puisqu'il groupe un grand nombre des anciens avoués et que ceux-ci étaient, avant leur disparition, régis par un ordre national.

En sorte que la Conférence des bâtonniers, traversée, en outre, de courants contradictoires, n'a plus guère à ses côtés que l'Union nationale des avocats, mouvement assez discret. Les adversaires de la représentation nationale, ou, plus exactement, d'un ordre national, font ainsi valoir que cette représentation est déjà assurée par l'Action nationale du barreau qui groupe toutes les associations et organisations syndicales, y compris le Syndicat des avocats de France, absent des présentes journées d'études.

Créée dans une atmosphère de crise, au moment de la grève des avocats, en janvier 1976, l'Action nationale du barreau présente la particularité de réunir des représentants des *syndicats d'avocats et des ordres professionnels* d'avocats (l'ordre de Paris et la Conférence des bâtonniers qui rassemble tous les autres).

C'est dire que son action est délicate. De plus, elle n'a pas à sa tête un président qui pourrait parler au nom de tous les avocats. Les avocats vont en ordre dispersé à un moment où les conditions d'exercice de la profession sont mises en cause tant par le public que par la chancellerie. Faut-il remédier à ce désordre par la création d'un ordre national ? Les exemples des autres professions plaident largement contre une telle initiative. Le barreau, une fois de plus, doit résoudre la quadrature du cercle.

PHILIPPE BOUCHER.

DEUX POINTS DE VUE

La publicité des avocats aux États-Unis

par GEORGES BRAUN (*)

La presse américaine s'est faite l'écho d'un procès jugé par la Cour suprême des Etats-Unis qui a grandement modifié *l'éthique de la profession d'avocat* dans ce pays et qui, selon l'expression d'un des juges, *« provoquerait de profonds changements dans la pratique du droit »*. Les avocats peuvent désormais faire de la publicité par voie de presse écrite et même, éventuellement, par voie de télévision.

John R. Bates et Van O'Steen sont tous deux avocats au barreau de Phœnix (Arizona) depuis 1972. De 1972 à 1974, ils ont travaillé pour le compte du Maricopa County Legal Aid Society : les *Legal Aid Societies*, organismes subventionnés par les Etats, assistent gratuitement la population pauvre (comparable à l'aide judiciaire). En 1974, ils ont abandonné la *Legal Aid Society* pour créer une *law clinic* (boutique de droit) : ils désiraient venir en aide aux personnes ayant des revenus modestes, mais trop élevés pour bénéficier de l'assistance des *Legal Aid Societies*. Pour ce faire, ils avaient organisé un cabinet se spécialisant dans les affaires courantes (divorce sans faute, adoptions simples...), utilisant des formulaires et questionnaires préparés par eux, et des machines à mémoire, ceci pour réduire le coût des interventions et, par voie de conséquence, le montant des honoraires demandés.

Ce système n'était viable qu'à partir d'un volume d'affaires important ; ne voulant utiliser le système classique des invitations, réceptions, et autres moyens de publicité indirects classiques, et ne pouvant attendre que la réputation transmise de bouche à oreille fasse sentir ses effets, ils se sont trouvés, en 1977, confrontés au choix suivant : abandonner la profession, choisir un autre type de clientèle, ou faire de la publicité.

Ils optèrent pour la troisième solution, sachant que les règles du barreau de l'Arizona (comme celles des autres Etats) l'interdisaient.

Cette publicité était rédigée en ces termes :

« Avez-vous besoin d'un avocat ? Assistance juridique à des tarifs raisonnables », suivie d'une liste des cas étudiés à des tarifs spéciaux : *« Divorce incontesté : 175 dollars, plus 20 dollars de frais de justice... »*, le tout suivi de leur nom et leur adresse.

Suspendue pour six mois par le conseil de l'ordre de Phoenix, la sanction fut réduite par l'ordre de l'Arizona à une semaine, sanction confirmée par la Cour suprême de l'Etat. Ils portèrent le litige devant la Cour suprême des Etats-Unis qui, pour la première fois, le 27 juin dernier, reconnut que l'interdiction de faire de la publicité pour les avocats était anticonstitutionnelle. Certaines restrictions étaient cependant apportées, chaque barreau pouvant réglementer cette publicité.

Certains penseront en France qu'il s'agit là d'un phénomène purement américain : un stéréotype veut que toute activité soit intéressée aux Etats-Unis alors qu'en France règne « pureté et désintéressement », notamment au barreau.

***

Or le barreau américain change : il ne s'agit pas que de changements de structures, mais d'une modification importante des esprits, tant des jeunes avocats que de hautes personnalités de la justice : il n'est qu'à voir le cas de M. Ramsey Clark, ministre de la justice de 1967 à 1969, devenu avocat spécialisé dans les affaires de défense des libertés et des droits individuels.

Il est vrai qu'un revirement est nécessaire : une statistique a montré que 90 % des avocats assistaient 10 % de la population et un sondage Harris révélait que seul 18 % du public avait confiance dans les cabinets d'avocats.

Pourtant il existait les *Legal Aid Societies*, composées de jeunes avocats, principalement assistant la population pauvre : ce sont les premiers à avoir lutté dans les tribunaux contre la discrimination raciale ; mais la population conservatrice a réagi et les crédits ont été réduits. Les avocats en faisant partie ont été également déçus de constater que peu d'associations remplaçaient l'assistance par l'entraide collective pour servir de relais.

En 1966-1967, les « communes d'avocats » naquirent principalement à l'occasion des grands procès des *Black Panthers* ; certaines de ces communes fonctionnent encore dans des villes comme Chicago ou New-York City : fortement politisées, elles sont surtout liées aux organisations locales d'entraide populaire.

D'autres associations d'aide judiciaire existent, telle que l'*American Civil Liberties Union*, qui semble *attirer actuellement les jeunes avocats* plus que les *Legal Aid Societies* dans la mesure où cette « Union » défendrait plus les libertés individuelles. (Il faut apporter une restriction à ce propos depuis le mois de juillet 1977, cette « union » ayant accepté de défendre le parti nazi du fait que l'application des règles constitutionnelles de libertés lui auraient été refusées.)

Parallèlement, et à l'opposé, les grandes sociétés sont bien représentées, conseillées et défendues : représentées par les *Washington Lawyer Tobbyist*, conseillées et défendues par les grands cabinets de Manhattan, qui regroupent cent à deux cent cinquante avocats chacun selon les cas.

***

Face à cette situation, les *law clinics* (boutiques de droit) sont nées dans de très nombreuses villes : leur survie est parfois difficile, les avocats en faisant partie cherchant à réduire le montant de leurs honoraires et à informer la population pauvre *et moyenne de ses droits* afin que ceux-ci soient revendiqués et respectés. Le succès de ces cliniques dépend en partie du monopole de représentation des avocats pour certaines affaires telles que le divorce.

Face à cette situation la Cour suprême a réagi également en autorisant la publicité. Il est à noter que certains barreaux prévoient de limiter cette autorisation aux seules *law clinics* ; même d'ores et déjà le barreau de Chicago a autorisé pour tous les avocats la publicité à condition qu'elle soit claire, précise quant aux spécialités et honoraires.

Justice Blackburn a analysé longuement les raisons de la crise. La population est sous-assistée en justice : d'une part, elle ignore ses droits, ce problème concernant tant les pouvoirs publics que le barreau : d'autre part, elle craint d'aller consulter un avocat ignorant celui qui voudra ou saura s'attacher à résoudre un problème spécifique et craignant principalement le montant des honoraires à payer.

Or, note la Cour suprême, *« une personne, tant en qualité de citoyen qu'en qualité de consommateur, a le droit de connaître les activités des professions judiciaires »*.

La Cour suprême a rejeté les arguments du barreau de l'Arizona en répondant :

— L'interdiction de faire de la publicité est une question d'étiquette et non d'éthique, les avocats comme tous les travailleurs gagnant leur vie par leur profession ; et *« croire que les avocats sont d'une certaine façon « au-dessus » du commerce est un anachronisme »*.

— La variété des affaires soumises aux avocats n'empêche pas que certains cas classiques « de routine » (divorce sans faute...) peuvent avoir des honoraires fixés à l'avance.

— La justice ne pourra que gagner à être appliquée à tous plutôt qu'à un petit nombre choisi par l'argent.

— La publicité ne pourr.. que faire baisser le montant des honoraires et n'augmentera pas le coût, du fait de la concurrence.

— La publicité aidera les avocats peu connus à se faire connaître, ce qui ouvrira le marché, l'interdiction de faire de la publicité perpétuant la position sur le marché des avocats installés.

— La publicité ne peut pas nuire plus à la qualité des services que le silence, les *bar associations* (ordre des avocats) ayant pouvoir de lutter contre les abus.

— La publicité, permettant aux avocats de se faire connaître, à la population de les connaître, et de connaître le coût des honoraires, présente plus d'avantages que d'inconvénients.

L'absence de statistiques en France ne permet pas de connaître les pourcentages des populations non assistées. Mais les problèmes sont comparables à ceux des Etats-Unis. Certes les ordres des avocats, certains barreaux, des organisations comme le Syndicat des avocats de France ont commencé à modifier la situation, ouvrant les portes de l'inconnu des honoraires ; les syndicats, les associations de défense apportent leur contribution à l'œuvre de clarification.

Mais la publicité, telle qu'elle pourrait exister, telle qu'elle a commencé à exister aux Etats-Unis, devrait être autorisée en France dans l'intérêt des justiciables, des avocats et de la justice.

(*) Avocat au barreau de Paris.

CONTRE L'AMBIGUITÉ

par CLAUDE MICHEL (*)

La Conférence des bâtonniers, à laquelle se sont ralliées toutes les associations d'avocats à l'exception du Syndicat des avocats de France, tente de présenter au pouvoir une image unanime de la profession d'avocat.

Le Syndicat des avocats de France a déjà exposé les nombreuses raisons qui l'ont conduit à refuser de cautionner ce qui pour certains est avant tout une opération de marketing électoral du type *« Oui à la France qui plaide »* (absence de discussion préalable dans la plupart des barreaux, exclusion des stagiaires, cooptation de nombreux participants). Ralliement spectaculaire en vue de quel marchandage à un pouvoir qui n'a pas ménagé les avocats et qui réduit la justice à *la portion congrue* ?

Les rapports diffusés dernièrement montrent, en outre, que les vrais problèmes, posés à la fois aux avocats et à ceux qui ont affaire à la justice ne seront pas franchement abordés. Certaines des propositions sont résolument corporatistes et malthusiennes :

— Suppression de l'aide judiciaire partielle et augmentation des frais de postulation et des dépens, au moment où il est tant question de la gratuité de la justice ;

— Barrage renforcé pour l'entrée dans la profession, alors que *les besoins de défense* ne cessent de croître ;

— Dénaturation du métier de défense par la proposition de fusion des professions d'avocats et de conseils juridiques.

Si des constats réalistes, des idées empruntées aux réflexions syndicales apparaissent ici ou là à propos de l'aide judiciaire et des honoraires, c'est l'ambiguïté qui domine.

On n'a pas voulu engager le débat de fond qui intéresse tout à la fois le public et la profession : quelle défense et quel statut pour l'avocat ?

Le recours au mythe de l'unanimité facilite cette esquive, comme si nous ne savions pas que le titre d'avocat désigne à la fois celui qui se consacre au service exclusif des grands intérêts financiers et tous ceux dont le travail est principalement voué à la défense des personnes, de leurs droits et libertés.

Or, si l'on veut obtenir compréhension et appui du public, et assurer un avenir à la profession, il faut choisir : se consacrer à la défense des besoins juridiques et judiciaires qui s'expriment avec acuité et souvent de façon nouvelle dans la population (droit de la consommation, de l'environnement, droit du travail et du logement, problèmes de la famille), et résister à ceux qui préconisent un barreau technocratique, faisant prévaloir la collaboration étroite avec les milieux économiques et financiers.

Ainsi sera démontrée clairement l'utilité sociale spécifique de l'avocat qui joue un rôle indispensable dans la défense.

***

Il faut aussi se livrer à une réflexion publique et loyale sur ce que doivent être la légitime rémunération des avocats et leur statut fiscal. Cette réflexion est particulièrement nécessaire à un moment où un débat est engagé dans le pays sur l'éventail des revenus. Elle doit être nourrie d'éléments concrets, se référer à la situation d'autres professions, en tenant compte des responsabilités exercées et aussi des charges, garanties et avantages respectifs.

Ainsi l'avocat pourra-t-il disposer de revenus clairement déterminés et connus, lui permettant de remplir de façon indépendante sa fonction de défense, sans encourir les critiques d'abus, voire d'arbitraire auxquelles il est aujourd'hui souvent exposé.

Il faut en finir avec les privilèges et se démarquer de ceux qui en usent. Il faut aussi défendre les avocats.

En effet nombre de leurs préoccupations sont justifiées : quarante ans d'exercice pour recevoir une retraite inférieure à 2 000 F par mois ; l'avocat malade ou victime d'un accident n'est pratiquement pas garanti ; pendant quelques années, la rémunération de nombreux jeunes est proche du SMIC ; les commissions d'office pour la défense pénale ne sont pas payées ; souvent, les indemnités versées au titre de l'aide judiciaire ne couvrent pas les frais exposés.

Pour ceux, nombreux, dont la clientèle est essentiellement populaire et comporte une grande proportion de dossiers d'aide judiciaire et de commission d'office, cette situation est insupportable.

Ces difficultés, si elles ne doivent pas servir d'alibi aux avocats d'affaires ni aux affaires des avocats, doivent recevoir des solutions qui nécessitent le concours de fonds publics.

Il faut accepter sans réticence l'extension de notre activité dans le domaine de l'aide judiciaire, au titre du conseil, de la défense pénale, civile ou prud'homale.

Mais nous refusons une assistance au rabais, une « justice pour les pauvres ».

Notre intervention dans ce domaine, comme dans les autres, doit être rémunérée en considération du travail effectif, sur la base d'un barème négocié.

Certains déplorent la mort du barreau englué dans la bureaucratie, s'éloignant de la défense pour rechercher des secteurs d'activité plus rentables, tandis que d'autres voient dans cette reconversion la seule possibilité d'avenir.

En réalité, il faut mieux répondre aux besoins juridiques et judiciaires de la population, étendre partout l'information, garantir l'accès à la justice de tous ceux qui en sont écartés par l'insuffisance de leurs moyens financiers, tout en leur permettant le libre choix de leur conseil.

Cet élargissement du champ de la défense est indispensable pour un barreau vivant.

Il contribuera à l'indépendance économique de l'avocat et donc à l'indépendance de la défense.

Seule une telle orientation, répondant aux réalités sociales d'aujourd'hui, peut permettre de rassembler la majorité des avocats dans une action commune bénéficiant du soutien de l'opinion.

(*) Secrétaire général du Syndicat des avocats de France.

1 129 EN 1900
12 914 AUJOURD'HUI

Attachés par tradition au caractère libéral de leur métier, les avocats forment un monde jaloux de ses particularismes, peu porté jusqu'à ces récentes années à s'organiser systématiquement. C'est l'une des raisons pour lesquelles il est difficile de procéder à un recensement exhaustif des différentes catégories d'avocats. La même remarque s'applique aux conseils juridiques apparus officiellement en France en 1972 (loi du 31 décembre 1971). Le ministère de la justice ne dispose que de quelques éléments statistiques fragmentaires.

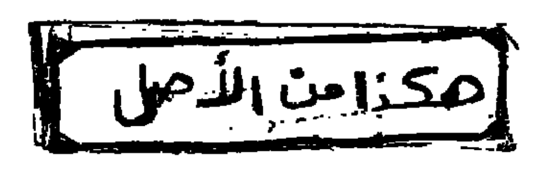
On peut toutefois signaler quelques tendances. La première de celles-ci est l'accroissement considérable du nombre des avocats, multiplié par dix au cours du siècle (1 129 en 1900, 12 914 (1) en 1977), et qui a pratiquement doublé depuis 1964 (6 700). Il est probable que l'augmentation des affaires judiciaires n'est pas proportionnelle à cet accroissement. On note une forte concentration à Paris : 4 476 (1) avocats exercent dans la capitale, dont 1 700 stagiaires environ. Les barreaux de la périphérie se développent rapidement.

Le stage obligatoire dure trois ans, mais peut se prolonger (et se prolonge fréquemment, pour des raisons fiscales) jusqu'à cinq ans. Les stagiaires sont des avocats à part entière : ils sont environ 2 700 cette année.

Le nombre global des conseils juridiques, pour la France entière, atteindrait environ 4 000.

Ces professions demeurent assez peu « féminisées » — 1 315 femmes avocats — mais connaissent une nette tendance au rajeunissement. L'âge moyen des avocats serait de quarante et un ans.

(1) Chiffres communiqués par la Caisse nationale des barreaux de France.



DÉFENSE

ENTRE L'AVEYRON ET LE TARN

La manœuvre en terrain libre de la 11e division parachutiste a permis d'expérimenter le missile antichars Milan

Camp du Larzac. — La manœuvre Cormoran, qui a eu lieu du lundi 12 au jeudi 15 septembre, a permis au général Jean Lagarde, chef d'état-major de l'armée de terre, de constater l'efficacité des moyens antichars, notamment des missiles Milan mis à la disposition de la 11e division parachutiste dont le nouveau commandant, le général Lacaze, a dérigé l'exercice avec son adjoint opérationnel, le général Caillaud. Le P.C. avait été installé au camp militaire du Larzac, entre l'Aveyron et le Tarn. L'Espagne, qui participe chaque année à des exercices aéroportés avec la France, avait délégué deux cents parachutistes de la province de Madrid.

Selon un porte-parole de la 11e D.P., il faut entrainer les unités de la division à l'utilisation de la *« troisième dimension »* sous toutes ses formes (parachutage, aérotransport, héliportage, appui aérien). Ces points sont importants, car ils ont permis de voir en action pour la première fois le nouveau 5e régiment d'hélicoptères de combat, qui remplace depuis peu le groupe d'aviation légère divisionnaire. Quant à l'étude des problèmes du commandement et des liaisons entre les différents échelons du commandement, elle incombait également à une nouvelle unité, le 14e régiment de commandement et de transmission parachutiste, qui groupe les traditionnelles formations logistiques divisionnaires.

Au total, trois mille deux cents

De notre envoyé spécial

hommes dispersés sur les calcaires aveyronais, terrain difficile pour l'attaque, mieux disposé pour la défense avec les forteresses naturelles du plateau de Levezou ; mille six cents parachutistes largués par trente avions de transport, dont les éléments du 17e génie aéroporté ; trois cent cinquante véhicules, trente blindés et trente hélicoptères.

La phase la plus spectaculaire de cette manœuvre en terrain libre (1) a été le largage à très basse altitude (entre 1,50 mètre et 5 mètres) à partir d'avions Transall de charges de plusieurs tonnes sur l'aérodrome de Rodez, où se trouvaient de nombreux attachés militaires étrangers. La méthode française ainsi utilisée est encore expérimentale ; elle tend à diminuer la vulnérabilité des appareils et à supprimer la recherche de terrains favorables. Seul le Transall permet le largage de fardeaux opérationnels de 3 tonnes dont le poser est freiné par un petit parachute.

Hors manœuvres, le général Lagarde, accompagné de M. Philippe Lacarrière, secrétaire général pour l'administration des armées, a survolé en hélicoptère le plateau du Larzac et s'est posé près de la ferme Cavailhès, au nord-est du périmètre de l'extension prévue du camp. Là, le 2 octobre 1976, un jeune berger corse, M. François Giaccobi, et M. Charles Roucayrol, s'étaient installés avec leur famille — femmes et enfants, — alors que l'armée venait d'acheter la propriété. Les deux ménages, auxquels des paysans contestataires avaient offert une trentaine de maisons et de brebis, avaient pris possession de la bergerie, mais ils en avaient été chassés par des militaires, qui avaient détruit le toit pour la rendre inhabitable.

Le 10 octobre, le comité d'action du Larzac arrive sur les lieux avec des planches et des madriers et il construit, à quelques mètres de la ferme, une seconde bergerie. M. François Giaccobi y vit toujours, faisant paitre son petit troupeau dans la maigre garrigue parsemée d'arbrisseaux de buis, sous la surveillance de deux sentinelles perchées sur un mirador installé dans les branches fourchues d'un vieux chêne. Barbelés autour de la ferme, poste de guet et rondes des soldats donnent à cette campagne occitane, limitée au nord par une falaise abrupte dominant le cours de la Tourbie, un affluent du Tarn, l'aspect d'une ferme perdue dans le bled, pendant la guerre d'Algérie.

Pour les contestataires du Larzac, la ferme de Cavailhès est un symbole. Mais certains paysans du Causse ne sont pas d'accord avec les méthodes pratiquées par les « *squatters* ». Plusieurs d'entre eux ont vendu à l'armée leurs terrains en friche ou sont sur le point de le faire. D'autres refusent. Tous attendent la déclaration d'utilité publique qui sera prononcée à la fin de cette année.

LEO PALACIO.

(1) La grande manœuvre Déméter en terrain libre, qui a eu lieu la semaine dernière en Beauce, a coûté environ 12 000 F d'indemnités (réparation des dommages et estimation du contentieux) versées aux agriculteurs. En sept jours d'exercice, les blindés ont parcouru 100 000 kilomètres (dont 50 000 en tout terrains) et les véhicules à roues 500 000 kilomètres. Selon l'état-major, aucun accident grave de personnes n'est à déplorer.

SCIENCES

LA FRANCE VA CONSTRUIRE UNE CENTRALE ÉLECTRO-SOLAIRE DE 2 MÉGAWATTS

La France construira une centrale électro-solaire de 3 mégawatts : c'est ce qu'a annoncé, jeudi 15 septembre, M. Jacques Sourdille, secrétaire d'Etat à la recherche, à l'occasion d'une visite au laboratoire d'énergétique solaire d'Odeillo (Pyrénées-Orientales).

Destinée à être un banc d'essai industriel permettant d'expérimenter divers matériels, cette centrale sera du type « à tour » : une batterie de miroirs orientables (héliostats) concentrera les rayons du soleil sur une chaudière située au sommet d'une tour d'une soixantaine de mètres de hauteur. Sa réalisation coûterait environ 80 millions de francs.

Baptisée Thémis, cette centrale sera une variante du projet Them, une centrale de 3,5 MW étudiée par le Centre national de la recherche scientifique (C.N.R.S.) et E.D.F., mais qui avait été jugée trop ambitieuse.

M. Sourdille, qui terminait jeudi deux jours de visites d'installations solaires dans le midi de la France, a survolé, notamment autour de Marseille, de Perpignan et d'Odeillo, plusieurs sites possibles pour la construction de cette centrale ; il a indiqué que la décision sur sa localisation sera prise *« dans quelques mois »*. Il a, d'autre part, affirmé la volonté du gouvernement d'accroître l'effort de recherche et de développement dans le domaine de l'énergie solaire : de 37 millions de francs en 1975, les crédits correspondants, dans la seule « enveloppe-recherche », sont passés à 83 millions cette année : ils atteindront au minimum 108 millions en 1978, a affirmé M. Sourdille.

LE CONTRAT FRANCO-JAPONAIS DE RETRAITEMENT DE COMBUSTIBLE NUCLÉAIRE IRRADIÉ SERAIT SIGNÉ LE 30 SEPTEMBRE A TOKYO.

Selon des sources japonaises rapportées par l'A.F.P., la Compagnie générale des matières nucléaires (COGEMA), filiale à 100 % du commissariat à l'énergie atomique, signera le 30 septembre prochain à Tokyo avec neuf compagnies nipponnes d'électricité un contrat portant sur le retraitement par la France de 1 600 tonnes de combustible nucléaire irradié japonais. La décision en a été prise mercredi 14 septembre à l'issue d'une réunion des présidents de ces neuf compagnies.

Rappelons que, aux termes de ce contrat, l'usine de La Hague retraitera ces combustibles entre 1983 et 1990. Avant cette date, les versements effectués par l'industrie japonaise aideront la COGEMA à financer l'agrandissement de son usine, dont la capacité doit passer de 800 à 1 600, puis 2 400 tonnes de combustible retraité par an. Aux termes de l'accord, d'une valeur proche des 3 milliards de francs, tous les déchets issus du retraitement retourneront au Japon. Un accord ultérieur entre les gouvernements réglera les problèmes liés au retour au Japon du plutonium extrait (*le Monde* daté 4-5 septembre).

ÉDUCATION

L'HUMANISME FOSSILISÉ

(Suite de la première page.)

A la maternelle, l'enfant a entendu, en deux séances et trente diapositives commentées, que le brossage quotidien des dents prévient leur carie ; plus tard, il va pouvoir, au cours de deux années, s'initier aux particularités de la vie des animaux et des végétaux dans leur milieu et faire au laboratoire des études comparatives et des dissections. Mais, les deux années suivantes, on ne lui fera entrevoir les problèmes de biologie humaine qu'à la sauvette. Au passage, il apprendra depuis peu, souvent d'un conférencier venu d'ailleurs, comment on ne fait pas d'enfant. On lui dévoilera enfin les mystères (donc la prévention) de la maladie dite du charbon, et du choléra des poules, fléaux dont on peut douter que l'intérêt soit très actuel. Je n'ai cité (et bien sûr caricaturé) que les points forts de ces programmes.

Certains jeunes privilégiés qui se destinent, pour une part, aux professions de santé disposeront en terminale de luxueux manuels de biologie comportant, particulièrement bien traité et détaillé par d'excellents spécialistes, un chapitre de paléontologie consacré sur quelques dizaines de millions d'années à l'évolution des équidés en Amérique du Nord, d'Eohippus au cheval contemporain. Si le bachelier s'est destiné à devenir cadre de la nation (de ces cadres qui décident prioritairement de notre avenir d'hommes français parce qu'issus de l'Ecole nationale d'administration, de l'Ecole normale supérieure, de l'Ecole polytechnique, par exemple), il aura eu tout le temps d'oublier ces notions écoutées lors de ses études secondaires puisqu'à ma connaissance le programme d'aucune de ces écoles ne comporte la moindre évocation d'un problème lié à la biologie de l'homme.

Qui plus est, comment la formation apportée par l'étude de problèmes spécifiques pourra-t-elle être offerte à tous les autres ? Comment pourrait-on reprocher à ceux qui gouvernent et prévoient de considérer parfois les êtres vivants comme ectoplasmes disciplinés et pliés aux données statistiques (vraies ou fausses, cela n'a de ce fait plus grande importance), puisque tout au long de leur formation (dont nous sommes pourtant si fiers) personne ne leur a jamais parlé de la vie.

Des têtes bien faites

On pleure, à tort ou à raison, l'humanisme disparu. Quel humanisme, d'abord ? Celui des humanités littéraires ? L'espèce est en voie d'extinction, c'est certain. L'humanisme scientifique, non celui des encyclopédistes ni du positivisme, un peu dépassé, mais celui qui forme des têtes bien faites à comprendre l'essentiel des progrès de la recherche en tous domaines ? Il nous semble que les chercheurs ayant des clartés de tout se font bien rares. Leur fréquentation pourtant était plus riche que celle de ceux dont la raison d'être est de faire avancer certaines connaissances, en profondeur sinon en surface. Aussi pourquoi évoquer encore l'humanisme, notion en voie de dissolution, faute de définition claire ?

Parler d'humanisation paraît plus réaliste, en parler comme d'une ultime ligne de résistance derrière laquelle s'abrite encore, après qu'elle l'ait édifiée à la hâte, l'éducation d'aujourd'hui. L'hominisation fait de nous, naturellement (et pour longtemps encore, il faut bien sûr l'espérer), l'être biologique correspondant aux caractéristiques chromosomiques de notre espèce. L'humanisation fait de nous un être social (de contact agréable, et c'est d'abord cela la qualité de la vie), grâce à l'éducation-instruction, l'éducation du comportement et du civisme, l'éducation-connaissance de notre environnement, l'éducation-connaissance de la biologie de la reproduction et du développement de l'espèce humaine et de celles qui partagent avec nous la biosphère. On est humaniste aujourd'hui lorsqu'on peut sans névrose convenir que l'idéal de l'éducation civique reste la réalisation globale de la devise de la République française, tout en admettant bien que l'histoire naturelle des êtres vivants de tous bords a pour règles l'asservissement aveugle, le polymorphisme hiérarchisé, les combats sans fin ni pitié.

Les enseignants sont, de la maternelle à la terminale, la dernière chance pour la génération qui vient de naître de conserver quelque affection pour un monde naturel qu'on ne connaît et ne reconnaît plus. Ils sont, à mon sens, les premiers maîtres d'une éducation biologique qui reste presque entièrement à créer sous la réserve que leur enseignement soit d'urgence actualisé, élargi, obligatoire et instauré sans aucune discontinuité tout au long du curriculum scolaire.

Pour faire mentir un Leroi-Gourhan prophétique que j'aime à citer souvent et éluder avec lui l'heure de la « dernière poche de pétrole, vidée pour cuire la dernière poignée d'herbe, mangée avec le dernier rat ».

J.-M. ROBERT.

هكذا من الأصل





LA RENTRÉE DES CLASSES

DES « BAVURES » EN NOMBRE LIMITÉ

La rentrée des classes, qui a mis cette année en mouvement, dans l'enseignement public, onze millions d'élèves et neuf cent quatre-vingt mille adultes (enseignants et personnels de tous ordres) n'aura pas été marquée de « bavures » très sérieuses. Elles paraissent, en tout cas, moins nombreuses que les autres années. Le ministre de l'éducation s'est plu à souligner, jeudi 15 septembre au soir, qu'on ne lui avait *signalé de problèmes que pour* cinquante à cent classes, « soit mille à trois mille élèves : un dix millième d'erreurs, c'est de la mécanique de précision ».

La sérénité de M. René Haby n'est pas partagée par M. André Allamy, secrétaire de la C.G.T., qui a affirmé que le ministre « pratiquait la méthode Coué » et tentait « de tromper l'opinion et les travailleurs qui découvriront les réalités de la rentrée *scolaire* ». *Sévérité* plus grande encore du côté du P.S.U., où l'on déclare que la *réforme* de l'enseignement vise « à faire de l'école un instrument adapté à l'extension du chômage et à la déqualification ».

Parmi les « bavures » les plus sérieuses, on note, dans plusieurs villes, l'inachèvement des travaux de construction de locaux scolaires : à Rennes, à Uzerche, à Ahun (Creuse), à Lannion et à Bourg.

Dans d'autres villes, des retards dans les nominations des enseignants du primaire ou du secondaire ont provoqué des grèves localisées ou des *occupations* de locaux par des parents mécontents : à Villeneuve-de-Berg (Ardèche), à Contamine (Haute-Savoie), à Saint-Joachim (Loire-Atlantique), à Champs-sur-Marne (Seine-et-Marne). Au lycée de Corbeil (Essonne), les enseignants syndiqués au SNES *et au* SGEN-C.F.D.T. *ont* fait grève pour exiger le réemploi des auxiliaires. Ils réclamaient aussi la démission du proviseur. Des mouvements de grève ont eu lieu à la Guadeloupe.

A Paris, après la décision des élus communistes de préparer un « dossier noir » de la situation scolaire, M. Jacques Chirac s'est rendu, pour la rentrée, dans des écoles du XVe arrondissement. « Je n'ai pas eu connaissance de graves problèmes, a-t-il déclaré, la *rentrée s'est effectuée dans de bonnes conditions.* » Ce n'est pas l'avis du Syndicat national des instituteurs, qui estime que la capitale a pris un « retard considérable » pour les ouvertures d'écoles maternelles. « D'ici à trois ans, il ne devrait plus y avoir de listes d'attente en maternelle », a répliqué le maire de Paris. Au rectorat, on indique que des ouvertures de classes auront lieu « dans la semaine qui suit la rentrée », *après examen de* « la *situation* des effectifs et dans la limite du contingent disponible ». *Le rectorat signale des retards* de construction dans trois écoles maternelles de Paris : rue Jacquier (XIVe), rue d'Alleray (XVe) et rue de l'Archereau (XIXe).

Malgré la décision du ministre de réemployer, cette année, tous les maîtres auxiliaires qui avaient eu au moins un mi-temps de façon continue l'an dernier, diverses manifestations *de maîtres auxiliaires ont eu lieu, le jour de la* rentrée, à Toulouse, à Lille, à Nice et à Grenoble. Elles ont rassemblé, en général, quelques dizaines de personnes. Le ministre a réaffirmé que, même s'ils n'obtenaient pas tout de suite d'affectation, les maîtres auxiliaires seraient payés à dater du 15 septembre. Le Syndicat national des enseignements secondaires (SNES) organise des manifestations devant les rectorats de la région parisienne, *ce* vendredi 16 septembre.

Alors, Monsieur le ministre, cette réforme ?

Si être un bon pédagogue c'est n'avoir pas peur de se répéter pour se faire comprendre, alors M. René Haby est un excellent pédagogue. L'ancien instituteur devenu ministre en a fait la démonstration le jour de la rentrée. De l'aube au crépuscule, d'une antenne à l'autre, de Paris à Pithiviers, il a répondu aux mêmes questions, dix fois répétées, avec une égale patience et une sérénité que rien n'entame.

8 h. 20. Le tour des ondes commence à R.T.L. Avant le direct, le rédacteur en chef, derrière son bureau, prodigue ses conseils à l'élève-ministre : *« Raccourcissez vos réponses, Monsieur le ministre. »* Dans le studio framboise écrasée, des micros en forme de spaghettis s'allongent dans l'espace. *« Votre première copie du 15 septembre, c'est à R.T.L. que vous la faites, merci Monsieur le ministre. »* On parle réforme, union de la gauche, syndicats (*« à la base, les enseignants se rendent compte de l'intérêt de la réforme »*). Avant de partir, le ministre est arrêté par un technicien dont la femme, maîtresse auxiliaire, a un poste très éloigné de son domicile.

9 heures. Par les fenêtres de son vaste bureau, rue de Grenelle, le ministre voit le soleil caresser les feuilles du parc silencieux. On feuillette la presse du matin. Etrange cet éclat des radicaux de gauche... Leur « sortie » éclipse la rentrée : concurrence déloyale.

9 h 30. Sept délégués du SNETAA (syndicat de l'enseignement technique) sont reçus en audience. *« Il y a des bavures dans le réemploi des auxiliaires »*, affirme le secrétaire général. Il y a des progrès ? *« Oui, mais nous avons les problèmes qui n'ont pas été résolus les années précédentes »*.

10 h 40. Les proches collaborateurs du ministre viennent faire le point. *« Calme et sérieux dans l'académie de Créteil »*, *« R.A.S. à Orléans »*, *« dix marginaux devant le rectorat de Nice »*, *« une construction inachevée à Nîmes »*. On ne s'attarde pas : une conversation plus qu'un conseil de guerre.

11 heures. M. Haby part pour le lycée de Pithiviers, petite ville du Loiret. Il est attendu : mille trois cents élèves, le recteur et l'inspecteur d'académie, le préfet, le maire, le proviseur, une poignée de gendarmes, une équipe de TF 1, et cinquante professeurs en grève. *« Ils n'auraient pas fait grève si on n'était pas venu »*, s'indigne-t-on dans l'entourage du ministre. *« Non à la réforme Haby ! »*, dit une banderole. Dans une classe surchauffée, vingt-quatre élèves de sixième subissent le choc : non seulement ils entrent aujourd'hui en sixième, mais voici qu'ils vont être interrogés en direct par le ministre à la télévision !

Politique à l'école

M. Haby s'installe au bureau du professeur. Interminable attente. Dans des haut-parleurs, on entend le début du journal et une succession de voix graves : MM. Fabre, Marchais, Mitterrand, Soisson, Guéna, etc. La politique *entre à flots dans cette* classe ! Le ministre va vers les élèves, observe les emplois du temps, feuillette les manuels.

Après plus d'une heure d'attente, voici le direct. Bonjour. Ici Pithiviers. Parlons de cette fameuse réforme. Les élèves s'interrogent sur le sport, les mathématiques : *« Est-ce que ce sera plus difficile que dans le primaire ? » « Il y a moins de difficultés que tu le crains. Vous allez apprendre au collège ce qu'il sera nécessaire de savoir pour vivre en l'an 2000. »* Le direct est interrompu plus tôt que prévu. Dans une classe voisine, des élèves de troisième, qui attendaient sagement leur tour, apprennent qu'ils ne passeront pas à l'antenne : *« La politique a été trop longue. »* On dialogue quand même.

14 heures. FR 3, station régionale, sollicite une courte interview. Alors, Monsieur le ministre, cette réforme ?

14 h. 10. Cocktail au lycée. En traversant la cour, on a entendu quelques cris poussés par les grévistes. *Champagne : « Monsieur le ministre, je lève mon verre à la réforme. »* Un pétard explose au moment du départ pour Paris.

16 h. 30. Rue de Grenelle. Radio Monte-Carlo sollicite une interview. Alors, Monsieur le ministre, cette rentrée ? *« Le fait que j'ai peu d'indications tendrait à prouver que cela se passe bien. Quand cela va mal, je le sais très vite. »*

17 h. Le temps de signer quelques lettres qui s'entassent dans d'énormes parapheurs et le moment est venu d'aller au studio de FR 3. *« La femme d'un de nos techniciens a des problèmes de mutation, Monsieur le ministre. »* Au fait, cette rentrée, et cette réforme ? *« Etes-vous un ministre heureux ce soir ? »*

19 heures. Dernière étape à la Maison de la Radio, dans les studios de France-Inter. *« Avec nous, ce soir, le ministre de l'éducation qui répondra aux questions de nos auditeurs sur les points noirs de la rentrée »*. La formule heurte le ministre qui hoche la tête *« Le fait que j'ai peu d'informations »*, etc. (voir plus haut). *« Votre autosatisfaction est scandaleuse »* proteste un auditeur. Pour la première fois de la journée, le ministre, toujours courtois, s'énerve. Mais revenons à la réforme. *« La France n'a pas à rougir de l'évolution de son système d'enseignement. »*

En quittant la Maison de la radio au premier jour de l'application *de sa réforme*, M. René Haby était aussi serein qu'à l'aube et prêt à s'expliquer encore : *« Cela ne me change pas tellement des jours ordinaires : les audiences, les réunions de travail. Il faut beaucoup parler. »* De la réforme ? De la réforme.

BRUNO FRAPPAT.

DANS LE JURA

Jour tranquille à Arinthod

De notre envoyé spécial

Arinthod (Jura). — Les arcades fortifiées qui cascadent autour de la place, les toits aux pans allongés... Tout le bourg d'Arinthod s'était, jeudi, levé dans le brouillard : c'est devenu une habitude depuis la mise en eau du barrage de Vogians, à quelques lieues. Cependant, peu avant 8 heures, des lumières ont brillé dans les salles de l'école communale, adossée à la mairie et où siégeait le juge de paix, comme au C.E.G. qu'on doit simplement appeler collège à partir d'aujourd'hui.

Mme Lucienne Troupel, directrice de l'école, n'a pas eu les nuits plus agitées par cette rentrée que par les *précédentes*. Aucune de ses classes, peuplées par les enfants d'Arinthod et de six villages voisins, n'aura plus de vingt-huit élèves. Le cours préparatoire en attend dix-huit. Les tableaux ont été repeints pendant les vacances ; le nettoyage des classes a bien failli ne pas être terminé à temps, mais tout a été vite réparé. Seules préoccupations : le cas de l'instituteur du cours élémentaire deuxième année qui se trouve être aussi... maire d'Arinthod et conseiller *général*. Certaines de ses absences sont inévitables et le remplacement pas toujours assuré. Mais M. Jean-Claude Quemin, inspecteur départemental, venu assister à la rentrée à Arinthod, a confirmé qu'un maître remplaçant, attaché au canton, sera disponible le plus souvent possible.

Autre souci : Fétigny. Ce village de quatre-vingts habitants s'obstinait à entretenir une école de cinq élèves. Deux familles s'opposaient à sa fermeture. Certes, il subsiste dans le canton quatre écoles fréquentées par moins de dix élèves chacune (alors que le seuil théorique de fermeture est de douze élèves), mais, à Fétigny, l'institutrice étant partante et la démographie sans espoir de redressement, la décision de fermeture a été prise. Jeudi, *trois* des cinq enfants se sont présentés à Arinthod. Peu de remous en définitive.

Car ici on est entre deux. Autour d'Arinthod et ses mille cent dix-neuf habitants qui font de l'élevage, travaillent le plastique ou tournent des objets en bois, c'est la « petite montagne ». Celle qui, après la plaine de la Bresse, à l'ouest, prépare les yeux, la tête et les jambes aux rugosités du Haut-Jura, à l'est Alors, la réforme, le nouveau cours préparatoire... De quoi parlez-vous ? Une réforme qui arrive après tant d'autres. *« Tenez, les maths modernes, nous on y est allé doucement, sans tomber dans l'excès. On n'a jamais cessé d'accorder une grande importance au calcul. Aussi n'avons-nous pas à revenir en arrière aujourd'hui. »*

Sans se presser

Les horaires ont changé. Une heure de moins en français. *« C'est normal puisqu'on fait du français à l'occasion de toutes les activités d'éveil. D'ailleurs, les horaires ne doivent pas être suivis à la minute... Et puis, ici, tout dépend tellement du temps qu'il fait. »* Allez donc démêler dans cet écheveau de bon sens la part de prudence, compagne familière de ceux qui savent que les montagnes ne se laissent pas facilement déplacer, et la part d'indépendance que ces Francs-Comtois ont appris à *défendre* pendant des siècles.

Ainsi, des demandes de dérogation pour l'entrée précoce (à cinq ans) au C.P. Il n'y en a pas eu une seule dans le canton. Une quinzaine en tout et pour tout dans le Jura, comme chaque année... L'an dernier, les élèves de Mme Troupel, étudiant leur région, avaient reproduit un vers de Ramuz qui leur semblait écrit pour eux : *« Notre pays, il va sa vie, sans se presser. »*

Dans quelques jours, Mme Troupel organisera les élections de cinq *délégués* au comité des parents, ainsi que la *réforme* lui en fait obligation. Comme ses quatre collègues, elle y voit l'occasion d'intéresser les familles à l'école, de leur expliquer que *« elles ne doivent pas toujours juger l'école de leurs enfants en la comparant à ce qui fut le leur »*. Les candidats seront-ils en nombre suffisant ? *La directrice n'est pas inquiète :* il y a dans la commune un certain nombre de gens dévoués. On les retrouve partout : au conseil municipal, chez les donneurs de sang ou les pompiers. Pourquoi pas au comité des parents ?

A 11 h. 30, après la première matinée de classe, le correspondant du journal régional est venu tirer la photographie de l'école. Devant, les cent vingt élèves qui se connaissent tous ou presque ; derrière, Mme Troupel et ses quatre adjoints et adjointes, tous en place depuis plusieurs années, l'un étant le maire *de la commune*, l'autre le beau-frère de la directrice... Quand la photo aura jauni parmi les papiers de famille, à quoi les habitants d'Arinthod reconnaîtront-ils la rentrée 1977 ?

CHARLES VIAL.

Dans l'Orne

UNE ÉLÈVE, UNE ÉCOLE

(De notre correspondant.)

Alençon. — *Situation insolite que celle de l'école publique de La Chapelle-Montligeon (Orne). Jeudi matin, elle n'avait qu'une élève, Nathalie, sept ans. Pour qu'elle ne se sente pas trop isolée, on lui a adjoint quatre enfants d'âge préscolaire. En face, à l'école privée, quatre-vingt-cinq enfants pour trois classes. Cette situation était prévisible. Il y a quelques mois, le maire, M. Richard, écrivait :* « La création d'une école maternelle est indispensable pour la rentrée de 1978. La situation particulière de l'éducation primaire à La Chapelle-Montligeon démontre qu'une seule maternelle sera viable dans notre village. La commune ne pourra envisager ces frais considérables que si l'école privée s'engage à s'abstenir d'un équipement similaire. »

A La Chapelle-Montligeon, commune du Perche connue par l'œuvre expiatoire de Notre-Dame-de-Montligeon, l'école privée fut longtemps gérée par cette œuvre, dont l'imprimerie fournit une grande partie des emplois de la commune. L'école publique tenait difficilement. L'an dernier, elle n'avait plus que onze élèves, dont neuf venaient d'un institut médico-pédagogique qui a quitté La Chapelle-Montligeon.

La proposition du maire de créer une école maternelle tenait compte de la prochaine construction d'une cinquantaine de logements et de l'espoir que des familles feraient confiance à l'enseignement public. Or il s'avère que, du côté de l'enseignement privé, on n'est pas prêt à renoncer à créer une école maternelle. Le risque est grand de voir bientôt la fermeture de l'école publique de La Chapelle-Montligeon.

MARCEL VANNIER.

Dans une maternelle à Paris

PLUS DE QUARANTE ÉLÈVES PAR CLASSE

Au 76, boulevard Berthier, à Paris (17e), l'ancien C.E.G. de briques rouges abrite aujourd'hui une école maternelle, une école primaire et un collège. Vingt-sept classes au total, dont cinq de maternelle. Mais la rentrée n'a pu se faire simultanément pour tous les élèves, car le préau, le 15 septembre, était réservé aux petits des classes enfantines, dûment alignés et étiquetés à leur nom. Les autres élèves n'étaient conviés à rentrer que l'après-midi, pour laisser à l'école maternelle le temps de s'organiser.

« Ce n'est plus possible, explique Mme Jean, la directrice du collège. *Nous n'avons pas de directrice pour l'école maternelle, où deux cent dix enfants sont inscrits pour cinq classes, sans compter une trentaine d'autres sur la liste d'attente. Nous avons demandé l'ouverture d'une sixième classe — ce qui est matériellement possible puisqu'un local du primaire a été libéré, — mais cela nous a été refusé. »*

L'inspectrice départementale, Mme Chavardès, l'inspectrice départementale, dont le bureau est précisément dans cette école, a reçu le matin une délégation de parents d'élèves qui ont annoncé leur intention d'occuper l'école si la sixième classe n'est pas ouverte. *« Je leur ai dit d'attendre lundi prochain, jour où sera fait le pointage décisif*, dit l'inspectrice. *Mais je constate que c'est la seule manière d'obtenir quelque chose. »*

En attendant, la directrice du collège a annoncé qu'elle renverrait chez eux les enfants de trois ans dès ce 16 septembre. *« Puisqu'on refuse de nous octroyer une sixième classe*, dit-elle, *nous sommes obligés d'en fermer une, celle des petits. »* — R.C.

A quoi rêvent les enfants de sixième

De notre envoyé spécial

Orléans. — Le jour de la rentrée, les élèves de sixième du *collège Condorcet* à *Fleury-les-*Aubrais (Loiret), tout frêles dans leurs blouses bien repassées, n'avaient pour la plupart que de sages aspirations. Quel métier voudraient-ils exercer plus tard, après l'école ? Les réponses révèlent le goût du jour : *« J'aimerais une activité qui soit proche de la nature » ;* ou les conditions du milieu : *« Je voudrais entrer à la S.N.C.F. »* (la gare des Aubrais emploie de nombreux cheminots) ; *« être aviateur »* (une base aérienne est installée à Briey). Les grandes ambitions sont rares : *« chirurgien »*, *« ingénieur »*, c'est ce qu'ils imaginent de plus élevé et de plus difficile à atteindre.

Déjà, ils semblent revenus des illusions de l'enfance. A part cette blonde de dix ans qui espère être un jour *« entraîneuse de rugby »*, et celui-là qui sera *« footballeur »*, les autres ont appris à être raisonnables. *« Médecin, cela m'aurait plu, mais c'est trop difficile, alors je travaillerai dans un laboratoire »* (plusieurs laboratoires sont installés dans la région). *« Je serai institutrice, guide-interprète, je ne sais pas. »* En tout cas, ils ne veulent pas d'un travail à la chaîne. *« Pourtant*, reconnaît un petit garçon à l'œil vif, *il y en aura parmi nous qui seront O.S., inévitablement. »*

Dans l'ensemble, ils désirent, ou leurs familles à leur place une situation plus enviable que celle de leurs parents : *« Mon père est vendeur, ma mère est à la Sécurité sociale, je voudrais être pharmacienne. »* Tous pressentent qu'un métier les attend à la fin de leur scolarité secondaire. Ils ne l'auront pas tous choisi.

Trois ans plus tard, en troisième pratique, les élèves sont encore plus raisonnables. Il ne reste plus rien des folles idées de l'enfance, ni des vagues désirs de la sixième : *« J'avais de l'ambition, mais à présent plus ça va et moins j'en ai » ; « J'aurais aimé être pédiatre, mais j'ai dû redoubler la cinquième. Je ne m'en sens plus capable. »* Ils envisagent alors les premières démarches professionnelles : *« Je préparerai à la fin de l'année le concours pour entrer à la S.N.C.F. »; « J'irai dans une école de secrétariat. »* Pour la plupart, les jeux sont faits.

Il en va autrement dans la troisième « des meilleurs ». Dans cette classe les rêveries d'autrefois prennent corps. *« Je serai pilote de ligne »*, dit un garçon qui a obtenu d'excellentes notes en mathématiques, et personne ne doute qu'il réalisera ce projet. *« Moi, je ferai de l'économie et je reprendrai l'affaire de mes parents. »* Evident. Chez ceux-là l'ambition ne s'avoue pas, mais on la sent différente, partagée. *« Il suffit de vouloir »*, paroles de chef.

Trois ans à peine pour que deux groupes se soient créés, qui n'ont cessé de s'éloigner l'un de l'autre. D'un côté, ceux qui caracolent en tête, à qui toute espérance est permise. De l'autre, ceux qui s'essoufflent et reconnaissant sans trop d'amertume qu' *« ils ne sont pas capables »*. *« J'ai pour ambition de réussir ma jeunesse et de travailler juste ce qu'il faut »*, dit une jolie blonde. Et un autre à l'insolence rigolarde : *« Je voulais être vétérinaire, mais je ne suis pas bon en maths; alors, tant pis, je serai boucher. »* Ces enfants, apparemment sages et conscients de leurs limites, ne se trompent-ils pas sur eux-mêmes ? Est-il bien raisonnable de ne pas tout espérer, tout rêver, tout vouloir à leur âge ? *« Je serai motard dans la gendarmerie parce que j'aime la moto. »* Où sont les poètes, les prêtres, les soldats de demain ?

CHRISTIAN COLOMBANI.

MÉDECINE

● *Une réorganisation du ministère de la santé et de la sécurité sociale* a été approuvée lors du conseil des ministres du 14 septembre : l'actuel service central de la pharmacie et des médicaments est transformé en une direction de la pharmacie et du médicament, qui s'ajoutera ainsi aux quatre autres directions technique que comporte le ministère : la direction générale de la santé, la direction des hôpitaux, la direction de la Sécurité sociale, la direction de l'action sociale. M. Jean Weber, inspecteur des finances, actuellement conseiller technique au cabinet de *Mme Simone Veil*, a été nommé directeur de cette nouvelle direction de la pharmacie et du médicament.

RADIO-TÉLÉVISION

VENDREDI 16 SEPTEMBRE

CHAINE I : TF 1

20 h. 30. Au théâtre ce soir : FOOTBALL, de P. Quentin et G. Bellak. avec Ph. Kerbrat. H. Poirier. P Bouchitey

Adaptation scénique d'un incident survenu dans une université new-yorkaise en pleine époque du maccarthysme et qui émut l'opinion américaine.

22 h. 10. Magazine sportif : Télé-foot 1, prés. P. Gangioni.

23 h 10. Journal.

CHAINE II : A 2

20 h. 30. Feuilleton : La chasse aux hommes ; 21 h. 35 Émission littéraire : Apostrophes. de B. Pivot (Faut il apprendre à écrire ?)

Avec MM. Edouard Bled (Mes écoles), *André Chervel* (Et il fallut apprendre à écrire à tous les petits Français), *Daniel Morgaine* (le Journal dès l'école), *Jean et Mme Jeanine Guillon* (Apprendre l'orthographe).

22 h. 45. Journal

22 h 52. FILM (ciné-club) . LE PERE NOEL A LES YEUX BLEUS. de J Eustache (1965) Avec J.-P. Léaud, G. Zimmermann. H. Martinez, M. Maynard (N.)

A Narbonne, les flâneries et les petites combines d'une bande d'adolescents. L'un d'eux, pour s'acheter un duffle-coat, accepte de travailler, vêtu en père Noël, avec un photographe des rues.

Un regard neuf sur la province et sur l'adolescence Amertume et tendresse, un réalisme « naturel » Les débuts de l'auteur de la Maman et la Putain.

CHAINE III : FR 3

20 h. 30. Magazine « Vendredi » : Avec ou sans alliance. réal J.-M Perthuis

Quatre couples de jeunes mariés, au jour le jour, pour savoir ce qu'est devenue l'institution du mariage.

21 h. 30. Portrait . Ella Maillard. de Ch. Jacob. réal J Brad (FR 3-Lyon).

Une sportive septuagénaire.

22 h. 20 Journal

FRANCE - CULTURE

20 h., Evocation . Léon-Paul Fargue et nous, de Cl. Roland-Manuel ; 21 h. 30, Concert : « Marie au Calvaire ». de R. Calmel, par l'Orchestre J Barthe, les chorales du Panthéon et du Luxembourg. J Boyer. H Calmel. M. Piquemal. D Delorme. dir R. Calmel ; 22 h 30. Entretiens avec F Mauriac (rediffusion) ; 23 h., Dramatique · « Tout cela est fragment ».

FRANCE - MUSIQUE

Etant donnée la crise intervenue à France-Musique après le départ de M. Louis Dandrel, les programmes de la chaine risquent d'être perturbés.

20 h. 20, Le coin des collectionneurs : « Journal d'un disparu » (Janacek) ; 21 h 20. Cycle d'échanges franco-allemands : Bartok. Liszt, par le Nouvel Orchestre philharmonique. dir. J Perencsik ; 23 h. 15, Le cabaret du jazz ; 0 h. 5. Feuilleton : « Les Fouleurs de paroles ».

SAMEDI 17 SEPTEMBRE

CHAINE I : TF 1

12 h 15. Emissions régionales ; 12 h. 30, Magazine : Midi première ; 12 h. 45, Jeunes pratique ; 13 h., Journal ; 13 h. 35. Le monde de l'accordéon ; 13 h. 50, La France défigurée ; 14 h. 10, Restez donc avec nous le samedi (reprise à 16 h. 15) ; 15 h. 45, En direct du Mans : départ du Bol d'or motocycliste ; 18 h. 5, Animaux : trente millions d'amis ; 18 h. 40, Magazine auto-moto ; 19 h. 10, Six minutes pour vous défendre ; 19 h. 43, Eh bien, raconte : 20 h., Journal.

20 h. 30. Variétés : Vacances spéciales 1977.

Enregistré sous le chapiteau de Deauville, le premier de deux spectacles de variétés coproduits par TF 1 et la B.B.C. Avec Sacha Distel, Mireille Mathieu, Marie Myriam, etc.

21 h. 30, Série : Le riche et le pauvre ; 22 h. 15, Tennis : Coupe Davis à Rome ; 23 h. 15, Journal.

CHAINE II : A 2

12 h. 15, Journal des sourds et des malentendants ; 13 h. 30, Hebdo chansons, hebdo musique ; 13 h., Journal ; 14 h. 10, Les jeux du stade ; 17 h. 25, Des animaux et des hommes ; 18 h. 5, La course autour du monde ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Souvenirs : La joie de vivre (J. Maillan) ; 20 h., Journal.

20 h. 30. Série policière : Incidents mineurs, scén. F. Kassak, réal. Cl. Loursais, avec J. Daurand.

Retour du commissaire Dupuy dans un épisode concernant la violence entre adultes et jeunes dans une petite ville.

22 h. 10, Polémique : Le dessus du panier, de Ph. Bouvard.

Avec M. Michel Jobert (président du Mouvement des démocrates). Mmes Josiane Bost (championne cycliste), Nénette (médium), MM. Thierry Le Luron, Pierre Douglas et Eddie Constantine.

23 h. 10, Jazz : Tenors tonight (Zoot Sims et Eddie Lock Jaw Davis) ; 23 h. 35, Journal.

CHAINE III : FR 3

18 h. 15, Breiz o Veva ; 18 h. 45, Pour les jeunes ; 19 h. 5, Emission régionale ; 19 h. 40, Samedi entre nous ; 19 h. 55, Journal ; 20 h., Spécial DOM-TOM.

20 h. 30. Téléfilm : Le lever de rideau, de J.-P. Marchand, d'après V. Pozner, avec A. Deschamps, M. Presle, S. Gainsbourg (rediffus.).

Une petite fille de sept ans, sa mère, ancienne actrice, et, au centre de leur existence solitaire dans une grande maison, un prince qui est magicien.

22 h., Journal

FRANCE - CULTURE

14 h. 5, Les samedis de France-Culture ; 16 h. 20 Le livre d'or ; 17 h. 30, Communauté des programmes de langue française ; 18 h. 30, « Damia revient et chante », par E. Dana ; 19 h. 25, Lettre du Québec ;

20 h., Dramatique : « Lait et miel », de H. Kupper. Réalisation G. Godebert. Avec P. Vaneck, F. Chaumette, G. Chamarat (rediffusion) ; 21 h. 55, Ad lib. ; 22 h. 5 La fugue du samedi ou mi-fugue mi-raisin.

FRANCE - MUSIQUE

14 h., Les astronotes ; 20 h. 5, Premier jour « J » de la musique ;

20 h 30, Présentation du concert ; 21 h., En direct de Berlin., Semaines musicales 1977 : Beethoven, Prokofiev, Ravel, par le Quatuor de Cleveland ; 0 h. 5. Feuilleton : « les Fouleurs de paroles »

DIMANCHE 18 SEPTEMBRE

CHAINE I : TF 1

9 h., En direct du Mans: Le Bol d'or motocycliste (arrivée retransmise vers 16 h.) ; 9 h. 15. Emissions religieuses et philosophiques ; 12 h., La séquence du spectateur ; 12 h. 30, Magazine : Bon appétit ; 13 h., Journal ; 13 h. 20, C'est pas sérieux ; 14 h. 15, Les rendez-vous du dimanche ; 15 h. 30, En direct du Mans · Arrivée du Bol d'or motocycliste ; 16 h. 15, Vive le cirque ; 16 h. 45, Sports ; 18 h. 30, Série : Guerre et paix (dernier épisode : La douceur de vivre) ; 19 h. 25, Les animaux du monde ; 20 h., Journal.

20 h. 30 : FILM : UNE MAITRESSE DANS LES BRAS, UNE FEMME SUR LE DOS, de M. Frank (1973). Avec G. Segal. G. Jackson. P. Sorvino, H. Neil, C. Linder

Un Américain marié et habitant Londres entame une liaison coupable avec une séduisante anglaise. Tous deux vont aux Baléares pour une semaine qui devrait être idyllique. Mais les choses ne se passent pas comme prévu. Un agréable divertissement qui s'essouffle un peu à vouloir remonter aux sources de la comédie américaine sophistiquée.

22 h. 15, Questionnaire : La philosophie contre le pouvoir.

Avec M. André Glucksman.

23 h. 15, Journal.

CHAINE II : A 2

11 h. 30, La télévision des téléspectateurs en super-8 ; 12 h., Bon dimanche avec Jacques Martin (reprise à 13 h. 25) ; 12 h. 10, Toujours sourire ; 13 h. 25, La lorgnette ; 14 h 25, Ces messieurs nous disent ; 15 h. 42, Série , Sur la piste des Cheyennes ; 16 h. 30, Trois petits tours ; 17 h. 50, Les Muppets ; 18 h. 15, Contre ut ; 19 h., Stade 2 ; 20 h., Journal.

20 h. 30, Variétés : Musique and Music ; 21 h. 30, Feuilleton : Bouquet de ronces ; 22 h. 35, Dramatique : Carlo Goldoni ou Mémoires pour le jour où nous n'aurons plus de masques, Avec J. Bertheau, O. Hussenot, réal. F. Contini.

Un portrait en forme de théâtre filmé du célèbre auteur dramatique italien dans son séjour en France, vers 1783. (Lire nos « Ecouter-Voir ».)

23 h. 30, Journal.

CHAINE III : FR 3

16 h. 10, Téléfilm : Frédéric II, de P. Ricard, d'après P. Gaxotte, avec M. Aumont, avec M. Maillfort, J.-L. Broust, G. Wilson, L. Garcia-Ville (rediffusion)

Quatre âges (dix-huit, vingt-cinq, quarante-cinq, soixante-dix ans) du grand Frédéric-Guillaume II, le Grand, despote éclairé et protecteur de Voltaire.

17 h. 50, Espace musical ; 18 h. 45, Spécial DOM-TOM ; 19 h., Hexagonal : Carnets de médecins (La dame aux chats, prod. FR 3-Bordeaux) ; 19 h. 55, Spécial sports ; 20 h. 5, Les animaux chez eux · Les marais des Everglades ;

20 h. 30, L'homme en question : Jean Daniel, directeur de la rédaction du « Nouvel Observateur » ; 21 h 30, Emission de l'INA Ciné-court

Coloriages, *de J. Barsac* ; Métro-couronnes, *de F. Pain* ; Les six qui viennent à bout de tout, *d'E. et E. Lennard* : L'invitation au voyage, *de R. Cahen.*

22 h. 20, Journal.

22 h. 30, FILM (cinéma de minuit) : EVE, de J. L. Mankiewicz (1950). Avec B. Davis, A. Baxter, G. Sanders, C. Holm, G. Merrill, H. Marlowe (v.o sous titrée rediffusion).

Une jeune fille pauvre et ambitieuse se glisse dans l'intimité d'une grande comédienne de théâtre et, à force de ruses et de trahisons, réussit à la supplanter.

Une peinture corrosive de l'arrivisme féminin et du combat des femmes entre elles sur le plan de l'ambition. Le style psychologique de Mankiewicz dans toute sa force.

FRANCE - CULTURE

7 h. 2, Poésie ininterrompue : Christopher Middleton (reprises à 14 h., 20 h. et 20 h. 5) ; 7 h 7, La fenêtre ouverte ; 7 h. 15, Horizon ; 7 h. 40, Chasseurs de son ; 8 h., Emissions religieuses ; 11 h., Regards sur la musique : « Gaspard de la nuit » (Ravel) ; 12 h., Allegro ; 12 h. 45, Musique de chambre : Mozart, G. Berg, M. Benhamou, W. Lutoslawsky, par D. Laval et le Nouvel Orchestre philharmonique (formation de chambre), dir B de Vinogradow ;

14 h. 5, Comédie-Française : « Les Galanteries du duc d'Ossone », de J. de Mairet, et « le Sicilien ou l'amour peintre », de Molière ; 16 h. 5, Hommage à Charles Munch : « Symphonie nº 3 » (Roussel), « Symphonie nº 5 » (Honegger), « Symphonie nº 3 » (Barraud), par l'Orchestre national de France ; 17 h. 30, Rencontre avec : Mme A. Saunier-Seïté ; 18 h. 30, Ma non troppo ; 19 h 10, Le cinéma des cinéastes ;

20 h. 40, Les opéras français : « Antigone » et « Amphion » (Honegger), prés. M Cadieu ; 23 h., Black and Blue ; 23 h 50, Poésie ininterrompue : Dominique Grandmont.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Concert-promenade ; 8 h., Cantate ; 9 h. 2, Musical graffiti ; 11 h., Harmonia sacra : Tallis, Bach, Gesualdo ; 12 h., Sortilèges du flamenco ; 12 h. 35, Opéra bouffon : « Les Joyeuses Commères de Windsor » (première partie) ;

13 h 45, Premier jour « J » de la musique ; 14 h., La tribune des critiques de disques . « la Dame de pique », de Tchaïkovski (première émission) ; 17 h., Le concert égoïste de Claude Roy . Haydn, Couperin, Mozart, Schubert, Debussy, Monteverdi, Verdi ; 19 h 35, Jazz vivant ;

20 h. 30, Echanges internationaux : « Kabale und Liebe » (G. von Einem), par H. Beirer, B. Weikl, H. Zednik, B Fassbaender, W Berry, A Silja, dir. Ch. von Dohnanyi ; 23 h., Musique de chambre ; « Pièces du 25ᵉ, 26ᵉ et 27ᵉ ordre » (Couperin), par B. Verlet ; 0 h. 5, Feuilleton : « Les Fouleurs de paroles ».

LA CRISE DE FRANCE-MUSIQUE

L'intersyndicale écrit à Mme Baudrier

Une lettre ouverte, cosignée par M. Pierre Noguéra (pour la C.G.T.) et par M. Gilbert Costa (C.F.D.T.), a été adressée jeudi 15 septembre à Mme Jacqueline Baudrier, président de Radio-France. En voici le texte :

« La situation à France-Musique déjà difficile, notamment en ce qui concerne les conditions de travail, vient de s'aggraver brutalement depuis le départ de M. Dandrel. Des émissions ont été supprimées, les contrats d'engagement sont distribués au compte-gouttes, des producteurs sont amenés à reconsidérer les conditions de leur collaboration à France-Musique, sans être pour autant démissionnaires, contrairement à ce que vous avez écrit à certains d'entre eux.

» Bref, nos deux syndicats estiment qu'il est grand temps que la direction de Radio-France apporte des explications claires et convaincantes dans une situation et un climat qui se détériorent chaque jour. Au fond, la vraie question qui se pose aujourd'hui est celle du devenir de France-Musique et, par là même, celui de tous les collaborateurs qui sont chargés de faire les programmes de cette chaîne.

» Par ailleurs, s'il est vrai que nous sommes d'accord pour considérer que, dans l'état actuel des choses, les prérogatives syndicales ne vont pas jusqu'à trancher dans telle ou telle querelle d'esthétique de programme, cela ne signifie pas que nous ne nous sentions pas concernés par elle, et cela pour deux raisons au moins : la première, c'est que notre attachement au service public, pour lequel nous nous sommes tant battus et pour lequel nous sommes toujours prêts à nous battre, justifie l'attention que nous portons au « produit » qui passe sur les antennes de la radio et de la télévision ; la deuxième, c'est que nous savons par expérience que toute modification d'une politique des programmes entraîne des répercussions, chez tous ceux qui sont chargés de l'appliquer. Dans la situation actuelle il est donc clair qu'un dialogue entre la direction de Radio-France et les syndicats soussignés est devenu absolument indispensable. »

TRIBUNES ET DÉBATS

VENDREDI 16 SEPTEMBRE

— *Mme Simone Veil*, ministre de la santé, fera le point de sa campagne antitabac et de sa campagne pour une meilleure alimentation des Français, et répondra en direct aux questions des auditeurs, sur France-Inter, à 19 h. 20.

— *M. André Bergeron*, secrétaire général de Force ouvrière, sera l'invité du journal de 20 h. d'Antenne 2.

SAMEDI 17 SEPTEMBRE

— *M. Paul Dijoud*, secrétaire d'Etat à la jeunesse et aux sports, et le colonel Lagache, représentant de M. Gérondeau pour les questions de sécurité, participeront au journal Inter-Midi, de 12 h. à 14 h., en direct du Bol d'Or.

— *M. Raymond Barre*, premier ministre, accordera une interview exclusive à bord de Concorde, sur France-Inter, à 20 h.

DIMANCHE 18 SEPTEMBRE

— *M. Joseph Fontanet*, directeur de *J'informe*, Roger Bouzinac, directeur délégué général du Syndicat national de la presse quotidienne régionale, et Jean Caplevic, directeur du *Point du jour*, participeront au journal Inter-Midi, consacré aux problèmes de la presse, à la veille de la parution du journal *J'informe*, sur France-Inter, à 12 h.

— *Jacques Fabbri*, *Edwige Feuillère* et *Roger Planchon* parleront de la rentrée théâtrale, sur France-Inter, à 12 h.

— VU —

BIGEARD ET DIEN-BIEN-PHU

On était en retard. Dix minutes où M. Guy Lux finissait d'escalader les sommets de la laideur et de la vulgarité. Et l'on plongea dans le sang et la boue. Dans la confusion aussi. Un immense portrait de Bigeard sur fond rouge avec le profil du Condottiere de Colleoni, le menton mussolinien. Et Jean-Marie Cavada qui ânonne un texte amphigourique : Dien - Bien - Phu est un sujet toujours brûlant, toujours tabou. On ne fera le procès de personne. Voire.

Le Bigeard d'aujourd'hui sort de derrière un portrait. Bien ennuyé et pas du tout mussolinien. Il s'est laissé traîner là lui qui, à Dien-Bien-Phu, n'était qu'un commandant. Avant d'être général, il a toujours eu des ennuis avec les généraux. Va-t-il aujourd'hui les défendre ? Faute de mieux. Un grand chef ne parlera pas avant vingt-cinq ans révolus — on ne nous a pas indiqué qu'il s'agissait des vingt-cinq ans après l'événement qu'exige le secret des archives militaires. Il est vrai que ce scrupule, pour parler de l'agonie de l'Indochine, est un peu tardif...

Alors il n'y avait, en fait, que des témoins à charge. Malgré la règle compliquée et les explications ambiguës de Jean-Marie Cavada. Le jeu a consisté à montrer les erreurs de la IVᵉ République et de ses chefs militaires. Facile. Malheureusement trop facile.

Mais dans cette émission mal présentée et mal conçue, a surgi, malgré tout, une formidable tension. Celle que provoqua le souvenir du sang et de la boue, des limites largement dépassées de la résistance humaine. La tension, aussi, que suscita parmi les rescapés la « stupidité » qui les avait conduits à Dien Bien-phu et leurs camarades à la mort

Après une évocation — assez choquante dans la forme — des derniers moments du colonel Piroth, commandant de l'artillerie qui se suicida lorsqu'il reconnut l'insuffisance de ses prévisions, un silence à couper au couteau entourera l'intervention de l'ancien adjoint du colonel. Vingt-trois ans après, il reste des comptes à régler — J. P.

Exposition

« HABITER C'EST VIVRE »

Au Grand Palais, les architectes décorateurs tentent d'investir la réalité. Ils ont intitulé leur exposition annuelle, qui s'ouvre ce vendredi, « Habiter, c'est vivre ». Pour eux, il s'agit, cette fois, de donner un peu plus d'art à l'habitat quotidien livré sans âme par l'architecture industrielle. Ils proposent des solutions concrètes pour l'habitat social et celui des loisirs, ainsi que du mobilier en série avec lequel ils entendent tirer le meilleur des espaces normalisés des appartements d'aujourd'hui. Les exemples ont été réalisés sur place grandeur nature et les meubles sont souvent des prototypes.

Pendant la durée de l'exposition, un festival du cinéma d'architecture, animé par M. Gérard Negreanu, aura lieu au Grand Palais, du 26 au 30 septembre, à raison de deux séances par jour à 15 heures et à 20 h. 30. — J. M.

★ Habiter, c'est vivre, au Grand Palais, jusqu'au 9 octobre.

Variétés

MORT DU CHANTEUR DE ROCK MARC BOLAN

Le chanteur de rock britannique Marc Bolan s'est tué dans un accident de voiture, vendredi 16 septembre, à Londres. Il était âgé de vingt-neuf ans.

Leader du groupe T. Rex, Marc Bolan avait connu le succès au Royaume-Uni il y a quatre ans avec un rock décadent plutôt léger.

هكذا من الأصل

ARTS ET SPECTACLES



Formes

Abstraction faite

On a trop vite annoncé, non sans ne pointe de satisfaction sadique, le éclin de l'art non figuratif. Or, ce 'est pas une simple coïncidence si les remières manifestations d'un automne ncore estival font fi, ou presque, de la présentation d'un objet donné. Sans oute Madeleine Grenier (1) a-t-elle eint « sur le motif », fait exceptionnel ans sa poursuite d'une réalité transendée, ce qu'il y a de plus impalpable ans notre univers quotidien : deux uages. En vérité, ses nouvelles compoitions n'ont que faire d'une quelconque éférence à du déjà vu. Disons tout de uite que ces grandes surfaces, d'une lancheur nacrée, à laquelle participe délicatesse de reflets rosés, bleutés en oses infinitésimales, et rayés de traits ui se coupent parfois en diagonale ccusent un singulier pas en avant dans progression de l'artiste. Pour un peu n parlerait de métamorphose. Il est, ntre autres, une toile plus petite, sans fbrures, dont les éléments lactescents mettent à tourner. Leur mouvement iratoire entraîne le rêve dans son illage, un rêve éminemment plastique, omme celui auquel nous convient la lupart des œuvres.

Voilà bien des éloges, murmurera-on. Si je prétends qu'ils sont mérités, u'on ne me soupçonne pas d'indulence. Je me contente de choisir mes ourritures, comme René Char qui a nclus Madeleine Grenier dans ses alliés substantiels ».

Pas plus que ce peintre, le sculpteur Maurice Legendre, qui expose à ses ôtés (1) n'est un débutant, et c'est aboutissement, provisoire on l'espère, u'il nous offre. Une sorte de dialogue, ullement concerté, s'instaure entre les oiles et ses terres cuites, non seulement s terres blanches, espèces d'œufs éclatés où s'épanche la vie, mais les terres ouges, ou grises, cirées, chaudement albées, verticales ou horizontales, formées de blocs soudés ou séparés. Entre ux l'air se fraie un passage. On pourait opposer les pièces d'une inspiration rganique, sortie du ventre, à celles lus purement minérales, bien que outes relèvent, à mon sens, d'une émoion profondément humaine. On a l'impression d'avoir assisté aux gestes de la ain qui les a pétries avec amour.

J'allais lâcher le mot, qui a beaucoup op traîné, d'authenticité, dans le sens il est exclusif de la moindre tricherie. on. Je le réservais à Georges-Yves olland, qui n'est pas un débutant lui on plus. Seulement il est nouveau venu Paris, où sa première exposition (2), ui a passé à peu près inaperçue, est visible pour très peu de temps encore. Que les curieux d'un mode d'expression insolite se hâtent donc.

Ses œuvres sont nées de la rencontre d'objets au rebut, rejetés, auxquels il insuffle une seconde vie. On a déjà deviné que cette opération de sauvetage — pourquoi n'avoir pas pitié des choses comme des êtres ? — n'a rien à voir avec l'artificielle esthétique du déchet, exploité comme tel, dans un but de dérision. C'est au contraire avec tendresse que Rolland récupère dans les greniers, les décharges, la rue, les débris de bois ou de textiles, voire quelque squelette d'arbre mort, leur construit un support, les complète de touches de peinture, en général dans les tons neutres, noir, ocre, marron — une exception qui, peut-être, présage l'avenir : un panneau rouge sur les quatre d'un assemblage — tout en respectant la part de hasard qui intervient dans l'œuvre la plus élaborée. Si telle toile de sommier hors d'usage, déchirée, utilisée ensuite par des plâtriers, a des tâches blanches ou sombres, ces tâches concourent à l'ensemble. Un tampon de maçon fabriqué de façon artisanale, les deux battants d'un placard, de vieilles portes, des morceaux de planches, des bouts de tissus qu'on s'est gardé de défroisser... L'inventaire n'est pas clos des objets qui ne servent pas à une nouvelle figuration, à un néo-surréalisme. Ils se contentent de changer de signe.

Qu'on est loin des savantes compositions de William Brui (3), jeune peintre soviétique qui a, en toute connaissance de cause, rejoint les grands courants de l'abstraction russe de l'époque héroïque : constructivisme, suprématisme, analytisme bionique ; qui a donc rompu avec l'art officiel de son pays et vit maintenant en Occident. Il montre aujourd'hui des entrelacs de lignes qui, en dépit des apparences, sont savamment *calculés ainsi que leurs nœuds* d'intersection, sur des fonds colorés dont la luminosité s'accroît en convergeant vers le centre. Même la toile noire et blanche accomplit ce miracle de luminescence. Cela s'intitule *Evolution, Espace immortel*, etc. Les mots importent peu. Ce qui compte, c'est la présence obsédante, dans une répétition toujours différente, d'une sérénité extatique qui nie les contingences.

JEAN-MARIE DUNOYER.

(1) Nane Stern, 25, avenue de Tourville.
(2) La Roue, 16, rue Grégoire-de-Tours.
(3) Galerie Philippe Fregnac, 50, rue Jacob.

Cinéma

« LA MACHINE », de Paul Vecchiali

C'est un jeune homme de trente ans. Il s'appelle Pierre Lentier. Il travaille dans la banlieue parisienne. Il est bon ouvrier, bon fils aussi, vivant seul avec sa mère. Il a l'air doux et gentil, un peu secret peut-être. Un jour, il attire une petite fille de huit ans dans sa voiture, l'emmène dans une usine désaffectée et lui fracasse la tête à coups de brique.

C'est un fait divers comme on en lit de temps en temps dans les journaux (faut-il rappeler le cas de Christian Ranucci et de Patrick Henry ?) C'est le crime le plus odieux, le plus impardonnable : l'attentat meurtrier contre un enfant, être sans défense. Qu'à partir de là, Paul Vecchiali (*l'Etrangleur, Femmes femmes, Change pas de main*) ait réalisé un film contre la peine de mort, il y a de quoi étonner — sinon indigner — tous les spectateurs qui ont assisté au calvaire d'Annie Girardot, la mère accablée par le même meurtre abominable dans *A chacun son enfer.*

En s'attachant à la personnalité de l'assassin et aux rapports passionnels qu'a établis son forfait entre lui et la société, Paul Vecchiali a pris un risque calculé. Refusant aussi bien le mélodrame pathétique que la thèse humanitaire, le cinéma socio-sentimental à la Cayatte que la démonstration romanesque à la Giovanni (*Deux hommes dans la ville*), il nous place, nous, citoyens d'une société qui n'a pas aboli la peine de mort, en face du mécanisme même qui précipite un assassin vers la guillotine. Son récit est un réquisitoire froid — et, au reste, parfaitement logique dans sa froideur — sur le comportement de la machine sociale. L'enlèvement de la fillette, le meurtre, ne sont pas montrés. L'assassin, vite arrêté, avoue, sa seule justification étant qu'il a pris peur d'être poursuivi lorsque l'enfant s'est mise à crier. Aucune ambiguïté, aucune circonstance atténuante n'interviennent.

Vecchiali reconstitue alors, sans dramatisation, quelques reportages de télévision — toujours vus sur un petit écran — où se manifestent les réactions, les opinions des Français devant le crime de Lentier. Voilà donc, avant que la justice n'ait tranché, le jugement de l'opinion publique. En tant qu'individu, Pierre Lentier n'existe plus. Il est *le monstre* et, un monstre, il faut évidemment l'abattre car il est une menace pour le corps social. A ce climat de passion provoqué par les *mass media*, Vecchiali fait succéder, dans une suite de plans-séquences parfaitement neutres mais rigoureusement filmés, l'enquête, la reconstitution, le procès. C'est le second mécanisme : celui de la justice officielle en marche. Lentier, l'assassin, *le monstre*, est là. Il reprend son itinéraire, il raconte ce qu'il a fait, il recommence les gestes du meurtre. Lorsqu'il s'écroule, dans une crise de nerfs, sur la poupée représentant sa victime et qu'il a dû, de nouveau, frapper à coups de brique, on frémit d'horreur sans savoir, pour autant, tout sur lui.

Jusqu'au bout, Vecchiali garde une distance objective à l'égard du meurtrier. L'acteur Jean-Claude Bouvet ne cherche jamais à rendre le personnage sympathique. Il le joue comme s'il était hanté par un Lentier qui serait vrai, et pris dans les filets de la justice. Il le joue — il est admirable — comme un homme qui ne sait pas lire en lui-même, après avoir basculé dans le monde des « hors-la-loi ». Même les psychiatres, commis à son examen, ne sauront l'expliquer. Ils se contenteront de définir son degré de responsabilité. Le crime reste monstrueux et les jurés condamnent Lentier à mort. Au passage, par une déclaration de l'assassin, Vecchiali laisse entrevoir — il n'a pas poussé trop loin cette audace — que la sexualité enfantine est peut-être liée à celle des adultes. Cela, la société ne veut pas le connaître.

Sans effets de caméra, de style, de discours, le film de Vecchiali nous atteint en pleine conscience. On ne peut plus, après l'avoir vu — et personne, dans le cinéma français, n'était jamais arrivé à cela — se dire partisan de la peine de mort, sauf à avouer qu'on la réclame comme une vengeance aveugle, cautionnée par le système judiciaire. La marche à la guillotine de Lentier, hébété, en pyjama, les pieds nus, et l'exécution elle-même viennent nous dire, nous convaincre, qu'on ne peut pas compenser une mort par une autre. L'image de la machine à tuer, avec ses bois dressés, appelée en argot des prisons « la veuve » (il y a eu, là-dessus, jadis, une chanson âcre et forte de Damia qui serait toujours de circonstance) est une image proprement intolérable. De quoi faire honte. Le film de Vecchiali arrive à son heure. Il faut que tous les Français le voient.

JACQUES SICLIER.

★ Voir « les films nouveaux ».

Mythologie punk

Une ravissante jeune blonde pomponnée, une vraie réclame pour savonnette, entre dans une sorte de wimpy-bar. Gracieuse, elle prend un morceau de hot-dog abandonné par un client écœuré, l'inonde de ketchup, en mord une bouchée, écrase une cigarette dans un gobelet de carton contenant un fond de café, y rajoute le reste du hot-dog... Comme si elle était seule au monde. Personne ne fait attention à elle. Elle emporte le gobelet plus un cendrier plein aux toilettes. Là, elle jette le tout, les mégots surnagent. Si on n'a pas encore fermé les yeux, on peut voir la ravissante dévider de rouleau de papier, le suspendre partout d'une manière fort décorative, en boucher la cuvette, tirer la chasse d'eau et s'en aller, toujours gracieuse, tandis que se répand une dégoûtante inondation...

Si on a résisté au générique de *Bad* — film de Jed Johnson produit par Andy Warhol — on *se donne un bon point et on* commence à rire. L'histoire commence, pleine de meurtres désinvoltes, diversement exécutés par des tueuses à gages, très « style », toutes plus jolies les unes que les autres, et dirigées par une esthéticienne replète qui se contente de « prendre les commandes ». Elle se méfie des hommes et elle a raison : son fils a disparu, lui laissant sur les bras une belle-fille geignarde, bouffie, plutôt idiote et un bébé un peu anormal. D'autre part, le garçon — superbe et tatoué — qui vient en remplacement d'une employée malade n'a pas le courage d'étouffer sous un sac, à la demande de sa mère, un enfant autistique. Faiblesse que la chef-tueuse, impeccable sur elle comme dans les affaires, a du mal à accepter.

C'est *Arsenic et Vieilles Dentelles* manière punk. Pour qui aime l'humour sanglant, le plaisir est grand. Mais on aurait tort de ne voir là qu'un dandysme grinçant, une manière policée de faire chavirer les estomacs, de provoquer le rire à force de frissons. *Bad* est un film insidieux dont la futilité désabusée se révèle plus brutale que bien des cris indignés. Montrer la mode punk — laideur, saleté, grimaces hystériques — en images bien léchées de magazine pour minettes gentilles et délurées, c'est dénoncer la collusion entre deux idéologies opposées apparemment. Pratiquer l'inversion des signes — comme l'avait tenté Vecchiali dans *Change pas de main* — choque, oui, démontre par l'absurde combien sont choquantes, *traumatisantes les mythologies* de la violence admise. La violence masculine n'est-elle pas admise sur tous les écrans, petits et grands, du monde ? Les femmes, par leur sensiblerie, n'empêchent-elles pas les hommes de poursuivre jusqu'au bout leurs destins héroïques et suicidaires ?

Bad en reste là et ne propose rien, il se contente de bousculer des clichés si enracinés que nous les portons en nous, depuis des siècles, comme des vérités.

COLETTE GODARD.

★ Saint-Germain Huchette, Elysées Lincoln.

Vendredi 16 septembre

théâtres

Les salles municipales

Châtelet, 20 h. 30 : Volpn.

Les autres salles

Arts-Hébertot, 20 h. 45 : Si t'es beau, t'es con.
Antoine, 20 h. 30 : les Parents terribles.
Atelier, 21 h. : le Faiseur.
Athénée, 21 h. : Squus.
Biothéâtre Opéra, 21 h. : la Jeune fille Violaine.
Bouffes du Nord, 21 h. : Prends bien garde aux zeppelins.
Centre culturel J.-Houdremont, 21 h. : les Troubadours.
Centre culturel du Xe, 21 h. : Faustino Mine.
Comédie Caumartin, 21 h. 10 : Boeing-Boeing.
Daunou, 21 h. : Pepsie.
L'Epicerie, 21 h. : Belle ombre.
Fontaine, 21 h. : Irma la Douce.
Gaîté-Montparnasse, 20 h. 45 : Pierre Louki.
Gymnase-Marie-Bell, 21 h. : Arrête ton cinéma.
Huchette, 20 h. 45 : la Cantatrice chauve ; la Leçon.
Le Lucernaire-Forum, Théâtre rouge, 20 h. 30 : les Emigrés. — Théâtre noir, 18 h. 30 : la Belle Vie ; 20 h. 30 : Molly Bloom ; 22 h. 30 : C'est pas de l'amour, c'est de l'orage.
Madeleine, 21 h. : Peau de vache.
Michel, 21 h. 10 : Au plaisir, madame.
Montparnasse, 21 h. : Même heure, l'année prochaine.
Mouffetard, 20 h 45 : Erostrate.
Œuvre, 21 h. : la Magouille.
Palais-Royal, 20 h. 30 : la Cage aux folles.
Poche-Montparnasse, 20 h. 45 : Sigismond.
Porte-Saint-Martin, 21 h. : Pas d'orchidées pour miss Blandish.
Studio des Champs-Elysées, 21 h. : les Dames du jeudi.
Théâtre Oblique, 18 h. 30 : les Gros Chiens.
Théâtre du Marais, 20 h. 45 : le Cosmonaute agricole.
Théâtre Orsay, petite salle, 20 h. 30 : Madame de Sade. — Grande salle, 20 h. 30 : Harold et Maude.
Théâtre La Péniche, 20 h. 30 : le Retour.
Théâtre Tristan-Bernard, 21 h. : Divorce à la française.
Variétés, 20 h. 30 : Féfé de Broadway.

Festival estival

Eglise des Billettes, C. Jaccottet, clavecin, et H. Holliger, hautbois (Rameau, Castiglione, Bach).

Les concerts

Lucernaire Forum, 19 h. : Roger Ychai (Gervaise, Bach, Sussato, Haendel, Bartok).
Centre Pompidou, Ensemble intercontemporain : 18 h., Œuvre de Debussy, Berg, Saguer, Birtwistle ; 19 h., Œuvre de Webern et Ravel ; 20 h., Œuvres de Debussy.
Hôtel Hérouet, 20 h. 15 : Simone Escure (œuvres de Bach).
Eglise Saint-Louis-de-l'Isle, 21 h. : Orchestre de chambre de Paris, dir. Bernard Thomas, H. Goverts (œuvre de Bach).

Jazz, pop', rock et folk

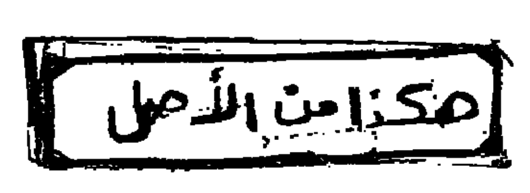
Lucernaire Forum, 21 h. et 22 h. 45 : Bobby Few.
La Vieille Grille, 18 h. 30 : Jean Bizien (jazz).
Grand-Palais, de 16 h. à 20 h. : Groupe Belle Star.

La danse

Bobino, 21 h. : Ballet national du Sénégal.
Théâtre des Champs-Elysées, 20 h. 30 : Ipi-Tombi (chants et danses zoulous).
Centre culturel du Marais, 20 h. 30 : Japenese Dance, Dormu II.

Les chansonniers

Caveau de la République, 21 h. : Plan, rate plan... et re plan plan.
Deux-Anes, 21 h. : Marianne, ne vois-tu rien venir ?
Dix-Heures, 22 h. : Le maire est démonté.



SPECTACLES

cinémas

(*) Films interdits aux moins de treize ans.
(**) Films interdits aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

15 h., le Roman d'un tricheur, de S. Guitry ; 18 h. 30, I. Vinti, de M. Antonioni ; 20 h. 30., l'Acrobate, de J.-P. Pollet ; 22 h. 30, Sabrina, de B. Wilder.

Musée d'art moderne

(277-11-13)

15 h. (du 14 au 18 septembre) : Oméga, de D. Fox ; Feasting, de L. Grenier ; The Fatter, de M. Fine ; A Child's Introduction to the cosmos, de H. Barwood ; An American Time Capsule, de D. McLaughlin ; Microsecond, de D. McLaughlin. — 19 h. : Art Video.

Les exclusivités

ACCELERATION PUNK (Ang., v.o) : Vidéostone, 6e (325-60-34).
AIDA (Fr.) : La Pagode, 7e (705-12-15).
L'AMOUR EN HERBE (Fr.) : Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; St-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
ANNIE HALL (A., v.o.) : Boul'Mich, 5e (033-48-29) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Publicis-Matignon (à partir de vendredi), 6e (359-31-97) ; (v.f.) : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Capri, 2e (508-11-69).
BAD (A., v.o.) : Saint-Germain-Huchette, 5e (633-87-59) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14).
BARRY LYNDON (Ang., v.o.) : Le Paris, 8e (359-53-99).
LE BISON BLANC (A., v.f.) : Omnia, 2e (233-39-36) ; George-V, 8e (225-41-46) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17).
BLACK SUNDAY (A., v.o.) (*) : Marignan, 8e (359-92-82) (v.f.) : Richelieu, 2e (233-56-70).
CASANOVA de Fellini (It., v.o.) (*) : Studio de La Harpe, 5e (033-34-83).
CET OBSCUR OBJET DU DESIR (Fr.) : UGC-Odéon, 6e (325-71-08) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Caméo, 9e (770-20-89) ; Miramar, 14e (326-41-02) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (288-99-75).
COMME LA LUNE (Fr.) (*) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Rex, 2e (236-83-93) ; UGC-Odéon, 6e (325-71-08) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; UGC-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (288-99-75) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
LE CONTINENT OUBLIE (A., v.o.) : Marbœuf, 8e (225-47-19) ; (v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Miramar, 14e (326-41-02) ; Mistral, 14e (539-52-43).
LA DENTELLIERE (Fr.) : 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00), Normandie, 8e (359-41-18) ; Gaumont-Madeleine, 8e (073-56-03).
LE DERNIER DES GEANTS (A., v.o.) : Calypso, 17e (754-10-68).
DERNIERE SORTIE AVANT ROISSY (Fr.) : Panthéon, 5e (033-35-15.04), 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81), Olympic-Entrepôt, 14e (542-67142).
DERSOU OUZALA (Sov., v. o.) : Arlequin, 6e (548-62-25).
DES ENFANTS GATES (Fr.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Quintette, 5e (033-35-40) ; Quartier-Latin, 5e (326.84-65) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
LE DIABLE PROBABLEMENT (Fr.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38).
DONA FLOR ET SES DEUX MARIS (Brésil., v.o.) (**) : Studio de la Contrescarpe, 5e (325-78-37).
DUELLISTES (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633.79-38 ; Gaumont Rive-Gauche, 6e (548-26-36) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52)
ELISA VIDA MIA (Esp., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Elysée-Lincoln, 8e (359-36-14).
L'EMPIRE DES SENS (Jap., v.o.) (**) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), Balzac, 8e (359-52-70).
L'HOMME PRESSE (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Français, 9e (770-33-88) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
L'HOMME QUI AIMAIT LES FEMMES (Fr.) : Studio Cujas, 6e (033-89-22).
L'HOMME QUI VENAIT D'AILLEURS (A., v.o.) : U.G.C. - Marbeuf, 8e (225-47-19). v.f. : Haussmann, 9e (770-47.55).
L'IMPRECATEUR (F.) : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Studio J.-Cocteau, 5e (033-47-62) ; Studio Alpha, 5e (033-39-47) ; Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Mercury, 8e (225-75-90) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17). Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
J.A. MARTIN PHOTOGRAPHE (Can.) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32), La Clef, 5e (337-90-90), Bonaparte 6e (326-12-12), Biarritz, 8e (723-69-23), Lucernaire, 6e (544-57-34).
MONSIEUR PAPA (Fr.) : Quintette, 5e (033-35-40), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Bosquet, 7e (551-44-11), Concorde, 8e (359-92-84), Lumière, 9e (770-84-64), Nations, 12e (343-04-67), Fauvette, 13e (331-56-86), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LES NAUFRAGES DU 747 (A., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12), Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93), Rotonde, 6e (633-08-22), Mistral, 14e (539-52-43), Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00), Napoléon, 17e (380-41-46).
OMAR GATLATO (Alg., v.o.) : Studio Médicis, 5e (633-25-97), Palais des Glaces, 10e (607-49-93).
PAIN ET CHOCOLAT (It., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).
LE PASSE SIMPLE (Fr.) : Saint-Germain-Village, 5e (633-87-59), Colisée, 8e (359-29-46), France-Elysées, 8e (723-71-11), Helder, 9e (770-11-24), 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81), Athéna, 12e (343-07-48), Fauvette, 13e (331-56-86), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Secrétan, 19e (206-71-33).
PLUS ÇA VA, MOINS ÇA VA (Fr.) : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90), Paramount-Elysées, 8e (359-49-34), Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23), Paramount-Galaxie, 14e (580-18-03), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17), Grand-Pavois, 15e (531-44-58), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
PROVIDENCE (Fr., vers. angl.) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08).
LA QUESTION (Fr.) (**) : Les Templiers, 4e (272-94-56).
ROOTS, ROCK, REGGAE (Ang., v.o.) : St-Séverin, 5e (033-50-91).
SVASTIKA (Fr., v.o.) : Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42) ; v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70).
SALO (It., v.o.) (**) : Styx, 5e (633-08-40).
LA THEORIE DES DOMINOS (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; v.o., v.f. : Athéna, 12e (343-07-48).
TRANSAMERICA EXPRESS (A., v.o.) : Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).
TREIZE FEMMES POUR CASANOVA (It.-Fr., v.o.) : Capri, 2e (508-11-69) ; Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Paramount-Gaîté, 14e (326-99-34).

Les films nouveaux

THE BABY MAKER, comédie américaine de J. Bridges, v.o. Studio Logos, 6e (033-26-42).

L'OPIUM ET LE BATON, film algérien d'Ahmed Rachedi, v.o. Palais des Arts, 3e (272-62-98). Le Seine, 5e (325-95-99). Lucernaire, 6e (544-57-34).

LA MACHINE, film français de Paul Vecchiali. Quintette, 5e (033-35- . La Clef, 5e (337-90-90). Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14). Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43). Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42).

LA CHAMBRE DE L'EVEQUE, film italien de Dino Risi, v.o Saint-Germain Studio, 5e (033-42-72). Marignan, 8e (359-92-82). Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. Montparnasse 83, 6e (544-14-27). Français, 9e (770-33-88) Nation, 12e (343-04-67). Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

GLORIA, film français de Claude Autant-Lara. ABC, 2e (236-55-54). Cluny-Palace, 5e (033-07-76). Le Paris, 8e (359-53-99). Gaumont-Madeleine, 8e 073-56-03). Gaumont-Sud, 14e (331-51-16). Cambronne, 15e (734-42-96). Les Images, 18e (522-47-94). Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74)

IL ETAIT UNE FOIS L'ARIZONA, film italien de Sergio Sollima, v.f. Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03), Moulin-Rouge, 18e (607-16-21), Secrétan, 19e (206-71-33).

TROIS FEMMES (A., v.o.) : P.L.M. St-Jacques, 14e (589-68-42).
UN BOURGEOIS TOUT PETIT, PETIT (It., v.o.) (**) : Quintette, 5e (033-35-40) : Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; St-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Nation, 12e (343-04-67).
UNE ETOILE EST NEE (A., v.o.) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90) ; v.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Bretagne, 6e (222-57-97).
UNE JOURNEE PARTICULIERE (It., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12) ; U.G.C.-Danton, 6e (329-42-63) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Cinémonde-Opéra, 9e (770-01-90) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64).
UN PONT TROP LOIN (A., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; v.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (336-65-13) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).

En annexe à la Xe Biennale de Paris
« JEUNE ART SUISSE »
Chasper Otto Melcher
Claude Sandoz
Rolf Winnewisser

Exposition organisée par l'Office fédéral des affaires culturelles placée sous le patronage de

Monsieur François de Ziegler
Ambassadeur de Suisse en France

Salle « Porte de la Suisse » 11 bis, rue Scribe, Paris-9e du 15 septembre au 1er octobre de 11 h à 18 h.

UN TAXI MAUVE (Fr.) : Balzac, (359-52-70) ; Paramount-Opéra, (073-34-37) ; Paramount-Maillot, (758-24-24).
VALENTINO (Ang., v.o.) (*) : Vendôme, 2e (073-97-52), U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, (723-69-23) ; U.G.C.-Marbœuf, (225-47-19) ; v.f. : U.G.C.-Opéra, (261-50-32) ; U.G.C.-Gare de Ly[on], 12e (343-01-59) ; U.G.C.-Gobeli[ns], 13e (331-06-19) ; Bienvenue-Mo[nt]parnasse, 15e (544-25-02) ; Conv[en]tion - St - Charles, 15e (579-33-0[0]) ; Murat, 16e (288-99-75).

Les grandes reprises

L'AFFICHE ROUGE (Fr.) : les Te[m]pliers, 3e (272-94-56).
ANDREI ROUBLEV (U.R.S.S., v.o. A.-Bazin, 13e (337-74-39).
AU FIL DU TEMPS (All., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).
AUTANT EN EMPORTE LE VE[NT] (A., v.o.) : Elysées-Point-Show, (225-67-29).
LES CHIENS DE PAILLE (A., v. (**) : Luxembourg, 6e (633-97-
LES CONTES DE CANTERBURY (v.o.) : Champollion, 5e (033-51-
LES DAMNES (It., All., v.o.) : M. Mahon, 17e (380-24-81).
DERSOU OUZALA (v.o.) : Stu[dio] Marigny, 8e (225-20-74).
ELVIS ON TOUR (A., v.o.) : Hol[ly]wood-Boulevard, 9e (770-10-41).
ELVIS SHOW (A., v.o.) : Hollywo[od] Boulevard, 9e (770-10-41).
FAMILY LIFE (Ang., v.o.) (*) Palais des Arts, 3e (272-62-98).
FELLINI-ROMA (It., v.o.) : Stu[dio] Bertrand, 7e (783-64-66) : H. Sp
LA FIANCEE DU PIRATE (Fr.) (* St-André-des-Arts, 6e (326-48-1 Elysées Point-Show, 8e (225-67-
LA FLUTE ENCHANTEE (Suéd., v. Studio des Ursulines, 5e (033-39-
FRANKENSTEIN JUNIOR (A., v.o Cinoche Saint-Germain, 6e (6 . 10-82) ; (v.f.) : Haussmann, (770-47-55).
GUERRE ET PAIX (U.R.S.S., v.o. Kinopanorama, 15e (306-50-50).
HELLZAPOPPIN (A., v.o.) : U.G Odéon (6e) (325-71-08) : Hes[ter] Street (A., v.o.) ; Le Marais, (278-47-86).
L'HONNEUR PERDU DE KATH[A]RINA BLUM (All., v.o.) : 14-Ju[il]let-Parnasse, 6e (326-58-00).
IF (Ang., v.o.) : Studio Dominiq[ue] 7e (705-04-55)
LES LARMES AMERES DE PET[RA] VON KANT (All., v.o.) : Act[ion] Champo, 5e (033-51-60).
LE LAUREAT (A., v.o.) : La Clef, (337-90-90).
LITTLE BIG MAN (A., v.o.) : No[c]tambules, 5e (033-42-34).
MACADAM COW-BOY (A., v.o.) U.G.C. Danton, 6e (329-42-62).
MORE (A., v.o.) (**) : Studio G[it]-Le-Cœur, 7e (326-80-25).
LA MOUSSON (A., v.o.) : Broadw. 16e (527-41-18).
LA NUIT DES MORTS-VIVANTS (v.o.) : Le Seine, 5e (325-95- H. Sp.
LA NUIT DU CHASSEUR (A., v.o.) Studio Bertrand, 7e (783-64-66) H. Sp.
ORANGE MECANIQUE (A., v.f.) (* Haussmann, 9e (770-47-55).
PORTIER DE NUIT (It.-All., v.o (**) : U.G.C. Marbœuf, 8e (22 47-19) ; (v.f.) : Rio-Opéra, 2e (74 82-54).
SOLEIL VERT (A., v.o.) : New Yorker, 9e (770-63-40).
THE BABY MAKER (A., v.o.) : Stu[]dio Logos, 5e (033-26-42).
THE HARDER THEY COME (v.o.) : Action Christine, (325-85-78).
THE ROLLING STONES (A., v.o.) Bilboquet, 6e (222-87-23).
LES 39 MARCHES (A., v.o.) Acti[on] République, 11e (805-51-33) : H. S
UNE FEMME DISPARAIT (A., v.o.) Action République, 11e : H. S
TOMMY (Ang., v.o.) : Studio l'Etoile, 17e (380-19-93).
UNE NUIT A L'OPERA (A., v.o. Luxembourg, 6e (633-97-77).
UN HOMME DANS LA FOULE (v.o.) : Action La Fayette, 9e (87 80-50).
LES VACANCES DE MONSIEUR HU[]LOT (Fr.) : Paramount-Marivau[x] 2e (742-83-90).
LES VALSEUSES (Fr.) (**) : Cap[ri] 2e (508-11-69).

هكذا من الأصل

ACLES

cinémas

Les films nouveaux



	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,00	49,19
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,44
IMMOBILIER	30,00	34,32
AUTOMOBILES	30,00	34,32
AGENDA	30,00	34,32
PROP. COMM. CAPITAUX	80,00	91,52

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	24,00	27,45
DEMANDES D'EMPLOIS	5,00	5,72
IMMOBILIER	20,00	22,88
AUTOMOBILES	20,00	22,88
AGENDA	20,00	22,88

offres d'emploi offres d'emploi offres d'emploi offres d'emploi

ATTACHÉ à la DIRECTION COMMERCIALE

LE GROUPE DE COMPAGNIES D'ASSURANCES BRITANNIQUES

LEGAL et GENERAL

recherche

un Attaché à la Direction Commerciale avec perspective de promotion à la responsabilité de la Direction Commerciale

Le candidat retenu devra :

— *avoir une connaissance pratique et l'expérience du marché français de l'Assurance VIE (Grande Branche et Groupe) et I.A.R.D. ;*

— *avoir réussi dans l'organisation, l'animation et la direction d'un réseau de vente ;*

— *résider à Paris ou dans les environs immédiats.*

Rémunération à débattre.

Envoyer curriculum vitae manuscrit, photo et prétentions au :

Directeur général pour la France
GROUPE LEGAL ET GENERAL

58, rue de la Victoire, 75440 PARIS CEDEX 09

IMPORTANTE SOCIÉTÉ DE DISTRIBUTION FRUITS ET LÉGUMES

Région Parisienne

recherche

UN CHEF DE SERVICE ACHATS

EXPÉRIMENTÉ

Ecrire avec C.V. détaillé à
SOCIETE FREKA
91730 MAUCHAMPS.

Filiale d'un Groupe International

recherche pour

ABIDJAN (Côte-d'Ivoire)

DIRECTEUR FINANCIER

Poste vacant début 1978

— Disponibilité immédiate souhaitée pour une période d'essai préalable ;
— niveau certificat de gestion ou de révision ;
— expérience acquise dans une Société anglo-saxonne (américaine de préférence) ;
— connaissance écrite et parlée de la langue anglaise indispensable.
— Age 30 ans environ ;
— avantages habituels contrat expatrié.

Adresser photo, curriculum vitae et prétentions à J.-C. SAMARAN, Groupe FIDUCIAIRE FRANCE AFRIQUE, 6, avenue de Messine, 75008 PARIS.

SEMENCES

Responsable Commercial

Entreprise de moyenne importance, située au Nord-Est de Paris, produisant et commercialisant des graines de semences, recherche, pour développer ses ventes en France et à l'étranger, un cadre commercial, bilingue anglais, ayant déjà une expérience de plusieurs années dans le négoce des produits agricoles.

Il disposera en France de l'assistance d'un service commercial qu'il animera et contrôlera ; *à l'étranger il négociera lui-même les contrats* (40 % du temps en déplacement).

Rattaché au Directeur Général, il participera à la politique commerciale et au développement de la société.

séié CEGOS

Adresser lettre man. et CV détaillé à M.L. GUIOMAR Réf. 22007/M Séié-CEGOS 33, quai Galliéni 92152 SURESNES, qui s'engage à répondre et garantit une totale discrétion.

IMPTE Sté INDUSTRIELLE PARIS (13e) rech. pour son service INFORMATIQUE et ORGANISATION
l'ADJOINT du RESPONSABLE de la section ORGANISATION
— Formation GRANDE ECOLE,
— 2 ans expérience minimum.
FONCTION : dans le cadre de la réalisation du plan informatique de l'entreprise, la section organisation est appelée à créer les structures d'accueil nécessaires à la mise en œuvre des systèmes informatiques.
Cette mission consiste à
— ANALYSER les besoins en information des utilisateurs,
— DEFINIR les circuits et les fonctions,
— ELABORER les procédures et documents,
— ASSISTER les utilisateurs lors de la mise en œuvre,
— SUIVRE les systèmes mis en place.
Environnement
— Travail en équipe (service informatique et utilisateurs),
— Contacts permanents avec utilisateurs de tous niveaux.
Ecr. avec C.V. et prétent. sous réf. INF., à A.O.I.P., Boîte postale 301, PARIS (13e).

SALON MIXTE 2e arrondissem. recherche APPRENTI (E) prés. par parents. Téléph. 236-47-11.

Association s'occupant personnes âgées, recherche pour 92 - 93 - 94 HOMMES ou FEMMES de relation
FONCTION :
— Recrutement des bénévoles ;
— Mise en relation avec les personnes âgées ;
— Suivi de l'action.
QUALIFICATION : motivés(ées), imaginatifs(tives), organisés(ées) Appréciant contacts humains et autonomie dans le cadre d'un travail d'équipe. Favorables à l'idée de déplac. nombx en banl. (permis de cond.). Ecrire DAG, 65, r. de Rivoli, Paris-1er, qui tr.

ECOLE POLYTECHNIQUE FEDERALE LAUSANNE - SUISSE
Institut d'électrochimie et de radiochimie
CHERCHEUR EXPERIMENTE CHIMISTE ou PHYSICIEN
Expérience ds un/ou domaines suivants : radiochimie analytique et analyse par activation ; chimie nucléaire; spectrométrie; méthodologie des mesures de radioactivité.
Durée de l'engagement : 1 an.
Entrée en fonction : dès que possible ou à convenir.
Les offres de service avec C.V. détaillé et copies de certificats sont à adresser au :
Service du personnel de l'EPFL, Av. de Cour 33, CH-1007 Lausanne.

Importante Entreprise d'Installations Région Parisienne

recherche pour poste **d'ingénieur d'affaires**
(études approvisionnement, gestion de travaux...)

UN INGÉNIEUR

FORMATION GRANDE ECOLE possédant 10 années d'expérience en instrumentation/automatisme dans l'industrie pétrochimique.

Bonne connaissance de l'anglais exigée.

Envoyer C.V., photo et prétentions sous n° 27.888, CONTESSE Publicité, 20, avenue Opéra, Paris-1er.

DORLAND & GREY

recherche

2 CHEFS DE GROUPE JUNIOR

agressifs et rigoureux, diplômés de l'enseignement supérieur ayant au moins 3 ans d'expérience en agence et un anglais courant.

Adres. candidatures et C.V. à DORLAND & GREY, 23, rue Linois, 75015 PARIS.

POUR IMPORTANTE SOCIETE PARIS
ANALYSTE-PROGRAMMEUR EXPERIMENTE
FORTRAN et COBOL-A.N.S. I.B.M./O.S.
Tél. pour rendez-vous 522-08-75, ou écrire B.M.G., 3, rue Joseph-Sansbœuf, 75008 PARIS.

Rech. COLLABORATEURS niveau élevé, possibilité rémunération très intéressante. Tél. de 10 à 13 h et 14 h 30 à 17 h : 233-74-28 ou 236-68-59

COLLABORATRICE pour vente appts et propriétés secteur Chatou Le Vésinet - Tél. 976-28-02

CABINET D'EXPERTISE et REVISION COMPTABLE PARIS-7e, recherche
RÉVISEURS COMPTABLES
HOMMES CONFIRMES niveau N. 3, 2 ans de pratique dans la fonction exigée
Env. C.V. et prét. n° 27 583, CONTESSE PUBLICITE, 20, av. de l'Opéra, Paris-1er

IMPORTANTE SOCIETE COMMERCIALE PARIS-16e recherche
COMPTABLE
NIVEAU DECS ou équivalent Quelques années d'expérience Notions fiscalité souhaitées Adr C.V et prét. à n° 27 395. CONTESSE PUBLICITE, 20, av de l'Opéra, Paris-1er

secrétaires

Secrétaires

Boulev. de Charonne, Mo Avron, Société recherche SECRET. STENODACTYLO
— Notions comptabilité imp. ;
— Libre de suite ;
— Anglais apprécié.
STENODACTYLO
— Même débutante.
Téléph. 370-36-86.

Urgent L.A.M. Rive gauche cherche **SECRETAIRE** jeune expérimentée Tél. 222-72-65, de 13 h à 17 h.

Organisme de Formation profess. recrute **SECRETAIRES** qualifiées Goût de l'ordre et des contacts humains. Adresser C.V. + photo, n° T 081,112 M, REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, Paris 2e

Sténodactylo

STENODACTYLO expérimentée (Anglais apprécié) Ecrire : LA PROTECTRICE Service du Personnel 45 à 51, rue de Châteaudun, 75439 PARIS CEDEX 09

gérances appointées

URGENT
Recherchons couple sérieux et expérimenté pour tenir très belle épicerie fine au cœur du Quartier Latin.
Adresser C.V. manuscrit + photos récentes à : EREL, 17, r. Saint-Séverin, 75005 Paris.

capitaux ou proposit. com.

Metteur en scène ch. associé sérieux avec apport 30 à 100.000 pr création sté de production en vue tournage film av. vedettes notoriété. Offre et référ. bancaires au Dir. production M. Oviville, 58, route de l'Empereur, 92-Rueil-Malmaison.

Société marketing, ch. produits additionnels. pour les marchés Europe, Moyen-Orient, Golfe, l'Amérique du Sud, Extrême-Orient. Brigand, C.P. 128, 9470 Buchs/SG, Suisse.

occasions

A SAISIR
20 juillet au 20 septembre pianos droits modernes (1970 à 74) excédent stock exposition, ou location, à vendre ancien tarif avec remise ou à louer, état neuf avec garantie. Crédits possibles. Pianos Magne, 50, r. de Rome, 75008 PARIS. Métro Europe. Téléph. : 522-30-90 et 21-74.

Laurence Corner Londres : surplus de vêtements et matériels gouvernementaux de haute qualité. Vêtements de plein air et de protection. Prix imbattables. Très vaste gamme d'articles uniques pour tout le monde. Catalogue de 48 pages contre 4 F port compris et vous êtes bien entendu les bienvenus lors de votre prochain séjour à Londres. LAURENCE CORNER, 62/64 Hampstead Road, Londres NW1 (Angleterre).

enseignement

L.T.C. SCHOOL OF ENGLISH NORWICH, NORFOLK NR1 1LG

Cours intensifs d'anglais à tous niveaux.
Cours spécialisés d'anglais ; pour études scientifiques ; pour études commerciales; pour secrétariat.
Trimestres commencent septembre, janvier, avril
Cours d'été de 4 semaines chacun entre 27 juin et 16 septembre. Logement dans familles anglaises
A partir de septembre préparation aussi aux examens « G.C.E. « O » and « A » levels » pour l'anglais ; math. ; physique ; chimie et autres disciplines.

Ecrire à LTC SCHOOL OF ENGLISH (L.M.) Crusader House, 38-40 Prince of Wales Rd., Norwich Norfolk NR1 1LG, Angleterre.

STAGE D'HIVER 15 octobre au 1er février, cours intensifs : anglais, arabe, peinture, sculpture, céramique, danse, gravure, photographie, cinéma, musique, histoire de l'art, cuisine.
Paris American Academy, 9, rue des Ursulines-5e. Tél. : 325-35-09/08-91

traductions

Offre

TRADUCT. TECHNIQUE **ALLEMAND** PROTECHNA - 770-81-33

demandes d'emploi

ANALYSTE FINANCIER SENIOR

recherche création ou participation en

ANALYSE INDUSTRIELLE

Point d'attache parisien.
Discrétion absolue assurée.

Ecrire n° 1.587 « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens - 75427 PARIS (9e).

INGÉNIEUR TRILINGUE + LICENCE SCIENCES ÉCO

Spécialiste des problèmes d'exportation dans société industrielle.

Recherche poste de **RESPONSABLE EXPORT** dans Société Industrielle ou P.M.E.

Ecrire à n° 27.780 CONTESSE PUBLICITE, 20. av. Opéra, 75040 PARIS CEDEX 01, qui transm.

CHEF DE PROJETS INFORMATICIEN - 38 ans

8 ans d'expérience béton, dessin automatique, étudierait toutes propositions France et étranger.

Ecrire n° T. 81.135 M, REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur - PARIS (2e).

J. R. 25 ans, BAC ch. emploi bureau, place stable. Téléph. : 645-76-94, le matin.

H., 41 a., lib. ste, ch. emploi ouvrier nettoyeur bureaux mat. et soir, 40 h. sem. M. Moreau Maur., centre N.-Flamel, 69, r. du Château-d.-Rentiers Paris-13

J.F., 29 a., maîtr. biochimie, doct. 3e cycle, opt. cardiocircul. Etudie toutes propositions. Ecr. à 1.582, « le Monde » P., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

CHERCHEUR EN MATHEMATIQ. DOCTEUR DE CYCLE recherche SITUATION
Etudierait toute proposition Ecr. no T 81.049 M Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Retraité 66 a., rédacteur contentieux, primes assurances, capacitaire en droit, excell. dactylo-correspondancier. sérieuses rét., connaissant anglais, ch. place similaire ou clerc avocat., huissier, notaire, temps complet. Accepterait mi-temps. — Ecrire n° 6.546, « le Monde » Publicité, 5 r des Italiens, 75427 Paris-9e.

Homme d'action, sociable, travailleur et dynamique, forte personnalité, longue expérience ds publicité et direction européenne des ventes, cherche POSTE A RESPONSABILITE, quadriling. : français, anglais, allem., néerlandais, âge 49 ans, nationalité belge. Lieu de travail FRANCE ou BELGIQUE. — Ecrire à : J.-R. MAILLET, 75562 PARIS CEDEX 12, qui transmettra.

FORMATION SUPÉRIEURE en GESTION des ENTREPRISES **ÉCONOMIE, INFORMATIQUE**
H. 32 a., dynam., esprit pratique, logique, organisateur. Sens aigu responsab. et du travail bien fait C. situat. préfér. Maine-et-Loire, France ou étranger. Libre de suite. M. P. CACHEUX, rue Saint-Jean, LA MENISTRE, 49250 Beaufort-en-Vallée. Tél. : (41) 80-55-13 ou 80-52-35.

J F., licence maîtrise sociologie maîtrise démographie, diplômée des sciences politiques. Etudierait toutes propositions en rapport avec formation. Ec n° T 76.388 M, Régie-Presse 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

ING ARTS et METIERS
39 a., nat franç., parl crt angl., 14 ans exp . Ingénierie, product. indust., format . représentat à l'étranger négoc tech et com **cherche ALGER** ou Algérie ou étranger **poste ING AFF · DIR AG**
Gestion, coordination, contrôle, réalisations industrielles, organisation et product et/ou assist Ecr n° 7 541, « le Monde » Pub., 5 r des Italiens 75427 Paris-9e

représent. demande

AGENT COMMERCIAL ch. carte importante. Ecrire HAVAS MARSEILLE 90787.

cours et leçons

MATH Rattrapage par Professeur expér Tél. 278-77-71

information divers

POUR **TROUVER** UN **EMPLOI**

Le CIDEM (Centre d'information sur l'emploi, association sans but lucratif) vous propose GUIDE COMPLET (230 pages)

Extraits du sommaire :

- Les 3 types de C.V. : rédaction, exemples, erreurs à éviter.
- La graphologie et ses pièges.
- 12 méthodes pour trouver l'emploi désiré : avec plans d'action détaillés.
- Réussir entretiens, interviews.
- Les bonnes réponses aux tests.
- Emplois les plus demandés.
- Vos droits, lois et accords.

Pour information, écr. CIDEM, 6, sq. Monsigny, 78-Le Chesnay.

autos-vente

— de 5 C.V.

Part. vend FIAT 500 1967, bleu pâle, 70.000 km., freins refaits nf av. facture. Mécaniq. bonne, carrosserie à revoir, avec pces de rechange, 4 pn. avec roues. Prix 2.000 F. Tél. dom. 974-84-74, matin, soir après 20 h. Bureau 965-40-00, poste 24-09, 40-75. Disponible milieu octobre.

8 à 11 C.V.

Part. vend DSpéciale blanche 1972, 70 000 km. Parfait état. Prix : 7 000 F. Tél. 902-28-34.

12 à 16 C.V.

A vdre B.M.W. 2500 autom., tr. bon ét., 73.000 km, Px 25.000 F. Contacter M. CHARSI, 533-82-13.

Cause changement de situation, particulier vend MATRA BAGHEERA S ann. 76, px Argus. Tél. 25-85-92.

MERCEDES 280 SE DE DIRECTION
4.000 km., gris métal., cuir noir. Garantie totale. — 548 - 97 - 69.

+ de 16 C.V.

1 LANCIA « STRATOS »
neuve et garantie, livrable immédiatement, bonnes conditions, LEASING sur quatre ans (à étudier).
656-22-11



emplois régionaux

BANQUE DE DÉPOTS
Région Ouest de la France
Recherche pour renforcer sa direction du personnel

DEUX COLLABORATEURS

Jeunes praticiens de la fonction « personnel »

1) Pour contribuer, notamment, aux relations avec les partenaires sociaux.
— Intéressé :
— par la pratique du droit social et ayant la connaissance du fonctionnement des instances légales ;
— par la mise en place et le développement de l'information sociale du personnel

2) Pour participer à la conception et à la mise en place de la gestion sociale : tableau de bord, bilan social, planification des actions sociales ; pour analyser et mettre au point les différents aspects de l'amélioration des conditions de travail.

Ecrire n° 6.984, H.A.P.-Hall Petites Annonces 7X 44040 NANTES CEDEX.

Association tourisme social recherche pour terrain de camping **HOMME D'ENTRETIEN** à l'année, logé, apte à diriger et prendre respons. Réf. souhait. Ecr. n° T 81.140 M, Régie-Pr., 85 bis, rue Réaumur, PARIS-2e.

SOCIETE **CONSTRUCTION VILLAS** recherche pour secteur AIX-EN-PROVENCE **CHEF D'AGENCE** Ingénieur T.P. ou similaire.
Adresser C.V. avec photo à HAVAS NIMES, n° 58.353.

EXPERT COMPTABLE : rech. commissaire aux compt. inscrit diplômé gdes écoles commercial. souhaité, ayant expér. approf. du contrôle pour exécution missions censoriales. Posit. cadre. Ecr. à 7.579, « le Monde » P., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

SOCIETE D'AMENAGEMENT URBAIN rech. pr poste à pourv. immed. **CHARGÉ D'OPÉRATIONS** pr assurer coordination juridiq., financière, techniq. et commerciale d'opérations d'urbanisme. Format. supér., type ingén. T.P. Min. 32 ans et 5 ann. d'expér. profession. Adr. C.V., photo et prétention à S.E.L.C., B.P. 749, 41007 BLOIS CEDEX.

COLLEGE SAINT-MICHEL SOLESMES (NORD). T. 85-83-77 cherche prof. math. licence.

l'agenda du Monde

Antiquités

Vend matériel wagons-lits 1925-26, série Leeds, table, panneaux de marqueterie, porte-bagages, aérateurs de salles, etc. certificats d'authenticité wagons-lits. M. ABDI, T. : 260-99-59.

Artisans

ARTISAN PEINTRE tous travaux Paris-banlieue. Appts, burx, remise importante. TEL. : 465-44-04.

Collections

Particulier vend Pièce or François II. Tél. : (38) 91-40-56.

Cours

CENTRE KLÉBER
- FORMULES POUR ELEVES EN DIFFICULTE SCOLAIRE.
- LEÇONS PIANO TOUS AGES TOUS NIVEAUX.
- COURS DANSE ET ART DRAMATIQUE TOUS AGES.
- CONSEILS, TESTS, ORIENTATION SCOLAIRE.

CONSULT. GRATUITE s/R.-V. TEL. : 704-53-59

ANGLAIS COURS PAR PROFESSEUR EXPERIMENTE. T. 329-69-41.

ANGLAIS Mrs THOMPSON dipl. OXFORD. T. : 633-17-16.

L'INFORMATIQ. vous intéresse le donne des cours de PUPITREUR. Téléph : 350-22-55.

COURS AUDIO-VISUEL PRIVE ANGLAIS ESPAGNOL, FRANÇ. DEMONSTRAT. GRATUITES. Venez, 46, bd St-Michel, Paris-6e. Tél. : 326-08-70 et 329-02-88. Ts les jours de 9 h. à 21 h.

AMPHI V
— Cours de langues ;
— Méthode individuelle bilingue ;
— Cours particuliers ;
— Cours intensifs ;
— Formations et stages professionnels.
Inscriptions toute l'année : 40, r. des Boulangers 75005 Paris. TEL. : 033-72-53. Métro Cardinal-Lemoine-Jussieu.

Américain méthode Tischbirek professeur d'origine. Téléph. : 271-51-07.

Décoration

— Pose de tentures murales — 52 F TTC le m2, tissus 100 coloris, molleton, galons teintés. Pose comprise. T. : 580-77-83.

Relations

CÉLIBATAIRES, VEUFS, DIVORCÉS

Ce sont les meilleurs d'entre nous qui, de n'importe quelle rencontre ; font quelque chose d'unique

Maître RUCKEBUSCH
RELATIONS DANS LA MEILLEURE SOCIÉTÉ

Une prestation hors du commun

5, rue du Cirque PARIS 8eme Rond-Point des Champs-Élysées 720-02-97 / 78

4 et 6, rue Jean-Bart 59000 LILLE 54-86-71 77-42

Homes d'enfants

« LA PELOUSE » T. 903-50-80. 91230 MONTGERON rég. parisienne, forêt de Sénart, parc, gd air, amb. familiale Année scolaire 77-78. MIXTE.

Instruments de musique

ACHETE VIOLONS VIOLONCELLES ET HARPES. Tél. : 778-37-95.

PIANOS D MAGNE Sélection meilleures marques : neuf, occasions, location, vente, achat, réparation, entretien. 10 ans garantie, crédit, location - test, livraison, 50, rue de Rome, 75008 PARIS. Téléph. : 522-30-90 et 522-21-74.

Offres de particuliers

Particulier à particulier. Vends **COFFRE XVIIIe** en merisier (rég. Charentes) 1,60 m de long × 0,70 m de haut et 0,45 m de largeur Px 3 000 F. Brocanteur s'abst Tél. : 957-67-83 de 19 à 20 h

VENDS clarinette 400 F. Larousse onze volumes 1 400 F. TEL : 655-94-76

Matériel de bureau

URGENT part. vend répondeur enregistreur téléphonique, état neuf, px exception. T. 774-71-15

Moquette

DISCOUNT 30 à 60 % sur 10 000 m2, moquette toutes qualités. Téléphone : 757-19-19

Lots de moquette anglaise. Petites et grandes largeurs. Pure laine T3-T4, label Woolmark, plusieurs coloris 70 F le mètre carré. LA MOQUETTERIE, 334, r. de Vaugirard, Paris-15e. TEL : 842-42-62.

---

l'agenda du Monde

Le mercredi et le vendredi nos lecteurs trouveront sous ce titre des offres et des demandes diverses de particuliers (objets et meubles d'occasion, livres, instruments de musique, bateaux, etc.) ainsi que des propositions d'entreprises de services (artisans, dépannages, interprètes, locations, etc.). Les annonces peuvent être adressées soit par courrier au journal, soit par téléphone au 296-15-01.

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,00	49,19
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,44
IMMOBILIER	30,00	34,32
AUTOMOBILES	30,00	34,32
AGENDA	30,00	34,32
PROP. COMM. CAPITAUX	80,00	91,52

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	24,00	27,45
DEMANDES D'EMPLOIS	5,00	5,72
IMMOBILIER	20,00	22,88
AUTOMOBILES	20,00	22,88
AGENDA	20,00	22,88

L'immobilier

appartements vente

Paris Rive droite

IDEAL PROFESS. LIBERAL. RUE PIERRE-CHARRON : gd 6 P., tt cft, balc., chbre serv. URGENT. Téléph. : 225-89-19.

RANELAGH - Ds bel imm. P. de T., 3 P. occupées, 3/4 P. LIBR. Tt cft. Calme. Soleil. URGENT. Téléphone : 225-89-19.

ABBESSES. Imm. rénové, asc., cft, 2/3 P., ravalem., toiture neuve. Samedi, de 14 à 17 h., 7, RUE CONSTANCE (XVIIIe)

MONTMARTRE. Origin. duplex, 125 M2. VUE PANORAMIQUE, ascenseur et escalier privés. Téléphone : 544-58-38.

RANELAGH, en 1 lot, 3 appts 180, 100 et 20 m2, judic., jamais hab., imm. 1931 de stdg, 4 asc., calme absolu, vue impr., 7e ét., terrasse, de pl.-pied s/2 appts, 100 m2. Vu urgence, vis. s/place ts les jrs (clefs chez gardien), 23, av. Léopold-II, Paris (16e). Faire offre de prix chiffré directement au propriétaire.

PORTE VINCENNES
Plein soleil, beau séjour, coin salon, 1 chbre, cuis., wc, bns, penderie, balc., chauffage, asc., park., 235.000 F. — 346-63-85.

PALAIS-ROYAL - 842-57-00
Livg + 2 ch., cuis., bns, 80 m2, 5e ét., asc., balcon, 480.000 F. S/pl., 5, rue Villedo, 14-18 h.

118, rue de Courcelles, propriét. vd ds très bel imm. 7 Pces + cour-jardin, 2e étage. Prix : 900.000 F. Sur place, 14 à 19 h.

5, avenue Van-Dyck
dans hôtel particulier, classé, duplex dans ancienne chapelle. Prix terminé : 1.050.000 F. Sur place, de 14 à 19 heures.

11, square d'Alboni, propriétaire vend appartement 120 m2 + jardin. Prix : 650.000 F. Sur place, de 12 à 17 heures.

XVIIe - 52, rue Guy-Môquet vrai 3 P., entr., cuis., bns, wc, balc., cave, 5e étage, 195.000 F + 2 Pces, entr., cuis., 6e étage. Prix 90.000 F. Duplex possible. Bel imm. ancien sans ascens. S/pl. 16-18 h. samedi, dimanche, lundi, ou 224-02-86, après 19 h.

GARE DE LYON
Beau 3 Pièces, 82 m2, tout confort. Samedi, dimanche, 14 à 17 h., 44, BD DIDEROT.

LAMARCK-CAULAINCOURT
Ds bel imm. Pierre de Taille, ravalé, BEAU 2 P., ref. neuf : 148.000 F. Téléphone : 522-95-20.

IMM STANDING S/VERDURE BROCHANT - GRAND STUDIO Tout confort. Livraison immed. Renseignements - Vente à : 343-66-29 et 627-78-84.

FAUBOURG SAINT-ANTOINE
Part. vend 2 P. de CARACTERE entrée, cuis., S. d'Eau, téléph. 343-66-29 ou 627-78-84.

AVENUE MONTAIGNE
Très luxueux 150 m2, grande réception + 2 chbres, 2 bains, chambre de service, 2 parkings. MONTESFORT : 544-11-87.

NATION. Hall d'entrée, séjour, salon, loggia, 2 chbres, cuisine, 2 wc, S. de B. + S. d'eau, 93 m2, park., s.-sol, 425.000. 344-71-97.

PORTE DAUPHINE
Plusieurs beaux 6-7 Pièces, 240 m2, ascenseur, bel imm. P. de T. Propriétaire directement. Visites sur place, vendredi et samedi de 14 h. à 17 h. 30, 16, RUE SPONTINI, ou renseignements à : 723-86-70.

18e - DAMREMONT. Part. vend studio avec vraie cuisine, tout confort, téléphone. Prix 90.000 F. Tél., heures bureau : 742-51-12.

ÉTOILE
5e étage, asc., très bel appart. 240 m2, balcons s/avenue, chbre serv. + park., poss. prof. libér. Prix élevé justifié.
ACL 30, rue Anatole-France, Levallois - 757-04-18/15-85.

125, RUE DE TURENNE
DANS BEL IMMEUBLE XVIIIe S. Part. vend vaste 6 pces, 180 m² 2 entrées ht plafond 1.050.000 F - Tél. 551-47-68.

Part. vd appt 4 p. 58 m2 tt cft
MARAIS rue du Temple - 3e Tél. 272-25-74

187, RUE DU TEMPLE - FACE SQUARE TRES GRAND 3 PCES Liv. + 2 chbres, GRD CONFT, ref. neuf, soleil, calme. Rue et cour. Park. toléré. Cave. PRIX 430.000 F Samedi, lundi, 14-19 h : 255-70-96.

AV KLEBER proche ETOILE
Ds imm. pierre de taille, 7 pces tt confort en 240 m2 + service. 522-45-52, pour rendez-vous.

Mo JASMIN Sur verdure
IMM. PIERRE DE TAILLE
1 PIECE + cuisine, possibilité douche. Prix intéressant - Esc. service, 96, rue La Fontaine Samedi, dim., lundi, 15 à 18 h.

IIe Part. vend DUPLEX 90 m2 STUDIO d'artiste clair + studio, s. bains, cuis., chff. gaz, tél., cave. Tél. 900-47-02.

ST-LAZARE - EUROPE
Dans bel imm. bourgeois p. de t. Asc. Tapis Esc. 4e ét. MAGNIF. 6 p. Dble exposition. Pptaire 705-85-96 POSTE 15

Dans bel immeuble récent STANDING
3 P. - TT CONFT
Gd balc. ensoleillé. Vue imprenable. Etat nf. Parkg. cave. Tél. 285.000 F. A DEBATTRE, avec 50.000 cpt + crédit. Propriét. s/pl. vendredi, samedi, lundi 14-19 h., 40, RUE DE LA JUSTICE, escalier A, 7e étage - 345-86-41.

12, BD FLANDRIN
PARIS (16e)
dans hôtel particulier
Appartements de 2 P. et plus. Cadre exceptionnel. Réception samedi 17, de 15 h. à 18 h. 30.

PASSY PR ACHETEUR AVISE DS IMM. STAND. ASC. 3 ou 4 pces. Tt conft. Occupé. URGENT. Téléph. 225-89-19.

Paris Rive gauche

APPART. LACUSTRE, quartier LATIN, 220 m², autonome et navigable, cédé cause départ. Tél. : 326-94-00.

MAZARINE PLEIN CIEL, 110 m², CARACTERE, CHARME SOLEIL - ODE. 95-10.

83, QUAI D'ORSAY. Propriét. vend dans imm. gd standing appts 50 m². Prix 450.000 F. 120 m² prix 950.000 F, 130 m² prix 1.150.000 F. Sur place, de 14 heures à 19 heures.

MAIRIE 14e. Bel appart. 4 p., balc., cuis. équipée, s. de bs, ch. cent., placards. Prix élevé justifié - Tél. : 540-73-01.

LUXEMBOURG. Part. à Part. imm. 17e, séjour, chbre + chbre d'enf., 3,20 m. sous plafond, 3e étg., soleil, 400.000 F+40.000 CF. 61, rue Monsieur-le-Prince. vendredi-samedi, 15-19 h. et ts les soirs après 19 h. 325-18-14.

VAUGIRARD. Entrée, 2 gdes p. gde cuis., bains, wc, tt cft, tél. av. 100.000 +crédit Vend. sam, 15-19 h., 53, r. P.-BARRUEL.

107, R. RENNES. Grand livg + 3 chbres, cft, 4 étg., SANS ASC. 640.000 F. Sam. 15-17 h.

Luxembourg - Vaugirard - Asc. Sej. dble, 4 chb. ET. ELEVE, BALCON, 2 ENTR. ODE. 42-70.

Gobelins. Part. vd 3 P., 72 m2, duplex, 5e ét., ss asc., balc., vue impren. Soleil. 340.000. 707-87-41.

54, AVENUE RENE-COTY
140 m2, 2e ét., asc., imm. tt cft, dble liv., 4 chbres, bureau, 2 bs, rangem, parfait état. Possibilité 2 lots. Prix 850.000 F. Exclusivité D. BOURGEOIS : 293-62-16. Visite samedi, de 14 à 17 h.

12, RUE HENRY-REGNAULT
1er étage sur cour et jardin : liv., 2 fenêtr. + gde chbr., pel cuis., S. de B., état nf, charme, 210.000 F. Samedi, de 14 à 18 h.

28, RUE DES TANNERIES
Dans imm. classé XVIIIe, ravalé STUDIO 32 m2, cuis., w-c, s. de bains, sud, état neuf. Px 195.000 F à débattre. S/pl. 10 à 19 h. ou tél. : 633-26-67.

Près quartier LATIN Imm. 1973
Liv. dble + 3 chbres, 105 m2. 5e ét. Balcons. - Vue dégagée. S/pl. vendredi, samedi, 14-18 h., 131, rue Jeanne-d'Arc.

ST-GERMAIN-des-PRES Part. à part.
vd studio avec loggia, équipé. Etat neuf - Très clair 544-77-92 10 à 12 h. et 19 à 21 h.

Mo CENSIER 2e étage sur rue
Bon imm. Poutres, chff. centr.
GD STUDIO Cuisine, salle de bns, w.-c.
26, rue de l'Arbalète samedi, dimanche, lundi, 15-18 h.

Mo BIR-HAKEIM
IMM. PIERRE DE TAILLE Asc. Chff. cent. Tél. Calme.
2 PIECES + alcôve, entr., cuis., salle d'eau.
PRIX INTERESSANT
21, quai de Grenelle sam., dim., lundi, 14 h. 30-18 h.

SEVRES-LECOURBE. Très bel imm. pierre de t. Tt cft. Gd 3 p., cuis., bains, chff. cal. + terrasse 14 m2. - Rue très calme. 430.000 F. - SEG. 36-17.

Mo ST-MARCEL Chauffage central
IMM. PIERRE DE TAILLE
3 PIECES entrée cuis., salle de bains, w.-c.
70, BOUL. DE L'HOPITAL Samedi, dim., lundi, 15 à 18 h.

CAMBRONNE
Imm. neuf - Grand standing Gd 4 p. 101 m2 + loggia 650.000 F
2 P. 49 m2 333.000 F
Vis. s/pl. (sauf mardi) Ts les jrs de 14 à 19 h. 30
Tél. : 766-25-32

6e - RUE HAUTEFEUILLE
IMMEUBLE RESTAURE APPTS DE 85 m2 A 170 m2 227-91-45 ou 755-98-57

MONTPARNASSE
Immeuble de luxe Studios 25 à 34 m²
beau 4 pièces duplex 110 m².
Vis. s/pl. ts l. jrs 14 à 19 h. 30 4-6, rue Fermat.
Tél. : 766-13-14

Région parisienne

FRESNES - L'HAY-les-ROSES, calme, verd., LIV. + 3 CHBR., S. de B., moq., imp. 90 m2, asc. PARKING. 310.000 F. 702-85-94.

St-Germain, pr. lycée internat., Part. vd appt 140 m2, gs séj. + 4 ch., 2 bns, jard. privatif 180 m2 : 650.000 F. — 973-21-56.

Sur golf, appt 4 Pces, 120 m2, loggia, bail court possible. 91-COUDRAY-MONTCEAUX. Tél. : 498-54-26 ou 498-51-02 (M. DEBRY).

LA DEFENSE. Part. vend 5 P., 105 m2, 410.000 F. T. : 773-50-55. LIBRE A LA VENTE.

ARPAJON. Bel F 5, 300 mètres gare, résidence de la Prairie, tr. agréable et tr. bien décoré. Prix : 270.000 F. T. : 901-06-56.

Construct. récente, 2e ét., asc., LOUVECIENNES - PR. GARE bel appt 170 m2 + 30 m2 loggia. sel. 45 m2, 4 chbres, 3 bains, impeccable, garage sous-sol + parking : 750.000 F. 788-49-00.

BECON - 2e ETAGE
3 Pces, cuis., bains, chff. centr. 190.000 F. Téléphone : 788-49-00.

ANDRÉSY (78)
A 30 min. de Paris-St-Lazare, près écoles et commerces, dans petite résidence, part. vd appt de 3 pces (constr. 1970), cuis., s. de b., déb. Log. sit. au 3e ét. sans ascens., surf. 60 m², parking, cave, tél., libre fin mars. C.F., 28.000 F. T. soir. 974-51-46.

Récent R.-de-Ch., jard. privatif, COURBEVOIE - GARE 5 Pièces, cuisine, 2 bains, 100 m2, 420.000 F. - 788-49-00.

OUEST RESIDENTIEL
Dans résid. bord forêt Marly : piscine, jardin, près centre cial, écoles, C.E.S., P. à P. vd appt 6-7 P., 145 m2, S. de B. + S. d'Eau, tél., cave, garage vélo privé, 2 park. Pour renseign. et visites, Tél. 460-96-61, 9 à 19 h.

VERSAILLES, 4 P., nf, 97 m2 + jard., plein sud, P. de T., ds parc. Interméd. s'abstenir. Tél., H. B. 796-30-43, dom. 954-47-68.

A vendre de Part. à Part. Chelles, 15 min. Paris-Est, beau 3 Pces, 71 m2 + loggia et cave, tt conft, dans résidence récente. Conviendrait pour placement. Valeur locative 1.000 F + ch. Prix 165.000 F dont C.F. à reprendre. — Téléphoner après 19 heures au : 957-67-83.

PALAISEAU 400 m R.E.R. Part. vend appart. séj. dble + 2 ch., 77 m2 + 8 m2 balcon, cave, park., excell. exposition, verdure - Tél. 014-17-97.

3 P. NEUILLY, tt cft, 4e étage, ascenseur, 330.000 F. Sur place samedi 17, de 14 h. à 17 h : 35, rue de Villiers.

SAINT-MAUR
près RER - LE PARC
Beau 4-5 pces, 125 m², 4e étage, tt cft, dans imm. P. de T., récent, 2 s. de bains, 2 wc, balcons, gde cave, garage. Prix 470.000 F - S.N.C.M., 13, rue André-Bollier. 94-Saint-Maur. Téléph. 283 61-74.

FONTENAY-SOUS-BOIS
Près R.E.R., imm. récent, plein sud, balcon sur verdure, calme, séjour dble + 2 chbres tout cft. 320.000 F. Crédit poss. 344-43-87.

Province

CANNES (rég.), appts, villas commerces. BOURSE FRANCAISE DE LA CONSTRUCTION ET DU COMMERCE, 122, rue d'Antibes, 06400 CANNES.

URGENT
Propriétaire vend directement dans le VIEUX-NICE 2 pièces confort, 50 m². Px total 100.000. Ecr. : LADURELLI Achille, 12, rue Blanche, 75009 PARIS.

TIGNES - CHARMANT appart. 2 p., 51 m² + balc. 6 m² plein sud, excell. état. Prix 220.000 F. Téléphoner le soir : 222-21-86

appartem. achat

ACHETE direct., COMPTANT, URGENT, 1 à 3 P., PARIS, av. ou sans travaux, préfér. rive gauche, près faculté. Ecrire à Lagache, 16, av. Dame-Blanche, 94120 Fontenay-sous-bois.

DIRECTEUR DE SOCIÉTÉ ÉTRANGÈRE recherche GRAND APPARTEMENT ou HOTEL PARTICULIER DE PREFERENCE NEUILLY-ST-JAMES ou PARIS 7e ou 8e arrondissement MINIMUM, 4 chambres, 2 salles de bains, jdin privatif ou terras. Long bail. — Tél. : 261-56-12.

URGENT - RECHERCHE
1 à 7 Pièces, tout confort, 16e, 8e, rive gauche, Neuilly. MICHEL et REYL : 265-90-05.

appartements occupés

Quartier Notre-Dame-de-Lorette, Part. vd petite chbre meublée. M. BESSET. Tél. : 979-05-40

constructions neuves

UN GRAND CHOIX
d'appartements Paris et banlieue dans immeubles neufs

HABITABLES IMMEDIAT. : 12e, r. de la Voûte, 2 P. av. terras.; 15e, Félix-Faure, studio, 2 et 3 P.; 18e, Mairie, 2 et 3 P.; Bobigny, 2 P.

LIVRAISON FIN 77
8e, Hoche, stud. à 5 P.; 14e, Montparnasse, stud., 2 et 4 P.; 15e, Cambronne, 2 et 4 P.; Maisons-Laffitte, studio et 2 Pièces.

Tous renseignements sur simple appel au : 766-25-32.

maisons de repos

CHATEAU DE BREAU
S.-et-M. 77720
Courts et longs séjours, cuisine soignée, régimes, valides, invalides, alités permanents. Etablissement recommandé. - Tél. 438-72-61.

locations non meublées Offre

Paris

5e - 67, RUE BUFFON
Caractère studio sur jardin, salle de bains, cuisine équipée, calme, soleil, téléphone, moquette - 1.300 F. Sur place samedi, 10 h. à 16 h.

MARAIS près Centre POMPIDOU
Confortable appart. 4 pièces, gde cuis., bains, tél. 2.500 F. 325-46-35

Région parisienne

A louer Courbevoie. P. à P., studio, cuis., s. bs, tél., cave, parkg en ss-sol. Tél. 781-94-57, après 19 heures

locations non meublées Demande

Région parisienne

Recherche à louer à l'année 120 km. maximum sud Paris maison même petite avec quelq. travaux à faire évent. Px rais., si poss. isolée. Tél. 331-53-32.

Pour Société européenne ch. villas, pavillons pour CADRES Durée 7 à 6 ans - 283-57-02.

locations meublées Offre

Paris

SEMAINE - QUINZAINE ou MOIS - MACSON
loue du STUDIO au 5 P. Standing. - 43, rue St-Charles, 75015 Paris. — Tél. : 577-54-04.

SACRÉ-CŒUR
PETIT HOTEL PARTIC.
115 m² env. Harmonieusement décoré. Terrasse, vue impren. Tél. 5.200 F - 727-84-24.

locations meublées Demande

Paris

URGENT : l'Université de Paris-Val-de-Marne rech. pour ses étudiants (es) des chbres, studios, petits appts chez particul. (rég. EST et SUD-EST PARIS). Ecrire ou téléphoner : Service « VIE DE L'ETUDIANT », av. du Général-de-Gaulle, 94010 Créteil, Cedex - Téléph. : 899-28-99, Postes 341-342.

Immobilier (information)

LOCATIONS SANS AGENCE OFFICE DES LOCATAIRES. 18, r. La Michodière, Mo Opéra. Frais abonn. 310 F. 742-78-93.

Pour vendre, louer, acheter entre Particuliers, LISEZ :
« SANS INTERMÉDIAIRE »
le jeudi dans les kiosques.

bureaux

CHAMPS-ELYSEES cède droit
au bail bureau 500 m2, loyer très modéré. - Faire offre sous no T 081.171 M, REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, Paris 2e.

8e SAINT-AUGUSTIN -
Dans immeuble gd standing sur un seul niveau
A LOUER 32 BUREAUX
293-62-52

PROPRIETAIRE
loue 1 ou plusieurs bureaux refaits neufs. 723-55-18.

Recherche OPERA et limitrophe bureaux 200 m² environ. standing 742-99-09

fonds de commerce

Cause départ, cède papeterie et fournitures pour travaux éducatifs, clientèle écoles et collectivités. Pas-de-porte 9e. Bail neuf C.A. 1 million, possibil. augment. Prix 900.000 F. Ecrire no T 81.146 M, Régie-Pr., 85 bis, rue Réaumur, PARIS-2e.

O P E R A. Petit Institut beauté, bonne clientèle, fonds + stock. 75.000 F. Après 19 h. : 967-34-23.

A vdre LIBRAIRIE-PAPETERIE Argenton-Creuse ctre, cse retr. Loc. 5 p., cft. — 15 (54) 04-85-79.

CARCASSONNE Vend BOUTIQUE
PRET-A-PORTER FEMININ
BAIL NEUF
Ecrire Laurence Talbrey, 9, r. Pinel - 11000 CARCASSONNE.

VEND
S.A.R.L. STE DE DEPANNAGE TELEVISION, 2.000.000 C. A. en 1976, 30 % DE PROGRESSION par an depuis 5 ans

PARIS SUD
Beaux locx, 12 pers. employées. Tél. : 644-70-04, de 19 à 21 h.

hôtels-partic.

VERSAILLES 5, av. des Etats-Unis
Av. jardin. Bel hôtel particulier de 10 p. s/3 ét. + dépend. En toute propriété. - 522-45-52.

LA MUETTE
HOTEL PARTICUL. gd standing
Rez-de-ch. + 3 NIVEAUX
8 P GAR., JDINET, part. état 3, r. de FRANQUEVILLE
Vis. du lundi 19 au vend. 23, de 14 à 18 h - 202-57-79, le mat.

PLACE DES PEUPLIERS
Particulier à particulier ravissante maison avec jardin et terrasse, 3 chambres, 2 salles de bains, état impeccable. - 820.000 F. Tél. : 589-87-44.

Fond voie privée verdoyante, ravissante maison neuve, grand séjour + 3 chbres + terrasses

immeubles

Nice plein centre sur jardin, immeuble 1920, 850 m2, 5 appts dont 2 libres, 190 m2 chacun. Excellent placem. Conviendrait profession libérale. Vente directe par notaire : 2 000 F le m2. Urgent cause départ. Discrétion assurée. Ecr. HAVAS CONTACT, 156, bd Haussmann 75008 PARIS sous réf. 67634.

Place Clichy (près) pour investisseurs 6 STUDIOS, 2 2 PCES ds bon immeuble. Loyers libres. Tél. : 531-85-56.

ODÉON - ST-SULPICE
19, rue des Canettes
Propriét. vend bel imm. d'angle 370 m², LIBRE + 110 m² Cclal. Rapport 32.000 F - Sur place, JEUDI et VENDREDI, 14-18 h

Rd Pt CH.-ELYSEES (près) Très bel imm. COMMERCIAL 5.400 m2 UTILES, entièrement loué. - Ecrire :
VION 7, place Vendôme PARIS (1er)

fermettes

Partic. vend 150 km. PARIS forêt d'Othe. - TRES BELLE FERMETTE CHAMPENOISE tt confort, avec 1 ha. Téléphone : (75) 37-50-86 - (25) 70-12-58.

ALLIER. Fermette pier., indép., longue et basse, bien bâtie, 2 p. habit., 2 à aménager, cheminée. Eau et E. D. F. Grenier, belle grange. Terrain atten. 1.300 m². Total 65.000 F avec 13.000 F cpt. IMMO 63, 3, rue Caisse-d'Epargne, 63200 RIOM. Tél. 16 (73) 38 - 11 - 24, tous les après-midi.

viagers

BORD MARNE, près MEAUX, sur chemin halage, VIAGER LIBRE, charmante ppté. Séj. + 3 p., jard. planté, 50.000 compl. + rente mensuelle 1.750 F, sur une tête 70 ans. Sur place sam., dimanche, 10 h. à 12 h. et 15 h. à 17 h., 6, rue de l'Eglise, à Germigny-l'Evêque, ou 620-36-49.

EXCEPTIONNEL VIAGER LIB. GOLF-JUAN, à 10 min. Cannes, immeuble deux étages prestigieux, luxe, vue mer imprenable dans parc arborisé, piscine, conciergerie, appartement 142 m², décoration recherchée. Comptant 395.000 F. Rente mensuelle limitée à 14 ans 2.700 F. Téléphone : BOUYER-CANNES (93) 99-63-73.

Boutiques

E. Chombart propose en exclus. sans pas-de-porte, Centre cclal ROSNY BOISSIERE local cclal aménagé 76 m2, 2.200 F mens. DEGUELT - 926-13-12

maisons de campagne

Part. ch. à louer mais. de campagne à l'année, 100 km Paris max. Tél. : 205-75-38, ap. 18 h.

Part. vend directement, petite maison campagne sur 2 000 m2 de terrain tout confort. TEL. : 004-15-12 ou Visite sur place samedi, dimanche et lundi de 9 h. à 19 h. CHINCHONNETTE, 54, rue de Condé, (77) COUILLY-PT-AUX-DAMES.

PÉRIGORD
MAISON A GALERIE
grand jardin, cour en U, deux tourelles, belle vue, proche village, 6 à 12 Pièces possibles. Prix : 250.000 F. Docum. s/dem. PRODINTER S. A., B.P. 33, 24103 Bergerac. T. (53) 57-53-75.

YONNE, pr. JOIGNY et FORET d'OTHE, sortie village
MAISON CAMPAGNE
restaurée, séjour av. cheminée, belle cuis., 3 ch., s. de bains + s. d'eau, wc ,terrasse couverte, grenier, cave, ch. cl, beau jard. 2.000 m2. 285.000 F, crédit 80 %. Cab. BOUVRET, 27, av. Gambetta 89 JOIGNY - (86) 62-19-44

manoirs

VAL DE LOIRE, rég. Sancerr. part. vd manoir grande classe. Doc. gratuite. T. (36) 54-17-88.

domaines

Etude de Me BERNETEAU NOTAIRE A PUJOLS 33350 - CASTILLON région de BORDEAUX LIBRE A LA VENTE

DOMAINE VITICOLE, 24 HA.

dont 20 ha. environ vignes AOC maison de maître, cour intér., maison de colon, dépendances, pigeonnier, parc, terres. Renseignements et visites : S'ad. à l'étude sauf lundi. Tél.: 5 à Pujols par (56) 40-91-11.

Vente par propriétaire
Proximité PACY-SUR-EURE
90 km PARIS autoroute OUEST Exceptionnel PETIT DOMAINE 15 ha env., traversé par l'Eure 1.500 mètres de rives MAISON BORD RIVIERE Maison d'amis et gardien, dép. Grand cachet - Splendide parc boisé, allées. Prix à déb. Lundi au vendr. T. (22) 92-44-10 h.b.

terrains

Alpes Hte-Provence
BORD DU LAC
30.000 m², constructible pour 2 maisons, terrain boisé en pente douce jusqu'au lac d'Esparron. A sais. 150.000 F. Tél. ce jour CATRY, Marseille (91) 37-09-33. Autres jours (94) 70-63-38, heur. repas de préférence.

A BATIR VAR
60 minutes mer, soleil
PRÈS TOURTOUR
magn. ter. de 4.400m² à 65.000 F. Tél. ce jour CATRY, Marseille (91) 37 - 09 - 33. Autres jours (94) 70 - 63 - 38, h. repas de préf.

A vendre LA VARENNE 94
beau terrain résidentiel 761 m2. Tél. 886-38-98, après 19 h.

PARC MAISONS-LAFFITTE
magnifique terrain, bien arboré, calme, stdg. 1 000 m2 ou plus. TEL. : 962-19-46.

78-MONTFORT-L'AMAURY
Cadre central résidentiel et boisé, 5 min. gare - Libre - choix de construction, 128 à 137.500 F - 924-39-63.

Import. Groupe espagnol rech achat - Paris exclusiv. - terrain 2.000, 4.000 m² ou vieil hôtel ou bâtiment pour construction 150 à 200 studios. Offre et rapport détaillé à S. DEHN - SANGRIA (PTY) LTD - Calle Asturias 3 10 A - EL PALO (Malaga) ESPAGNE.

LA VARENNE
Près R.E.R. et marché, terrain 800 m², faç. 20 m. Px 480.000 F. Crédit possible. — 883 - 01 - 47.

villas

BEAUVAIS (OISE)
72 km PARIS RN 1
Villa exceptionnelle
Grand standing, 250 m2 habitab., 3 s. bns, chauf. centr., nombrx placards, sous-sol 200 m2, cave à vins, agrément 1.250 m2. PRIX ELEVE JUSTIFIE
PARAGE Pont de Paris, Beauvais. - (15-4) 448-07-55.

CLAMART Petit imm. Parfait état
Entresol, 1er étage, grenier, 540 m2, gar., sous-sol aménagé, belle terrasse s/jardin. - Idéal profession libérale. - Crédit vendeur. - REGY - 577-29-29.

ST-LEU-LA-FORET Villa récente
Gd ss-sol avec gar. 3 voit. Hall, cuis., séj. 3 ch. cft. Jard. 600 m2. Prix 420.000 F. - Tél. 991-06-98.

20e « LA CAMPAGNE » A PARIS
Villa tout confort - 500.000 F Calme. Près métro. Liv. 28 m2, cheminée, 3 chambres, salle de bns, ss-sol aménagé, 2 jardinets. Tél. : 201-73-38 ou 15-4-453-13-91.

ANTONY Limite BOURG-LA-REINE, très calme, près écoles. Très belle VILLA 1974. Séj. 38 m2, terrasse, 4 ch., bureau, cuis., 2 bns, vaste ss-sol, gar. 2 voit. Terr. 420 m2. Px 900.000. AG. MARCHE, 661-05-05.

ORRY-LA-VILLE
20' Paris - Grand calme, villa 1.020m2 clos, hall, vaste séjour (jard. hiver, bar, terrasse), 2 ch., cuis. claire, bains, w.-c., 1er ét. 100 m2 amén., gar. Px 415.000 F.
ACB 771, r. Paris, La Chapelle-en-Serval - (15) 4-454-60-42

CHAVILLE, très résidentiel, récept. 3-4 chbres, beau jardin. 695.000 F. Facilités. — 027-57-40.

BAILLY. Partic. à partic., villa meulière, 100 m² habitables + grenier aménageable, dépend. et garage. Terrain 1.095 m², dont jardin avec serres chauffées (faciles à démonter). 450.000 F. Téléph. 468-84-11.

ROUSSILLON
HAMEAU LES OCRES
Très belles villas dans magnifique pinède + piscine, 2 à 6 p. 150.000 à 550.000 F, avec 800 à 5.000m² terrain. Gordes-Immobil., 84220 Gordes, tél. (90) 72-00-70. ou Roussillon-Immobilier. 84220 Roussillon, téléph. (90) 75-63-28.

Vends villa type F 5, plain-pied, prox. Immed. Avignon, constr. récente, séjour 42 m², tt conft, jardin, proche commerce, quartier résidentiel. Prix 400.000 F. Ecr. no 6.550, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

PARC MAISONS-LAFFITTE
Splendide villa 180 m², ref. neuf, avec parc bien arboré, 2.700 m². Poss. terrain en plus. 962-19-46.

ENGHIEN
Ppté meulière, centre ville, terrain d'angle, ss-sol, chauf. centr. Garage poss. 8 p., cuis., tt cft. EXCEPTIONNEL. PX 540.000 F, avec 108.000 F. — Tél. 964-59-92.

CHATOU - R.E.R.
VILLA R.-DE-CH. SURELEVE, réception, 3 chambres, bureau, beau jardin boisé 1.000 m², tout conft, garage. PRIX 735.000 F. AGENCE DE LA TERRASSE. LE VESINET, 976-05-90.

MONTMORENCY
Villa Mansart 1972 très belle, 700 m2 terrain, garage 2 voit. sous-sol, chff. cent., 6 p., cuis., tt cft, grenier. PRIX 590.000 F, avec 115.000 F. - Tél. 964-59-92.

pavillons

MONTMORENCY
6' GARE. Pav. tradition., jdin, ch. cal. 6 p., cuis., bns, w.-c. Très belle affaire. Px 340.000. Avec 68.000 F. - Tél. 964-59-92.

LE MESNIL-ST-DENIS 2 km GARE
30 km Ouest - Dans résidence sélecte, gd séj. s/pelouse, 3 ch., bains, tt conft. 285.000 F. Crédit vendeur. - 461-74-41, 486-38-75.

EPINAY-SUR-SEINE près gare. PAVILLON récent 5 p., cuisine tt cft, gar. terr. 400 m2. Px : 340 000 F. T. : 826-10-80.

EXCEPTIONNEL bord de Marne île Sainte-Catherine résidentiel, accès rue du Moulin-Bergson, 28, av. des Peupliers, Créteil. Villa 6 p. impeccable, terrasse, tt cft, gar. 3 voitures + 4 p. possib., parc 1 200 m2, berge privée. Px 700 000 F. CREDIT. Samedi, dimanche de 10 à 18 h.

PART. ACHETE COMPTANT pav. avec 400 m2 terrain minim. ANTONY-SCEAUX - BOURG-LA-REINE. Téléph. : 350-58-50.

CONFLANS. Pavillon 1970, sur 600 m² env. Ss-sol total, garage, chauff. centr. Plain-pied : entr., cuis., séjour, 3 chambres, w.-c., sal. d'eau, terrasse. Px 360.000. CABINET VERMEILLE, 972 - 62 - 14 — 972 - 95 - 90.

CONFLANS, prox. gare. Pavill. sur 688 m². Ss-sol total, chauff. centr. mazout. R.-de-ch. : entr., cuis., sal. à mang., 1 ch., w.-c. 1er étage : pallier, 2 ch., cabin. toilette. Prix 320.000 F. Cabinet VERMEILLE, 972-62-14, 972-95-90.

78 - CERNAY-LA-VILLE. Dans vallée de Chevreuse, pavillon 7 pces, 778 m² de terrain dans nouvelle résidence avec tennis et piscine chauffée. S.N.C.F. et R.E.R. à 10 minutes. 495.000 F. Téléphone 485-20-14 ou 538-11-83. (heures de bureau).

BEAUCHAMP
Pav. meul. s/450 m2, ss-sol total, ent., cuis., séj. dble, véranda, 1er ét., 2 chbres, s. de bains, garage attenant 1 voit. Prix 330.000 F. VAL 95 - Tél. 960-03-84.

CLICHY-SOUS-BOIS
Prox. commerces, écoles, forêt, constr. de Pavill. traditionnels 4 à 6 p. s/terr. de 400 à 600 m2. Qques pav. disponibles imméd. Prix moyen au m2 4.000 F terrain compris, ferme et définitif. Bur. de vente samedi, dimanche, 14 h 30 à 18 h au pav. témoin, angle allée de Gagny et chemin de la Tourelle. Tél. 936-20-69 la semaine.

UN GRAND CHOIX
de maisons individuelles 5 pièces sur sous-sol à
GONESSE (95 VAL-D'OISE)
BONDOUFLE (91 ESSONNE)
ECQUEVILLY (78 YVELINES)
Tous renseignements sur simple appel au 766-13-14.

propriétés

ALLIER Forêt Tronçais Belle propriété
sur 11 ha, parc et prés+dépend Maison gardien. - 1.200.000 F Agence du Centre, 29, avenue de Verdun, 58300 DECIZE. Tél. : (86) 25-17-00.

VITRY Propriété sur 3.200 m2 de parc, entièrem. de pl.-pied, ss-sol total, hall d'entr. séj. 40 m2, 3 gdes ch., s. bains cab. de toil. Calme. Verdure. P. 750.000 F. VAL 95, tél. 960-03-84

CLAMART Site exceptionnel Ppté 6 p. ppales
Cft. Jardin privatif 3.000 m2 Prix 1.350.000 F. Tél. 642-12-23

DEAUVILLE Mt CANISY Maison 10 p.
Sur 2.400 m2. Prix 388.000 F Interconstruction - 604-81-87

Près RAMBOUILLET. Jolie propriété sur 1 ha arborisé. Réception, salon 120 m², 6 chambres 4 sal. de bns, 1 sal. d'eau, cuis office, cave, sous-sol + maison de gardien de 4 p. principales 1.500.000 F. — Téléph. 461-74-43

RIVIÈRE
A TRUITES longe 4.700 m2 parc clos, 40 km Paris. Propriété caractér. pays, gd salon s. à m., 3 b chb., spac. cuis., magnif. grange en chapelle + poss. 3 p., loggia combles aménag., cave, atelier buanderie. 445.000 av. 89.000 F
ACB 25, rue Nationale, BEAUMONT-s./OISE - 470-20-94

VASTE PRESSOIR
anc. et complet + beau corps de ferme 4 pces cft, 2 bol. granges bon état, 2.500 m2 terrain clos 120 km Paris. Prix 372.000 F
AVIS 58, rue St-Louis - Evreux (16) 32-39-28-16, même dimanche. ou Paris 887-43-40.

BORD RIVIÈRE
NOGENT-le-ROI. S/magnif. parc mais. bourgeoise haut standing hall récept., dble living 60 m2 cheminée, pout., terrasse, 5 chb. cuis. éq., bns, ch. cl. s. billard ss-sol. Px 840.000 av. 168.000 F
AVIS 23, rue C.-Harleville - (15) 37-23-02-29 Maintenon, même dim., ou Paris : 887-43-40

Particulier vend près de CORDES
20 km ALBI
TRES BELLE MAISON pierre du Lot, habitable immédiatement, confort, salle de bains, chauffage central, moquette, poutres, 4.500 m2 jardin et bosquet.
370.000 F
Tél. : (63) 57-50-75 Hres bur.

Bord de rivière, 80 km Ouest.
MAISON BOURGEOISE
s. à m., séj., 4 ch., cave voûtée, garage + dépend., tt cft.
IMMOBILIAE
15 (37) 64-07-36, 16 (32) 36-44-82.

Exceptionnel - PALAISEAU
Propriété 6 p., 1.200 m² terrain, tt cft, tr. gd stdg, cuis. équip., s. de bs, 2 s. d'eau, 950.000 F. RUBIS, 50, r. Paris. 014-27-68.

CALVADOS - 15 km. LISIEUX Pptaire vd belle MAISON normande, colomb., 5 p., cft, hab. de ste, terr. 7.800m², Vue exc. 270.000 F - 766-45-26.

PROVENCE SUD - LUBERON PROPRIETE Beauc. de caract. à restaurer, voûtes four à pain, pigeonnier 400 m² toitures, situation except. Sur 30 ha. bois. Prix : 1.200.000 F.
FERME rustiq. restaur. 140 m², habit., cft, tél., calme, très bel. vue : 450.000 F.
TERRAIN 20.000 m² boisés avec C.U. 400 m² constr. Px 100.000. Ag. Catier, 84360 Lauris. T. 46.

70 km. Autoroute Sud. Magnifique PPTE de campagne, parc vallonné 4 ha. bordé par rivière, luxueusement restaurée et décorée, séjour, salon, 7 chbres, tout cft, nombreuses dépendances aménagées. Prix : 1.100.000 F COFIF, 437-09-81.

LE VESINET. S/1.800 m² proche RER, belle habitation bourgeoise, bonne constr. travaux intérieurs à prévoir. 1.050 000 F. S.A. H. LE CLAIR, 65, avenue Foch à Chatou - 976-38-02.

65 KM. OUEST
Dans charmant village Ferme restaurée tout impeccable, 5 p. pr., cft, grange 100m² au sol, écurie, dépendances, sur un parc 1.700 m² tout clos murs. 485.000 F. Voir AGENCE IMMOBILIERE DE L'ILE-DE-FRANCE, à GAMBAIS. Tél. 487-01-77/05-28.

A V., ANJOU, Côteaux-Layon, 8 kil. Loire, belle propriété fin XVIe, bâtiments importants, petite tourelle, parc boisé, terre, vigne 5 ha. Réparations à prévoir. Me Courcoul, notaire, 49190 Rochefort-sur-Loire.

120 KM. PARIS-OUEST. Belle propriété Ile - de - France 1970, magnifique, vue Val du Loir, living, hall 45m², 5 ch., bains+ 3 toil., déb., cuis. éq., meublée, sal. jeux, gar. 2 v., tél., chauff. centr. Terr. 1.500 m². 913-91-87.

URGENT
PROX. HOUDAN
sur 2.800 m2 de terrain, belle maison en pierre de 12 pièces dont 3 à terminer, tout confort, chauffage central, belle grange de 100 m2, piscine. 830.000 F à débattre Tél. 487-60-67 ou 65-36

maisons individuelles

CORRÈZE - 8 km TULLE
Part. à part. Mais. d'habitation 5 P ppales. Style LIMOUSIN. Terr. 1.500 m2, poss. créd. M. BEYSSAC, av. Nationale, 19700 Seilhac. T. (55) 27-07-11.

villégiatures

CANNES, BORD MER, LOCATIONS MEUBLEES. — Ecrire DULIEU, 90, bd E.-Gazagnaire.

chasse-pêche

Dispose de quelques actions rég. ANDELYS Chasse giboyeuse non exploitée depuis 2 ANS. Tél. (32). 54-21-82.

---

les annonces classées du
Monde
sont reçues par téléphone
du lundi au vendredi
de 9 heures à 12 h. 30 — de 13 h. 30 à 18 heures
au 296-15-01
Une annonce communiquée avant 15 heures peut paraître dès le lendemain.

هكذا من الأصل

CARNET

Naissances

— M. Henri Roux et Mme, née Françoise-Hélène Dessau, ainsi que Julien,
sont heureux d'annoncer la naissance d'
Etienne
Le 26 août 1977.
116, rue Marcadet, 75018 Paris.

— M. et Mme Bernard Poncet ainsi que Dominique Timour,
sont heureux d'annoncer la naissance de
Irène-Leila
à Moscou le 12 septembre 1977.
Ambassade de France,
Oulitsa Dimitrova 43.

Fiançailles

— M. François Maunoury et Mme, née Chantal Semen,
Le lieutenant-colonel Henri Chauvin et Mme, née Marie-Odile Barthelemy,
ont la joie d'annoncer les fiançailles de
Michel et Isabelle
70, avenue de Villiers, 75017 Paris.
50, le Grand Cèdre, 37170 Saint-Avertin.

Mariages

— Monsieur le professeur et madame Jean Litzler ont la joie de faire part du mariage de leur fils
Thierry Litzler,
vétérinaire de l'Ecole nationale d'Alfort,
avec
Mlle Marie-France Madaule,
célébré le 27 août 1977 à Saint-Geniès-Bellevue.
6, quai Koch,
67000 Strasbourg.

— *On nous prie d'annoncer le mariage de*
Jean-François Chabolle
avec
Roselyne Fernando,
célébré le 15 septembre 1977 dans la plus stricte intimité.
Dollot,
Saint-Valérien.

Décès

Maurice BOUCHER

— On nous prie d'annoncer le décès, survenu le 14 août 1977 dans sa quatre-vingt-douzième année, de
Maurice BOUCHER,
officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1914-1918,
professeur honoraire à la Sorbonne,
docteur « honoris causa »
de l'Université libre de Berlin-Ouest.
De la part de :
M. et Mme André Boucher,
M. Bernard Gaultier et sa fille,
M. et Mme Yves Lestang et leurs enfants,
M. et Mme Rémi Gaultier et leurs enfants,
Mlles Béatrice et Marie-Emmanuelle Boucher,
M. et Mme Dominique Bur.
Cet avis tient lieu de faire-part.

— Nous apprenons le décès de
M. Maurice BOUCHER.
[Né le 10 décembre 1885 à Tours, Maurice Boucher était licencié en droit, agrégé d'allemand, docteur ès lettres. Après avoir enseigné aux lycées du Mans, de Lyon, puis aux lycées Chaptal et Louis-le-Grand à Paris, il a été professeur à la faculté des lettres de Paris de 1935 à 1956. Il a dirigé la « Revue d'Allemagne » de 1927 à 1933 et a été critique littéraire musical du quotidien « l'Avenir » de 1924 à 1930. Il est l'auteur de nombreuses publications, dont « le Roman allemand contemporain » et « la Crise de l'esprit » (ouvrage interdit par les Allemands en 1940 et publié en 1960), et de traductions, dont celles des « Poèmes de Stefan George » et de « Iphigénie et Tasso » de Goethe.]

— Le 14 septembre, à Saint-Meen-le-Grand (Ille-et-Vilaine),
Mlle Jeanne DAUDIN,
professeur honoraire
du lycée de jeunes filles
de Saint-Cloud,
est entrée dans le monde de la résurrection après avoir participé à la Passion et à la Mort de Jésus-Christ.
La célébration des obsèques aura lieu à 15 heures le vendredi 16 septembre à la chapelle de la maison mère de l'Immaculée de Saint-Meen-le-Grand et sera suivie immédiatement de l'inhumation au cimetière de la ville.
De la part de sa famille, de ses amis et des religieuses de l'Immaculée.
« En manus tuas dominé »

— Mme Jean Gardinier,
M. et Mme Claude Seguela et leurs enfants,
M. Jean-Pierre Gardinier et ses enfants,
M. Bernard Gardinier,
Mlle Denise Gardinier,
M. et Mme Michel Gardinier et leurs enfants,
Les familles Gardinier, Lechevallier, Berthod et Imbert,
ont la douleur de faire part du décès du
docteur Jean GARDINIER,
officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1914-1918,
leur époux, père, grand-père, frère, beau-frère, oncle et grand-oncle, survenu le 14 septembre 1977, à l'âge de quatre-vingt-cinq ans.
La cérémonie religieuse sera célébrée le lundi 19 septembre 1977, à 10 h. 30, en l'église Saint-Jean-Baptiste de Grenelle (place Etienne-Pernet, 75015 Paris), sa paroisse, où l'on se réunira
133, avenue Emile-Zola, 75015 Paris.
1, parc de la Bérengère.
92210 Saint-Cloud.
64, rue Violet, 75015 Paris.
23, rue du Cirque, 75008 Paris.

— Yves HARVOIS,
architecte, urbaniste,
décédé accidentellement dans sa trente-huitième année, a été inhumé dans sa terre de Felgerolles, le 16 septembre, à 11 h. 30.
Il avait trois enfants : France, Alexandre et Guillaume.
[Né en 1940 à Saintes (Charente-Maritime), Yves Harvois exerçait à Mende, en Lozère. Diplômé de l'Ecole spéciale d'architecture, il était vice-président du conseil de l'ordre des architectes de Nîmes.]

M. Marcel Mayer, son époux,
Guillaume et Xavier Mayer, ses petits-enfants,
Martine Orsini, sa belle-fille,
Les familles Jaudel, Wallier et Melendes,
ont la douleur de faire part du décès de
Mme Marcel MAYER,
née Hélène Jaudel.
Les obsèques ont été célébrées le vendredi 16 septembre 1977 au cimetière du Père-Lachaise.

— Mme Marc Philippe,
— M. et Mme André Menard et leurs enfants,
M. et Mme Michel Philippe et leurs enfants,
M. et Charles Hottier et leurs enfants,
Le général et Mme Grimal et leurs enfants,
M. et Mme Jacques Philippe et leurs enfants,
M. et Mme Claude Philippe et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès du
docteur Marc PHILIPPE,
survenu le 9 septembre 1977, à l'âge de soixante-neuf ans.
Les obsèques ont été célébrées en l'église d'Anglet, le 12 septembre 1977.
Villa Mirentchu,
Route de Bouney, 64600 Anglet.

— Mme Dominique Vallet,
— M. et Mme Pierre Vallet,
Les familles Dauger, Guenin, Vallet,
ont la douleur de faire part du décès de
ALEXIS,
Dominique VALLET,
dessinateur,
auteur de bandes dessinées,
survenu le 7 septembre 1977 à Paris, dans sa trente et unième année.
Les obsèques ont eu lieu à Paris dans la plus stricte intimité.
Villechative, 89320 Cerisiers.
24, rue Pasteur, 95880 Enghien.
[Alexis meurt à l'âge de trente et un ans. C'était un dessinateur extrêmement doué, capable, qui illustrait avec beaucoup d'imagination et d'alacrité des scenaris de Gotlib et de Goscinny. Il avait commencé juste avant 1968 à « Pilote », où il a donné le plus clair de sa production, ainsi qu'à « Fluide glacial ». Les amateurs de bandes dessinées connaissent bien « Super Dupont » et « Al Crane », parodie de western produite en collaboration avec Laugier.]

Remerciements

— Mme Jacques Robert,
ses enfants et sa famille,
très touchés des nombreuses marques de sympathie que vous leur avez témoignées lors du décès de
M. Jacques ROBERT
remercient sincèrement toutes les personnes ayant assisté aux funérailles et celles qui, empêchées, ont exprimé leurs sentiments de condoléances.

Anniversaires

— Les amis et les collaborateurs de
M. Jacques MEGRET,
conseiller d'Etat,
disparu le 16 septembre 1976,
se souviennent de lui en ce jour anniversaire de sa mort.

— Neuf ans ont passé sans atténuer le souvenir de
Gilbert TREMBLAY,
mort le 18 août 1968.

Avis de messe

— Une messe pour le repos de l'âme de
M. Henri DESPREZ,
décédé le 12 juillet 1977 à Angers, sera célébrée le lundi 19 septembre 1977, à 19 heures, en la chapelle Sainte-Chantal (paroisse Saint-François-de-Sales), 70, rue Jouffroy, 75017 Paris (métro Wagram).

— Un service religieux sera célébré le lundi 19 septembre à 11 heures à l'église Saint-Jean-Baptiste-de-la-Salle, 9, rue du Docteur-Roux, 75015 Paris, à la mémoire du
professeur Jacques Tréfouël,
membre de l'Institut,
et de l'Académie nationale de médecine,
directeur honoraire
de l'Institut Pasteur,
décédé le 11 juillet à Paris et inhumé dans l'intimité à Cély-en-Bière, le 15 juillet dernier.

Commémorations

— Une cérémonie commémorative de Hazkara aura lieu le dimanche 18 septembre, à 10 heures, au Mémorial du martyr juif inconnu, 17, rue Geoffroy-l'Asnier, Paris-4e (métro : Saint-Paul ou Pont-Marie).

Visites et conférences

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — 10 h. 30, porte de l'administration, Mlle Lemarchand : « La *Comédie-Française et ses coulisses* ».
15 h., 62, rue Saint-Antoine, Mme Colin : « Hôtel de Sully ».
15 h., 136, rue du Bac, Mlle Lemarchand : « La rue du Bac ».
15 h. 30, hall gauche, côté parc (train par gare Saint-Lazare), M. Magnani : « Aux origines de l'art de Louis XIV à Maisons-Laffitte ».
15 h. 30, arrêt l'Ermitage (autobus 158 A, Saint-Germain, La Défense), Mme Pennec : « Le château de Monte-Cristo et le château d'If » (Caisse nationale des monuments historiques).
10 h., 6, place Paul-Painlevé, « Sculptures de Notre-Dame de Paris récemment découvertes » (l'Art pour tous).
15 h. 15, 145, boulevard Saint-Germain, « Coins ignorés du village de Saint-Germain-des-Prés et leur histoire » (Mme Barbier).
15 h. 30, 277 bis, rue Saint-Jacques, « Val-de-Grâce et alentours » (Mme Campus).
10 h. 30, devant la grille, place du Palais-Royal, « Le Conseil d'Etat dans le Palais-Royal ».
15 h., devant la grille à droite du parvis, « Les parties hautes de Notre-Dame interdites au public » (Connaissance d'ici et d'ailleurs).
10 h., 2 bis, place Denfert-Rochereau, « Carrières et catacombes de Montrouge ».
15 h., 2, place du Palais-Bourbon, « Le Palais-Bourbon » (Connaissance de Paris).
15 h., 35, rue de Picpus, « L'enclos tragique de Picpus, souvenirs de la Révolution » (Mme Ferrand).
15 h., 3, place Saint-Germain-des-Prés, « La plus illustre abbaye parisienne » (Histoire et Archéologie).
15 h., 93, rue de Rivoli, « Les salons du ministère des finances ».
15 h., place Joffre, angle avenue Duquesne, « L'Ecole militaire » (Paris et son Histoire).
15 h., métro Falguière, « Musée et couvents rue du Cherche-Midi » (Paris inconnu).
15 h., 20, rue de Tournon, « Le Sénat. Palais, jardin du Luxembourg ».
15 h. 30, 47, boulevard de l'Hôpital, « La Salpêtrière et Manon Lescault » (Tourisme culturel).
15 h., entrée, place du Palais-Royal, « Le Palais-Royal. Les salons du Conseil d'Etat » (Visages de Paris).
CONFERENCES. — 15 h., 15, rue de la Bûcherie (salle des Colonnes), M. Emile Souze : « Alphonse Daudet » (l'Art pour tous).
15 h. et 17 h., 13, rue Etienne-Marcel, « L'illumination et le plein développement de la conscience » (Centre de méditation transcendantale).
15 h. 30, 13, rue de la Tour-des-Dames, « Etats de conscience supérieurs et méditation transcendantale » (Centre de méditation transcendantale).

Mort de Louis Carré directeur de galerie d'art

Nous apprenons la mort, survenue à Paris, le 11 septembre, à l'âge de soixante-dix-neuf ans, de Louis Carré, éditeur d'art, directeur de galerie. Ses obsèques ont été célébrées dans l'intimitée familiale, le 14 septembre, à Rennes, où il a été inhumé.

Avec Louis Carré disparaît un des derniers grands personnages quasi légendaires du marché de la peinture moderne qui, joignant un goût très sûr à une connaissance approfondie de l'art, très proches des peintres dont ils assuraient la carrière, ont imposé, au fil des quarante dernières années, les œuvres des plus célèbres artistes contemporains.

Fils d'un antiquaire de Vitré, né dans cette ville le 17 décembre 1897, Louis Carré avait fait d'abord de fortes études juridiques couronnées par le doctorat en droit avant de s'engager dans la profession d'avocat. Sa passion pour l'art s'exprimait déjà à travers le choix du sujet de sa thèse qui avait pour objet « la réglementation des ouvrages en métaux précieux depuis le très ancien temps ». Elle devait bientôt le conduire à devenir un expert apprécié en matière d'orfèvrerie française ancienne, à laquelle il consacrait, dès 1928, un premier livre qui, un demi-siècle plus tard, fait encore autorité.

Organisateur en 1933 de l'exposition des sculptures archaïques du musée de l'Acropole d'Athènes à Paris, puis d'un grand nombre de manifestations artistiques — notamment les expositions d'art primitif du Bénin, puis de peinture française (Georges de La Tour, les frères Le Nain, Toulouse-Lautrec, etc.) à Paris et à New-York, — il fondait successivement dans ces villes ses deux galeries d'art et occupait rapidement une place considérable sur le marché de la peinture moderne. Paul Klee, Juan Gris, Le Corbusier dès 1938, Matisse, Maillol, Rouault, Vuillard, Maurice Denis, K.-X. Roussel à New-York pendant la guerre, Fernand Léger, Picasso, Laurens, Calder, Delaunay après 1944, puis Dufy, Kupka, Jacques Villon, Gromaire, Staël, Duchamp-Villon, comptèrent tour à tour non seulement parmi les peintres qu'il soutenait et exposait, mais pour la plupart parmi ses amis.

Au nombre des initiatives audacieuses dont il convient de lui attribuer le mérite, citons par exemple celle-ci : il fut l'organisateur de la première exposition des « mobiles » de Calder, avec un catalogue préfacé par Jean-Paul Sartre.

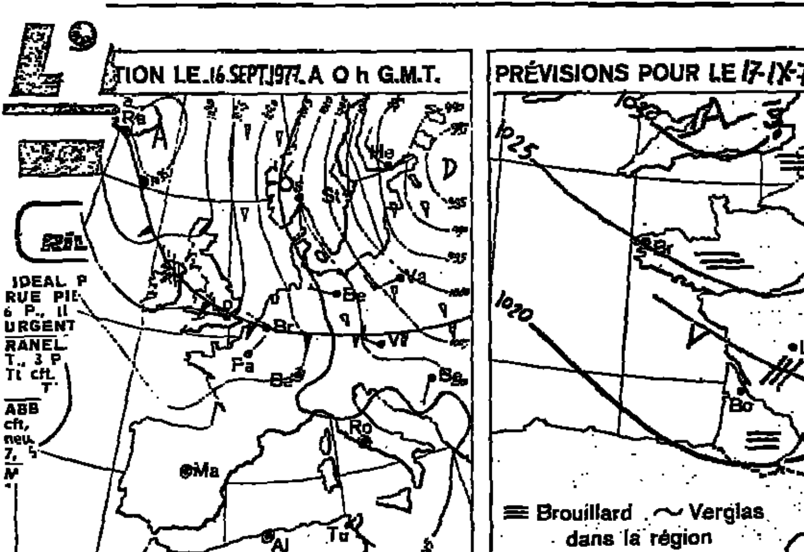
Sans cesse à la recherche de nouveaux talents, accueillant aux jeunes artistes qu'il exposait dans sa galerie de l'avenue de Messine, il faisait parallèlement œuvre d'auteur et d'éditeur d'art. Il était d'autre part vice-président de la Société d'histoire économique et sociale de la France et avait été fait officier de la Légion d'honneur et officier des Arts et lettres pour les services qu'il avait rendus à l'art français.

Il avait fait construire par Alvar Aalto, à Bazoches-sur-Guyonne dans les Yvelines où il habitait, sa résidence, la « maison Carré », œuvre désormais classique, connue dans le monde entier, du grand architecte finlandais. Ce choix témoigne avec éclat de la première qualité dont Louis Carré a fait preuve dans son métier : la quête inlassable et le souci constant de la perfection.

P. V.-P.

AUJOURD'HUI

MÉTÉOROLOGIE



Lignes d'égale hauteur de baromètre cotées en millibars (le mb vaut environ ¾ de mm)
Zone de pluie ou neige ▽ averses orages Sens de la marche des fronts
Front chaud Front froid Front occlus

Evolution probable du temps en France entre le vendredi 16 septembre à 0 heure et le samedi 17 septembre à 24 heures :

Une zone de hautes pressions persistera du nord des îles Britanniques à l'ouest de la France et à la Sicile. L'air instable qui s'écoule entre ces hautes pressions et la zone dépressionnaire d'Europe centrale sera peu actif sur la France.

Samedi, le temps sera en général assez brumeux sur notre pays le matin, soit par des brouillards dans les vallées, ou bien par des nuages bas à aspect brumeux. Dans le courant de la matinée, ces formations brumeuses se disloqueront pour faire place à des éclaircies avec des nuages passagers. Ces derniers seront un peu plus nombreux près des frontières du Nord, du Nord-Est et de l'Est, et quelques faibles averses isolées ne sont pas à exclure l'après-midi sur ces régions.

Les vents, orientés entre nord et nord-est, seront faibles à modérés.

Le début de la matinée sera assez frais pour la saison, surtout sur la moitié nord dans les régions de l'intérieur. Les températures maximales marqueront une légère baisse dans le Midi ; ailleurs, elles varieront peu.

Vendredi 16 septembre, à 8 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris-Le Bourget, de 1 022,1 millibars, soit 766,6 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 15 septembre; le second, le minimum de la nuit du 15 au 16) : Ajaccio, 26 et 16 degrés ; Biarritz, 28 et 17 ; Bordeaux, 27 et 12 ; Brest, 22 et 13 ; Caen, 21 et 9; Cherbourg, 18 et 13; Clermont-Ferrand, 23 et 8 ; Dijon, 23 et 12 ; Grenoble, 24 et 8 ; Lille, 20 et 12 ; Lyon, 22 et 9 ; Marseille, 26 et 16 ; Nancy, 22 et 9 ; Nantes, 25 et 14 ; Nice, 24 et 17 ; Paris-Le Bourget, 22 et 9 ; Pau, 28 et 12 ; Perpignan, 24 et 14 ; Rennes, 25 et 14 ; Strasbourg, 22 et 13 ; Tours, 24 et 11 ; Toulouse, 28 et 14 ; Pointe-à-Pitre, 30 et 24.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 27 et 18 degrés ; Amsterdam, 18 et 8 ; Athènes, 28 et 19 ; Berlin, 16 et 7 ; Bonn, 17 et 7 ; Bruxelles, 19 et 7 ; Le Caire, 32 et 20 ; îles Canaries, 24 et 20 ; Copenhague, 14 et 6 ; Genève, 21 et 9 ; Lisbonne, 31 et 19 ; Londres, 22 et 11 ; Madrid, 30 et 13 ; Moscou, 7 et 4 ; New-York, 20 et 17 ; Palma-de-Majorque, 29 et 15 ; Rome, 28 et 15 ; Stockholm, 11 et 3.

LOTO

TIRAGE N° 37
DU 14 SEPTEMBRE 1977

3 — 9 — 15 — 17 — 18 — 44

NUMÉRO COMPLÉMENTAIRE : 16

	RAPPORT PAR GRILLE GAGNANTE (POUR 1F)
6 BONS NUMEROS	1 720 014,60 F
5 BONS NUMEROS + numéro complémentaire	90 527,00 F
5 BONS NUMEROS	5 083,70 F
4 BONS NUMEROS	79,70 F
3 BONS NUMEROS	7,30 F

PROCHAIN TIRAGE LE 21 SEPTEMBRE 1977

VALIDATION JUSQU'AU 20 SEPTEMBRE 1977 APRES-MIDI

SECRÉTARIAT GÉNÉRAL DE LA LOTERIE NATIONALE

Handicapés

L'ASSURANCE-MALADIE ET MATERNITÉ EST ÉTENDUE AUX BÉNÉFICIAIRES DE L'ALLOCATION AUX HANDICAPÉS.

Les bénéficiaires de l'allocation aux handicapés adultes délivrée par les caisses d'allocations familiales ont droit, désormais, aux prestations en nature de l'assurance-maladie et maternité.

Selon un communiqué de la caisse primaire centrale d'assurance-maladie de la région parisienne (*) ces dispositions sont applicables, soit à compter du 1er juillet 1977 pour les personnes qui percevaient à cette date l'allocation aux adultes handicapés, soit à compter du premier jour du mois suivant la date à laquelle l'intéressé obtiendra cette allocation.

Les personnes concernées sont invitées à se mettre en rapport avec le centre de paiement le plus proche de leur domicile habituel.

(*) 69 bis, rue de Dunkerque, 75009 Paris. Tél. 280-63-67.

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 1869

HORIZONTALEMENT

I. Marche dans la campagne ; Emporte sa couronne dans la tombe. — II. Manquent à l'étiquette mais sont les bienvenues ; Le jeu cause souvent leur perte. — III. Ignore le Credo (épelé) ; Il n'y a rien d'étonnant à ce qu'ils aient une cervelle d'oiseau ; Abréviation commerciale. — IV. Boisson forte ; Fin de participe ; On a intérêt à ne pas trop les faire attendre. — V. Démonstratif ; Dorait les Egyptiens ; Ventila ; Symbole. — VI. Partie d'un plateau de grandes dimensions ; Pardonne. — VII. Agité à des fins apaisantes ; A un long cours. — VIII. Prénom épelé ; Mord en travaillant ; Ignore les oisifs. — IX. Spécialistes en articles démonstratifs ; Indique un futur déplacement. — X. Cela ; Un point ; Port étranger. — XI. Produit de nettoyage ; Jupons malais. — XII. Avalée ; Est proche. — XIII. Volent de leurs propres ailes. — XIV. Bien entouré ; Surveille ses fils. — XV. De quoi réfléchir ; Pièces de musée ; Ouvre la voie aux hypothèses les plus farfelues.

VERTICALEMENT

1. Faciles à démonter ; Propage bien des bruits. — 2. Avec énormément de distinction ; Sont impétueuses. — 3. Abréviation ; Courageuse devise ; On est sûr d'y faire de la tôle. — 4. Comme l'accent de Béziers ; Aplanir (épelé) ; Point de chute de bien des espoirs ; Affreux tourments (épelé) — 5. Pieuses initiales ; N'agira pas à la légère ; Sortent à peine de l'eau. — 6. Récipient ; De l'esprit à bon compte ; Ennuyer. — 7. Dans le fond, ce ne fut qu'un bas matérialiste ; Symbole ; Coin de France ; Une occasion de se réjouir. — 8 Roue ; N'est donc pas léger (épelé) ; Lettres de démission. — 9. Donnerait de jolies couleurs ; Empruntée par de jeunes amoureux. — 10. Lui ou elle ; Note ; Pronom ; Mécontente. — 11. A respecter ! ; En théorie, ne se déchirent pas facilement ; Incident de route. — 12. Au bout du monde ; Chef d'élite ; Jouent un rôle protecteur. — 13. Ne risquent pas de vous abîmer le portrait ! — 14. A souvent besoin d'être seul pour pouvoir se développer ; C'est toujours bon à prendre ; Possessif. — 15. Refroidis ; Fait des tas de choses.

Solution du problème n° 1868

Horizontalement

I. Vents ; Cil. — II. Va ; Orme. — III. Faïence. — IV. Ossue ; Voi. — V. Lessive. — VI. Gâtée. — VII. Ernée ; Tir. — VIII. Cessera. — IX. Prés ; Ose ! — X. Au ; Il. — XI. Laminoirs.

Verticalement

1. Folle ; Pal. — 2. Evase ; Rua. — 3. Naissance. — 4. Eus ; Ees. — 5. Neiges ; In. — 6. Oc ! ; Va ; Solo. — 7. Crevettes. — 8. Im ; Eire. — 9. Lésiner ; Os.

GUY BROUTY.

Pêche

M. MICHEL D'ORNANO A PRÉSENTÉ LE PROJET DE LOI

M. Michel d'Ornano a présenté, le 14 septembre, à Paris, les principales dispositions du projet de loi sur la pêche qui, a-t-il dit, sera déposé sur les bureaux de l'Assemblée nationale avant le début de la prochaine session.

Le ministre de la culture et de l'environnement a commenté ce projet à l'intention des députés membres du tout jeune groupe parlementaire de la pêche présidé par M. René Feit (P.R.), à l'issue d'une visite que ceux-ci ont consacrée à l'école des gardes-pêche de Paraclet à Boves (Somme).

Une dizaine de dispositions sont tout d'abord prévues pour le « renforcement de la protection du poisson ». Le projet propose notamment la limitation du nombre de captures de certaines espèces particulièrement menacées tels le saumon et l'esturgeon et l'interdiction de la vente de certains poissons pour également aboutir à une réduction volontaire des prises.

Le projet envisage également l'interdiction dans les cours d'eau de première catégorie — ceux où prédomine la truite — de la pêche « en marchant dans l'eau » (wading). Une telle mesure faciliterait notamment la lutte contre le braconnage. Elle soulève cependant de multiples réserves dans les milieux halieutiques et en particulier parmi les pêcheurs à la mouche à qui elle porterait un rude coup.

Plusieurs mesures sont également proposées concernant le contrôle sanitaire des poissons de repeuplement, l'interdiction d'introduire des espèces envahissantes et le maintien de la libre circulation du poisson migrateur (aménagement des barrages et des écluses).

Le deuxième volet du projet concerne la classification des pêcheurs eux-mêmes et, selon M. d'Ornano, propose une « définition du statut des pêcheurs professionnels qui seront seuls habilités à utiliser certains engins ».

L'extension du champ d'application du code rural aux « eaux closes » constitue le troisième volet de ce projet.

Journal officiel

Sont publiés au *Journal officiel* du 16 septembre 1977

DES DECRETS :

● Pris pour l'application de l'article 32 de la loi du 13 juillet 1972 modifiée portant statut général des militaires relatif aux changements d'armée, de service commun, de corps, d'arme ou de spécialité des militaires de carrière ;

● Fixant les conditions de délivrance du brevet de capitaine côtier et les prérogatives attachées à ce titre.

Transports

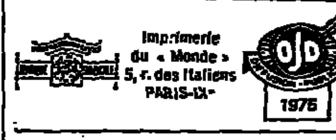
LES PLACES DE TRAIN PEUVENT ÊTRE RESERVÉES SIX MOIS A L'AVANCE

La S.N.C.F. précise que les voyageurs ont maintenant la possibilité de formuler leurs demandes de places par correspondance dès le sixième mois précédant leur départ. Le recours à ce mode de réservation est particulièrement recommandé pour les voyages se situant au moment des fêtes de fin d'année et des vacances scolaires de février

Les demandes de réservation par correspondance doivent être établies sur des formules spéciales que l'on trouve dans toutes les gares. Il est d'ailleurs recommandé d'exprimer simultanément ses demandes de places pour l'aller et pour le retour. Chaque formule comporte une rubrique « Attestation de possession de titre de transport » qui doit être obligatoirement complétée lorsque la demande est présentée plus de deux mois avant la date de départ ; cette attestation est fournie sur simple demande au moment de l'achat du billet. Les demandes doivent être accompagnées du montant des taxes de réservation ou des suppléments places couchées ou trains rapides (paiement par mandat-lettre, chèque barré bancaire ou chèque postal) ainsi que d'une enveloppe libellée à l'adresse à laquelle les titres de réservation seront envoyés.

Ces demandes peuvent être déposées dans toutes les gares ou agences de voyages ouvertes au service de la réservation des places ou adressées par voie postale à l'une des vingt-cinq gares siège des régions de la S.N.C.F. Au reçu des demandes, les services de la réservation par correspondance adressent aux voyageurs un accusé de réception accompagné, le cas échéant, d'une demande de renseignements complémentaires dans le cas où les indications fournies sont insuffi-

Edité par la S.A.R.L. *le Monde.*
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.


Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IX°
1975

Commission paritaire des journaux et publications : n° 57437.

هكذا من الأصل

ÉCONOMIE - SOCIAL

EMPLOI

POUR DÉNONCER LA « SITUATION CATASTROPHIQUE » DANS LES VOSGES

.a C.G.T. et la C.F.D.T. organisent une « marche sur Épinal »

Epinal. — La C.G.T. et la C.F.D.T. organisent, samedi 17 septembre, une « marche ır Epinal ». De neuf points du département, des voitures, des autocars, des ıravanes, convergeront vers le chef-lieu. n fin de journée, à l'issue d'un défilé ans les rues, une motion doit être éposée à la préfecture.

De notre correspondant

Les deux syndicats entendent ainsi « faire exprimer le mécontentement des travailleurs vosgiens face à la situation catastrophique de l'emploi dans le département ». Selon la C.G.T., à qui revient l'initiative de cette marche sur Epinal, « dans les Vosges, ce sont trois mille postes qui ont disparu depuis le début de l'année, chiffre auquel il convient d'ajouter les cinq mille chômeurs totaux, les dix mille demandeurs d'emploi et les cinq mille chômeurs partiels ».

Les menaces de licenciements qui continuent de peser sur les salariés de Montefibre et de Boussac entretiennent l'inquiétude.

.a combativité d'un jeune de Montefibre

Il n'est pas facile d'être Vosien en cet été finissant qui accroche aux flancs de la montagne ne brume tenace et précoce.

M. Jean-Pierre Benard, vingtx ans, marié, père d'une fille de x ans, est aujourd'hui « comme oiseau sur la branche ». Turbiier (conducteur de centrale élecique) chez Montefibre, à Saintabord, il ne se considère pas omme un cas exceptionnel, même la situation de cette entreprise u centre d'un conflit social hors e l'ordinaire le place, avec ses ille trente-sept camarades, sur devant de l'actualité.

Visage ouvert, regard vif, I. Bernard s'exprime avec beauoup de facilité. « *Comme de nombreux Vosgiens et Vosgiennes, je tte pour conserver mon emloi.* »

Le chômage, M. Jean-Pierre enard le connaît dès 1975 quand entreprise de chauffage de Remiemont qui l'emploie ferme ses ortes. Il cherche, en vains, pendant six mois, un travail. A défaut l'en trouver un qui corresponde sa qualification de plombierhauffagiste, il entre en octore 1975 à Montefibre. Alors commence une nouvelle période de ormation sur le tas. Pour un alaire de 2 700 francs par mois, l fait les quatre huit, quatre ours sur six, dans une atmoshère surchauffée qui avoisine les 2 degrés en été.

Cependant, M. Benard ne se range pas parmi les malheureux. « *Même si je ne devais pas conserver mon emploi menacé, ma situation ne serait pas catastrophique comparée à celle de nombre de mes camarades, seuls à ravailler pour nourrir une grande amille. Celles de cinq et huit osses ne sont pas rares.* »

Dans le ménage « *une autre aie entre* », celle de Mme Beard, employée de bureau à la ıN.C.F. à Remiremont. Cependant, en cas de chômage du mari, e remboursement des prêts souscrits, pour l'achat récent de la maison risque de poser quelques problèmes.

« *Quel avenir quand on est Vosgien et jeune ?* », s'interroge M. Benard. Dans les Vosges, les moins de vingt-cinq ans représentent 51 % de l'ensemble des demandes d'emploi non satisfaites. Et les débouchés sont rares. Jusqu'à un passé assez proche, diplôme en poche ou sans qualification particulière, les jeunes « *s'expatriaient* ». L'Allemagne, la Suisse, Sochaux, la Lorraine du Nord offraient des emplois et aussi des salaires supérieurs de 20 à 30 % à ceux pratiqués dans les Vosges. Désormais, la crise de l'emploi rend tout départ inutile. Il n'existe qu'une seule solution, selon M. Benard : « *Lutter pour conserver les emplois existants, empêcher que les Vosges ne deviennent une zone verte pour habitants des régions industrialisées.* »

M. Benard estime que l'« engagement » est devenu indispensable, voire inévitable. Conseiller prud'homal, président de l'Association d'entraide des ouvriers de Montefibre, représentant du personnel, il consacre la plus grande partie de son temps « *pour qu'il y ait plus de justice sociale* ».

« *L'espoir de s'en sortir tous ensemble,* explique M. Benard, *est le plus fort. Vous comprenez, quand on désire profondément travailler et vivre dans une région à laquelle on est très attaché, il faut savoir faire des sacrifices. Les Vosgiens, qui sont gens têtus, finiront bien par triompher.* »

Sa foi en l'avenir, M. Jean-Pierre Benard s'efforce de la faire partager par tous ceux qu'il rencontre. Pour y parvenir, il n'hésite pas quelquefois, crayon à la main, à recourir à la caricature. A son image, le trait est passionné, le détail juste. M. Benard a suivi pendant un an les cours du soir à l'Ecole des beaux arts.

YVAN COLIN.

La nostalgie d'un « Boussac »

« *Comptez, cela fait bien trente-trois ans. Je suis entré aux Tissages de Saint-Laurent en 1941, à vingt ans, et j'y suis toujours. Seule interruption, trois ans de S.T.O.* (1). *Trente-trois ans chez Boussac et pas sûr aujourd'hui d'y rester jusqu'à la retraite.* »

M. Henri Thiebaut, cinquante-six ans, technicien régleur, est très inquiet. Il parle lentement, l'accent vosgien : « *Vous savez, on est sur le qui-vive depuis que l'on parle de fermer l'usine. Le directeur nous a annoncé, le 6 septembre, qu'elle n'était pas rentable et qu'il fallait la vendre. Il n'a pas donné de date, mais nous a prévenus que cela pouvait arriver d'un jour à l'autre.* »

Dans leur coquet quatre pièces-cuisine de la rue de la VII[e]-Armée qui borde les cités Boussac, M. Thiebaut et Antoinette, son épouse, ourdisseuse chez Boussac, vivent actuellement des « *heures pénibles* ».

Pour M. Thiebaut, reconversion signifie déqualification et diminution de salaire. En 1960, lorsque la production a cessé pour être remplacée par l'échantillonnage, il a été rétrogradé. De contremaître, il est devenu technicien régleur, avec un salaire inférieur au précédent de 20 000 anciens francs.

Et la paye n'est déjà pas bien « grosse » chez Boussac. Pour quarante heures de travail hebdomadaire, M. Thiebaut, malgré ses trente-trois ans d'ancienneté, fait « ses » 2 540 francs, sa femme 1 780 francs. C'est du « net », précise-t-il. Certes, le prix du loyer n'est que de 116 francs. « *Avouez que ce n'est pas cher pour un logement confortable avec jardin, cave et garage* », insiste M. Thiebaut, qui vante aussitôt « *le social de chez Boussac* ». « *Notre directeur est humain et juste. En 1965, lorsque je suis revenu après une année de maladie, il a été chic avec moi. Il m'a mis à la journée, avec la possibilité de sortir quand j'ai des crises d'asthme. Et sans retenue sur le salaire.* »

Mme Thiebaut, qui n'oublie pas le geste du directeur quand son mari a été gravement malade (« *Discrètement, il nous a donné 500 francs* »), énumère les avantages Boussac.

La crèche est gratuite pour les enfants de moins de six ans. Pour moins de 320 francs chacun, les gosses partent en colonie de vacances. « *Les vieux sont gâtés* », M. Compas, le directeur social, « *les aime bien* ». Ils bénéficient d'excursions, de repas et d'un colis en fin d'année. Sans oublier le service médical et le Noël des enfants. « *Et tous ces avantages continuent en dépit des difficultés de l'entreprise* », tient à faire remarquer M. Thiebaut.

« *C'est vrai,* renchérit sa femme. *Ils nous l'ont dit l'autre jour : Boussac n'a plus d'argent.* » « *On s'en rend bien compte depuis quelque temps,* ajoute M. Thiebaut. *Les cités sont moins bien entretenues.* »

Il est loin le temps où, dans les Vosges, tisserands et fileurs rêvaient de travailler chez Boussac. C'était entre 1947 et 1952. On changeait gratuitement les carreaux, les robinets, les papiers peints, dans les logements Boussac.

M. Thiebaut se souvient de cette époque et de « M. Marcel ». « *Un vrai patron, celui-là, un lion. Il passait vite mais voyait tout, aucun défaut de fabrication ne lui échappait. M. Jean-Claude Boussac fait ce qu'il peut, mais...* »

Et si demain l'échantillonnage de Saint-Laurent fermait ? Haussement d'épaules du mari très fataliste. Son épouse aussi. « *Du moment qu'ils promettent qu'il n'y aura pas de licenciements.* » Quelle sera la réaction des syndicats ? « *Ils ne sont plus représentés à l'usine depuis 1962. Ici il n'y a pas de jeunes ; les gens ont en moyenne cinquante ans et ne font jamais grève.* » Dans les autres usines du groupe les syndicats sont bien implantés.

Liliane, la fille cadette du couple, infirmière en chômage, n'approuve pas. « *Elle est un peu révolutionnaire* », plaisante sa mère, qui « *admire toutefois les Montefibre* ». « *Peut-être que si nous nous battions comme eux...* » Mais elle ajoute aussitôt : « *Je ne sais pas si cela changerait vraiment quelque chose. Notre directeur lui aussi ne ménage pas sa peine pour notre usine. Il n'est pas responsable de ce qui se passe à Paris.* »

La grande cheminée de l'usine se découpe en pleine fenêtre sur fond de sapins. Boussac, c'est aussi pour la famille Thiebaut une certaine qualité de la vie. « *On ne gagne peut-être pas beaucoup mais on est bien ici ; c'est presque la vie de campagne. Pourvu que ça dure.* » — Y. C.

(1) Service du travail obligatoire en Allemagne imposé aux Français par les Allemands sous l'occupation, et appliqué par le gouvernement de Vichy.

A L'USINE CRICKET DE HAUTE-SAVOIE

.e quart du personnel a accepté une « aide au départ » de trente mille francs

Le système d'« aide au retour » inauguré récemment pour les immigrés chômeurs par e secrétariat d'Etat au travail manuel va-t-il faire école ? C'est une formule très voisine, mais beaucoup plus conséquente — il s'agit d'une somme de 30 000 F, — qu'a choisie, près d'Annecy, l'entreprise de briquets Cricket, filiale du groupe multinational Gillette. Mais cette « aide au départ » est offerte, cette fois, à tous les salariés, français aussi bien qu'étrangers — ils sont huit cents, — afin, pour la direction, d'éviter des licenciements dans cette usine en difficulté. L'affaire n'est pas sans créer quelques remous dans les états-majors syndicaux, car sur les trente-deux délégués que compte l'usine, neuf ont accepté la proposition patronale.

De notre correspondant

Annecy. — C'est en 1972 que e groupe Gillette, implanté à nnecy, où il fabrique des lames t des rasoirs, s'était porté acquéeur de 80 % des parts de a société Dupont à Faverges Haute-Savoie), spécialisée dans e briquet de luxe. Plus tard, cette articipation fut augmentée au moment où le groupe décida de évelopper la production des briuets « jetables ». Les surprises de a concurrence, aussi bien que les rojets de restructuration du roupe sur le plan international — une filiale espagnole étant, otamment, jugée plus rentable — nt amené la direction générale réduire peu à peu la producion en Haute-Savoie.

L'alerte avait été donnée à la in de l'année 1976 : la direction e Cricket avait alors suspendu *oute embauche et s'était mise* à a recherche de solutions « *progressives* » pour éviter un licenlement collectif.

Dans un premier temps, elle réalisa, sur la base du volontariat, e reclassement de cinquante saariés dans les différents établissements du groupe Gillette (à Annecy : rasoirs ; à Faverges Haute-Savoie) : briquets de uxe S.T. Dupont ; à Paris : siège social).

L'arrivée d'un nouveau chef du personnel, M. Jean-Pierre Toubhans, trente-trois ans, coïncida avec ce premier mouvement, suivi l'une modulation du temps de ravail à l'usine de la Balme-de-Sillingy, et de la dénonciation des contrats de prestataires de services (nettoyage, gardiennage). Toutes ces mesures aboutirent au départ de quatre-vingts salariés en juin dernier, mais ce « délestage » était encore insuffisant.

M. Toubhans présenta deux propositions au comité d'établissement : 1) utiliser le système de a préretraite ; 2) accorder une aide dite de retour aux travailleurs immigrés qui voudraient regagner leur pays. « *Pas question d'aide au retour des travailleurs étrangers,* rétorqua la C.G.T. *Vous faites du racisme.* » La direction abandonna donc cette forme d'aide, qui se serait ajoutée à celle accordée par le gouvernement. Mais M. Toubhans imagina de la transformer en allocation de départ volontaire offerte à tout le personnel, d'un montant uniforme de 30 000 F. pour qui donnerait sa démission avant le 15 octobre. Cette somme de 30 000 F correspondait à douze mois de salaire établi à 2 500 F mensuellement, considéré comme un salaire moyen calculé sur celui des O.S. Ces derniers, il faut le préciser, représentent 90 % du personnel, lui-même composé de 80 % de femmes.



Les délégués en tête

La direction escomptait recevoir une cinquantaine de lettres. Elle en enregistra environ deux cents, et le délégué C.F.D.T., un jeune de vingt-cinq ans, fut le premier à signer. Stupéfaction générale. Neuf autres délégués suivirent, sur les trente-deux que compte l'usine. Parmi les deux cents salariés démissionnaires, on compte cent soixante-quatorze femmes. Les immigrés sont au nombre de quarante-trois, dont plusieurs couples, qui perçurent ainsi 60 000 francs.

Une douzaine de retardataires se mordent aujourd'hui les doigts, car la porte fut fermée sur le chiffre de deux cent un démissionnaires, une démission ayant été acceptée après le délai. Cependant, il existe une liste d'attente pour treize personnes au cas où des démissions seraient reprises, contre remboursement de la somme perçue. Une seule démission a été reprise jusqu'à ce jour.

Quelques partants ont retrouvé un emploi. D'autres en cherchent un. Les femmes d'artisans, de petits commerçants, travaillent désormais avec leur mari, comme elles le faisaient auparavant.

Les centrales syndicales, tout aussi surprises que le fut la direction, ont protesté contre la « *division des travailleurs* ». Les responsables syndicaux de l'usine Cricket, des jeunes, ont pris, dit-on, leur décision à la légère, sans réfléchir à ce que les démissionnaires abandonnaient (indemnités de licenciement, droit à l'allocation chômage à 90 % du salaire pendant un an en cas de licenciement économique, etc.). Quant à la direction, elle se frotte les mains. Elle a évité un conflit, peut-être même l'occupation de l'usine.

AFFAIRES

WESTINGHOUSE ATTAQUÉ EN JUSTICE POUR RUPTURE DE CONTRAT

Un procès qui pourrait avoir de graves conséquences pour le groupe américain Westinghouse, premier constructeur mondial de centrales nucléaires, vient de s'ouvrir devant un tribunal de Richmond (Virginie). Westinghouse est attaqué en justice par des producteurs d'électricité pour avoir rompu, il y a deux ans, un contrat de fourniture de 80 millions de livres d'uranium à des prix s'échelonnant de 8 à 12 dollars la livre. Entre-temps, en effet, le prix de la livre d'uranium avait atteint 40 dollars. Les producteurs exigent de Westinghouse qu'il honore le contrat au prix promis, et à défaut qu'il verse des dommages et intérêts équivalents à la différence entre les prix du contrat et ceux qui ont été payés pour s'approvisionner ailleurs, soit 2,6 milliards de dollars (15 milliards de francs).

Le groupe américain Westinghouse invoque pour sa défense certaines dispositions de la loi commerciale indiquant qu'un vendeur ne peut pas être obligé d'honorer un contrat si des circonstances le rendent commercialement impraticable.

Il rejette par ailleurs la responsabilité de la soudaine montée des prix de l'uranium sur les producteurs, qui se seraient secrètement mis d'accord pour manipuler le marché en constituant un cartel. Westinghouse a entamé à ce propos une action en justice contre vingt-neuf sociétés productrices d'uranium.

CONJONCTURE

APRÈS LES MAUVAIS RÉSULTATS D'AOUT

Le déficit du commerce extérieur atteint presque 11 milliards de francs en sept mois

Mauvais résultats du commerce extérieur français en août : les exportations ont atteint 26 992 millions de francs, couvrant 93,6 % seulement des importations (28 845 millions) et faisant apparaître un déficit de 1 853 millions de francs, très supérieur à celui de juillet (797 millions de francs). En données brutes, les exportations (20 117 millions de francs) ne couvrent les importations qu'à 89 %, le déficit atteignant 2 474 millions de francs contre seulement 106 millions de francs en juillet.

Depuis le début de l'année, le déficit cumulé de la balance commerciale française atteint 10,9 milliards de francs, ce qui représente déjà la totalité du déficit prévu par le gouvernement pour 1977...

Comment s'expliquent les mauvais résultats d'août, et quelle signification leur donner ? La facture « énergie » a été lourde en août, du fait probablement de la constitution de stocks en vue de la rentrée (6,7 milliards de francs contre 6,3 milliards de francs en juin et juillet, et 5,3 milliards de francs en avril et mai). De même, les achats de biens d'équipement ont augmenté de 1 milliard de francs par rapport à juillet, à cause notamment de l'achat de cinq bateau (trois cargos, un pétrolier, un porte-container). Enfin, les importations de biens de consommation se sont fortement gonflés, passant de 3 340 millions de francs en juillet à 3 780 millions de francs en août (+ 13,2 %).

Voilà pour les explications ponctuelles. D'une façon plus générale, il faut savoir que les résultats d'août sont peu significatifs de la tendance profonde du commerce extérieur : d'une part, parce que les échanges sont fortement réduits (les ventes ont baissé de 21,3 % en données brutes par rapport à juillet) ; d'autre part, parce que la période des congés freine beaucoup plus les ventes que les achats : depuis 1969, à quelques exceptions près, le mois d'août fait toujours apparaître un déficit exceptionnel.

Sur un an d'ailleurs (août 1977 comparé à août 1976), les exportations progressent sensiblement plus vite que les importations : + 17,8 % contre + 11,8 %. Il n'empêche que, au cours des trois derniers mois, le taux de couverture des achats par les ventes n'a été que de 94 %, contre 97,4 % pendant les trois mois précédents (mars, avril, mai). A l'évidence, le rétablissement de l'équilibre du commerce extérieur sera plus long et plus difficile qu'on ne l'avait envisagé, il y a quelques mois, lorsque le déficit de la balance commerciale s'était fortement réduit. De même, toute amélioration restera fragile du fait de l'importance de nos achats de produits énergétiques, dont les prix peuvent augmenter sans qu'on l'ait prévu, du fait des producteurs de pétrole, mais aussi du fait de l'incertitude qui pèse sur la tenue du franc par rapport au dollar, monnaie qui sert à régler l'essentiel de nos achats à l'étranger. — Al. V.

LES FABRICANTS D'HABILLEMENT MASCULIN SONT RELATIVEMENT OPTIMISTES

Les mesures limitant les importations de certains produits textiles « *ont eu un large effet dissuasif. Les centrales d'achat ont peur de ne pas être livrées et reportent leurs ordres sur les fabricants français* », a déclaré le 13 septembre le président de la Fédération de l'habillement masculin à l'issue du SEHM (Salon européen de l'habillement masculin), qui s'est tenu du 10 au 13 septembre à la porte de Versailles.

Compte tenu des effets « *satisfaisants* » des mesures protectionnistes françaises, de la reprise légère du marché constatée depuis l'été et du développement attendu des exportations, les professionnels sont relativement optimistes. « *Nous venons de traverser une mauvaise période, nous pensons avoir atteint le creux de la vague, et nous espérons une activité assez satisfaisante au cours des six prochains mois* », a précisé le président,

● *La hausse des prix* dans les pays industrialisés de l'O.C.D.E. s'est nettement ralentie, en juin et juillet, atteignant respectivement 0,6 % et 0,4 %. L'augmentation est néanmoins de 9,2 % en un an, indique le secrétariat général de l'Organisation. Le ralentissement des prix des produits alimentaires, après la flambée du printemps, de même que le freinage, dans de nombreux pays, des augmentations de prix réglementés ont ramené le taux annuel de la hausse des prix, pour les trois derniers mois, aux environs de 8 % (après correction des variations saisonnières).

● *Fiscalité des professions libérales.* — Le ministère de l'économie et des finances fait savoir dans un communiqué que « *le chiffre des recettes limite ouvrant droit à l'abattement de 20 % prévu en faveur des adhérents des associations agréées des membres des professions libérales serait porté en 1978* (si le Parlement adopte cette disposition du projet de budget pour 1978) *à 525 000 F et non 425 000 F comme il avait été indiqué par erreur* ». (Nous avions reproduit ce chiffre de 425 000 F dans l'analyse du projet gouvernemental publiée dans *le Monde* du 9 septembre, en page 26.)

● *La cour du siège social de Rhône-Poulenc,* à Paris, a été occupée jeudi 15 septembre par soixante-dix grévistes de l'usine du Péage-de-Roussillon où les deux cent trente licenciés occupent l'établissement depuis novembre 1976. Les manifestants, réclament une entrevue avec le président-directeur général.

ÉCONOMIE - SOCIAL

ÉNERGIE

LA FRANCE ACHÈTE DU GAZ NATUREL A ABOU-DHABI

Gaz de France vient d'acheter à Abou-Dhabi une cargaison de 50 000 m3 de gaz naturel liquéfié (30 millions de m3 de gaz gazeux). L'entreprise française a ainsi bénéficié du marché « spot » qui se crée dans le Golfe après la construction de plusieurs usines de gaz naturel liquéfié. Le gaz d'Abou-Dhabi, à l'exploitation duquel est associée la Compagnie française des pétroles, est destiné au Japon.

Chargé de transporter ce gaz, le *Descartes*, qui a quitté Abou-Dhabi le 7 septembre, arrivera à Fos vers le 21 après avoir passé le canal de Suez. Malgré un coût de transport trois fois plus élevé que celui du gaz algérien, le prix de revient au terminal de Fos-sur-Mer serait de l'ordre de celui du gaz liquéfié à Arzew, en Algérie. G.D.F. manifeste ainsi l'intérêt qu'il porte à une région gazière jugée sans avenir pour l'approvisionnement français par les dirigeants énergétiques.

AUTOMOBILE

LE 47e SALON DE FRANCFORT

La relance attendue renforce l'optimisme des constructeurs

Francfort. — Près d'un million de visiteurs sont attendus au 47e Salon de l'automobile de Francfort, qui a ouvert ses portes le 15 septembre. Intérêt supplémentaire pour cette fête de l'automobile, le Salon de Paris, on le sait, n'aura pas lieu cette année.

De notre envoyé spécial

Les nouveautés présentées ici, en dehors de la petite Sunbeam et d'une Saab « turbo », concernent essentiellement les marques allemandes. Une industrie qui se porte bien et dont la production s'est élevée pour les six premiers mois de 1977 à 1 896 694 voitures particulières, soit une augmentation de 10,47 % sur les six premiers mois de 1976. Tous véhicules confondus, 2 185 573 unités sont sorties des chaînes allemandes (+ 8,23 %) en six mois. Durant la même période, plus d'un million de véhicules ont par ailleurs été exportés.

Avec une satisfaction que l'on devine, le mot *« relance »* a été partout prononcé au cours des multiples conférences de presse données par les différentes firmes allemandes. Un terme magique qui a remplacé la prudente expression *« il faut tenir »* entendue lors du précédent Salon voici deux ans. Le chiffre de quatre millions de véhicules sera atteint, voire dépassé, à la fin de cette année si ce rythme se maintient.

Les marques étrangères représentées en Allemagne fédérale ont également connu durant les six premiers mois de l'année une hausse en immatriculation, passant de 1 319 966 unités, de janvier à juin 1976, à 1 451 212 véhicules pour la période correspondante de 1977.

La France a, pour sa part, vendu 160 774 véhicules en six mois contre 156 574 durant les six premiers mois de 1976. Citroën et Peugeot sont en hausse. Chrysler-France et Renault en légère baisse, bien que les ventes de la Régie atteignent à elles seules un chiffre supérieur au total des ventes italiennes en Allemagne fédérale, soit 75 093 véhicules.

Une berline diesel à turbo-compresseur

Le stand Mercedes attirera certainement beaucoup de monde. La firme de Stuttgart présente, en effet, ici, cinq variantes de break qui seront mises en fabrication en avril à Brême. Deux diesel, l'un de 2,4 litres à quatre cylindres (240 TD), l'autre de cinq cylindres de 3 litres (300 TD), et trois modèles à essence : un de 2,3 litres à quatre cylindres (230 T), un de six cylindres à 2,5 litres (250 T) et un six cylindres à injection de 2,8 litres (280 T). Présentés dans le stand avec des conteneurs fixés au toit, ces breaks, qui respirent le solide, ont, dès les premières heures attiré la grande foule.

Pourtant, c'est la 300 SD, une berline diesel à turbo-compresseur, qui est la voiture la plus surprenante de la gamme Mercedes. Destinée dès le printemps 1978 au marché américain, puis éventuellement plus tard aux pays européens, cette berline est dotée du moteur diesel cinq cylindres qui équipe la 300 D, mais la suralimentation amène le groupe propulseur à une puissance de 115 chevaux DIN. La vitesse de pointe est donnée pour 165 kilomètres-heure et le couple maximal gagne 37 % par rapport à celui de la 300 D classique. Enfin, un nouveau moteur V 8 de 5 litres en aluminium est monté sur la 450 SLC. L'injection a été choisie et 225 kilomètres-heure sont courants, dit-on, avec cette voiture de prestige.

Chez Audi, c'est la berline 100 en version « fast-back », à large hayon arrière oblique, qui tient la vedette. Dès octobre prochain, on la trouvera en France sous deux modèles : l'Audi 100 « Avant », avec moteur de 85 chevaux (elle se vendra 39 500 francs) et la LS de 115 chevaux, qui sera livrée au prix de 46 500 francs. Une version à moteur cinq cylindres suivra sur le marché français au début de 1978.

Chez Opel (GM), l'Admiral et la Diplomat ont disparu du catalogue pour faire place à une Senator (six cylindres, 3 litres, 180 chevaux) et à une Monza qui n'est autre qu'une version « coupé » de la précédente. Ces deux voitures de haut de gamme ne manquent pas d'allure et tournent le dos à la ligne américaine et un peu vieillotte que l'on connaissait aux deux anciens modèles dont la production est maintenant arrêtée.

Côté Ford, les Granada, dont les nouvelles versions viennent d'être confiées à la presse spécialisée en France (nous aurons l'occasion d'y revenir), sont exposées sous tous les angles, et, là aussi, les lignes on tchangé, plus douces, plus latines pourrait-on dire.

Chez B.M.W., ce sont les nouveaux moteurs six cylindres en ligne qui constituent l'innovation. Ils dotent la 320 à carburateur et la 323 I à injection. Dans la série 5, seule la 518 sera désormais livrée avec un quatre cylindres. Les six cylindres représenteront plus du tiers de la production des moteurs de la firme de Munich en 1977. L'an prochain, la moitié des modèles fabriqués par B.M.W. en seront porteurs. Signe des temps ?

Les chiffres, en tout cas, prouvent que l'on s'oriente de plus en plus vers ce type de moteur où le 2 litres est actuellement en vogue. Il se révèle à l'usage évidemment plus souple mais aussi, et cela en est une conséquence, moins vorace qu'on voulait bien le dire.

CLAUDE LAMOTTE.

● *General Motors adopte le diesel.* — En présentant, le 14 septembre, les Oldsmobile 88 et 98 animées par un moteur diesel, General Motors est le premier constructeur américain à « dieseliser » sa gamme (*le Monde* du 25 février). Toutefois, les deux modèles coûtent 740 à 850 dollars de plus que leur équivalent consommant de l'essence. Jusqu'à présent, seuls des constructeurs étrangers (surtout Mercedes) distribuaient des voitures diesel sur le marché américain. — *(A.F.P.)*

AGRICULTURE

LE BUDGET 1978

Les dépenses augmenteront de 17 %

M. Mehaignerie, ministre de l'agriculture, a présenté le 15 septembre le projet de budget de l'agriculture pour 1978. Au total, les dépenses du projet du budget s'élèveront à 47 346 millions de francs, soit 11,94 % des dépenses totales du budget de l'État et 17,09 % de plus que le budget de 1977 (40 436 millions de francs). Outre le budget du ministère de l'agriculture proprement dit, qui, comme nous l'avions annoncé (*le Monde* daté 7-8 août), atteint 19,6 milliards de francs, soit 22,5 % de plus qu'en 1977, les grandes masses des dépenses concernent :

● Le budget social de l'agriculture. — Comme les années précédentes, le BAPSA (Budget annexe des prestations sociales agricoles) absorde la plus grosse part (49 %) des dépenses, avec 23 203 millions de francs, soit 19,73 % de plus que l'an passé. L'assurance-vieillesse, qui progresse de 22 %, absorbera 55,6 % de ces sommes, l'assurance-maladie 29,2 % et les prestations familiales 12,6 %. Dans les recettes, la subvention d'équilibre du ministère de l'agriculture atteint 5 110 millions de francs, en progression de 54,86 % sur 1977, et la contribution du Fonds national de solidarité 4 120 millions de francs, en progression de 20,07 %.

● Action de soutien et d'organisation des marchés. — La conbution de la France à la politique agricole commune s'élève à 8,8 milliards, soit 15,98 % de plus qu'en 1977. En outre, la subvention aux organismes d'intervention pour la régularisation des marchés et l'orientation des productions — Fonds des marchés agricoles, offices de la viande, des céréales, etc. — se monte à 1 560 millions, soit 10,9 % de plus qu'au budget précédent. Il faudra ajouter à ces dépenses les « rallonges » traditionnellement accordées en cours d'année, lors de la conférence annuelle (90 millions de francs en 1977, 55 millions en 1976).

● Les dépenses d'équipement. — Au total, les crédits de paiement atteindront 3 054 millions de francs, en progression de 11,86 %, mais les autorisations de programme diminueront de 3,7 %, à 2 670 millions de francs.

Sur ce total, les dépenses inscrites au budget du ministère de l'agriculture proprement dit atteignent 2 265 millions de francs en crédits de paiement (+ 12,7 %) et 1 951 millions de francs en autorisations de programme (—7,03 %). Il faut également inclure dans les dépenses d'équipement les crédits consacrés à la prise en charge des bonifications de prêts du Crédit agricole, qui atteignent 4 560 millions de francs, en augmentation de 21,9 %.

● *Les betteraviers sont mécontents.* — « *L'économie betteravière française est malade, malade de trois mauvaises campagnes, des montants compensatoires et de leurs effets nocifs, de l'absence d'un règlement sur l'alcool* », a déclaré M. Henri Cayre, directeur général de la Confédération générale des planteurs de betteraves, le 11 septembre, au cours de l'assemblée générale des coopératives de transformation de la betterave. Il a dénoncé « *les prix misérables de la betterave qui empêchent les sucreries d'investir* », et demande à M. Pierre Méhaignerie, ministre de l'agriculture, d'être « viril » lors des prochaines négociations internationales, notamment celles sur le sucre. « *Vous ne devez pas avoir de complexes* », a répondu M. Méhaignerie, en évoquant les perspectives favorables de production pour cette année, la reprise des ventes de sucre et les engagements de soutien du revenu agricole pris par le gouvernement.

A L'ÉTRANGER

BILLET

Le renouveau pétrolier du Mexique

Second producteur mondial dans les années 20, le Mexique pourrait redevenir prochainement un important exportateur de pétrole. Pourtant, lorsqu'en 1938 le président Cardenas nationalisa les installations de la Shell, montrant ainsi la voie aux pays du golfe Persique, la production annuelle de « brut » n'était plus que de 5 millions de tonnes. Mais le développement des techniques de prospection en mer (offshore) comme les possibilités nouvelles de forages profonds justifiaient bien des espoirs.

En octobre 1974, le Mexique est devenu exportateur. Mais c'est en 1977 qu'a été révélée une progression importante du potentiel pétrolier du pays. Les réserves prouvées, qui étaient de 5,7 milliards de barils il y a trois ans et de 11 milliards de barils au début de l'année, ont été réévaluées à 14 milliards de barils pour tenir compte du gisement offshore de la baie de Campeche et des nouvelles découvertes du Chiapas et du Tabasco dans le sud-est du pays. Quant aux réserves probables, les estimations varient de 60 à 100 milliards de barils, soit de six à dix fois le gisement de Noth Slope en Alaska.

L'ambition pétrolière nouvelle du Mexique est confirmée par le programme d'investissement de la compagnie d'Etat PEMEX d'ici à 1982. Ne prévoit-elle pas un doublement de la production de « brut » qui atteindrait 2,4 millions de barils par jour — soit le niveau actuel du Venezuela — tandis que les exportations (200 000 barils par jour actuellement) dépasseraient 1,1 million de barils. Sans parler du triplement de la pétrochimie.

Car le gaz naturel ne manque pas non plus. Dès cette année, rappelle le Petroleum Economist *du mois de septembre, la production pourrait atteindre plus de 100 millions de mètres cubes par jour. La revue souligne que des plans sont actuellement à l'étude pour construire un gazoduc reliant les gisements mexicains au sud des Etats-Unis. Les premières livraisons sont prévues pour 1980 : en 1982 elles devraient être de 55 millions de mètres cubes par jour.*

Six sociétés américaines, ayant à leur tête Tenneco et Texas Eastern, ont signé un accord de principe sur l'achat de ce gaz et sont prêtes à verser des acomptes, afin de financer le projet, car les capitaux manquent dans ce pays fortement endetté. De 1977 à 1982, Pemex aura besoin de 15 milliards de dollars pour ses investissements et devra inévitablement faire appel à des concours extérieurs. Mais dans le même temps, la compagnie d'Etat estime entre 17 et 21 milliards de dollars les rentrées de devises qui seront procurées par le seul pétrole (900 millions de dollars en 1977).

Rien ne s'oppose donc à ce que le Mexique retrouve une place parmi les douze principaux exportateurs de pétrole du monde. Rejoindra-t-il pour autant l'OPEP ? La nouvelle administration américaine n'a pas réitéré la menace de sa devancière de prendre « des mesures commerciales appropriées » *si une telle décision survenait ; mais tout en se déclarant d'accord avec les principes fondamentaux et les prix de l'Organisation, les dirigeants mexicains ont précisé à plusieurs reprises qu'une telle adhésion ne leur semblait pas indispensable.*

Comme la Grande-Bretagne et la Norvège, le Mexique se contentera sans doute, dans un premier temps, de bénir l'existence de l'OPEP, qui permet aux prix du pétrole d'être ce qu'ils sont. — B. D.

LE MARCHÉ INTERNATIONAL DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		TROIS MOIS		SIX MOIS	
	+ Bas	+ Haut	Rep. + ou	Dép. —	Rep. + ou	Dép. —	Rep. + ou	Dé[p. —]
$ U.S.	4,9280	4,9310	+ 70	+ 100	+ 200	+ 260	+ 450	+
$ can.	4,59	4,5960	+ 30	+ 60	+ 100	+ 140	+ 230	+
Yen (100)	1,8430	1,85	+ 40	+ 70	+ 130	+ 160	+ 270	+
D.M.	2,1185	2,1210	+ 60	+ 90	+ 200	+ 260	+ 450	+
Florin	2,0010	2,0035	+ 50	+ 70	+ 170	+ 200	+ 350	+
F.B. (100)	13,745	13,76	+ 200	+ 330	+ 700	+ 860	+ 1300	+ 1
F.S.	2,0680	2,0705	+ 90	+ 120	+ 250	+ 315	+ 530	+
L. (1 000)	5,5730	5,5830	— 380	— 200	— 900	— 700	— 1600	— 1
£	8,59	8,60	+ 130	+ 200	+ 390	+ 470	+ 800	+ 1

TAUX DES EURO-MONNAIES

D.M.	3 3/4	4	3 3/4	4	3 3/4	4 1/8	3 7/8	4 1
$ U.S.	6	6 1/2	6 1/4	6 5/8	6 1/2	6 7/8	6 5/8	7
Florin	4	4 1/2	4 1/4	4 3/4	4 1/2	5	4 7/8	5
F. B.	4	5	5 7/8	6 3/8	6 1/8	6 1/2	6 3/4	7
F. S.	1 1/2	2	2 3/8	2 3/4	2 1/2	2 7/8	2 7/8	3 3
L. (1 000)	10	12	13 1/4	15 1/2	14	16	14	16
£	5 3/4	6 1/4	6	6 1/2	6 1/4	7	6 1/2	7 1
Fr. franç.	8	8 1/2	9 1/4	10	9 3/4	10 1/2	10 1/2	11

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché internatio[nal] des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une gran[de] banque de la place.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

JAEGER

M. Pierre Picard, Président-Directeur général de Jaeger, a été nommé administrateur de la Société Saphir, holding du groupe Lecoultre-Jaeger Le Coultre.

Cette nomination s'inscrit dans la politique de développement que Jaeger poursuit dans le domaine de l'horlogerie.

LES MARCHÉS FINANCIE[RS]

...E DE PARIS - 15 SEPTEMBRE

MARC...

هكذا من الأصل

LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

15 SEPTEMBRE

Forte hausse

Comme on pouvait s'y attendre, l'éclat de M. Fabre, à l'issue de la première journée des entretiens de la gauche, a provoqué une forte hausse des valeurs françaises à la Bourse de Paris, l'indice instantané progressant de près de 3,5 % dans la séance, ce qui ne s'était pas vu depuis plusieurs mois et ramène les cours à leur niveau du début de l'année.

Les gains ont atteint jusqu'à 8 % (pour Usinor, dont la cotation a dû être retardée) et atteignaient 5 % en de nombreux cas : Bouygues, Perrier, B.S.N.-G.D., Moët-Hennessy, Pernod-Ricard, Peugeot-Citroën, Michelin, Moulinex, Thomson-Brandt, ELF-Aquitaine, Roussel-Uclaf, Générale des eaux, Lyonnaise des eaux, Skis Rossignol, P.U.K.

Le mouvement, qui favorise non seulement les nationalisables (P.U.K., Saint-Gobain-P.-à-M.) mais aussi les vedettes, s'est effectué dans un marché très animé, avec un volume en forte augmentation.

Les acheteurs étrangers, notamment britanniques, dont la réapparition avait déjà été notée la veille, ont été assez actifs.

Pour beaucoup d'opérateurs, les événements politiques de la veille au soir ont donné le signal d'une hausse des cours qui pourrait durer quelque temps dans un climat nettement transformé et bien différent de celui qui prévalait en avril-mai au moment où les composantes de la majorité se déchiraient.

Aux valeurs étrangères, bonne tenue des américaines, notamment I.T.T., en reprise après sa baisse des jours précédents.

Irrégularité des mines d'or.

Sur le marché du métal, le lingot a gagné 220 F, à 24 195 F, « cassant » ainsi le cours de 24 000 F qui constituait un plafond depuis un certain temps, tandis que le napoléon restait stable à 246,50 (+ 0,50 F).

LONDRES

Prises de bénéfice

Les prises de bénéfice se multiplient sur les valeurs industrielles après la forte avance des jours précédents, et les cours des valeurs industrielles fléchissent.

Hausse des fonds d'État dans l'attente d'une nouvelle baisse du taux d'escompte. Repli des pétroles et des mines d'or.

OR (ouverture) (dollars) : 147 95 contre 147 90

VALEURS	CLOTURE 15/9	COURS 16/9
Beecham	657 ...	654 ...
British Petroleum	934 ...	930 .
Courtaulds	131 ...	131 .
De Beers	296 ...	296 .
Imperial Chemical	443 ...	440 ...
Rio Tinto Zinc Corp.	236 ...	231 ..
Shell	531 ..	574 ...
Vickers	241	237 ...
War Loan 3 1/2 %	35 3/8	36 ...
*West Driefontein	24 1/2	23 3/4
*Western Holdings	28 7 8	28 1/2

(*) En dollars U.S., net de prime sur le dollar investissement.

NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

CLUB MEDITERRANEE. — Le chiffre d'affaires toutes taxes comprises des neuf premiers mois de l'exercice 1976-1977 s'élève à 724 millions de francs contre 605,4 millions de francs (+ 19,6 %).

LA REDOUTE à ROUBAIX. — Pour le premier semestre de l'exercice en cours (1976-1977), le chiffre d'affaires consolidé s'est élevé à 1,44 milliard de francs (+ 14,10 %).

GROSDI-BACK. — Bénéfices nets en France : 0,56 million de francs contre 0,61 million de francs. Les pertes enregistrées au titre de l'exercice par la succursale de Beyrouth (1 million de francs) ont été couvertes par des provisions. Le dividende global est ramené de 10,50 F à 7,50 F.

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE. Base 100 : 31 déc. 1976.)

	14 sept.	15 sept.
Valeurs françaises	89,5	92,1
Valeurs étrangères	104	104,1

Cie DES AGENTS DE CHANGE (Base 100 : 29 déc. 1961.)

Indice général	59	60,4

Taux du marché monétaire

Effets privés .... 8 1 2 %

NEW-YORK

L'amélioration se poursuit

La légère amélioration enregistrée mercredi à Wall Street s'est poursuivie jeudi à une allure très modérée, l'indice Dow Jones ne gagnant que 2 points, à 860,79, au lieu de 4 points la veille.

Estimant que la hausse des taux d'intérêt pouvait avoir atteint un palier, et peu sensibles aux déclarations officielles et officieuses suivant lesquelles il n'y aurait pas de récession, les opérateurs se sont montrés moins pessimistes.

Mais ils sont quand même restés circonspects, dans l'attente de la publication des statistiques hebdomadaires sur l'évolution de la masse monétaire. Celle-ci a diminué de 800 millions de dollars pour la semaine écoulée après avoir augmenté de 3 milliards de dollars la semaine précédente, ce qui laisse espérer que les autorités monétaires n'auront pas à prendre de mesures restrictives supplémentaires. Cette nouvelle n'a été connue qu'après la clôture.

Parmi les valeurs les plus traitées figure derechef I.T.T., en reprise pour la deuxième séance consécutive.

Le volume des échanges est resté médiocre avec 18,2 millions de titres échangés contre 17,3 millions.

VALEURS	COURS 14/9	COURS 15/9
Alcoa	45 3/4	46 ...
A.T.T.	62 ...	62 3 8
Boeing	54 1 4	28 ...
Chase Manhattan Bank	30 1 4	30 3 8
Du Pont de Nemours	109 5/8	109 1/2
Eastman Kodak	59 7 8	60 ...
Exxon	48 1 2	48 1/2
Ford	44 1 8	44 3 4
General Electric	53 5/8	53 3/4
General Foods	33 7 8	33 1/2
General Motors	68 5 8	69 1 4
Goodyear	19 3 8	19 5 8
I.B.M.	263 1 8	262 5/8
I.T.T.	30 3/4	30 7 8
Kennecott	24 ...	23 3/4
Mobil Oil	61 5/8	61 5 8
Pfizer	26 1 2	26 1/2
Schlumberger	68 1/2	68 1 2
Texaco	28 1/2	28 3 8
U.A.L. Inc.	18	18 1/2
Union Carbide	45 3 8	45 1 2
U.S. Steel	31	30 5/8
Westinghouse	18 7/8	18 1 8
Xerox	52 3 4	53 1 8

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	15 9	16 9
1 dollar (en yens) ...	Clos	266 50

BOURSE DE PARIS - 15 SEPTEMBRE - COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon
3 %	36 20	2 877
5 %	52 30	3 110
5 % 1920-1960	142 50	3 110
3 % amort. 45-54	66 10	0 378
4 1/4 % 1963	102 01	1 308
4 1/4-4 3/4 % 63	91 60	4 585
Emp. N. Eq.5½ 65	105 10	5 063
Emp. N. Eq.6%66	104 30	5 753
Emp. N. Eq.6%67	99 50	1 759
Emp. 7 % 1973	222 ..	4 608
Emp. 8,80% 1977	103 50	2 797
E.D.F. 6 ½ 1960	...	2 119
— 5 % 1960	102 80	2 904

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
E.D.F. parts 1950	... .	496 ..
E.D.F. parts 1959	481 .	481 ..
Ch. France 3 %	140 10	148 ..
Abeille I.G.A.R.D.	... ..	501 ..
Abeille (Vie)	... ..	203 50
A.G.F. (Sté Centr.	C389 ..	378 ..
Ass. Gr. Paris-Vie	1172 .	1180 .
Concorde	260 .	260 .
Epargne France	230	230 ..
Financ. Victoire	188 .	175
Fonc. T.I.A.R.D.	79 40	79 40

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
France I.A.R.D.	189 ..	189 ..
France (La)	350 ..	360 .
GAN (Sté) Centr.	617 .	619 .
Protectrice A.I.R.	251	253 .
U.A.P.	552	552
Alsacien. Banque	348	348
(Li) Bque Dupont	238 .	235 .
Banque Hervet	231 ..	231 60
Bque Hypoth. Eur.	212 50	213 50
Bque Nat. Paris	372 .	372 ..
Banque Worms	155 ..	156 .
C.B.I.B.	.. ..	58 ..
Cofica	84 ..	84
C.A.M.E.	.. ..	59 50
Crédital	96 .	98 .
Créd. Gén. Indust	143 .	140 ..
Cr. Ind. Als.-Lor.	132 ..	133 .
(M) Crédit Med.	.. ..	48 50
Electro-Banque	120 .	121
Eurobail	102 .	101 80
Financière Sofal	248 .	249 80
Fr. Cr. et B. (Cie)	49	49 .
France-Bail	163	163 ..
Hydro-Energie	..	22 .
Immobail B.T.P.	121 50	121 .
Immobanque	156 20	159 50
Immofice	125	128
Interbail	141 80	141 80
Lafitte-Bail	169 30	168 ..

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Locabail Immob.	175 .	175 .
Locafinancière	123 50	123 50
Marseil. Crédit	231 50	231 50
Paris-Réescompt	250 .	250
Séquanaise Banq.	150	150 10
SLIMINCO	168 70	186 10
Sté Cent. Banq.	69 50	68 50
Sté Générale	201 80	201 80
SOFICOMI	154 ..	154 ..
Sovabail	200 ..	195 ..
UCIP-Bail	104 10	105 ..
Unibail	174 ..	173 .
Un. Ind. Crédit	128 ..	128 ..
Cie F. Stein Ro.	90 ..	93 60
Fonc. Chât.-d'Eau	588	590
(M) S.O.F.I.P.	65 20	65 20
Fonc. Lyonnaise	511 .	514 .
Immob. Marseille	795	795
Louvre	155 50	155 50
Midi	616 .	625
Rente foncière	369 .	369
SINVIM	146 50	147 20
Voitures à Paris	... ..	269 20
Cogifi	119 50	119 50
Foncina	98	98
Gr. Fin. Constr.	109 50	109 ..
Immindo	112 20	113 20

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Immoinvest	81	82 .
Cie Lyon. Imm.	82 50	82 90
UFIMEG	79 50	79 50
U.G.I.M.O.	102	102
Union Habit.	143 50	145 .
Un. Imm. France	123	123 10
Acier Investiss.	87 50	87 50
Gestion Sélect.	163 2.1	165 .
Sofragi	198	198 .
Abeille (Cie ind.)	150	156 .
Applic. Hydraul.	619	620 ..
Artois	95 ..	93 .
Centen. Blanzy	257	260 .
(Ny) Centrest	110 30	110 30
(Ny) Champex		117 .
Charg. Réun. (p.)	2414	2490
Comindus	337 .	337 80
(Li) Dév. R. Nord	115 ..	115
Electro-Financ.	224 ..	238 50
Fin. Bretagne	43 ..	43 ..
Gaz et Eau	469	472 ..
La Mure	30 ..	29 ..
Lebon et Cie	112	112 .
(Ny) Lordex	111 .	111 .
Cie Marocaine	.. ..	26 .
O.V.A.I.M.	.. ..	39 60
OPB Paribas	91 50	91 20
Paris-Orléans	76 ..	76 90

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Gévelot	... ..	165 ..
Grande-Paroisse	104 ..	105
Huiles G. et dér.	64	62 80
Novacel	95 50	95 50
Parcor	223 .	228 .
Quartz et Silice	.	24 .
R.E.T.I.	177 .	177 .
Ripolin-Georget	52 .	50 .
Rousselot S.A.	...	
Soufre Réunies	125 ..	125
Synthelabo	... ..	103 50

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Noranda	C110 ..	111 ..
Vieille Montagne	... ..	256 ..
Am. Petrofina	... ..	147 ..
British Petroleum	82 50	83 50
Gulf Oil Canada	126 ..	125 90
Petrofina Canada	..	80
Shell Tr. (port.)	51 80	53 70
Akzo	52 .	53 ..
Dart. Industries	... .	175 .
Dow Chemical	156 50	158 ..
Foseco	.. ..	17 60

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Gestion Mobilière	197 82	188 85
Mondiale Invest.	171 05	163 29
Oblisem	129 23	123 37
Optima	142 10	135 66
Planinter	278 32	265 70
Sicavimmo	187 06	178 58
S. I. Est	379 47	362 26
Soginco	122 69	117 13
Sogister	425 24	435 56
Univalor	152 98	145 97
Valorem	157 68	150 53

*Cours précédent

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain dans la première édition.

MARCHÉ A TERME

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant fait l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
658	4,5 % 1973.	657 90	658 ..	657 50	657 50
2010	C.N.E. 3 %.	1958 .	1972 ..	1982	1980 ..

VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT

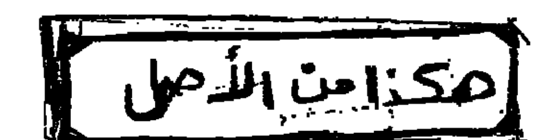
a : offert ; C : coupon détaché ; d : demandé ; * droit détaché. — Lorsqu'un « premier cours » n'est pas indiqué, il y a eu cotation portée dans la colonne « dernier cours ».

COTE DES CHANGES

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 15 9	COURS DES BILLETS échange de gré à gré entre banques
Etats-Unis ($ 1)	4 943	4 938	4 920
Allemagne (100 DM)	211 980	211 960	211
Belgique (100 F.)	13 758	13 758	13 675
Pays-Bas (100 fl.)	200 130	200 000	200
Danemark (100 krd)	79 850	79 860	79 600
Suède (100 krs)	101 570	101 490	101 ...
Norvège (100 k.)	89 680	89 860	89 750
Grande-Bretagne (£ 1)	8 623	8 5?9	8 650
Italie (1 000 lires)	5 588	5 578	5 600
Suisse (100 fr.)	206 670	206 640	206
Autriche (100 sch.)	29 135	29 800	29 650
Espagne (100 pes.)	5 847	5 828	5 750
Portugal (100 esc.)	12 180	12 170	11 .
Canada ($ can. 1)	4 604	4 596	4 575

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 15 9
Or fin (kilo en barre)	23975	24080
Or fin (kilo en lingot)	23975	24195
Pièce française (20 fr.)	246	246 50
Pièce française (10 fr.)	211	218
Pièce suisse (20 fr.)	217 .	218 .
Union latine (20 fr.)	208 50	208
Souverain	223 50	222 60
Pièce de 20 dollars	1118 40	1118 20
Pièce de 10 dollars	565 .	560 20
Pièce de 5 dollars	341 .	340 .
Pièce de 50 pesos	974 ..	975 .
Pièce de 10 florins	212 50	212 ..



Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Le numéro du « Monde » daté 16 septembre 1977 a été tiré à 619 964 exemplaires.

L'ENLÈVEMENT DU PRÉSIDENT DU PATRONAT ALLEMAND

Les autorités gardent le contact avec les ravisseurs

Après le discours de M. Helmut Schmidt, chancelier fédéral, sur l'affaire Schleyer et le problème de la violence en R.F.A. (« le Monde » du 16 septembre), un débat s'est engagé au Bundestag, jeudi 15 septembre.

Dans l'après-midi de jeudi, le chancelier a réuni à nouveau le « grand état-major de crise » constitué au lendemain de l'attentat. Cette réunion a duré plus de trois heures, sans que ses résultats aient été divulgués. Un nouveau message a d'autre part été adressé aux ravisseurs par le gouvernement, a indiqué Me Denis Payot, l'avocat genevois qui assure le contact entre les autorités ouest-allemandes et les ravisseurs du président du patronat.

Heinrich Böll, Herbert Marcuse et Rudi Dutschke désavouent les terroristes

De notre correspondant

Bonn. — L'hebdomadaire libéral *Die Zeit* a publié, jeudi 15 septembre, des déclarations de trois personnalités connues pour leur sympathie, ou au moins leur compréhension, à l'égard de l'extrême gauche ouest-allemande et qui sont unanimes à condamner en termes catégoriques l'action des commandos de la Fraction armée rouge.

Il s'agit de l'écrivain Heinrich Böll, du philosophe Herbert Marcuse et de l'ancien dirigeant de la contestation étudiante, Rudi Dutschke.

L'écrivain Heinrich Böll estime le moment venu, pour toutes les organisations de gauche, de « *ne plus laisser le moindre doute* » sur leur attitude en proclamant que l'assassinat et l'enlèvement de concitoyens « *ne sont pas des moyens de lutte politique* ».

Le philosophe Herbert Marcuse a été, comme le souligne *Die Zeit*, « *le père spirituel de l'opposition extra-parlementaire* ». Sa position, aujourd'hui, est claire. Selon lui, la gauche doit se demander tout d'abord si des actions terroristes sont capables d'affaiblir le système capitaliste et, en second lieu, si de telles actions peuvent être justifiées au regard de la « *morale révolutionnaire* ».

Des « groupes terroristes coupés des masses »

A l'une comme à l'autre de ces questions, Marcuse répond par un non catégorique. La « *liquidation de personnes isolées* », même lorsque celles-ci occupent une position éminente au sein du système capitaliste, n'affecterait en rien le fonctionnement des institutions et aurait pour résultat inévitable de stimuler la répression sans développer en aucune manière la conscience des citoyens. Aussi, l'intervention de « *groupes terroristes coupés des masses* » ne pourrait-elle, en fin de compte, qu'aboutir à la destruction de la gauche.

Avec la même fermeté, Marcuse rejette l'argumentation selon laquelle les actions terroristes constitueraient un « prolongement » de la lutte entamée il y a quelques années déjà par les étudiants. Tout au contraire, le terrorisme représente une rupture avec l'opposition extraparlementaire, qui, en dépit de toutes ses faiblesses, jouissait, estime-t-il, « *de beaucoup d'appuis dans les masses* ».

Encore plus inattendue, pour ses amis comme pour ses ennemis d'il y a une dizaine d'années, apparaît la prise de position de Rudi Dutschke, qui fut le symbole de toute une génération révolutionnaire. Lui aussi commence par condamner le terrorisme pour des raisons pragmatiques. Il observe que si l'assassinat de l'amiral Carrero Blanco, par exemple, a pu contribuer à affaiblir la dictature franquiste, en Allemagne fédérale, au contraire, chaque attentat aurait pour effet de « *rendre l'air plus rare* » et d'obscurcir les possibilités véritables de la lutte de classes.

Allant plus loin, Rudi Dutschke n'hésite pas à soutenir qu'en pervertissant le combat politique, les terroristes deviendraient des agents de la classe dominante. Au surplus, le terrorisme individuel ne manquerait pas, en cas de succès, d'« *instaurer le despotisme* » plutôt que le socialisme.

JEAN WETZ.

● *M. Waldheim, secrétaire général de l'ONU*, a lancé, jeudi 15 septembre, un appel à la communauté internationale pour qu'elle se penche « *avec la plus grande attention* » sur les moyens propres à juguler le terrorisme. — *(A.P.)*

La préparation des élections législatives

M. EDGAR FAURE SERA CANDIDAT A PONTARLIER

M. Edgar Faure a renoncé à se présenter dans le dix-septième arrondissement de Paris (22e circonscription) comme il en avait l'intention (*le Monde* du 17 août). Le président de l'Assemblée nationale briguera donc un nouveau mandat à Pontarlier dans la 3e circonscription du Doubs dont il est l'élu depuis 1967. Il devait annoncer sa décision durant le week-end à l'occasion d'un comice agricole dans sa circonscription. M. Edgar Faure souhaitait briguer le siège de député de Paris laissé vacant par le décès de Bernard Lafay, le 13 février dernier, mais il n'a pas pu obtenir la garantie d'être le candidat unique de la majorité ainsi qu'il le souhaitait.

En effet, M. Henry Estingoy, directeur général de l'Institut national de la consommation, membre du parti républicain qui avait annoncé sa candidature dès le mois d'avril, avait refusé de s'effacer au profit du président de l'Assemblée. De plus, M. Philippe Lafay (R.P.R.) fils de l'ancien député devenu en mars dernier adjoint au maire de Paris, n'avait montré aucun empressement à devenir le suppléant de M. Edgar Faure comme celui-ci le lui proposait. M. Philippe Lafay sera en conséquence le candidat du R.P.R. dans cette circonscription. Le président de l'Assemblée, membre du comité directeur du parti radical, mais qui est demeuré député apparenté au groupe R.P.R., a, en définitive, préféré courir sa chance dans le Doubs malgré son échec à la mairie de Pontarlier en mars dernier, plutôt que de devoir son éventuelle élection à Paris à la « protection » de M. Chirac ou de M. Giscard d'Estaing.

● *M. Giscard d'Estaing* devait recevoir ce vendredi 16 septembre M. Kamougue, ministre tchadien des affaires étrangères.

● *Un mort après un incendie dans le 11e arrondissement.* — Un travailleur africain, M. Sambala Siby, trente ans, est mort, jeudi 15 septembre, en début d'après-midi, des suites des brûlures contractées au cours d'un incendie qui s'était déclaré quelques heures plus tôt dans un foyer de travailleurs immigrés, 34, rue Sedaine, à Paris (11e). Cinquante-sept personnes ont été blessées, dont huit assez gravement, au cours de ce sinistre. Le feu pourrait avoir une origine criminelle.

DANS UN RAPPORT D'EXPERTS

La C. E. E. préconise une relance de la consommation

De notre correspondant

Bruxelles (Communautés européennes). — Une politique croissance rapide est nécessaire pour que la C.E.E. puisse so de la crise et parvienne à améliorer la situation de l'emploi. C politique doit « bénéficier en priorité aux investissements », m « compte tenu du faible degré actuel d'utilisation des capac de production, ne peut se concevoir sans un soutien plus gén de la demande, qui implique aussi une relance de la cons mation ».

Une telle stratégie nécessite l'acceptation provisoire d déficit extérieur et d'une détérioration momentanée des dépe publiques. Les mesures spécifiques en faveur de l'emploi doi être maniées avec une grande prudence. Telles sont les con sions d'un rapport qui vient d'être rédigé par la Commissio Bruxelles, en collaboration avec les experts des Neuf, et reflète une inflexion sérieuse de l'analyse des responsables éc miques de la Communauté.

Continuer à croire que la C.E.E. pourra sortir de la crise en mettant principalement l'accent sur la restauration des grands équilibres conduirait à la catastrophe, c'est-à-dire « *à la détérioration des potentiels de production* » et de ce fait, en 1980, à un taux de chômage « *sensiblement supérieur à celui enregistré aujourd'hui* ». La persistance d'une croissance lente ne permettrait pas de remédier au mal principal dont souffre la C.E.E., à savoir la faiblesse des investissements. Tel est le pronostic en forme d'autocritique que portent les auteurs du rapport.

Face à cette situation, « *il convient*, selon eux, *d'exclure une relance générale, de faire une politique de stimulation indiscriminée de la demande (...). Le soutien de la consommation ne peut se concevoir à travers une politique d'expansion des salaires trop forte ; il convient plutôt de faire appel à des mesures de dégrèvement fiscal* » (ajustement des barèmes pour tenir compte de l'inflation) et de favoriser « *une baisse du taux d'épargne* ». La modération demandée aux syndicats « *devra s'accompagner, avec une intensité variable suivant les pays, d'une politique de réduction des inégalités de revenus* ».

Compte tenu de la nécessité absolue d'une relance, les auteurs du rapport invitent les Neuf à se débarrasser du « *complexe balance des paiements* ». Choisir de réaliser à tout prix un e dent signifierait aussi, cor tenu du caractère durable d situation excédentaire de l'O l'aggravation de l'endettemen autres pays industrialisés, des de l'Est et des nations en d loppement ; ce qui susciterait réactions de défense danger (dévaluation surcompétitive, tectionnisme). La tolérance p C.E.E. d'un déficit extérieur pose que celui-ci soit « *fin par des mécanismes adéqua stables permettant d'alléger difficultés rencontrées par pays déficitaires* ». En outre, cent est mis sur la nécessit réduire les dépenses énergét extérieures.

A côté des « *actions prude* en faveur de la consomm « *il faut aussi compter sur l'i vention des pouvoirs public doivent contribuer à la relan l'investissement par le bud* Les préférences des auteurs aux investissements publics, *l'intervention de l'État dan entreprises publiques ou à p cipation offre l'avantage de mettre des effets relative rapides et contrôlables* ». L' pourrait porter principale sur les travaux d'infrastructu l'énergie. C'est seulement « *a et à mesure que les effets de tion de relance se manifest qu'une réduction du défici rait appropriée* ».

PHILIPPE LEMAIT

M. ALBERT ZURFLUH PRÉSIDENT DE L'UNION INTERNATIONALE DES AVOCATS

L'Union internationale des avocats, qui vient de se réunir en congrès à Zagreb (Yougoslavie), a porté à sa présidence M. Albert Zurfluh, avocat au barreau de Paris. L'U.I.A. a été créée en 1927 sous le patronage de la Société des nations. Pour la première fois, une femme a été portée à un poste de vice-président, Mme Geneviève Augendre, avocat au barreau de Paris. Le vice-président international étant M. Harold H. Healy (États-Unis). Le prochain congrès aura lieu à Cannes en septembre 1979.

LE VENEZUELA AUGMENTE LE PRIX DE CERTAINES QUALIT DE PÉTROLE

Le Venezuela a décidé d'au ter le 1er octobre le prix de cer qualités de pétrole, a indiq 15 septembre M. Valentin H dez, ministre de l'énergie mines. Le tarif du baril de lourd » est majoré de 15 ce celui de « brut moyen » de 10 Les prix moyens de ces p seront donc, après le 1er o respectivement de 10 dollars 13 dollars le baril.

Le prix du baril de « brut l qui sert de référence au se l'OPEP, ne varie pas. — (A.

Le

...geants de la ga...
après l'échec d...
● M. FABRE : que le...
● M. MITTERRAND : ...
● M. MARCHAIS : nous...

Le président Ca...

SEUIL
Emmanuel Roblès
Les sirènes

هكذا من الأصل